■ la météo

Pluies se changeant en neige en soirée. Maximum de 45 à 50.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office fédéral VOL. LXIII - NO. 258 Montréal, mercredi 8 novembre 1972 15 CENTS

Le Congrès reste démocrate

Un raz de marée reporte Nixon à la Maison-Blanche

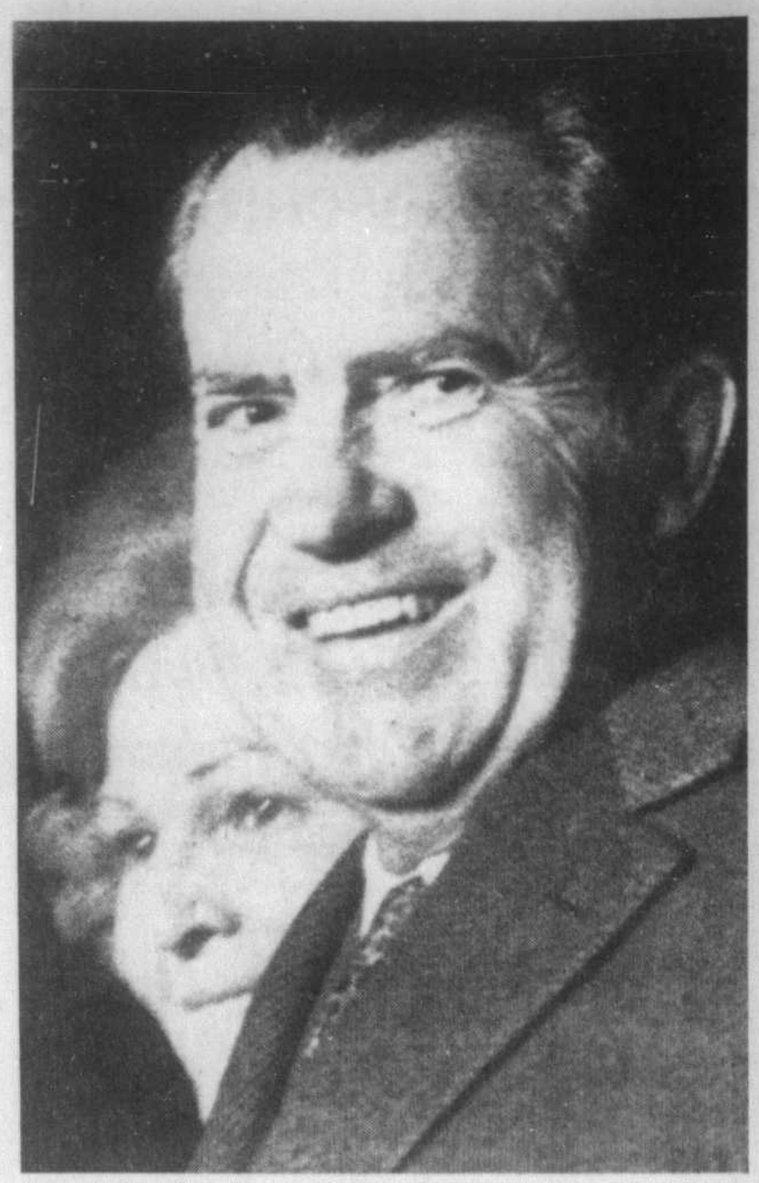

Le président et Mme Nixon sont rentrés hier soir à la Maison Blanche pour attendre les résultats de l'élection ou, plus précisément, la confirmation d'une réélection. Le couple présidentiel a voté à San Clemente, en Californie. (Téléphoto AP)

NEW YORK (d'après l'AFP et CP) – C'est un raz de marée aux dimensions historiques qui a reporté hier Richard Nixon à la présidence des Etats-Unis pour un nouveau mandat de quatre ans.

Cette victoire, Nixon l'a acquise pratiquement une demi-heure après la fermeture des bureaux de vote à New York et alors que les électeurs californiens disposaient encore de près de 2 heures 30 pour se prononcer. La barre des 270 mandats au Collège électoral a été franchie avec le seul appui des Etats situés à l'est du Mississippi et à l'heure de mettre sous presse notre deuxième édition, le chef de l'exécutif américain menait avec 63 pour cent des suffrages exprimés, contre 36 pour cent à son rival démocrate.

Ce qui signifie que Richard Nixon s'était assuré déjà, 42 Etats contre deux seulement à George McGovern, soit 442 voix sur les 538 du Collège électoral contre 17.

On prévoyait, en attendant le dépouillement du vote de l'ouest, que le candidat républicain améliorerait encore sa position.

En fait, Nixon a non seulement conservé toutes les voix traditionnellement républicaines mais a ramené à lui la majorité des 10 millions de voix que George Wallace avait récoltées comme indépendant.

Peu après 11 heures 30, le sénateur McGovern, dans un télégramme au président Nixon, lui a concédé la victoire, comme le veut une tradition.

Il est remarquable que le chef de l'exécutif américain a fait basculer dans le camp républicain le Texas et l'Etat de New York, traditionnellement démocrates, allant jusqu'à s'assurer la majorité dans le propre fief de George McGovern, le Sud-Dakota.

Toutefois, même si Nixon a pu cristalliser autour de son nom cette nouvelle majorité qu'il appelait de tous ses voeux, il n'a pu sur sa lancée renverser la majorité démocrate au Congrès. Certes, à la Chambre des représentants, le parti républicain a amélioré le nombre de ses effectifs, mais le gain n'est pas à même de susciter un renversement au Capitole. Sur les 435 sièges à pourvoir, les démocrates avaient déjà, à l'heure où Nixon savourait son triomphe, obtenu 194 sièges, perdant trois mandats, et les républicains n'en recueillant que 149.

De même au Sénat, exception faite du gain démocrate dans le Kentucky et de la victoire républicaine au Nouveau Mexique, les résultats enregistrés ne faisaient que confirmer des positions acquises. A l'heure de mettre sous presse, 45 sièges sur 100 restaient acquis aux démocrates, contre 33 aux républicains.

D'ailleurs, on en avait conscience dans l'entourage de M. Nixon et l'on estimait que le président reposerait sa politique future davantage sur le nombre de suffrages populaires que sur des progrès éventuels au Congrès.

Dans une brève déclaration télévisée faite à la Maison-Blanche, le président Richard Nixon a appelé hier soir le peuple américain à s'unir après la lutte électorale pour que les Etats-Unis puissent apporter une génération de paix au monde entier.

Une première analyse des résultats fait ressortir un fait capital: pour la première fois dans l'histoire du parti républicain, les ouvriers ont voté massivement pour Richard Nixon. A défaut d'un Wallace, les cols bleus ont fait confiance au président sortant, homme d'ordre et d'autorité, et ont refusé de suivre George McGovern, dont le programme social révolutionnaire autant que les bévues ont effarouché l'immense majorité de l'électorat. Autre constatation, la manière dont Richard Nixon règle "la guerre du Vietnam dans l'honneur" a été payante alors que les concessions sans contre-partie proposées par George McGovern pour régler l'engagement américain en Indochine ont desservi le candidat démocrate.

Enfin, si le président sortant n'a pratiquement pas fait campagne, ses agents électoraux disposant de fonds considérables, ont fait pendant deux mois un véritable porte-à-porte plus efficace encore que les émissions télévisées.

C'est à New York que le président Nixon a remporté un de ses plus brillants succès. Il est le premier candidat républicain depuis Calvin Coolidge en 1924 à emporter la majorité dans la ville de New York qui a toujours été un bastion démocrate.

Toutefois, la rapidité avec laquelle les pronostics électroniques ont donné la victoire au président Nixon et le peu de surprise que la nouvelle a provoqué ont émoussé toute réaction du public

Voir page 6 : Richard Nixon

Pour refus de soins

Un médecin de Fleury comparaîtra devant le comité de discipline

par Pierre-L. O'Neill

Le docteur Jacques Saint-Germain de l'hôpital Fleury, dans le nord de Montréal, comparaîtra devant le conseil de discipline du Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec.

Le registraire du Collège, le Dr Augustin Roy, précisait hier au Devoir que le Dr Saint-Germain sera accusé d'avoir refusé de prodiguer des soins d'urgence.

Rappelons qu'un citoyen de Rivière-des-Prairies, M. Paul-Emile Demers, est mort, jeudi soir dernier, à l'hôpital Saint-Michel après que le médecin de garde au service d'urgence de l'hôpital Fleury, le Dr Jacques Saint-Germain, eût refusé de l'admettre et même de le traiter.

Selon le témoignage de l'ambulancier, M. Pierre-Jocelyn Cyr, il s'est écoulé seulement vingt minutes entre l'arrivée de M. Paul-Emile Demers à l'urgence de l'hôpital Fleury, la discussion avec le Dr Saint-Germain et le transport à l'hôpital Saint-Michel.

Souffrant d'une grave maladie, M. Demers était, jeudi soir dernier, victime d'une nouvelle crise et d'hémorragies. Après avoir vainement tenté de convaincre le Dr Saint-Germain de lui prodiguer les premiers soins, l'ambulancier est reparti pour l'hôpital Saint-Michel où M. Demers était traité mais mourait quelques instants plus tard.

C'est Me François Chapados qui défendra la cause du Dr Saint-Ger-

Voir page 6 : Un médecin

Le médiateur convoque l'Hydro et le syndicat

par Pierre Richard

Une rencontre au sommet entre les représentants de l'Hydro-Québec et ceux du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui regroupe les quelque 8,500 grévistes, devait avoir lieu tard en soirée hier en présence du médiateur Yvon Dansereau.

Au moment de mettre sous presse, M. Dansereau faisait part au Devoir de cette reprise de contact après deux jours de grève et déclarait qu'il avait bon espoir qu'un règlement survienne prochainement.

A ce sommet, l'Hydro-Québec devait être représentée par M. Jacques Durocher, directeur des relations de travail, et Robert Chabot, négociateur en chef, et le SCFP par MM. Jacques Brûlé, directeur québécois du SCFP, et Claude Morrisseau, négociateur syndical en chef.

M. Dansereau a expliqué que cette première rencontre a pour but de définir les modalités dans lesquelles une véritable reprise des négociations sera possible. Cette première rencontre est le fruit de multiples démarches effectuées par M. Dansereau auprès des parties.

Le médiateur spécial du ministère du travail a aussi précisé que les deux parties ont accepté de reprendre contact sans poser de conditions préalables. Ces conditions étaient le principal obstacle à une reprise des négociations.

On sait que la rencontre ultime qui devait avoir lieu dans la nuit de dimanche à lundi, quelques heures avant le déclenchement de la grève, n'avait pas eu lieu parce que l'Hydro-Québec demandait que l'ordre de grève soit différé.

Pour sa part, M. Claude Morrisseau, porte-parole des grévistes, a déclaré au Devoir que le syndicat ne pose aucune condition pour se présenter à la table

Voir page 6 : Hydro-Québec

L'opposition s'interroge: que faire de M. Tessier?

par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) – Le premier ministre, M. Robert Bourassa, a précisé devant l'Assemblée nationale qu'il n'y avait rien de changé dans la réorganisation municipale au Québec. Si ce n'est qu'il a décidé de s'occuper personnellement du dossier controversé de l'Union des conseils de comté, tout en suspendant les regroupements municipaux en milieu rural, M. Bourassa a soutenu que son ministre des affaires municipales, M. Maurice Tessier, conservait toutes ses prérogatives de ministre.

Les députés de l'opposition ont longuement taquiné le premier ministre à l'Assemblée nationale, suite à la motion de blâme de M. Loubier réclamant vendredi dernier la démission immédiate de M. Tessier. La motion a été rejetée, mais l'opposition ne rate pas une occasion pour y faire allusion. M. J.A. Roy, député créditiste de Beauce, a ainsi demandé à M. Bourassa s'il croyait qu'il y aurait encore "quelque chose à faire avec M. Tessier". Le premier ministre a simplement fait remarquer que M. Tessier représentera officiellement le Québec à la conférence fédérale-provinciale-municipale des 20-21-22 novembre prochains.

D'autre part, le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, a promis à l'Assemblée nationale de faire

Voir page 6 : Tessier

Soma fermera le 8 février sauf entente avec la Renault

QUEBEC (par Guy Deschaies) – L'usine de la Société de montage automobile (SOMA) de Saint-Bruno, fermera ses portes le 8 février prochain à moins qu'un accord de principe soit signé avec la Société française Renault.

Dans ce dernier cas, l'usine fonctionnerait jusqu'au 30 juin, après quoi les quelque 200 employés devraient être mis à pied à moins, bien entendu, que d'ici là, d'autres industriels de l'automobile acceptent de venir s'installer à Saint-Bruno.

A ce sujet, le ministre de l'industrie et du commerce du Québec, M. Guy Saint-Pierre, a déclaré, hier, à l'Assemblée nationale qu'un groupe paraissait intéressé, mais que l'étude du dossier jusqu'à présent "ne permettait pas un optimisme complet".

M. Saint-Pierre a déclaré par la suite à la presse que des négociations étaient en cours avec un groupe "important" et que vers le 1er décembre on pourrait être fixé sur les résultats de ces négociations. Le ministre, encore une fois n'a pas péché par excès d'optimisme en disant que les salaires en Amérique du Nord étaient élevés et que les barrières tarifaires n'étaient pas de nature à encourager l'établissement des capitaux étrangers dans le montage des automobiles non américaines.

Voir page 6 : Soma fermera

Albert-Prévost: c'est la tutelle

par Guy Deshaies

QUEBEC – L'Institut Albert-Prévost a été mis en tutelle, hier, par le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, et ce dernier compte annoncer aujourd'hui la nomination d'un administrateur qui remplacera le conseil d'administration actuel dans le but, surtout, de reprendre des pourparlers avec les 37 psychiatres qui ont démissionné lundi dernier.

Cette intervention du ministre des affaires sociales répond à la demande faite plus tôt par le Collège des médecins. Une telle mesure est du reste prévue par l'article 120 de la loi 65.

M. Castonguay a rappelé à l'Assemblée nationale les diverses étapes du conflit qui oppose depuis déjà plusieurs années les médecins et les administrateurs de cette institution pour malades mentaux.

Pour le moment, tout en se disant très favorable à la fusion de l'Institut Prévost avec l'Hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, le ministre espère que la mise en tutelle accélérera les négociations avec les médecins démissionnaires et assurera dans les plus brefs délais la reprise des activités normales de cette institution.

Depuis le 1er novembre, faute de médecins, on refuse toute admission à l'Institut Prévost mais les soins aux malades déjà hospitalisés sont assurés.

M. Castonguay a rappelé qu'en 1962 un conflit interne à l'Institut Albert-Prévost avait donné lieu à une enquête publique qui, de toute évidence, n'avait pas réglé "à long terme" le problème, qui est, pour M. Castonguay, d'abord et avant tout un problème de structures.

Mais comme la fusion avec l'hôpital Sacré-Coeur pose de nombreux problèmes d'ordre juridique, syndical, administratif, etc, le ministre a fait part de sa confiance quant à un règlement au moins à court terme puisque maintenant les médecins pourront négocier avec un tiers.

Il a rappelé que quatre médecins s'étaient associés aux employés syndiqués à la suite de l'adoption de la loi 19 au printemps et ont suspendu leur travail "alors que précisément, a-t-il dit, la fonction d'un bureau médical est d'assurer la qualité, les soins, la protection des malades."

Voir page 6 : Albert-Prévost

Il y a 24,000 chômeurs de plus mais le taux "de saison" baisse

OTTAWA (CP) – Le nombre des chômeurs a augmenté de 24,000 au Canada le mois dernier, passant de 469,000 en septembre à 483,000. Durant la même période, le taux désaisonnalisé de chômage a diminué légèrement, tombant de 7.1% à 6.9%.

Le taux désaisonnalisé de chômage tient compte des fluctuations saisonnières de la main-d'oeuvre. Par exemple, on estime qu'à l'approche de l'hiver, il est normal que le nombre de chômeurs augmente.

Dès la publication par Statistique Canada des derniers chiffres sur le chômage, les leaders des partis d'opposition ont été prompts à réagir et à convoquer des conférences de presse pour communiquer leurs commentaires.

MM. Robert Stanfield et David Lewis ont tous deux souligné qu'il n'était pas trop tard pour que le gouvernement puisse corriger la situation d'ici l'hiver. Le chef conservateur, comme le chef néo-démocrate, a exigé que le gouvernement convoque la session dès la remise des brefs d'élection pour régler ce problème.

Selon M. Lewis, le gouvernement pourrait consacrer dès maintenant un demi-milliard de dollars à l'allègement du chômage. Cette mesure ne serait qu'un premier pas dans la bonne direction.

Les deux leaders ont convenu que le programme d'initiatives locales du gouvernement n'était pas pour créer des emplois.

Il faudrait, ont-ils recommandé, que le gouvernement fédéral entreprenne des négociations immédiates avec les gouvernements provinciaux pour mettre au point des programmes de travaux d'hiver destinés à employer le plus de gens possibles.

M. Stanfield a déclaré qu'il en avait assez de l'indifférence du gouvernement libéral vis-à-vis le chômage. Faisant allusion à une récente déclaration du premier ministre, qui avait avoué certaines "faillites" de sa politique économique, M. Stanfield a souligné: "Les aveux publics de M. Trudeau ne sont pas suffisants. Il faut passer à l'action, et nous ferons en sorte que le gouvernement passera à l'action".

Ce sont le Québec et les provinces de l'Atlantique qui ont été les plus durement touchées par le chômage en octobre. En Ontario et dans les Prairies, le taux de chômage désaisonnalisé n'a pas changé, tandis qu'il diminuait en Colombie-Britannique.

Statistique Canada dans ses derniers chiffres, note que les effectifs ouvriers ont passé de 8.84 millions à 8.88 millions de septembre en octobre. Cette hausse est à peu près normale pour cette période de l'année, tandis que l'augmentation du nombre de chômeurs était un peu moindre que la normale.

Le nombre de personnes détenant un emploi a augmenté de 8.38 millions en septembre à 8.39 millions en octobre. En octobre de l'an dernier, les effectifs ouvriers se chiffraient par 8.7 millions et le nombre des chômeurs par 447,000 soit 5.1% des effectifs.

Selon Statistique Canada, le nombre

Voir page 6 : Le chômage

Lansky a retrouvé sa liberté à Miami grâce à un cautionnement de $650,000

MIAMI, Floride (AFP) – Meyer Lansky, 71 ans, l'une des figures dominantes de la pègre américaine, surnommé le cerveau financier de la Mafia, a été arrêté, hier matin, à Miami, à sa descente d'avion, au terme d'un périple peu commun de quelque 12,500 milles.

Comparaissant dans l'après-midi devant le juge Michael Osman, d'un tribunal fédéral de Miami, Lansky a été remis en liberté sous un cautionnement de $650,000. La fortune de Lansky est évaluée à environ $350 millions.

Le juge avait d'abord fixé une caution de $200,000 pour outrage à la magistrature – Lansky ne s'étant pas présenté devant le grand jury fédéral en mars 1971 – et une autre de $50,000 couvrant son inculpation pour fraude fiscale.

Par la suite, le juge Osman a décidé d'imposer deux autres cautions de $200,000 chacune, à la suite des inculpations dont Lansky fait l'objet à New York et à Las Vegas pour ses activités illégales.

Lansky à qui six pays ont refusé d'accorder asile, a été arrêté hier matin par la police fédérale à l'aéroport de Miami, deux jours après avoir été expulsé d'Israël.

Son avocat, David Rosen, avait annoncé dans la matinée qu'il demanderait au juge de réduire la caution de $250,000 qui avait été imposée en 1971, à la suite du refus de Lansky de se rendre d'Israël à Miami pour se présenter devant le grand jury.

C'est cette caution ainsi que les $400,000 supplémentaires qui ont été versés pour permettre au financier du crime de recouvrer sa liberté.

M. Douglas McMillan, représentant du département de la justice à Miami, avait souligné au juge Osman que la voie détournée que Lansky avait empruntée pour arriver à Miami prouvait qu'il n'était pas revenu volontairement aux Etats-Unis et que ce fait justifiait une caution élevée.

Le juge a imposé une autre condition à la remise en liberté de Lansky: ce dernier devra remettre son passeport à l'ambassade américaine en Israël. Un avocat d'Israël en a la possession en ce moment.

Enfin, l'inculpé n'est pas autorisé à s'éloigner à grande distance de Miami.

Parti dimanche d'Israel, – où il avait été finalement jugé indésirable après deux ans de procédure pour tenter de se faire reconnaître le statut d'immigrant – Meyer Lansky, après une escale à Genève, a transité successivement à Rio De Janeiro, Buenos-Aires, Asuncion, Lima, Panama, sans trouver refuge. Son passeport comportait un visa pour le Paraguay, délivré en Is-

Voir page 6 : Meyer Lansky

Des recomptages judiciaires dans trois circonscriptions au Québec

Des recomptages judiciaires sont déja en cours ou prévus dans trois circonscriptions du Québec et dans une circonscription ontarienne. Ce sont les districts électoraux de Drummond, de Montréal-Sainte-Marie et de Frontenac; et celui d'Ontario dans la province voisine. Dans une quatrième circonscription québécoise, celle de Charlevoix, la vérification est terminée et confirme la victoire du créditiste Gilles Caouette.

Dans la circonscription d'Ontario, le juge Joseph Kelly a fixé le recomptage a vendredi. Pour l'instant, c'est le conservateur Frank McGee qui l'emporte par 13 voix sur le libéral Norman Cafik. Dès qu'une majorité est inférieure à 25 voix, le recomptage judiciaire est automatique. Au cours de ces vérifications devant le tribunal, chacun des bulletins est examiné.

Dans Drummond, le recomptage va commencer aujourd'hui et devrait durer environ une semaine. On sait que M. Jean-Luc Pépin, ministre de l'industrie et du commerce, défait le soir des élections par quelque 150 voix, fut déclaré élu deux jours plus tard par une majorité de cinq voix. M. Pépin a recueilli 15,793 voix contre 15,788 au créditiste Jean-Marie Boisvert.

Dans Montréal-Sainte-Marie, où le libéral Raymond Dupont a défait le conservateur Georges Valade par 88 voix, le recomptage s'est ouvert lundi et sera probablement achevé avant le week-end. M. Valade était le seul député conservateur sortant de l'île de Montréal. Il a recueilli 7,799 contre 7,887 à M. Dupont.

Dans Frontenac, le candidat créditiste Nelson Lessard a été défait par 58 voix. Il a déposé une caution de $250, exigée par la loi pour obtenir un recomptage judiciaire dont la date n'a pas encore été fixée. M. Lessard a obtenu 12,016 voix contre 12,074 à son adversaire libéral, M. Léopold Corriveau.

Dans Charlevoix, il ne s'agit pas d'un recomptage judiciaire, aucun des candidats ne l'ayant demandé. Mais il a été procédé au début de la semaine à une vérification des rapports des directeurs de bureaux de scrutin. Il en résulte que la majorité de M. Gilles Caouette, créditiste, s'établit à 159 voix sur son adversaire libéral, M. Jean-Guy Alain. Les candidats peuvent encore réclamer un recomptage judicaire dans ce district jusqu'à vendredi, date-limite.

Enfin, dans la circonscription de Okanagan-Kootenay (Colombie-Britannique), le président de l'élection a annonce hier qu'une vérification officielle du scrutin établit à 157 voix la majorité du libéral Doug Stewart sur le conservateur Howard Johnston. M. Stewart a recueilli 12,411 voix contre 12,254 voix à M. Johnston, 11,395 au néo-démocrate Peter Maksylewich et 1,835 au créditiste Agner Jansen.

Les députés défaits quittent nostalgiquement leur bureau

OTTAWA (PC) – Le bureau est encombré de boîtes et de dossiers: Harold Stafford s'apprête à quitter le Parlement, à la suite de sa défaite, le 30 octobre, dans la circonscription d'Elgin qu'il représentait depuis 1965 sous la bannière libérale.

Comme bien d'autres députés défaits, M. Stafford parle encore de ce qui s'est passé. Il songe à reprendre la pratique du droit, mais sans savoir au juste où il se dirigera.

Il évoque certains détails de la campagne, certains moments du scrutin où il a senti que la victoire lui échappait, qu'un grand bouleversement se préparait.

Il avoue qu'il a l'impression de quitter juste au moment où il commençait à connaître son travail; il n'est pourtant pas amer, plutôt philosphe.

"Les gens venaient me voir et me demandaient pourquoi je ne semblais pas déçu", dit-il en se rappelant l'époque où il défendait sa première cause de meurtre, sans succès.

"Aujourd'hui, c'est à peu près la même chose", dit-il en faisant allusion à sa défaite.

M. Stafford admet facilement que son expérience au Parlement ne lui aura pas été inutile. Il prévoit déjà l'affluence de causes à son bureau d'avocat, par suite de la popularité qu'il a acquise au cours des dernières années.

Quelques étages plus bas, le conservateur défait dans Spadina, M. Perry Ryan, faisait lui aussi ses valises. Enveloppant soigneusement une petite statue de Hong-Kong, M. Ryan fait allusion à un éventuel retour: "Il y aura une autre élection et alors peut-être..." il songe à demeurer le plus proche possible de son parti, à aider M. Stanfield autant qu'il le pourra.

Quant au départ lui-même, il n'y voit pas beaucoup de problèmes. Tous ses livres et dossiers seront entreposés dans le sous-sol d'un bureau d'avocat, à Toronto. "Ce sera facile de les rapporter, j'ai une voiture familiale", dit-il.

Il est de règle que les députés défaits quittent leurs bureaux dans un délai de 10 jours suivant les élections. M. Grant Deachmann, ancien député libéral de Vancouver Quadra rappelle comment, il y a quelques années, les députés vaincus "étaient pratiquement jetés sur la chaussée".

La façon de faire est plus civilisée maintenant, explique-t-il, tout en faisant ses bagages. "Maintenant, nos effets sont expédiés chez nous".

Mais au milieu des valises, des boîtes et des signes de départ, les secrétaires sont sans doute les personnes les plus affairées.

Les secrétaires ont toutes l'assurance d'accéder à de nouvelles tâches, probablement auprès de nouveaux députés. Cependant, les chefs de comités sont, pour leur part, en pleine période d'incertitude.

"C'est un rique que vous courez dès le début et que vous acceptez", déclare M. Jacques Vanasse, 35 ans, secrétaire de l'ancien député de Rimouski, M. Guy Leblanc.

Lester Pearson est hospitalisé

OTTAWA (PC) – L'ancien premier ministre Lester B. Pearson a été admis à l'hôpital Civique d'Ottawa pour y subir une série d'examens. Les autorités de l'établissement ont refusé de révéler de quel genre d'examens il s'agissait, ni de la période nécessaire d'hospitalisation. M. Pearson est âgé de 75 ans.

Ottawa a prêté 92 millions aux étudiants

OTTAWA (PC) – Le ministre des finances, M. John Turner, a annoncé hier matin que des prêts d'une valeur totale de $91,839,575 avaient été accordés à 128,585 étudiants en vertu du régime canadien de prêts aux étudiants entre le 1er juillet 1971 et le 30 juin 1972.

Durant la période correspondante de l'an dernier, on avait accordé des prêts d'une valeur de $92,061,359 à 135,899 étudiants.

Le Québec ne participe pas à ce régime de prêts, puisqu'il possède son propre programme d'aide aux étudiants québécois.

Depuis la mise en oeuvre du programme canadien, en 1964, les neuf provinces et les deux territoires du Nord ont octroyé 797,318 prêts d'une valeur globale de $490.4 millions.

Le Parti québécois réclame un débat d'urgence sur l'Hydro

par Jacques Bouchard

QUEBEC (PC) – Le président de l'Assemblée nationale a refusé, hier, la demande du Parti québécois visant à obtenir un débat d'urgence sur le conflit à l'Hydro-Québec.

M. Jean-Noël Lavoie a expliqué au leader du PQ, M. Robert Burns (Maisonneuve) qu'il était prématuré à ce moment-ci d'accéder à cette demande puisque la grève à l'Hydro avait été déclenchée seulement lundi matin.

M. Lavoie a cependant assuré le PQ que leur requête serait acceptée "si jamais il y avait une perturbation sérieuse de la vie normale des Québécois".

Auparavant, lors de la période des questions, le ministre des richesses naturelles, M. Gilles Massé, avait déclaré que la situation "concernant ce conflit n'avait rien d'inquiétant".

Par ailleurs, le premier ministre, M. Robert Bourassa, a affirmé à la Chambre que le syndicat avait "assuré le ministère du travail que les pannes dont pourrait souffrir la population serait immédiatement réparées".

Le ministre Massé avait pour sa part précisé qu'il avait l'impression que les parties en cause semblaient prêtes à reprendre les négociations.

M. Massé a ajouté qu'il n'avait pas l'intention d'intervenir personnellement dans le conflit, puisque cette juridiction relevait du ministre du travail, M. Jean Cournoyer.

Devant l'insistance du député créditiste de Beauce, M. Fabien Roy voulant connaître les intentions du gouvernement, se fait répondre par M. Bourassa: "Je pense qu'au cours des derniers mois on n'a pas montré qu'on se défilait devant nos responsabilités. Tout dépend comment le conflit va évoluer", a souligné M. Bourassa.

M. Bourassa a rappelé qu'il y avait déjà eu une grève à l'Hydro-Ontario qui avait duré plus de 100 jours, sans conséquence grave pour la population.

A une autre question du chef de l'opposition, M. Gabriel Loubier, le premier ministre n'a pu donner l'assurance que le syndicat s'était engagé à réparer également les pannes qui pourraient survenir dans les quartiers résidentiels.

M. Bourassa a mentionné que le ministre du travail ne lui avait pas parlé des détails sur les différents secteurs ou les différentes catégories d'abonnés qui pouvaient être assurés de l'intervention des grévistes pour réparer les pannes.

"Tout ce que je puis dire, a noté M. Bourassa, c'est qu'à la suite d'une demande personnelle, le directeur du syndicat nous a assuré que la population ne souffrirait pas.

Intervenant dans le débat, M. Camil Samson (RC - Rouyn - Noranda), a demandé si le gouvernement, à la suite de ce nouveau conflit, envisageait de repenser le code du travail pour éviter dans l'avenir ce genre de situation.

M. Bourassa a répondu que son administration étudiait actuellement différentes mesures à prendre pour éviter les effets les plus sérieux de ce genre de grève.

■ sciences et technique

À l'origine de la schizophrénie

KUMAMOTO, Japon (AFP) – Des chercheurs de l'université médicale de Kumamoto viennent de découvrir chez des malades schizophrènes des modifications microscopiques au niveau des cellules nerveuses, qui pourraient être à l'origine de la maladie. Le docteur Tahei Miyagawa et ses collaborateurs du département de psychiatrie et de neurologie de l'université ont en effet trouvé de nombreux granules, au microscope électronique, à l'examen de cellules nerveuses prélevées dans les lobes frontaux du cerveau de cinq schizophrènes. Ces granules, selon les chercheurs, sont attachés aux axones, prolongements des cellules nerveuses le long desquels passe l'influx nerveux. Les chercheurs japonais ont émis l'hypothèse que les granules empêchent le passage de l'influx nerveux, contribuant ainsi à l'apparition de la maladie.

Vaccin vivant contre la varicelle

OSAKA Japon (AFP) – Pour la première fois au monde, un vaccin vivant contre la varicelle a été mis au point par un groupe de chercheurs de l'Institut de recherches sur les maladies virales de l'université d'Osaka, au Japon. Selon le Dr Toshiaki Takahashi, professeur à l'institut aucun effet secondaire n'a été observé chez les quelque 230 enfants sur lesquels le vaccin a été utilisé. D'autre part, environ 80 % des enfants vaccinés ont développé une immunité contre la varicelle. La varicelle est une maladie très fréquente au cours de l'enfance. Elle se caractérise notamment par une fièvre élevée et l'apparition d'éruptions cutanées sur toute la surface du corps.

Le cannabis est dangereux

NATIONS UNIES, Genève (AFP) – Il serait très dangereux de légaliser la vente du cannabis, car toutes les indications tendent à prouver que cette substance est dangereuse sur le plan médico-social, a déclaré mardi Le Dr Sten Martens, nouveau directeur de la division des stupéfiants de l'ONU. Le Dr Martens se trouve à Genève à l'occasion de la réunion des conseillers du fonds des Nations unies pour l'abus des drogues, qui doivent décider des projets qui seront prochainement mis en oeuvre. Par analyse de ce produit en laboratoire, on a isolé un certain nombre de substances dangereuses pour l'organisme, dont certaines s'accumulent, à l'inverse de l'alcool qui est intégralement éliminé, a poursuivi le Dr Martens. C'est cette accumulation qui est dangereuse. Le Dr Martens a exprimé son inquiétude devant l'apparition d'une huile de cannabis, infiniment plus dangereuse que le haschich, lui-même déjà plus toxique que la marijuana. Il a d'autre part indiqué que plusieurs pays ont réglementé la culture légale du pavot à des fins médicales et scientifiques, dont l'Inde, l'URSS, la Chine, la Yougoslavie et l'Iran, soulignant que la majeure partie du pavot cultivé illégalement provient du triangle d'or (Thaïlande, Birmanie et Laos). Il a ajouté à ce sujet qu'aucune indication n'avait jamais donné à penser qu'un trafic illicite d'opium était organisé à partir de la Chine. En conclusion, le Dr Martens a estimé qu'aucun pays n'était à l'abri de la drogue, mais qu'il était exagéré de parler d'explosion de la toxicomanie.

sculpture
— côte-d'ivoire

venez voir nos collections d'art indien, africain et esquimau: elles sont les plus complètes au canada

CENTRE D'ARTISANAT INTERNATIONAL
1452, RUE PEEL
TEL. 844-2537
Paul BOUVRETTE
dir. gén

Les offres salariales de l'Hydro-Québec

Le 28 octobre, l'Hydro-Québec soumettait de nouvelles offres salariales aux syndicats représentant ses techniciens, ses employés de métiers et de bureau. Aux chapitres des salaires, l'entreprise propose pour l'année 1972 un montant forfaitaire en guise d'augmentation rétroactive. A compter du 1er janvier 1973 les employés reçoivent une augmentation de 9% par rapport aux taux actuels. Le 1er janvier 1974 les salaires sont majorés de 6.5% et le 1er janvier 1975 de 6%.

Voici à titre d'exemple, les augmentations pour les emplois représentatifs suivants:

Emplois de métiers	Montant forfaitaire	Salaire actuel (à l'heure) Sem. de 40 hres	Taux au 1 janv. 1973	Taux au 1 janv. 1974	Taux au 1 janv. 1975
Journalier	436.00	2.95	3.22	3.43	3.64
Chauffeur de camion	507.00	3.43	3.74	3.98	4.22
Préposé entretien des bâtisses	548.00	3.71	4.04	4.30	4.56
Mécanicien de véhicule	576.00	3.90	4.25	4.53	4.80
Homme d'atelier	591.00	4.00	4.36	4.64	4.92
Monteur	647.00	4.38	4.77	5.08	5.38
Opérateur de centrale	675.00	4.57	4.98	5.30	5.62

Emplois de bureau	Montant forfaitaire	Salaire actuel (35 hres/sem.)	Salaire au 1 janv. 1973	Salaire au 1 janv. 1974	Salaire au 1 janv. 1975
Commis dactylo	390.00	105.50	115.00	122.50	130.00
Téléphoniste	428.00	115.75	126.75	134.50	142.75
Releveur de compteurs	501.00	135.50	147.75	157.50	167.00
Commis (Intermédiaire)	536.00	145.00	158.25	168.75	179.00
Dessinateur	556.00	150.50	164.25	175.00	185.50
Représentant–Service de la clientèle	582.00	157.50	171.75	183.00	194.00
Dessinateur-Projeteur	759.00	205.50	224.00	238.75	253.25

**Les taux ci-haut représentent le salaire d'un employé au maximum de sa classe de salaire.*

Emplois de techniciens	Montant forfaitaire	Salaire actuel (35 hres/sem.)	Salaire au 1 janv. 1973	Salaire au 1 janv. 1974	Salaire au 1 janv. 1975
Technicien (5 ans d'expérience)	509.00	149.50	170.25	189.25	209.00
Technicien spécialisé	710.00	220.00	248.50	273.75	300.00

**Les taux ci-haut représentent les augmentations d'un technicien progressant à l'intérieur du système de rémunération de l'Hydro-Québec.*

Réserve des Moines No 427-C
Cuvée Madame No 451-A
vins français à peu de frais
$2.00 CHACUN
Agents: Importations Durand Ltée.

L'affaire du "hasch" en boîtes

Frank Zaurinni sera accusé d'avoir manqué à sa parole

(par Jean-Pierre Charbonneau) – Frank Zaurinni, l'un des huit accusée dans l'affaire d'importation de $15 millions de hachisch dans des boîtes de conserves, a été arrêté, hier, par la Brigade des stupéfiants de la GRC pour avoir contrevenu aux conditions de sa mise en liberté sous cautionnement.

L'arrestation de Zaurinni fait suite à une descente des policiers de la CUM et de l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé à l'Hôtel de La Salle, dans la soirée du 13 octobre dernier. A cette occasion, les policiers avaient surpris une réunion d'individus connus du Bureau de recherche sur le crime organisé.

Parmi les personnes qui ont dû s'identifier aux policiers, il y avait Frank Cotroni, son fils ainé Nick, Gallo Moreno, André Lufty, Jean-Claude Lelièvre, Camillo Porchia et Frank Zaurinni.

Ce dernier a été arrêté à la fin du mois de mars dernier en compagnie de six autres individus et accusés avec ces derniers d'avoir importé illégalement 35 livres de haschisch et d'avoir conspiré avec avec d'autres personnes pour importer dans la métropole 3,395 livres de haschisch, représentant quelque $15 millions sur le marché noir de la drogue. Deux mois plus tard, soit le 18 mai 1972, les policiers arrêtaient Camillo Porchia relativement à la même affaire de drogue.

Lors de sa comparution, le 25 mars, Frank Zaurinni s'était vu refusé tout cautionnement par le juge Roger Lagarde. Le 10 avril suivant, le juge James K. Hugessen de la Cour du banc de la reine (juridiction criminelle) maintenait cette première décision. Le juge Hugessen souligna que les allées et venues du prévenu et le genre de vie qu'il menait n'inspiraient pas suffisamment confiance à la cour.

Toutefois, malgré ces deux jugements, le juge Jacques Ducros de la Cour du banc de la reine devait remettre Zaurinni en liberté, le 16 juin, sous un cautionnement de $25.-000, assorti de certaines conditions. Ainsi, le juge Ducros interdit à Zaurinni, qui est âgé de 37 ans, de se rendre à l'une ou l'autre de nos pistes de courses locales, lui qui s'identifiait comme un joueur professionnel.

Le juge Ducros lui interdit aussi de rencontrer les autres accusés dans l'affaire de drogue, de même que tout autre individu ayant un dossier criminel.

Il devait de plus rentrer à la maison dès 19h et n'en ressortir qu'à 7h le matin. Et, enfin, il lui était interdit de quitter le district judiciaire de Montréal.

C'est pour violation de ces conditions de mise en liberté provisoire que la Brigade des stupéfiants dirigée par l'inspecteur Perrier et le sergent d'état-major Gilles Poissan a arrêté, hier, Zaurinni.

En cour, il a comparu sous les accusations suivantes:

- avoir été trouvé à 1h30 du matin à l'hôtel de La Salle, en compagnie de Frank Cotroni, alors qu'il lui était interdit de rencontrer toute personne ayant un dossier judiciaire;
- de ne pas avoir été à son domicile entre 19h et 7h les 13 et 14 octobre dernier;
- avoir été à son chalet, dans les Cantons de l'Est, hors des limites du district judiciaire de Montréal.

Le procès pour bris de parole a été fixé à ce matin.

Vente pyramidale: la Koscot (Canada) devra verser une amende de $175,000

par Jean-Pierre Charbonneau

La compagnie Koscot Interplanetary of Canada Ltd, a été condamné, hier, à $175,000 d'amende ou, à défaut, à la saisie de tous ses biens au Canada après avoir été reconnu coupable par le juge René T. Hébert, de la Cour municipale de Montréal, d'avoir opérer un plan de mise en marché de type pyramidale.

La compagnie qui est une filiale de la firme Koscot International Interplanetary du multimillionnaire américain Glenn Turner à Orlando, en Floride, se spécialisait dans la vente de produits de beauté et surtout dans l'organisation d'un programme de mise en marché spécial.

Ce programme consistait à recruter des participants et à payer un pourcentage à ceux qui en faisaient entrer de nouveaux membres. Par exemple, lit-on dans le jugement, pour faire entrer une personne comme contrôleur, un participant recevait $500 des $2,000 que cette personne devait payer pour devenir membre.

Le recrutement se faisait par parrainage lors de réunions dite "d'opportunité unique" qui, selon le juge Hébert, visait surtout à exciter la cupidité des invités et à créer une psychose pour faciliter le recrutement surtout aux paliers supérieurs.

La consigne, lors de ces réunions de recrutement, était:

"N'expliquez jamais le programme à un invité avant de l'amener à une réunion d'opportunité. Ne parlez pas de cosmétiques, etc., car beaucoup de personnes se feront une idée du programme et décideront de ne pas participer avant même d'avoir vu la présentation. Lorsque vous invitez quelqu'un à une réunion d'opportunité, éveillez sa curiosité. Dites-lui que vous avez découvert une opportunité financière merveilleuse, tout à fait pour lui. Ou encore dites-lui que vous avez découvert un trésor qu'il devrait venir voir.

"Dites leur qu'ils verront une opportunité fantastique. Faites qu'ils attendent la présentation avec impatience. Eveillez leur intérêt. D'autres distributeurs diront à vos invités combien ils ont de la chance d'avoir été invités à la réunion. Serrez la main de tout le monde avec fermeté.

"Commencez à enrôler vos invités aussitôt que le dernier orateur a fini de parler. C'est le meilleur moment, car leur enthousiasme est à son maximum."

Dans ce contexte, il est évident, selon le juge, que la vente de produits de beauté était marginale à l'organisation du plan de marketing.

A ce propos, un témoin a déclaré avoir reçu des chèques pour un total de $43,-000 et que l'unique considération de ces chèques était l'introduction ou le parrainage de nouveaux membres.

Ce jugement, l'un des plus sévère jamais rendu à l'endroit des promoteurs de ventes pyramidales, fait suite à la condamnation au New Jersey, au mois de septembre dernier, du millionnaire Glenn Turner et, de Koscot International. Turner et sa compagnie avaient alors été condamné à payer chacun $25,000 d'amende et s'étaient vu interdire toute activité commerciale dans cet Etat. En Floride, Turner fait présentement face à une accusation d'avoir enfreint la loi des valeurs mobilières.

Un jugement similaire a été rendu cet été dans l'ouest du pays contre la même compagnie.

A Montréal, Koscot est à l'origine de la plupart des systèmes de ventes pyramidales dans le Québec. Actuellement, la firme Promotion et Succès est devant la Cour municipale pour une accusation similaire.

Dans la cause de Koscot, l'enquête a été menée par le sergent-détective Jean-Luc Poirier de l'escouade des fraudes de la police de Montréal et Me Raymond Faucher, procureur de la couronne.

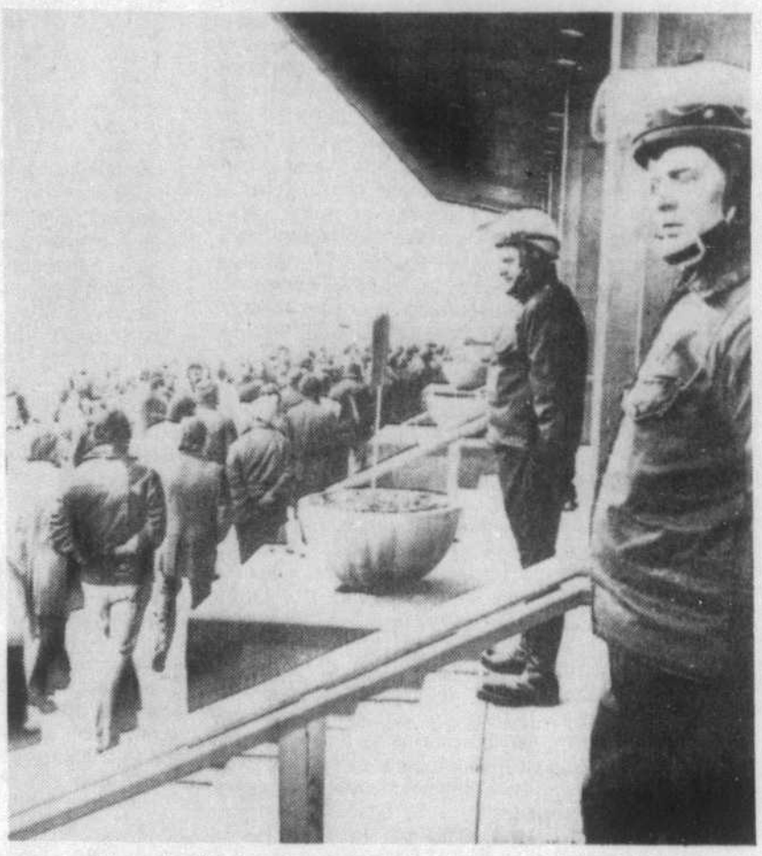

Des policiers de l'escouade anti-émeute du service de police de la Communauté urbaine de Montréal gardent l'entrée de l'édifice de l'Hydro-Québec sur le boulevard Dorchester. À leurs pieds, déambulent quelques centaines de grévistes. Quelques minutes plus tôt, les policiers avaient expulsé de l'immeuble de 22 étages les grévistes qui l'avaient envahi afin d'inviter le personnel non syndiqué à quitter les lieux. (Téléphoto CP)

Une loterie de hockey mise au jour

Les enquêteurs de la moralité divisionnaire de la police de Montréal ont saisi, lundi soir, environ 40,000 billets de loterie de hockey d'une valeur totale de $20,000 et ont découvert le repaire d'un preneur aux livres, spécialisé dans les paris sur les courses de chevaux.

Les policiers dirigés par l'assistant-inspecteur-chef Claude Tremblay, le lieutenant Maurice Bernier et le constable Janot Gonthier, ont d'abord perquisitionné au 2674 rue Sicard, à Montréal, où ils ont découvert 33,600 billets de loterie de marque tricolore. Ces billets, qui se vendent 50 cents l'unité, avaient été imprimés en prévision des matches de hockey du samedi soir, à Montréal, pour les mois de décembre 1972 à mai 1973.

Deux personnes ont été arrêtées et seront accusées prochainement par voie de sommation.

Par la suite, les enquêteurs se sont dirigés au 4684 rue Boyce et ont découvert à cet endroit 6,300 billets de même marque, cette fois pour les parties des mois de novembre et décembre 1972.

De plus, les limiers ont découvert au sous-sol un endroit où l'on prenait des paris sur les courses de chevaux. Enfin, ils ont saisi un quart de livre de marijuana.

Un porte-parole de la moralité divisionnaire a fait savoir que l'enquête se poursuivait dans cette affaire.

Enlèvement d'un adolescent

Les policiers de la région de Hull ont déclenché lundi soir une vaste opération dans le but de retrouver les ravisseurs d'un adolescent de 14 ans qui a été enlevé par des inconnus à Masson, en banlieue de Hull.

La victime, Marc Foley, déambulait en bordure du chemin Buckingham, vers 18h45 lundi, lorsqu'un véhicule s'est immobilisé près de lui. Un des deux occupants lui a demandé un renseignement.

Selon les témoins, soudainement le jeune Foley tenta de se sauver mais les occupants de l'auto le rattrapèrent et le forcèrent à monter à bord. La voiture prit ensuite la direction nord.

Au moment de l'enlèvement, Marc Foley, qui parle français, portait un pantalon rouge vin et un manteau de ski vert. Il mesure 5'7", pèse 140 livres, a les cheveux bruns, longs, les yeux bruns.

La Sûreté du Québec demande la collaboration du public pour retrouver le jeune Foley. Toute personne ayant des détails est priée de communiquer avec la Sûreté du Québec de Buckingham ou de Montréal. Toute information sera traitée confidentiellement.

Tenancier d'une maison de débauche de nouveau arrêté

Pour la seconde fois en trois semaines, un tenancier de maison close, Gerry Saint-Cyr, ex-policier de Longueuil, a été arrêté par les enquêteurs de l'escouade de la moralité de la Sûreté du Québec de Montréal.

Le prévenu qui "travaille" sous le couvert d'un salon de massage a été arrêté hier après-midi avec quatre de ses employées.

Le 19 octobre dernier, les policiers avaient mis au jour les activités du groupe à un studio de massage installé sur la rue Victoria, à Greenfield Park. Hier, les policiers ont effectué un raid au Studio de massage Rive-Sud, installé depuis une semaine à Sacré-Coeur, près de Brossard.

Ils ont arrêté sur place quatre filles de joie et deux hommes dont Saint-Cyr.

Tous comparaîtront prochainement par voie de sommation.

LA CROIX-ROUGE EST TOUJOURS À L'OEUVRE

■ aujourd'hui

De 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 22h30, au Centre sportif Paul-Sauvé, a lieu la vente aux enchères annuelles par les Postes canadiennes de colis non réclamés.

●

A 11h, à l'amphithéâtre du Montreal General Hospital, ouverture de la clinique dentaire McGill-Montreal General.

●

A 11h, au salon Saint-Charles du Reine-Elizabeth, conférence de presse précédant la conférence canadienne sur les communications organisée par l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec.

●

A 14h, à la salle Richelieu du Reine-Elizabeth, conférence de presse du maire de ville d'Anjou, M. Ernest Crepeault, sur la commission scolaire de cette municipalité.

●

A 17h, au salon Ward du Victoria Hall, ouverture officielle de l'exposition de chrysanthemes dans les serres du parc Westmount.

●

A 17h, à l'hôtel Chanteclerc de Sainte-Adèle, conférence de presse du président de la FTQ, M. Louis Laberge, à la suite d'une réunion de deux jours du conseil consultatif de cette centrale.

●

A 18h30, au Caribou, 730, 90e ave, à ville LaSalle, conférence du président de la Regie des rentes, le juge Fortier.

●

A 20h, à la salle E-310 de l'Université de Montréal, le conférencier invité de la Société de biologie de Montreal est M. Léo Emard qui traitera des fermentations alcooliques.

●

A 20h30, à la salle des enfants de la Bibliothèque municipale de Montréal, le frère Jean-Paul Provencher parlera de Sébastien Provencher et sa descendance à la réunion mensuelle de la Société généalogique canadienne-française.

●

A 20h30, dans les serres d'exposition du Jardin botanique, le haut commissaire de l'Inde assiste à l'ouverture de la 33e exposition annuelle d'automne "L'Inde fleurie".

La base Macaza louée par les Affaires indiennes?

La Macaza, cette base qui servait jusqu'à tout récemment aux missiles Bomarc, serait bientôt louée par le ministère des affaires indiennes à l'Institut d'études des aborigènes de l'Amérique du Nord. La nouvelle non encore confirmée circule dans les milieux près de l'ORRA (Organisation régionale du réveil de l'Annonciation) et ferait l'objet d'un communiqué du ministère sous peu.

Si ce projet de l'Institut – qui a déjà publié un numéro de revue, "Recherches amérindiennes au Québec" sur les Indiens de la baie James – devenait réalité, il se pourrait qu'une vingtaine d'emplois soient créés avant la fin de l'année dans une région où la fermeture de la base de Macaza a réduit l'envergure d'une vie économique déjà ténue.

L'Institut travaillerait en collaboration avec quelques universités ainsi qu'avec l'Association des Indiens. Quant au type précis de travaux auxquels donnerait lieu cette location de la Macaza, il n'est pas encore précisé; il se pourrait que l'ethnologue et biologiste montréalais Jacques Rousseau en assume la responsabilité générale.

Subvention de $200,000 à l'Institut du Dr Selye

L'Institut de médecine et de chirurgie expérimentales de l'université de Montréal, que dirige le Dr Hans Selye, recevra du ministère des affaires sociales une subvention de $200,000 pour lui permettre de poursuivre ses travaux durant l'exercice se terminant le 31 mars prochain.

Le financement de cet Institut était auparavant assuré par plusieurs sources dont les plus importantes provenaient du gouvernement américain, par l'intermédiaire du National Institute of Health, et par diverses autres fondations. Ces subventions ont diminué progressivement depuis quelques années et l'Institut doit compter sur une aide accrue du gouvernement québecois.

On sait que les recherches du Dr Selye sur les stress ont été mondialement reconnues comme un rapport de premier ordre à la science médicale. Outre ses travaux sur le développement du concept du stress, l'Institut qu'il dirige est célèbre pour ses recherches sur l'anesthésie par les stéroïdes ou anesthésie par absorption d'hormones, découverte qui remonte à 1941 et qui a profondément influencé la médecine et la pharmacologie, célèbre également par ses recherches sur la calciphylaxie ou traitement de la maladie par la calcification des parties atteintes, par ses recherches sur le vieillissement et sur les nécroses cardiaques.

Meurtre suivi d'un suicide

La Section des enquêtes criminelles de la police de Montréal tente toujours d'élucider les circonstances qui ont entouré la mort violente, la nuit dernière, d'un couple dans la soixantaine.

M. et Mme Henri Nault, âgés respectivement de 62 et 60 ans, ont été découverts, hier matin, par un membre de leur famille. Ils avaient été abattus de coups de feu. Près d'eux, on a trouvé un revolver de calibre inconnu.

Selon la police, il s'agirait d'un meurtre suivi d'un suicide.

Ce meurtre est le 85e de l'année à Montréal, incluant les 37 victimes de la tragédie du Blue Bird. Il survient, de plus, moins de 24 heures après qu'un homme de 34 ans eut succombé aux blessures qu'il avait subies lundi soir au cours d'une rixe à la taverne Atwater.

La victime, Jean-Claude Dufour, a été frappée à la tête avec une queue de billard.

Recherches infructueuses

Les recherches entreprises pour retrouver deux chasseurs disparus depuis samedi dans les environs du lac Creve-Cheval, au sud de Grande-Baie, dans la région de Chicoutimi, n'ont pas encore donné de résultat.

MM. Clément Tremblay, âgé de 37 ans, et Paul-André Tremblay, tous deux de Port-Alfred, sont partis à la chasse le 30 octobre et devaient être de retour le samedi 4 novembre.

SYMPOSIUM SUR LE POUVOIR RÉEL DES PROFESSEURS À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Panelistes:
Michel Brulé
Anatole Joffe
Michel Plourde (doyen)
Guy Bourassa
René Lévesque

Exposé de synthèse: Guy Rocher

GRAND SALON CENTRE COMMUNAUTAIRE UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Jeudi: 9 novembre 20 H.

JUSQU'AU 11 NOVEMBRE
VOUS PAYEZ $14 AU LIEU DE $20.
RÉDUCTION DE 30% SUR $20.
RÉDUCTION DE 30% SUR CHAQUE ACHAT D'AU MOINS $20. AU MAGASIN SEULEMENT
LIBRAIRIE TRANQUILLE
67, Ste-Catherine ouest

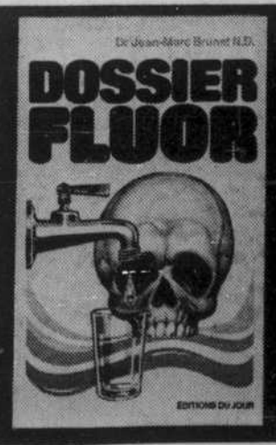

VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR

DOSSIER FLUOR

par le Dr JEAN-MARC BRUNET, N.D.

- La plus dure charge jamais portée contre la fluoration de l'eau
- Ce livre soulèvera les plus vives polémiques...

En vente partout au prix de $2.50 — distribuée par les Messageries du Jour, 8255 rue Durocher, Montréal 303 — Tél.: 274-2551.

EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

éditorial

Le jeu du chat et de la souris

Pendant que se multipliaient hier à travers le Québec les pannes d'électricité mettant en danger sinon la sécurité du moins la santé de milliers de citoyens innocents, on avait l'impression que les deux parties en cause s'évertuaient à compliquer comme à plaisir les obstacles susceptibles de retarder les rencontres sans lesquelles le conflit menace de se prolonger.

L'arrêt de travail, par sa nature même, ne saurait durer plus de quelques jours. Passé une certaine limite, l'Assemblée nationale sera inévitablement appelée à intervenir. Le gouvernement a cependant adopté une attitude réaliste en laissant d'abord le litige suivre son cours normal. Les déplorables inconvénients qui en auront découlé pour de nombreux citoyens auront peut-être permis, en contre-partie, d'identifier plus clairement le malaise qui se cache derrière le conflit de l'Hydro et ensuite de le régler à la source.

Or, s'il faut en juger d'après les complications presque infinies qui ont empêché jusqu'à maintenant les deux parties de se rencontrer face à face, il semble qu'au-delà des questions d'ordre immédiat qui les séparent, il se pose aussi de graves problèmes humains qui débordent largement les enjeux concrets de la grève actuelle.

•

On est d'abord frappé, en examinant les renseignements qui ont émané jusqu'à ce jour des deux parties, de constater qu'il ne parait pas se poser de problèmes d'ordre fondamental comme on en a connu dans des conflits de cette envergure depuis quelques années. On a pu entendre à plusieurs reprises à la radio et à la télévision des porte-parole des syndicats engagés dans l'arrêt de travail. Aucun n'a donné l'impression d'être un exalté ou un révolté avide d'aventures aux frais de la collectivité. L'un d'entre eux, interrogé avant-hier, semblait prendre à la légère les difficultés suscitées par les interruptions de courant qui surviennent à divers endroits. Vérification faite, on a toute raison de croire que la partie syndicale s'acquitte consciencieusement de l'engagement qu'elle a pris de corriger dans des délais raisonnables les situations fâcheuses qui surgissent. Il est arrivé à l'auteur de ces lignes de constater au début de la soirée, hier, qu'une panne survenue dans l'est de la métropole avait été corrigée dans un temps fort bref. On aurait mauvaise grâce, dans ces circonstances, à accabler les syndicats comme s'ils n'étaient point conscients des conséquences de leur grève.

Si l'on examine, au surplus, les demandes syndicales qui sont au coeur du litige, on est porté à croire que les porte-parole syndicaux ne mentent pas quand ils affirment que ces questions pourraient trouver des solutions en quelques jours de négociation intensive.

Sur la question des salaires, les syndicats réclament la parité avec les employés de l'Hydro-Ontario. Il sera sans doute plus facile au gouvernement – qui possède encore, du moins faut-il l'espérer, la dernière autorité sur l'Hydro – de consentir à des arrangements qui ne seront pas littéralement calqués sur ceux qui viennent d'être conclus avec les syndicats faisant partie du Front commun de la fonction publique. Les employés de l'Hydro ont traditionnellement bénéficié de conditions de rémunération supérieures à celles des travailleurs oeuvrant dans d'autres secteurs du vaste domaine gouvernemental ou para-gouvernemental. Ce serait les punir injustement que de vouloir les ramener brusquement, sans transition raisonnable, au même niveau que leurs collègues du secteur public. Ils devront accepter, en retour, de tempérer sensiblement leurs demandes actuelles. Les salaires présentement payés par l'Hydro-Ontario sont apparemment supérieurs, du moins pour certaines fonctions, d'environ 12% à ceux que paie l'Hydro-Québec. Accorder une augmentation aussi considérable aux employés de la centrale hydro-électrique québécoise, alors que le Front commun a dû accepter une hausse générale beaucoup plus voisine de 5 et de 6%, ce serait de la folie et de l'irresponsabilité. Entre la demande syndicale et l'uniformité pure et simple avec tout le reste du secteur public, il doit néanmoins y avoir une formule intermédiaire qu'une négociation sérieuse permettrait sans doute de trouver.

La partie syndicale insiste également avec force sur les demandes qu'elle formule au sujet des travaux à forfait. Ces demandes visent, selon toute indication, les travaux qui marqueront la réalisation du projet de la baie James. On comprend les syndiqués de vouloir éviter que la réalisation de ce projet gigantesque ne débouche sur la création d'un immense nid à patronage. Là où il pourra être raisonnable de leur donner des garanties, pourquoi les leur refuser? Entre le projet de la baie James et le travail régulier de l'Hydro, il y a, par contre, des différences indéniables. L'un ne durera qu'un temps. L'autre est permanent. On verrait mal, entre autres, que les clauses de sécurité d'emploi, qui sont déjà très fermes et favorables aux syndiqués à l'Hydro, soient appliquées sans discernement à la baie James. Mais cela, aussi, devrait pouvoir se régler par la négociation, à condition que la direction de l'Hydro fasse montre, toutefois, d'une limpidité plus grande que celle dont certains de ses porte-parole ont témoignée à l'endroit de l'Assemblée nationale et du gouvernement lorsqu'il s'est agi d'accorder à des Américains une partie importante du contrat de gérance de la baie James.

•

La partie patronale, croit-on comprendre, innovait cette année, en ce qu'elle présentait elle-même d'importantes demandes au chapitre des clauses mécaniques et normatives. La direction de l'Hydro entendait se ménager une souplesse d'action que lui interdisaient certaines clauses trop restrictives des contrats expirés. Il se peut fort bien qu'elle ait eu raison à ce sujet. Dans le domaine des relations industrielles, un dogme presque intouchable veut cependant que les syndicats ne reculent jamais sur un point qu'ils ont gagné une fois. L'accumulation de ces avantages et conditions obtenus à travers des négociations successives est difficilement conciliable avec l'évolution extrêmement imprévisible et rapide des méthodes administratives et de la technologie.

Mais il faut, pour que puissent être remis en question avec un certain espoir de succès des points déjà acquis, qu'existe un climat propice à des échanges véritables. Or, s'il faut en juger par les complications infinies que crée la partie patronale lorsqu'il est question d'organiser une simple rencontre devant permettre aux deux parties de reprendre les conversations, l'Hydro n'a guère contribué ces dernières années à instaurer ce climat favorable à des révisions par ailleurs nécessaires.

On a constaté ces derniers mois que l'Hydro ne se gênait point pour adopter à l'endroit du gouvernement une attitude dont le moins qu'on puisse dire, c'était qu'indépendamment de son bien-fondé possible, elle revêtait une allure cavalière. Se pourrait-il qu'elle ait adopté une attitude semblable dans ses rapports avec ses employés?

Pendant qu'un porte-parole de l'Hydro déclare au public, sur un ton étonnamment détaché, que la partie patronale est disposée à reprendre en tout temps les négociations, il appert qu'en réalité, elle envisage la reprise des pourparlers avec plus de circonspection que n'en démontrent les parties qui cherchent une solution au problème de la guerre du Vietnam. Le médiateur spécial du gouvernement, M. Yvon Dansereau, a enfin pu annoncer au milieu de la soirée, hier, qu'une rencontre préliminaire aurait lieu dans les prochaines heures entre les représentants des syndicats en grève et les porte-parole syndicaux. C'est dans les jours qui ont précédé la grève, et dans la nuit de dimanche à lundi, que cette rencontre aurait dû être tenue.

L'esprit technocratique serait le plus mauvais guide dont pourrait s'inspirer la partie patronale dans un conflit comme celui qui se poursuit sur le dos des contribuables. Parce que l'Hydro est une société de la Couronne a qui a été confiée une partie très importante du bien-être et de la sécurité des citoyens, elle n'a pas le droit de céder à cette tentation. Son devoir est clair. Puisqu'aucun obstacle idéologique ne semble barrer la route à un règlement négocié, elle doit retourner sans délai à la table de négociations et recommencer tout de suite à négocier vraiment.

Claude RYAN

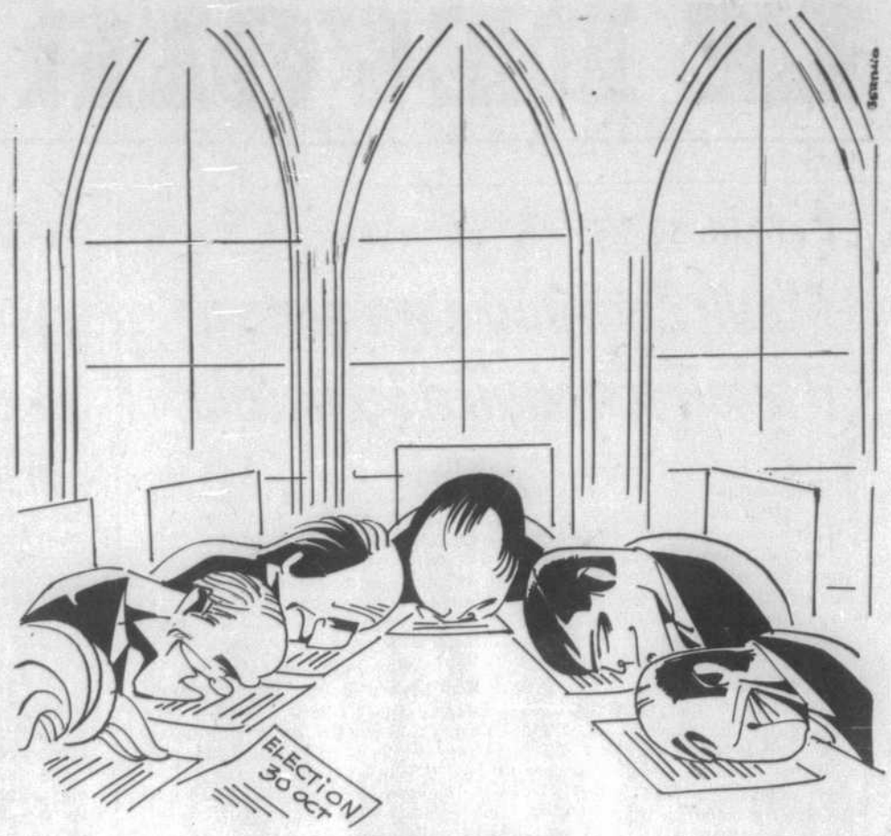

L'analyse du Cabinet
— Notre victoire saute aux yeux

lettres au DEVOIR

L'eau potable de Blanc-Sablon

Le problème de l'eau potable a Blanc Sablon a fait l'objet d'une lettre que Le Devoir a publiée le mardi 24 octobre et qui a été signée par Claudette Blanchard-Brow, Jacques Potvin et Ginette Plessis-Belair. Puisque cette lettre contient des inexactitudes, je me permets de faire le point sur la situation passée, présente et future.

Au printemps de 1971, avec la fonte des neiges, une épidémie de gastro-entérite (pas de typhoïde) a éclaté dans les deux villages de Blanc-Sablon et Lourdes du Blanc-Sablon et a été attribuée a une contamination des eaux de consommation. Malgré les efforts héroïques du docteur Camille Marcoux et du personnel de son hôpital, nous avons dû déplorer la mort de trois enfants.

Nous avons été en communication avec le docteur Marcoux pendant cette période difficile, et a la fin de l'été je lui ai rendu visite afin de chercher avec lui une solution permanente a ce problème annuel. A cette fin, j'ai retenu les services d'une firme d'ingénieurs consultants, et son rapport a été déposé cet été.

Entre-temps il a fallu trouver des mesures intérimaires et exceptionnelles pour éviter la répétition au printemps de l'épidémie annuelle. Toujours en consultation avec le docteur Marcoux, nous avons conçu un réseau de distribution à même un camion citerne dont nous avons désinfecté le réservoir. Ce système fonctionne toujours, et nous le maintiendrons au besoin jusqu'à l'entrée en fonction du futur réseau d'aqueduc.

Comme résultat de cette intervention, l'incidence de la gastro-entérite en 1972 a été réduite de 90% en comparaison avec celle de 1971, et n'a occasionné aucune mortalité.

Ayant reçu le rapport des ingénieurs-conseils, nous leur avons demandé la préparation des plans et devis de l'aqueduc et en avons autorisé la construction. Le coût en sera supérieur a $1,100,000, pour moins de 1,000 ames dans les deux villages. L'hiver précoce et le sol rocailleux de cette région nous empêchent de poursuivre la construction avant la fonte des neiges et nécessitent l'application d'une technologie spécialisée et couteuse pour éviter le gel du réseau en temps froid. Nous prévoyons l'ouverture du système en octobre prochain.

Je me permets d'ajouter qu'un réseau d'aqueduc est présentement en construction a La Romaine. Un autre sera bâti l'an prochain à Natashquan au coût de $950,000 mais avec la participation du Gouvernement fédéral, a cause de la proximité d'une réserve indienne, ce qui n'est pas le cas a Blanc Sablon. D'autres villages seront desservis au fur et a mesure que nous pourrons trouver l'argent nécessaire.

Victor C. GOLDBLOOM
ministre responsable de
la qualité de l'environnement.

Québec, le 27 octobre 1972.

Le départ inaperçu d'un écrivain important

Monsieur,

J'ai attendu quelque temps avant d'écrire cette lettre. J'espérais toujours, semaine après semaine, qu'un de nos journaux importants rendrait un hommage, si discret fût-il, à Réal Benoît, qui vient de nous quitter. Je n'ai rien lu. Et j'en suis peiné, plus que scandalisé. Réal Benoît n'était pas un homme, n'était pas un écrivain **important**, tapageur, de ceux qui s'essoufflent à courir après quelque révolution. Mais il avait écrit, au cours d'une quinzaine d'années, quelques-uns des livres – de tout petits livres – les plus vrais de notre littérature; des livres qu'on lisait comme des lettres à soi-même adressées, et qui laissaient dans le coeur l'impression d'une amitié.

Je ne l'ai guère connu. Je me souviens d'un regard clair et un peu triste, je me souviens de l'enthousiasme généreux avec lequel il nous parlait de quelque cinéaste qu'il venait, avant nous tous, de découvrir: Fellini par exemple, et tant d'autres. Je n'ai pas à me souvenir de ses livres. Ils sont là, sous mes yeux, aussi vivants qu'au jour de leur publication; d'une modernité, d'une actualité qui ne devait et ne doit rien à la mode. Je relis, dans **Quelqu'un pour m'écouter** – et quel titre pouvait mieux définir le sens de son écriture? –: "Rémy se surprit à dire à voix basse, mais avec des gestes violents, à dire à voix étouffée, tellement le silence l'impressionnait, malgré lui, à dire: il faut vivre, il faut, il faut vivre. C'était une phrase-clé qui lui revenait souvent à la bouche, prononcée le plus souvent en présence d'amis chers, au restaurant par exemple, où très souvent une tristesse voilée faisait place à l'euphorie du moment et du lieu. Ces soirs-là, rien ne lui échappait et il était le plus silencieux et en même temps le plus bavard de tous."

Ce Rémy, cet ami secret, c'est lui que je retrouve dans **Rhum-Soda**, dans **La saison des artichauts**, dans son admirable téléthéâtre, **Le marin d'Athènes**. Je le retrouve dans chaque ligne qu'il a écrite. Cette lettre, que j'écris aujourd'hui, n'est pas un hommage; c'est un bref salut, une esquisse de réponse; l'expression d'une reconnaissance. Réal Benoît écrivait pour qu'on l'écoutât, pour qu'on lui répondît au plus secret du coeur. A ceux qui l'ont fait, il a révélé que la littérature pouvait être, essentiellement, tout autre chose qu'un assez vain jeu de mots.

Gilles MARCOTTE

Montréal, le 5 novembre 1972.

L'homme que fut Vincent Harvey

Il y a déjà un mois que le père Vincent Harvey O.P. a rendu l'âme dans son bureau de la revue "MAINTENANT". Son départ a causé un grand vide dans le coeur de ses parents et amis et sur la scène politique.

Je voudrais vous dire à vous, lecteurs, ce qu'il a été pour nous, les membres de sa grande famille, et de quelle manière nous le connaissions.

Ce que je tiens tout d'abord à souligner, c'est sa grande simplicité. Il ne nous a jamais parlé des gens qu'il côtoyait d'après leur importance, mais il nous soulignait les valeurs humaines de chaque personne. Pour lui, on devait considérer chaque personne individuellement, un peu comme un trésor sans pareil il ne nous a jamais été possible de lui tirer de la bouche une parole accusatrice ou méchante à l'endroit de quelque personne que ce soit. Il avait tellement confiance en l'humanité et confiance en nous, Québécois.

C'était un homme qui respectait l'opinion de tous. Durant toutes les discussions politiques que nous avons amorcées avec lui, il n'a jamais perdu son calme, il nous respectait en tant qu'individus libres de "penser". Il n'était pas de ces hommes qui s'emportent sur un mot et qui ne peuvent discuter qu'avec des gens qui ont les mêmes convictions.

Il n'y avait que bonté et générosité en lui. Je me souviens de l'appui qu'il nous a porté lors de la grave intervention chirurgicale qu'a subi mon père l'an dernier. Il nous a soutenu à chaque instant, oubliant sa propre peine pour se pencher sur notre malheur. Je le vois nous serrant dans ses bras, tous les trois à la fois à la nouvelle de la réussite de l'opération. Ne soyez pas surpris que je vous écrive un mois après sa mort. Nous ne sommes pas prêts à nous consoler de l'épreuve qui nous a frappés. Je n'oublierai jamais la dernière image que j'ai de lui. Son sourire indélébile reste gravé dans ma mémoire ainsi que son complet dépareillé au pantalon brun et au veston gris foncé. Ils ont bien raison ceux qui disent qu'il était un "Coureur des bois perdu en ville".

Je voudrais crier au monde quel homme il était mais je suis convaincue que tout ce qu'il a fait ne sera pas en vain, car il a tellement travaillé pour un QUEBEC plus libre que celà ne pourra pas passer inaperçu.

Nous n'avons su qu'à sa mort quel homme il était, et je crois que c'est seulement à ce moment que nous avons réalisé tout ce qu'il nous avait caché, peut-être par peur d'être considéré comme supérieur parmis les aveugles que nous étions.

Claudine HARVEY

Montréal, le 5 novembre 1972

L'erreur de Serge Carlos

Vous avez publié dans Le Devoir du 3 novembre une note du méthodologue Serge Carlos, intitulée "Une grossière erreur du comité Drouin sur le mode de scrutin".

Toute l'argumentation de Carlos repose sur le présupposé suivant: alors que le mode de scrutin a des effets directs sur la distorsion des résultats électoraux (i.e. la différence entre le pourcentage de votes et le pourcentage de sièges obtenus par les partis), la carte électorale n'en a pas. Ses effets ne sont que des effets indirects du mode de scrutin. En ne reconnaissant pas cette "réalité logique" le comité Drouin aurait commis une "grossière erreur."

Un exemple parmi bien d'autres aidera à juger du bien fondé de l'argumentation hermétique, extrêmement sûre d'elle-même, de Carlos. Soit un corps électoral de 1000 électeurs qui doit élire 20 députés à la représentation proportionnelle. Deux circonscriptions sont formées qui se voient attribuer 10 sièges chacune. La première circonscription contient 400 électeurs, et la seconde, 600. Dans la première circonscription le parti A obtient 80% du vote, et donc 8 sièges alors que le parti B obtient 20% du vote, et donc 2 sièges. Dans la seconde circonscription le parti A obtient 30% du vote, et donc 3 sièges, alors que le parti B obtient 70% du vote, et donc 3 sièges. Si on suppose que tous les électeurs ont voté, chacun des partis a obtenu 50% des votes, mais le parti A a obtenu 55% des sièges, et le parti B 45%. Aucune distorsion directe ou indirecte n'est due au mode de scrutin qui est parfaitement proportionnel, mais la carte électorale seule produit une distorsion de 5%. Comment Carlos peut-il soutenir, sans commettre une "grossière erreur", que les effets de distorsion de la carte électorale ne sont jamais que des effets indirects du mode de scrutin?

Comme il arrive souvent, le méthodologue (ou le critique...) parlait bien, mais il ne savait pas bien de quoi il parlait.

Vincent LEMIEUX

Québec, le 6 novembre 1972.

LIBRE OPINION

Le fléchissement de la natalité aux États-Unis

par MILDRED MARCY

Les prédictions démographiques les plus conservatrices portant sur les 30 ou 50 ans à venir ne manquent pas de nous présenter sous un jour sombre les conditions de l'existence de l'homme, si l'on considère la qualité même de l'existence que la terre peut nous offrir.

Les problèmes nutritionnels, ceux du logement, des possibilités d'instruction, de biens et services et des conditions sanitaires concernant presque tout ce qu'un pays peut assurer à ses habitants, sont rendus plus aigus par la pression de la demande.

Dans certains des pays que l'on appelle communément développés, semble se manifester une tendance à la stabilisation démographique.

L'expérience américaine ne peut certes s'appliquer à tous les contextes, mais un bref examen des forces au travail au cours de la dernière décennie peut jeter quelques lumières sur les facteurs responsables du déclin du taux de natalité aux Etats-Unis.

Une analyse des tendances démographiques, effectuée en Amérique par le Bureau du Recensement, montre que la population tend à rester pratiquement stationnaire. La fécondité des femmes en âge de maternité a nettement baissé ces dernières années pour atteindre, en 1971, son niveau le plus bas depuis 1820, date à laquelle les naissances commencèrent à être enregistrées. Les jeunes épouses, à l'heure actuelle, s'attendent à avoir moins d'enfants que lors des enquêtes précédentes. Le nombre moyen des enfants espérés par celles qui ont entre 18 et 24 ans est passé de 2,9 à 2,4 entre 1967 et 1971. Si on l'applique à toutes les femmes de ce groupe d'âge, on arrive à un taux de fertilité de 2,2 enfants. En 1967, 44 pour cent seulement des jeunes mariées voulaient un maximum de deux enfants; en 1971, ce chiffre a brusquement augmenté pour atteindre 64 pour cent.

Aux Etats-Unis, la croissance démographique est cependant encore inévitable pendant plusieurs décennies, étant donné la structure actuelle de la pyramide des âges. Même si les chiffres d'aujourd'hui montrent que la croissance démographique est temporairement stabilisée à 0,8 pour cent, les Américains sont de plus en plus soucieux de la complexité des problèmes liés à la croissance en chiffres absolus.

Mildred Marcy est conseiller en matière de population, à l'Agence d'information des Etats-Unis. Dans cette libre opinion, elle commente "les raisons du fléchissement de la natalité aux Etats-Unis". Les sous-titres sont du Devoir.

Comme les experts démographes ne sont pas d'accord sur les raisons d'un tel déclin dans les pays où il s'est produit, je pense pouvoir avancer quelques explications des phénomènes survenus aux Etats-Unis dans les années soixante. Outre les raisons les plus évidentes, accès aux méthodes contraceptives et aux informations à leur sujet, incorporation de 43 pour cent des femmes dans la population active, choix possible d'un style de vie pour les femmes, un plus haut niveau d'instruction, je pense que deux facteurs, apparus aux Etats-Unis dans la décennie soixante, ont joué un rôle bien plus important dans le déclin de la natalité américaine qu'on ne le croit actuellement.

La libération de la femme

Le premier concerne les changements des attitudes sociales se fondant avec ceux qui concernent la perception du rôle de la femme dans la société; le second correspond à la prise de conscience par le grand public des problèmes liés à la croissance démographique, qu'il s'agisse de considérations d'ordre écologique au départ ou de celles qui proviennent de la recherche d'une égalité des chances dans l'existence.

Trois tendances sont apparues aux Etats-Unis dans les années soixante qui, à mon avis, ont influencé ce déclin de la fertilité: 1) les mouvements féminins, la "libération de la femme", si vous préférez ce terme; 2) les changements survenus dans l'attitude des jeunes, et 3) un plus grand souci de la part du public de ce qui entraîne la dégradation du milieu écologique, due en partie à l'industrialisation et en partie aux pressions démographiques.

Les questions soulevées depuis dix ans par celles que l'on désigne sous le nom de "libératrices de la femme" et les hommes qui leur manifestent leur sympathie, ne constituent pas un phénomène transitoire, mais un bouleversement social permanent, une autre étape vers l'émancipation humaine. Malgré l'attitude militante de certaines factions de ce mouvement, il existe fondamentalement trois objectifs qui sont la clé de voûte de la libération féminine: à travail égal, salaire égal; des crèches et des garderies pour les enfants dont les parents travaillent et l'avortement sur demande pratiqué sous surveillance médicale.

Le mouvement de libération féminine n'est que la manifestation la plus récente des changements survenus dans les attitudes, préparée par la création au début des années soixante d'une Commission du gouvernement fédéral sur la condition de la femme, puis de telles commissions dans tous les cinquante Etats pour obtenir l'adoption de lois basées sur les recommandations de la Commission nationale; ce mouvement a abouti au vote par le Congrès de l'Amendement à la Constitution sur l'Egalité des Droits, actuellement en train d'être ratifié par les deux tiers des Etats, comme requis.

Nouvelles attitudes de la jeunesse

Les jeunes se soucient de la pollution de l'environnement et des effets secondaires de la pollution industrielle; ils commencent à penser que "le moins est davantage" et que la "qualité de l'existence" l'emporte sur tous les autres facteurs concernant la vie humaine.

Les jeunes, tout au moins les plus conscients de leurs responsabilités, semblent être intimement persuadés de l'interdépendance de toutes les communautés du globe, alors que leurs anciens adoptent volontiers une définition plus limitée de la communauté humaine.

L'inquiétude manifestée par des organisations bénévoles, des associations privées et le gouvernement s'est exprimée lors de débats au Congrès sur la croissance démographique et ses rapports avec le développement économique national. Ces efforts ont entraîné la création, en 1969, d'une Commission du gouvernement fédéral sur la croissance démographique et l'avenir des Etats-Unis, dont le rapport définitif fut publié en mars 1972.

Les débats publics portant sur les conclusions de la Commission se sont étendus, grâce à la presse et aux grands moyens de communication qui leur ont apporté un supplément d'information. Deux exemples peuvent être donnés: le supplément au **New York Times**, rédigé par le Comité de la crise démographique et distribué non seulement aux lecteurs habituels de ce journal, mais encore aux élèves des école secondaires; et celui préparé par les Services éducatifs du **Chicago Tribune** pour être distribué dans tout le Middle West. Les grandes compagnies de télévision ont préparé des reportages et des programmes d'information très bien documentés sur les sujets traités dans le Rapport définitif de la Commission, parmi lesquels figurait la condition de la femme en rapport avec la croissance démographique.

Tous les événements et toutes les inquiétudes de la dernière décennie, mouvements féministes, attitude de la jeunesse et intérêt du grand public envers les débats concernant la démographie, ont stimulé l'attention et la prise de conscience des masses. Dans les années soixante-dix, aux Etats-Unis, l'opinion publique éclairée peut se rallier à un ensemble de principes qui soient conformes à l'idéal et à la culture du peuple américain et même déterminer une politique démographique nationale.

■ propos d'actualité

"Quels que soient les pays où des formes de violence se produisent – et sur ce point, le nôtre n'en est peut-être pas exempt! – elles doivent être déplorées, réprouvées et dénoncées au nom des droits de l'homme et de l'enseignement de l'Evangile.

(Lettre des évêques du Canada aux évêques du Brésil, 4 septembre 1970)

Les politiciens et hommes d'affaire du Canada étaient convaincus que la "relation unique" existant entre le Canada et les Etats-Unis permettrait de développer librement le commerce entre les deux pays sans risque "d'accidents" de ce genre. Les politiciens et industriels américains le pensaient probablement aussi. Cette conviction est maintenant remise en question.

(Jean-Luc Pépin, ministre de l'industrie et du commerce, Montebello, 18 octobre 1971).

"Aucun Américain ne doit payer ni recevoir plus ou moins que son dû."

George McGovern, candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, au cours de sa campagne.

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef:
Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint:
Michel Roy
Directeur de l'information:
Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT : Édition quotidienne : $35 par année; six mois : $19. À l'étranger : $40 par année; six mois : $22; trois mois : $12. Édition du samedi : $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur : 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

Cher monsieur Trudeau...

par JAMES EAYRS

• Comme des milliers d'électeurs, le professeur James Eayrs, de l'Université de Toronto, a reçu une lettre adressée personnellement par le premier ministre Trudeau - bien que par ordinateur - quelques jours avant le scrutin du 30 octobre. Lundi, dans sa chronique du Toronto Star, M. Eayrs répondait au premier ministre.

Merci pour votre lettre du 25 octobre. C'est la première lettre que j'ai jamais reçue de vous. Je ne puis imaginer comment vous avez pu trouver le temps de l'écrire.

Puis-je vous dire d'abord que mon vote de lundi n'entendait pas traduire la façon dont je perçois le Canada, mais plutôt mon jugement sur la façon dont vous avez gouverné le Canada au cours des quatre dernières années?

J'ai aussi voulu dire par mon vote comment je jugeais le travail de Walter Deakon. J'ai mes problèmes, tout comme vous avez, oserai-je dire, les vôtres. Mais je suis sûr qu'aucun de ces problèmes n'a été soumis à votre attention personnelle par Walter Deakon.

Je n'avais pas entendu parler, avant que votre lettre m'en informe, "de cette subvention fédérale pour la construction du viaduc de St-Clair-Jane, obtenue à l'aide des démarches inlassables de Walter Deakon." Mais on m'a enseigné que l'un des obstacles à la démocratie au Canada venait d'une tradition politique qui encourage les citoyens à considérer une nouvelle école, un nouvel hôpital, ou un passage à niveau non pas "comme des choses qui leur sont dues par un gouvernement obéissant et pour lequel ils paient, mais plutôt comme une récompense pour avoir élu un député siégeant du côté du gouvernement à la Chambre", d'une tradition politique qui "ne confère aux processus électoraux d'autre valeur que celle que l'individu peut obtenir en échange de son vote." Vous vous souviendrez de ces mots: c'est vous-même qui en fûtes l'auteur, pendant votre incarnation précédente.

Bien que tout cela n'ait pas contribué à faire de Walter Deakon le parangon que vous dites, il n'était que juste de vérifier ses lettres de créance. Ma fille se rendit donc aux bureaux de ses organisateurs, pour obtenir de plus amples renseignements. On lui intima l'ordre de quitter les lieux, en la menaçant d'appeler la police. Je précise que ma fille n'a pas méchante mine et que son comportement n'a rien de grossier: j'ajouterais même qu'on lui trouve une étrange ressemblance avec votre épouse.

Vous comprendrez donc qu'il nous fut impossible, à ma fille et à moi, de voter pour votre "cher ami et collègue"; et ce ne fut guère davantage possible pour 24,000 de "nos voisins de la région torontoise", quoique vraisemblablement pour d'autres raisons.

Je déplore que vous ayez décidé de vous accrocher au pouvoir, plutôt que de céder la place à votre adversaire, qui doit maintenant se contenter d'une victoire morale. Je le déplore d'autant plus que cette décision vous oblige à plonger à nouveau dans la lutte parlementaire. Ce dont vous avez besoin, plutôt, c'est de quelque répit d'autorité, afin de vous permettre de reprendre contact avec la réalité.

La réalité qui vous a échappé est la réalité du Canada. Non seulement vous êtes vous laissé diffamer par la propagande infâmante de votre parti, mais vous vous êtes laissé abuser par celle-ci. Est-ce que vraiment le Canada de vos visions est plus confiant, plus tolérant, plus compatissant, plus optimiste, plus entreprenant, plus fort au plan économique, plus vigoureux, plus honnête, plus uni, plus vivant, qu'aucun Canada que vous ayez connu auparavant?

Un antidote

En guise d'antidote contre cette grande illusion, je vous envoie copie du nouveau livre de Margaret Atwood, "Survival", qui présente une vision de la conscience canadienne absolument différente de la vôtre. Margaret Atwood affirme que "toute société et toute culture est centrée sur un symbole unique d'intégration et de définition": la frontière pour les Etats-Unis, l'insularité pour la Grande-Bretagne. Le symbole du Canada, c'est la survivance. "Notre idée centrale, écrit Atwood, n'est pas génératrice de l'exaltation et de l'esprit de l'aventure et de risque que recouvert la "frontière" des Américains; elle ne reflète pas non plus la complaisance et le sentiment de sécurité, provenant du fait que chaque chose est à sa place, que charrie l'insularité; elle engendre plutôt une angoisse quasi insupportable.

De même que la survivance est le symbole définisseur du Canada de Atwood, de même la victime (qui peut être ou non un survivant) est le thème principal que développent les auteurs canadiens. "Plantez une épingle au hasard dans la littérature canadienne, et neuf fois sur dix vous transpercerez une victime".

Nier l'évidence

Margaret Atwood a écrit une sorte de Kama Sutra des opprimés: les positions de base de la victime, "dont la première est de nier que vous êtes une victime".

Cette position, explique-t-elle, "consomme beaucoup d'énergie, puisqu'on doit passer pas mal de temps à nier l'évidence, à réprimer la colère, à prétendre que des faits pourtant patents n'existent pas. En général, cette position est adoptée par ceux, parmi les victimes, qui se tirent un peu mieux d'affaire que le gros de la troupe".

Ils ont peur d'admettre qu'ils sont des victimes, eux aussi, par crainte de perdre les privilèges dont ils jouissent; et ils sont obligés de justifier de quelque façon les misères qui accablent le plus grand nombre, en dénigrant ceux-ci.

Par exemple: "J'ai réussi à m'en sortir, par conséquent nous ne sommes évidemment pas des victimes. Les autres sont tout simplement paresseux (ou névrosés, ou idiots). De toute façon, c'est leur faute s'ils ne sont pas heureux, voyez toutes les occasions qui s'offrent à eux." Si quelque indignation s'empare des victimes qui ont adopté la position numéro un, elle sera dirigée le plus souvent contre le reste des victimes, particulièrement celles qui osent parler ouvertement de leur oppression.

Je ne m'attends pas, monsieur le premier ministre, à ce que vous lisiez ces brûlantes intuitions avec quelque plaisir. J'espère néanmoins, qu'en les lisant, vous saurez vous y reconnaître.

Bien votre,

James EAYRS

Cher monsieur Eayrs

Mr. J.G' Eayrs,
23 Ellis Park Road,
Toronto.

Je vous écris au sujet de Walter Deakon et de quelques sujets dont il nous a été donné de nous entretenir au cours des dernières semaines. Une élection, c'est pour nous une occasion de vous entretenir, vous-même et vos voisins de la région torontoise, au sujet de ce que nous avons accompli et devrions accomplir dans l'avenir. Vous direz par votre vote lundi la façon dont vous percevez vous-même le Canada.

En revivant les quatre années qui viennent de s'écouler, je crois percevoir un pays qui n'a jamais été aussi confiant envers lui-même, qui n'a jamais été aussi rempli de foi en lui-même, de tolérance, et de compassion; qui n'a jamais regardé l'avenir avec autant d'optimisme.

L'esprit d'entreprise dont il fait preuve, l'immensité de son développement, la solidité fondamentale de son économie: tout montre que le Canada est devenu adulte.

Vous avez été représenté au Parlement par mon cher ami et collègue, Walter Deakon. Il vous sert bien; il veille même à me saisir personnellement de vos problèmes. Ses efforts inlassables ont contribué à l'obtention d'une subvention fédérale pour la construction du viaduc de St-Clair-Jane. C'est grâce à des démarches qu'il fit lors de notre voyage en Russie que plusieurs familles ont pu être réunies au Canada. Walter Deakon mérite que vous lui conserviez votre appui.

Le Canada n'a jamais été aussi fort. Les Canadiens n'ont jamais été aussi honnêtes les uns envers les autres. Ils n'ont jamais été aussi unis dans la poursuite des objectifs qui leur sont communs, ni si vivants.

Voilà quelques-unes de mes pensées au sujet du Canada et de son avenir, de ce Canada que j'aime beaucoup. J'entre dans l'avenir avec confiance. J'espère que vous voudrez m'accompagner.

Sincèrement vôtre,

Pierre Elliott Trudeau

Le 25 octobre 1972

L'alliance Trudeau-Lewis

Un fruit de la peur non du peuple

par DALTON CAMP

Alors qu'on achevait de compter la première moitié des bulletins de vote déposés en Colombie-Britannique et que s'accroissait le nombre des candidats libéraux tombant comme des feuilles d'automne, certains commencèrent à murmurer et à gémir au sujet des dangers mortels que pourraient entraîner pour "l'unité nationale" les résultats de l'élection. Lorsqu'un gouvernement libéral semble devoir s'écrouler, l'unité nationale, aux yeux de plusieurs, s'en trouve, par le fait même, gravement menacée, et des hommes d'âge mûr qui ont passé le plus clair de leur vie dans le milieu du National Press Club à Ottawa doivent se faire violence afin de contenir leurs larmes.

Mais par-delà ces torrents de larmes, les faits brutaux commencent à s'imposer. A travers ce Canada constitué de dix provinces et de deux territoires, le gouvernement libéral n'a obtenu la faveur populaire que dans une seule province, le Québec. Dans toutes les autres provinces ainsi que dans les territoires, le gouvernement libéral s'est vu devancer par les conservateurs dans le vote populaire.

Dans neuf provinces canadiennes sur dix, les conservateurs ont remporté 107 sièges, tandis que le gouvernement y faisait élire à peine 52 députés, soit moins de la moitié de tous les députés libéraux élus à travers le pays. Dans neuf provinces sur dix, les conservateurs ont obtenu un demi-million de voix de plus que le gouvernement. Dans huit provinces sur dix, les électeurs ont choisi plus de députés conservateurs que de députés libéraux, la neuvième donnant à chacun des deux partis principaux un nombre égal de sièges.

Une conclusion inéluctable se dégage de ce tableau. Après quatre années de règne libéral sous Trudeau, le pays se retrouve plus divisé que jamais, et l'unité nationale, quelque définition qu'on en donne, n'a jamais été en plus grand péril. Le pays n'est pas seulement divisé – neuf provinces sur dix étant contre le gouvernement, et toutes les régions politiques, sauf le Québec, étant également contre le gouvernement – le pays dans son ensemble a tout simplement rejeté le gouvernement.

Cette situation unique dans laquelle se trouve le Canada est l'héritage douteux de la stratégie politique de Trudeau. Dans la province de Québec, les libéraux ont fait campagne pour obtenir non pas un mandat national, mais un mandat québécois, demandant que Trudeau, Marchand, Pelletier, Goyer et Pépin puissent continuer à gouverner le pays. Voilà l'appel qu'ils ont fait et voilà le mandat qu'ils ont reçu. Cette stratégie était astucieuse et séduisante mais elle était aussi cynique et apte à diviser le pays; le reste du Canada s'en est rendu compte et l'a répudiée.

Le compte étant égal, Trudeau a naturellement le droit de s'accrocher au pouvoir. Il détient un mandat donné par une province et une majorité de sièges provenant également d'une seule province (même si, convient-il de noter, même au Québec, son gouvernement a obtenu moins de votes que les partis opposés). Mais il n'y a pas seulement cela; M. Trudeau a aussi l'appui du sénateur Eugene Forsey et du professeur Ramsay Cook. Fort de l'appui le plus réticent que le peuple ait jamais donné à un gouvernement dans notre histoire et de l'orthodoxie constitutionnelle des apologistes de sa cour, Trudeau apparaît maintenant comme un homme qui n'a pas seulement soif du pouvoir mais qui est devenu enivré par la jouissance personnelle qu'il en retire. Pour la première fois, David Lewis me désappointe; plus que cela, il me renverse. Les media d'information, qui se spécialisent dans l'arithmétique simple, lui ont volontiers attribué, ainsi qu'à son parti, la balance du pouvoir dans le prochain parlement. Or Lewis semble avoir rejeté ce rôle: il a choisi, à la place, de se mettre à la merci de Trudeau. La vieille admiration personnelle que je porte à David Lewis me fait espérer, si invraisemblable que cela soit, que je l'ai mal compris. Mais ce que j'ai compris en l'étoutant l'autre soir, c'est que la perspective d'une nouvelle élection dans un avenir rapproché le rend plus craintif que celle de voir se maintenir au pouvoir un premier ministre répudié par le peuple et un gouvernement dont les politiques ont été rejetées par une expression démocratique de la volonté populaire.

Nous avons ainsi un gouvernement qui, au dire même de son leader discrédité, s'apprête à tenter de faire ces choses qu'il y a une semaine à peine il disait ne pouvoir accepter (exemple: la réduction projetée de l'impôt sur le revenu personnel). Et il disposera pour ce faire de l'appui de M. Lewis, lequel vient de consacrer huit semaines équisantes à tenter de convaincre le pays que le gouvernement était indigne de son appui. En l'espace de quelques heures, M. Lewis est devenu le seul endosseur du gouvernement.

Quelle différence dans le comportement des hommes suivant qu'ils obéissent à la crainte ou qu'ils agissent suivant leur jugement et leur conscience! Au cours des prochains mois, nous aurons un gouvernement dont le premier souci sera de s'accrocher au pouvoir plutôt que de conduire le pays. Il aura beau entreprendre n'importe quoi en conséquence de son humiliation toute récente: comment pourra-t-on éviter de voir dans ses initiatives non pas la réponse d'un coeur contrit, mais plutôt la réaction d'hommes que terrifie de manière évidente la perspective de voir le pouvoir leur glisser des mains.

Les faits désagréables n'en demeurent pas moins. Le gouvernement Trudeau a perdu la confiance du pays. Trudeau lui-même a perdu la confiance du pays. Le premier ministre est de même en train de perdre la confiance de son parti. Et voilà que – ironie suprême – il ne réussit à s'accrocher au pouvoir qu'en cherchant une coalition avec ce groupe de députés qui partagent avec lui la même crainte de devoir se présenter de nouveau devant l'électorat en vue d'obtenir une reconfirmation de la décision du 30 octobre. Les jeux sont faits; nous devrons attendre encore un peu. Je jouirai de cette attente autant que j'ai joui de l'élection.

lettres

La coalition qu'on peut prévoir

"Le Québec est demeuré libéral et fédéraliste"... "Le Québec a rejeté les options conservatrice et néo-démocrate"... Ces interprétations courantes du dernier scrutin sont bien superficielles. Les partis en présence n'offraient pas d'options différentes aux Québécois, ils ne leur offraient en fait rien du tout. Entre rien et rien et demi, les Québécois ont choisi le parti qui présentait un chef et une équipe de leur groupe ethnique: n'est-ce pas un choix tout naturel et qui ne dit rien de plus que ce qu'il veut dire?

On parle aussi de coalition possible entre libéraux et N.P.D., entre conservateurs et créditistes. Personne, toutefois, n'évoque la possibilité d'une coalition, qui serait si naturelle pourtant, entre les conservateurs et les libéraux. Mais le plus probable est que les quatre partis se coaliseront comme d'habitude contre le Québec.

G.-O. COLPRON

Montréal, le 2 novembre 1972

Le seul authentique
Restaurant Latino-américain

SA CUISINE
SES VINS
DU CHILI
ET
D'ARGENTINE

TABLE D'HÔTE
JUSQU'À 7 P.M.
APÉRITIF GRATUIT
LE MIDI

El Barrio Latino

2077 rue Saint-Denis 844-8920

Vos fonctions d'exécuteur testamentaire vous rendent soucieux?

Alors appelez-nous!

Pourquoi attendre que cette responsabilité vous pèse encore davantage? Profitez plutôt de notre connaissance de la législation fiscale sous tous ses aspects et confiez-nous le soin de voir à toutes les formalités nécessaires avant le partage final des biens entre les héritiers.
Nous pouvons vous faciliter considérablement les choses sans pour autant porter atteinte à vos pouvoirs en qualité d'exécuteur testamentaire. Vous continuez en effet à prendre toutes les décisions: notre rôle se limite à vous aider à les exécuter. Notre longue expérience du règlement des successions nous permet de le faire avec diligence et efficacité, et le plus économiquement possible pour la succession. Pour de plus amples renseignements sur nos services et la façon dont nous pouvons vous seconder dans votre tâche, téléphonez-nous à la première occasion.

Michel Girouard
Place Ville-Marie
861-1681

Gilles Mercier
Centre Commercial Fairview
695-5230

Jacqueline Nault
Place Versailles
351-9580

Montreal Trust

la société qui innove constamment.

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DÉSY Ltée
MONTRÉAL
521-1104

GUY BOURGEAULT
À LA VILLA SAINT-MARTIN

CONSCIENCE CHRÉTIENNE ET LIBERTÉ, voilà le sujet qui sera traité à la Villa Saint-Martin, pendant la fin de semaine prochaine, soit du 10 au 12 novembre.

— Directives traditionnelles de l'Église et situation personnelle de l'homme d'aujourd'hui.
— Nouvelle sensibilisation de la conscience chrétienne aux valeurs sociales.
— Vers une morale chrétienne vraiment personnelle.

Un éclairage sera apporté sur ces questions par le Père Guy Bourgeault, spécialiste en théologie morale et professeur à l'Université de Montréal.

Faites votre réservation en téléphonant au no 684-2311.

À VENIR: Fin de semaine animée par l'ÉQUIPE DE LA VILLA du 17 au 19 novembre prochain. À partir de films qui reflètent les situations toutes simples de la vie conjugale, réflexion sur le MARIAGE CHRÉTIEN et sur ses étapes de croissance.

Renseignements ou réservations: 684-2311

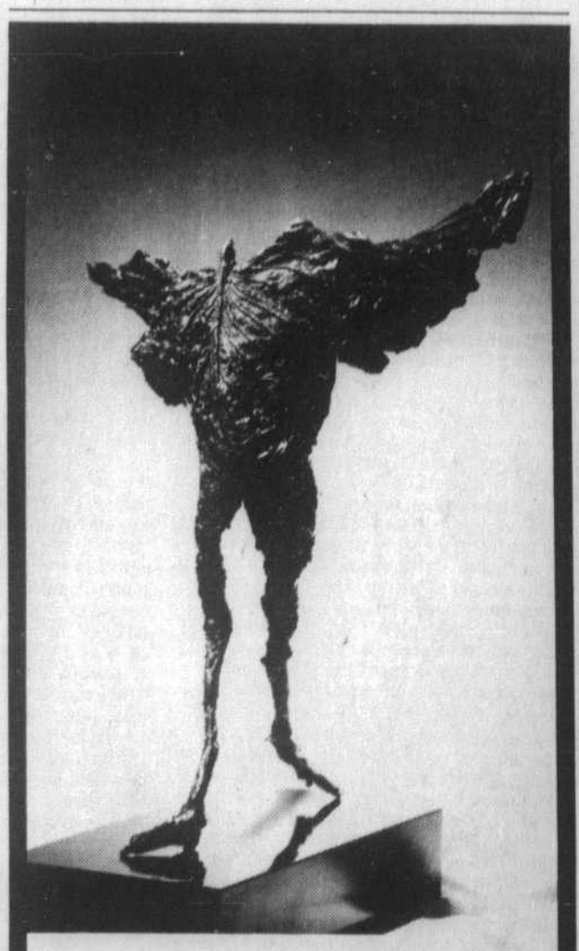

EXPOSITION DE BIJOUX ET DE SCULPTURES DE JUDITH BROWN
du 9 au 18 novembre

LUCAS présente pour la première fois au Canada les bijoux et sculptures en argent et bronze de Judith Brown, artiste représentée dans 8 musées nord-américains dont le Musée d'Art Moderne de New-York.

Ci-dessus "L'homme-feuille en marche" bronze 20 pouces de haut.

LUCAS
JOAILLIER – ORFÈVRE

1476 ouest, rue Sherbrooke — *Stationnement gratuit*

suites de la première page

ALBERT-PRÉVOST

M. Castonguay a alors rappelé la nomination d'un conciliateur, M. Gilles Corbeil, la reprise du travail et les sanctions prises contre les quatre médecins. Ces derniers devaient être congédiés par le conseil d'administration.

M. Castonguay a révélé qu'il avait refusé d'instituer une enquête publique à ce moment puisque la première n'avait rien apporté en termes de solution durable et que, selon lui, les faits étaient très clairs.

Quant à l'idée de fusion, M. Castonguay a dit que cette éventuelle fusion s'insérait dans les politiques du ministère qui visent à rapprocher les services de santé physique et les services de santé mentale.

Le ministre a dit qu'il avait engagé le processus de fusion mais que le problème du congédiement des quatre médecins devait être réglé conformément aux dispositions de la loi, c'est-à-dire, l'arbitrage. Il a rappelé que les parties avaient nommé chacune leur arbitre, que le juge Lippé avait été nommé troisième arbitre tel que le prévoit la Loi mais que " pour diverses raisons" cet arbitrage ne s'était pas déroulé rapidement. M. Castonguay a dit: "Il semble que ni l'une, ni l'autre des parties soit tellement intéressée à ce que l'arbitrage s'effectue dans les délais raisonnables."

HYDRO-QUÉBEC

des négociations. Il a cependant ajouté que, une fois installé à cette table, le syndicat se réserve le droit de négocier la façon de reprendre les pourparlers. M. Morrisseau a fait, entre autres, allusion aux demandes de l'Hydro quant au changement de certains horaires et quant a un décloisonnement chez les employés de bureau.

Plusieurs points sont encore litigieux. Au chapitre salarial, le syndicat réclame des augmentations de 31% réparties sur un contrat de trois ans, afin d'effectuer un certain rattrapage par rapport aux salaires payés par l'Hydro-Ontario. Pour sa part, l'Hydro offre un contrat de quatre ans, avec un montant forfaitaire rétroactif pour l'année 1972 et des augmentations de 21.5% réparties sur les trois autres années. Selon le syndicat, les offres de l'Hydro-Québec auront pour effet de porter l'écart entre les salaires payés par les deux sociétés de $0.68 à $1.28 dans le cas des employés de métiers.

Parmi les autres points en litige, mentionnons les diverses clauses salariales, les contrats octroyés par l'Hydro à des entreprises privées, la langue de travail, la reconnaissance syndicale, les horaires de travail, l'ancienneté.

En début de soirée hier, l'Hydro-Québec annonçait que 83 pannes avaient marqué la deuxième journée du conflit; ces pannes ont privé d'électricité, pendant des périodes plus ou moins longues, quelque 50,000 personnes (18,477 abonnés ou foyers).

De ces 83 pannes, 64 n'étaient pas encore réparées et affectaient quelque 6,000 personnes (2,416 abonnés). Des 19 pannes réparées, plusieurs l'ont été avec le concours des équipes d'urgence mises sur pied par le syndicat et un certain nombre par un simple transfert de circuit ne nécessitant pas l'intervention des syndiqués.

Les principales régions touchées par les pannes sont celles de Montréal, des Laurentides, de Québec et du Sud de Montréal. En soirée, 19 pannes étaient signalées dans les Laurentides et touchaient quelque 1,000 personnes (461 abonnés), cinq pannes subsistaient dans la région de Montréal et touchaient quelque 2,500 personnes (1,109 abonnés), 14 dans la région de Québec pour environ 1,000 personnes (426 abonnés) et 11 dans le Sud (Richelieu) qui affectaient seulement 92 abonnés.

Peu après 9 heures, hier matin, plus d'une centaine de syndiqués ont envahi l'immeuble de 22 étages de la rue Dorchester pour inviter les quelque 500 personnes non syndiquées qui s'y trouvaient à quitter les lieux. La direction de l'Hydro-Québec a alors fait appel à l'escouade anti-émeute de la police de la Communauté urbaine de Montréal qui est intervenue vers 10 heures.

Après plusieurs minutes de cache-cache, les policiers sont parvenus à faire sortir les grévistes. Aucune arrestation n'a eu lieu et aucun acte de violence ou de vandalisme n'a été signalé. Un porte-parole syndical a déclaré que cette action n'avait pas été planifiée et qu'elle a été le fruit de la spontanéité des piqueteurs qui déambulaient en face du siège social de l'Hydro-Québec.

Par ailleurs, ce porte-parole syndical a souligné que l'Hydro-Québec continue à faire appel à des entreprises privées pour effectuer des travaux même s'il y a grève et a affirmé que les grévistes ne toléreront pas longtemps cette situation.

MEYER LANSKY

raël. Les autorités ont interdit à Lansky de quitter l'appareil qui l'avait amené de Buenos-Aires et estimé sans valeur l'autorisation de séjour obtenue. Des représentants du gouvernement paraguayen sont même montés à bord de l'avion pour lui signifier qu'il était indésirable sur leur territoire et qu'il devait poursuivre son voyage.

A Lima, même scénario: interdiction lui était notifiée de fouler le sol péruvien et de descendre de l'appareil que surveillaient des policiers. Dès lors, prisonnier dans l'appareil qui fit encore escale à Panama, Lansky n'avait plus aucun espoir d'échapper à la justice américaine. A l'aéroport de Miami, le chef du FBI local, Kenneth Whittaker, l'attendait pour l'arrêter. Celui qui, dit-on, avait offert de payer $1 million à tout pays qui lui accorderait asile n'avait trouvé aucun preneur.

Officiellement recherché pour fraude fiscale, Meyer Lansky risque cinq ans de prison et $10,000 d'amende.

"Je suis vieux et fatigué et je n'ai plus la force de lutter contre le pouvoir", avait-il déclaré à son départ de Tel-Aviv, ajoutant qu'il cherchait simplement un rivage paisible où finir ses jours.

Meyer Lansky dont le vrai nom est Maier Suchowjansky est né à Crodno, en URSS. Il arriva à l'âge de neuf ans aux Etats-Unis dont il acquit la nationalité. Depuis plusieurs années, il est considéré par les autorités américaines comme l'homme le plus puissant de la Mafia, le cerveau financier du Syndicat du crime américain, c'est pour éviter de rendre des comptes et répondre à des questions trop précises que Lansky avait quitté, voici deux ans, les Etats-Unis, avec l'intention de s'installer en Israël, au bénéfice de la Loi du retour, c'est-à-dire des textes autorisant tout Juif qui le désire à s'installer en Israël.

Son cas a donné lieu à une interminable bataille de procédure et soulevé bien des polémiques en Israël. Mais, finalement, les autorités de Tel-Aviv se sont rangées au point de vue de procureur Gabriel Bach, selon lequel Lansky, bien que jamais condamné, constituait un danger pour la société, ruinant ainsi ses projets d'installation définitive dans le pays.

UN MÉDECIN

main devant le conseil de discipline du Collège des médecins et chirurgiens. Et on apprenait hier que la défense entend invoquer des faits encore inconnus mais susceptibles d'alléger considérablement le fardeau de l'accusé.

De son côté, le registraire du Collège des médecins et chirurgiens a voulu souligner que la décision de faire comparaître le Dr Jacques Saint-Germain ne permet aucunement de présumer des conclusions du conseil de discipline. Il précise que le Dr Saint-Germain est présumé innocent et qu'il s'agit-là de la procédure normale prévue dans de tels cas.

Le conseiller juridique du Collège des médecins et chirurgiens formulera la plainte pour la transmettre au conseil de discipline qui fixera la date d'audition des témoins. En tous points, fait en outre observer le docteur Augustin Roy, la procédure suivie est similaire au processus des tribunaux ordinaires.

Le jugement final peut prendre des formes diverses: s'il est trouvé coupable, le Dr Jacques Saint-Germain est passible de suspension, de simple réprimande ou encore de radiation de la profession médicale. Le conseil de discipline est composé de trois médecins nommés pour un mandat de trois ans par le Collège des médecins et chirurgiens.

Le registraire du Collège a par ailleurs tenu à rectifier l'impression que les règlements de zonage du ministère puissent avoir joué un rôle quelconque dans l'attitude du médecin ou de l'hôpital Fleury. A cet égard, le Dr Augustin Roy explique que le zonage inscrit dans la loi concerne strictement les institutions psychiatriques. Dans la dispensation de soins ordinaires, précise-t-il, les institutions hospitalières des différents secteurs d'une part, et les services ambulanciers et policiers d'autre part, s'entendent sur un partage du travail. Dans les cas d'urgence cependant, les hôpitaux ne tiennent pas compte de ce facteur.

D'autre part, les autorités administratives et médicales ont poursuivi toute la journée, hier, des consultations à tous les niveaux. Le comité d'évaluation des actes médicaux a fait rapport au comité des aviseurs qui formulera aujourd'hui ses recommandations. Enfin, le comité exécutif de l'institution rencontrera en cours de journée les représentants du Collège des médecins et chirurgiens.

Pour sa part, le directeur médical de l'hôpital Fleury, le docteur Roland Boucher, a nié avoir donné l'ordre de refuser les ambulances. Il soutient que les hôpitaux ne refusent jamais les ambulanciers qui s'amènent aux services d'urgence, mais il fait observer que lorsqu'un hôpital est débordé, les services policiers et ambulanciers en sont systématiquement informés et manifestent toujours une excellente collaboration.

Le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay a déclaré hier avoir exigé un rapport circonstantiel détaillé sur l'affaire de l'hôpital Fleury, tout en soulignant que les responsabilités, en pareilles matières, incombent d'abord au conseil d'administration de l'institution concernée. "S'il y a eu faute de la part du médecin, ajoutait-il, c'est au Collège des médecins de prendre les dispositions qu'il juge appropriées".

TESSIER

une déclaration jeudi prochain pour indiquer les mesures que le gouvernement entend prendre, suite aux difficultés engendrées par des modifications à la loi d'aide sociale.

Ainsi que l'a remarqué M. Camille Laurin, chef parlementaire du PQ, le gouvernement décidait le 16 septembre dernier de restreindre à trois cas là où un bénéficiaire de l'aide sociale pouvait recevoir un supplément pour la diète. Ces trois cas sont la grossesse, la lactation maternelle et le diabète.

"Compte tenu que les allocations prévues par cette loi pour la nourriture sont nettement insuffisantes devant la hausse de coût de la vie, est-ce que le ministre est conscient que plusieurs milliers de gens ont besoin de diète hyperprotéique ou hypercalorique que les médecins leur prodiguaient pour conserver tout simplement leur état de santé", a notamment demandé M. Laurin. C'est alors que M. Castonguay s'est engagé à faire une déclaration détaillée jeudi prochain.

M. Bernard Dumont, député créditiste de Mégantic, a ensuite soulevé l'hilarité des députés en demandant à nouveau une enquête royale au ministre des richesses naturelles, M. Gilles Massé, sur le fameux problème des machines à pluie.

Comme la réponse du ministre Massé ne l'a pas satisfait, M. Dumont a alors exigé du président de la Chambre, M. Jean-Noël Lavoie, de reporter cette question en soirée, au cours de la période communément appelée le "late show", période pendant laquelle un député de l'opposition peut questionner un membre du gouvernement sur un sujet donné durant quinze minutes.

Entre-temps, M. Bernard Pinard, titulaire de la Voirie, informait les journalistes que deux contrats seraient bientôt signés pour la construction d'un pont et du prolongement d'une route dans le comté de Duplessis, plus précisément dans le canton de Bailloquet, qui s'étendra désormais de la rivière Moisie à Sheldrake.

Le nouveau député libéral de cette circonscription, M. Donald Galienne, s'est donc réjoui de ce geste en affirmant: "Nous allons continuer de bâtir ensemble ce pays qui est le nôtre".

Par ailleurs, le ministère des affaires sociales annonçait l'octroi d'une subvention de $200,000 à l'institut du docteur Selye, pour lui permettre de poursuivre ses opérations jusqu'au 31 mars prochain.

Le financement de cette institution était auparavant assuré par plusieurs sources, dont les plus importantes provenaient du gouvernement américain, par l'intermédiaire du National Institute of Heath, et par diverses autres fondations analogues. Les recherches du docteur Selye sur le stress sont mondialement connues.

Le ministère de M. Claude Castonguay veut ainsi appuyer un travail, "dont la valeur et l'importance déborde largement les cadres de la société québécoise".

LE CHÔMAGE

des chômeurs de 14 a 24 ans a augmenté le mois dernier, ainsi que le nombre de chômeurs chez les femmes.

Chez les hommes de 25 ans et plus, le taux de chômage n'a pas varié de septembre à octobre, demeurant à 3.8%.

Les chiffres établis par Statistique Canada sont calculés à partir de sondages effectués dans 30,000 foyers.

Des 483,000 chômeurs canadiens à la mi-octobre, 21,000 étaient mis à pied pour une période de 30 jours. Des 462,000 autres, 125,000 avaient été sans travail depuis moins d'un mois et 159,000 étaient sans travail depuis un à trois mois. Enfin, 178,000 étaient sans travail depuis quatre mois ou plus en octobre, en comparaison de 172,000 en septembre.

Au Québec, le nombre des chômeurs a augmenté de 13,000 de septembre à octobre, passant de 159,000 à 172,000. Le taux de chômage a grimpé de 6.6% à 7.1%.

En octobre 1971, le nombre des chômeurs au Québec se chiffrait par 162,000, soit 6.7% de la main-d'oeuvre.

Dans les provinces de l'Atlantique, le taux de chômage demeure le plus élevé au Canada: 7.2%, soit 51,000 personnes, en regard de 7% en septembre.

Dans les Prairies, le taux de chômage a passé de 3.5% à 3.7%, soit une augmentation de 50,000 à 54,000 chômeurs. En Colombie-Britannique, le taux de chômage a grimpé de 6.6% à 7.1% et le nombre des sans-travail est passé de 61,000 en septembre à 67,000 en octobre.

SOMA FERMERA

L'usine Soma, qui fait le montage de certains modèles Renault, a repris ses activités, le 8 septembre dernier, après deux mois d'inactivité.

Hier, M. Saint-Pierre a précisé que depuis la reprise, l'usine de Saint-Bruno s'emploie à l'assemblage de 1712 voitures, soit 15 par jour, avec 200 employés.

Selon l'accord de principe intervenu avec Renault, la SOMA obtiendrait un nombre supplémentaire de modèles 73 à assembler ce qui lui permettrait de poursuivre ses activités jusqu'au 30 juin.

Cet accord devra cependant se concrétiser par des ententes contractuelles entre SOMA et Renault.

Pour le reste, M. Saint-Pierre a dit que le personnel de son ministère, de concert avec les cadres de SOMA et de la Société générale de financement, multipliait les efforts en vue de la conclusion d'ententes avec d'autres groupes industriels.

"L'évolution du dossier, jusqu'à ce jour, a dit le ministre, ne nous permet pas un optimisme complet, mais l'intérêt manifesté par les groupes étrangers nous permet de ne pas désespérer."

RICHARD NIXON

américain. Les Américains, du moins ceux de la côte Est sont simplement allés se coucher bien avant minuit.

Pas de déclarations fracassantes, pas d'attroupements aux points traditionnels, pas de célébrations bruyantes, pas d'incidents (à l'exception de quelques machines à voter tombées en panne).

En ceci aussi, les élections présidentielles de 1972 sont historiques.

La journée a été semi-fériée. Beaucoup d'électeurs ont programmé ce congé de façon à accomplir leur devoir aux urnes, en l'occurrence devant les machines à leviers multiples, dans la matinée, pour profiter ensuite de la journée de loisirs en toute quiétude. Rentrés le soir, ils n'ont eu qu'une ou deux heures de télévision à suivre pour apprendre, un peu après 20 heures, que Nixon a dépassé la cote des 270 mandats requis pour être élu et que le résultat ne pouvait plus être remis en cause. Seuls les spécialistes, les professionnels et les mordus ont continué à suivre les résultats pour pouvoir analyser la situation et tirer des conclusions.

Les chaînes de télévision se battaient les flancs pour presenter des personnalités marquantes lorsque la victoire de M. Nixon a été établie. Elles ont produit Frank Sinatra et Sammy Davies Jr. qui ont tous deux résumé l'allégresse des supporters du président réélu en assurant les téléspectateurs qu'ils n'avaient pas pu faire un meilleur choix.

L'effondrement de George McGovern n'est pas seulement le fait de Richard Nixon et d'une campagne républicaine menée avec une habileté rigoureuse: Il est imputable à une cascade d'erreurs commises par le candidat démocrate immédiatement après son investiture en juillet dernier. Tel est le jugement impitoyable porté par la majorité des commentateurs politiques américains. En d'autres termes, face à Richard Nixon le sénateur du Dakota du Sud, dont personne ne conteste le courage et la sincérité, n'a pas fait le poids.

Il avait commis une première erreur majeure en confondant les jeunes délégués à la convention démocrate de Miami qui avaient assuré son investiture, pour la plupart des militants partisans de réformes radicales, avec la véritable Amérique démocrate. En s'appuyant sur les jeunes réformateurs, il s'était mis à dos les sénateurs, les représentants du Congrès, les maires, la majorité des dirigeants traditionnels du parti et les grandes centrales syndicales. Une fois investi, il avait voulu faire la paix avec les caciques du parti et, du coup, la moitié des jeunes qui avaient fait campagne pour lui par dizaines de milliers dans les primaires l'abandonnèrent en criant à la trahison.

Cette défection ne facilita pas pour autant le rapprochement avec le centre. Délibérément, la centrale AFL-CIO décida d'aider financièrement les élus locaux mais pas McGovern. Le démarrage s'annonçait mal. Il prit un tour dramatique avec l'affaire Eagleton. L'immense majorité des Américains n'a pas pardonné à George McGovern ses tergiversations avant de lâcher Thomas Eagleton qu'il avait choisi comme colistier. Pour l'Américain moyen le candidat démocrate n'a pas fait preuve, en cette circonstance, de l'esprit de décision indispensable pour quiconque brigue la magistrature suprême.

Le programme économique et social de McGovern - redistribution des richesses - a effarouché les ouvriers autant que les bourgeois. Quant au projet de réduction d'un tiers des dépenses militaires, il n'a tout simplement pas été pris au sérieux.

Sur le Vietnam, le candidat démocrate, constant depuis dix ans dans sa condamnation de l'ingérence américaine, a trouvé un adversaire redoutable en la personne de M. Kissinger. Et il se fit plus d'adversaires que d'amis en promettant l'amnistie aux jeunes gens qui avaient refusé de servir au Vietnam.

Le Colorado dit non aux Jeux de Denver

DENVER, Colorado (AFP) – Selon les toutes premières indications, les habitants du Colorado semblent vouloir se prononcer contre l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver dans leur Etat en 1976.

A la fermeture de 37 des 2,045 bureaux de vote du Colorado, l'amendement à la constitution locale tendant à interdire l'utilisation des fonds publics pour les Jeux de Denver a recueilli 6,880 voix contre 5,415 en faveur du statu quo.

Trois votes certains pour Richard Nixon : ceux de Mamie Eisenhower, à droite, de son petit-fils David Eisenhower et de sa femme, Julie Nixon. Tous trois ont déposé leur bulletin au centre des pompiers de Barlow, près de Gettysburg, en Pennsylvanie. (Téléphoto AP)

Montréal se déleste de son service des affaires sociales

par Gilles Léveillé

La ville de Montréal s'est, en pratique délestée hier soir de son service des affaires sociales pour en faire une agence travaillant pour le compte du ministère des affaires sociales du Québec.

L'assemblée du conseil municipal a en effet approuvé les termes d'une convention intervenue entre Montréal et le ministre des affaires sociales et dont l'effet est d'étendre le contrôle du gouvernement provincial sur l'application par la ville de la loi d'aide sociale.

En vertu de la convention, le ministère des affaires sociales assumera tous les frais encourus par le service montréalais des affaires sociales, autrefois connu sous le nom de service du bien-être social. Le personnel du service municipal restera toutefois sous juridiction de l'administration montréalaise.

En retour, Montréal devra rechercher l'approbation du ministère s'il désire augmenter, au-delà d'une légère variation permise automatiquement, le personnel affecté à l'exécution du service d'aide sociale.

Le président du comité exécutif de la ville, M. Gérard Niding, a expliqué après la séance du conseil que la ville épargnerait des sommes considérables du fait de cette convention. Ainsi, pour l'exercice 1971-72, Québec n'a reconnu que des dépenses de $5,500,000 pour le service municipal alors que le budget de la ville prévoyait à cet égard un montant de $7,750,000. La différence de $2,250,000 constitue un déficit d'exploitation que Montréal n'aura plus à assumer dans les prochains exercices.

Depuis 1960, M. Niding a évalué à environ $20 millions le montant du déficit d'exploitation accumulé dans le service des affaires sociales.

Il est à signaler que Montréal est encore la seule ville du Québec à assumer au moyen d'un service municipal l'application de la loi provinciale d'aide sociale pour les citoyens de son territoire. C'est d'ailleurs la ville de Montréal qui, durant les années de crise, avait été à l'origine des programmes d'aide sociale dans la province.

La convention intervenue entre Québec et Montréal confirme d'autre part que la province remboursera à la métropole un montant impayé de $3 millions des quote-parts reconnues par le ministère en ce qui a trait aux exercices 1971-72 et 1970-71 du service municipal des affaires sociales, comme LE DEVOIR le rapportait hier. La quote-part reconnue s'élève à $5,500,000 pour le dernier exercice et à $4,500,000 pour celui de 1970-71. Il restait dans les deux cas une tranche de $1,500,000 à payer par Québec.

Un des avantages de la convention, a justement fait remarquer M. Niding aux membres du conseil, c'est qu'il élimine la nécessité pour la ville de négocier chaque année avec Québec le montant des frais que le ministère reconnaîtra pour l'application de la loi provinciale d'aide sociale par Montréal. Désormais, Montréal devra soumettre à l'avance ses prévisions budgétaires pour l'exercice à venir, de même que l'état financier des frais encourus au cours de la période précédente.

Un débat sur trois baux emphytéotiques

Le conseil municipal de Montréal a donné son assentiment hier soir à trois baux emphytéotiques que la ville a négociés avec l'entreprise privée. L'approbation n'est pas venue automatiquement cependant car de nombreux conseillers ont tenu à poser des questions sur les avantages comparés d'un tel type de bail et d'une vente en bonne et due forme. Il en est résulté un débat de plus d'une heure.

La discussion est survenue au moment où on proposait à l'assemblée l'adoption d'un contrat dans lequel la ville de Montréal accorde un bail emphytéotique à la compagnie Victoria Precision Works Limited pour un emplacement sis au nord de la rue Rouen, dans l'est de la métropole.

Les termes du bail prévoient un loyer annuel de $3,060, sur une période de dix ans, pour une partie du terrain que la ville possède et qui sert actuellement de cour de voirie au service de la voie publique. Pour les autres périodes de dix ans de l'emphytéose de 40 ans, le bail stipule un relèvement graduel du loyer... Le calcul des loyers a été fait en appliquant à la valeur du terrain un pourcentage de 6%, pour les premiers 10 ans, puis augmentant de ½% à chaque autre période.

Les objections des conseillers visaient à déterminer s'il aurait été plus avantageux à la ville de vendre le terrain à l'entreprise plutôt que de le louer à ces conditions. Les pourcentages de 6% et plus ont paru faibles à plusieurs, en raison des expériences passées, et on aurait voulu tout au moins qu'une clause de révision à tous les 5 ans soit ajoutée pour prévenir les effets de l'inflation.

D'autres interventions s'inquiétaient de la façon dont on était arrivé à évaluer les terrains et des risques financiers entourant les transactions.

Le président du comité exécutif s'est appliqué à justifier les taux utilisés dans le calcul du loyer, invoquant l'intérêt que paie la ville sur ses emprunts. M. Niding a également insisté pour dire que le fait de conclure de telles trasactions permettait à Montréal d'encourager l'établissement d'industries sur son territoire.

M. Niding a laissé entendre qu'il prendrait les mesures nécessaires pour que des experts en transactions du genre puissent éclairer les membres du conseil de leurs avis sur cette question.

En définitive, le conseil a apppouvé le bail consenti par la ville à Victoria Precision Works, de même qu'un autre pour un terrain contigu, celui-là à Nu-Craft Frame Co. Ltd. Enfin, l'assemblée a ratifié le bail emphytéotique accordé par la ville à la société Avor Realty Corporation, qui projette de construire un ensemble manufacturier du vêtement à l'angle des rues St-Denis et Rosemont. Ce projet a déjà été rapporté dans les journaux il y a quelques semaines.

Fin de la grève

VANCOUVER (CP) – Le différend qui paralysait les deux quotidiens de Vancouver est réglé. Le médiateur intervenu dans le conflit, M. McKee, a annoncé hier, en fin d'après-midi, que les négociateurs des deux parties, après 48 heures de discussions presque ininterrompues, sont parvenus à se mettre d'accord sur un projet d'entente qui sera soumis aux 1,100 employés du "Sun" et du "Province".

Stanfield et Lewis :

Ce n'est pas Rasminsky qui est responsable du présent marasme

OTTAWA (PC) – Les chefs des deux principaux partis de l'opposition, MM. Robert Stanfield et David Lewis, ont commenté hier la décision du gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, de quitter son poste en février prochain et souligné qu'il n'était pas responsable de la situation économique actuelle.

M. Rasminsky n'est pas responsable de la pauvre situation économique actuelle, a déclaré M. Stanfield. Le gouvernement doit accepter ses responsabilités".

Quant à M. Lewis, il a rendu hommage a M. Rasminsky qu'il a qualifié "d'homme honnête et intelligent qui a rendu des services importants à son pays".

Les deux hommes estiment qu'il n'y aura pas grand changement à la direction de la Banque du Canada, même après le départ du gouverneur actuel, parce que le gouverneur n'est pas seul responsable de la politique de la Banque.

"La politique de la Banque du Canada est élaborée par les gens du ministère des finances qui sont très traditionnalistes", ajoute M. Lewis.

"Il faudrait modifier la politique financiere du gouvernement".

M. Rasminsky a annoncé lundi qu'il quittera son poste le 1er février 1973, date de son 65e anniversaire de naissance. Son mandat n'expirait toutefois que le 24 juillet 1975.

Le prix des aliments

Le gouvernement ne paraît pas enclin à suivre l'avis de Lewis

OTTAWA (PC) – Les porte-parole du gouvernement sont fort discrets sur les perspectives d'un contrôle des prix des aliments.

Mais leurs rares commentaires traduisent peu de changements dans l'opinion du gouvernement, malgré les appels au contrôle lancés pendant et après la campagne par le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis.

Le gouvernement semble croire que les contrôles des prix des aliments ne seront acceptables que si les Canadiens acceptent le rationnement. Dans un discours prononcé le 3 octobre, le ministre des finances, M. John Turner écartait la possibilité de telles mesures pour le moment.

Mais dimanche, M. Lewis redemandait ces contrôles et en faisait même une condition de l'appui du NPD au gouvernement libéral minoritaire.

Le chef du parti conservateur, M. Robert Stanfield, a également annoncé qu'un gouvernement conservateur imposerait au besoin des contrôles des prix des aliments après consultation auprès de l'industrie des aliments et des représentants de l'agriculture.

La semaine dernière, M. Léonard Roy, vice-président québécois de l'alimentation, prévoyait une forme temporaire de contrôle des prix alimentaires à titre de concession du premier ministre Trudeau au NPD.

Les porte-parole du ministre de la consommation, M. Robert Andras, et du ministre des finances, M. John Turner, n'ont pas formulé de commentaire, mais ont semblé peu enthousiastes.

Selon un membre du cabinet de M. Trudeau, le gouvernement observe les développements aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Les contrôles des prix alimentaires sont en vigueur depuis plus d'un an aux Etats-Unis. De son côté, le premier ministre britannique, M. Edward Heath, a annoncé lundi un gel de 90 jours sur les salaires, les prix, les loyers et les dividendes.

Cette année, le dossier américain en matière alimentaire est nettement meilleur que les performances canadiennes. L'indice américain mensuel des aliments a monté l'an dernier de 3.2 à 5.4 pour cent, alors que la moyenne au Canada a été de 7.2 pour cent pour les neuf premiers mois de l'année.

La commission américaine des prix contrôle les prix des aliments au détail et ne permet aux détaillants que d'ajouter leurs propres coûts au prix des produits agricoles. La commission n'a pas de contrôle sur les prix des produits de la ferme.

Entre 1969 et 1971, la hausse des prix alimentaires était inférieure au Canada à la moyenne américaine.

Durant cette période, l'indice des prix alimentaires augmentait plus lentement au Canada que l'indice général à la consommation. Cette retenue était partiellement attribuable à la guerre des prix entre supermarchés.

Mais cette année, les prix des aliments ont grimpé beaucoup plus vite que l'indice général.

Selon M. Lewis, les détaillants se font des profits déraisonnables. Par contre, un porte-parole du cabinet de M. Turner a attribué la hausse des prix à la mauvaise température.

SALIGNAC
Cognac

C'est un Napoléon

S.A.Q. 128-F — 25 oz. $12.60

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Bourses de recherche ou de formation pour professionnels

Le Centre de Recherches pour le Développement International offre pour 1973-74 dix bourses de formation, de recherche ou d'étude à des professionnels canadiens ayant dix ans d'expérience dans leur domaine.

La bourse

Traitement jusqu'à	$17,500
Frais de voyage jusqu'à	$ 2,500
Frais de recherche ou de formation jusqu'à	$ 2,000
Total jusqu'à	$22,000 pour une année

Le candidat

1- Le professionnel dont l'expérience reconnue peut s'appliquer aux problèmes des pays en voie de développement et qui désire consacrer une année à étudier, faire des recherches ou réaliser d'autres travaux scientifiques en développement international avant d'orienter sa carrière dans cette voie.

2- Le professionnel déjà engagé dans le développement international qui désire se perfectionner ou poursuivre des recherches.

Tout candidat doit être citoyen canadien ou immigrant reçu ayant trois années de résidence au Canada. Il doit avoir environ dix ans d'expérience professionnelle.

Les domaines de recherche ou de formation

Les domaines d'intérêt, bien que non restreints, peuvent comprendre: l'agriculture, les sciences de la nutrition et de l'alimentation, l'information et les communications, la population et la santé, la dynamique rurale-urbaine, les sciences sociales, le transfert de la technologie, l'éducation, le génie.

La demande

On peut se procurer une formule de demande de bourse au Centre:

Division des sciences sociales et ressources humaines,
Le Centre de recherches pour le développement international,
Casier postal 8500,
Ottawa, Ont. CANADA.
K1G 3H9

Le Centre de Recherches pour le Développement International, (C.R.D.I.) est un organisme crée par le gouvernement canadien le 13 mai 1970.

pour les congrès IN de 200 ou moins, c'est l'Alpine Inn!

Notre expérience et nos installations assurent le succès de tout congrès "sans conventions" de 200 personnes ou moins dans une atmosphère détendue. Piscine intérieure. 4 allées de curling. Toute la gamme des sports. Chaque repas est une fête gastronomique. A une heure seulement de Montréal par l'autoroute.

Alpine Inn
& CHALETS
Ste-Margerite, PQ.
Tél.: (514) 229-3516
ouMontréal (ligne directe)
861-3258.

Demandez la nouvelle brochure du Alpine Inn dès maintenant . . . elle contient tous les renseignements nécessaires sur nos installations pour les congrès et les sports.

Nom:.....
Adresse:.....
.....
Ville:.....Code postal.....

MONTROSE
ESCOMPTES EN VIGUEUR 12 MOIS PAR ANNÉE

VENTE DE DISQUES

MONTROSE
ESCOMPTES EN VIGUEUR 12 MOIS PAR ANNÉE

Deutsche Grammophon
DEUTSCHE GRAMMOPHON 5.58 le disque
12" MICROSILLON — GRAVURE UNIVERSELLE

PRIX SUGG. DU MANUFACTURIER $6.98

136.001 - R. STRAUSS - egalement Zarathustra theme du 2001 - Odyssée de l'Espace Boehm - Berlin Phil.
136.020 - LISZT - Rapsodies Hongroises No.1, 2. GRIEG - Peer Gynt suites Nos. 1, 2 Krauss Bamberg Symph.
136.036 - TCHAIKOVSKY - Sleeping Beauty & Lac des cynes - Polonaise de Eugene Onegin - Rawicki Warsaw Phil.
136.236 - BEETHOVEN - Triple concerto - concerto pour violon, violoncelle, Piano & Orchestre. Schneiderhan - Fournier - Piano Anda - Fricsay - Berlin Radio Symph. Orch.
136.257 - DELIBES - Cppelia Ballet suite - CHOPIN - Les sylphides (Arrang. Douglas) Karajan - Berlin Phil.
136.276 - VERDI - La traviata - extraits en Italien - Stella - Cosato - Begonzi - La Scala Chorus & Orch.
136.280 - VERDI - Rigoletto - extraits en Italien - Fisher - Dieskau - Cossato - Bergonzi - La Scala - Chorus & Orch.
136.366 - LES FAMEUX CHOEURS SACRÉS - Halleluja & autres Choeurs de "Messiah (Handel) Laudate Dominum. Berlin Handel Chorus & autres.
136.433 - WAGNER - Tristan & Isolde extraits en allemand - Nilson - Ludwig - Windgassen. Boehm.
136.435 - WAGNER - Die Walkuere extraits en allemand. Crespin, Wickers, Janowitz, Stewart, Karajan
136.437 - WAGNER: DAS REHINGOLD - extraits en allemand. Fisher - Dieskay - Stolze, Keleme, Karajan.
136.440 - MOZART - LA FLUTE ENCHANTÉE - extraits en allemand. Lear, Wunderlich, Fisher - Dieskay - Hotter, Boehm.
136.441 - WAGNER - SIEGFRIED - extraits en allemand. Thomas, Dernesch, Stäre, Stewar, Karajan.
136.451 - CHOPIN - Les 4 Scherzi Vasary.
136.452 - CHOPIN - PIANO CONCERTO NO.2 - Vasary, Berlin Phil.
136.453 - CHOPIN - PIANO CONCERTO NO.1 - Mazurkas Nos. 5, 46, 47, 54 Vasary, Berlin Phil.
136.454 - CHOPIN - Etudes nos. 1-24 Vasary
136.455 - CHOPIN - 4 Impromptus 4 Ballades - Vasary
136.470 - VIRTUOSO TRUMPET CONCERTOS VOL. 1 - Trumpet Concertàn D (Sradella) Torelli concerto in c pour 2 trompettes et Cordes (Vivaldi) Trompette concerto en D (Teleman) etc - Scherbaum
136.474 - KHACHATURIAN: GAYNE BALLET SUITE - RIMSKY-KORSAKOV: LE COQ D'OR SUITE - Rozhdestvensky - Leningrad Phil. Markevitch, Lamoureux Orch.
136.483 - VIRTUOSO TROMPETTE CONCERTO NO.2 - trompette concerto en E flat (J. Haydn) trompette concerto en D (M. Haydn) trompette concerto en D (M. Mozart) trompette concerto D (Teleman) Sherbaum.
136.486 - CHOPIN: NOCTUNES NOS. 1-10 - Vasary
136.487 - CHOPIN: - NOCTUNES NOS.11-20 - Vasary
136.488 - SCHUBERT: TROUT QUINTET - Eschenbach.
136.517 - MAURICE ANDRÉ - Récital de trompette (Handel Telemann) André, Munich BAch, Orch. K. Richter
136.518 - VIRTUOSO TROMPETTE CONCERTOS VOL. 3 - Jacchini Alberti, Torelli, Gabrielli, Sherbaum
136.537 - VIRTUOSO FLUTE CONCERTOS - Mozart, Blavt, Leclair, Nicolet.
136.549 - VIRTUOSO TROMPETTE CONCERTOS DE LA BOHÈME - Tolar, Vejvanovsky, Schmelzer, Pagletti, Sherbaum.
138.111 - BARTOK - Piano concertos Nos. 2, 3. Anda, Berlin Radio.
138.112 - MOZART - Symphonie No. 35 "Hoffner" - Symphonie No. 38 "Prague" - Symphonie No. 32 "Boehm, Berlin Phil.
138.118 - BOIELDIEU - Harp Concerto en C Zabaleta.
138.124 MOZART - Mass in C Minor Fricsay
138.669 - LALO - Concerto de violoncelle en D Mineur Saint Saens - Concerto de violoncelle No. 1 Fournier.
138.685 - SCHUBERT - Symphonies Nos. 5, 6. Maazel, Berlin Phil.
138.707 - MOZART - Sonates pour Piano Nos. 8, 11 Kempff
138.755 - DVORAK - Concerto pour violon Fournier.
138.767 - MOZART - Requiem Berlin Phil. Karajan
138.774 - BEETHOVEN - Concerto Piano No. 1 Kempff, Berlin Phil.
138.775 - BEETHOVEN - Piano Concertos Nos. 2, 4. Kempff Berlin Phil.
138.776 - BEETHOVEN - Piano Concerto No. 3 Kempff, Berlin Phil.
138.777 - BEETHOVEN - Piano Concerto No. 5 "Empereur" Kempff, Berlin Phil.
138.783 - MOZART - Piano Concerto Nos. 17, 21 "Elvira Madigan" Anda.
138.790 - SCHUBERT - Symphonies Nos. 2, 3 Maazel.
138.799 - HANDEL - Water Music (Complet) Kubelik, Berlin Phil.
138.801 - BEETHOVEN - Symphonies Nos. 1, 2 Karajan, Berlin Phil.
138.802 - BEETHOVEN - Symphonie No. 3 "Eroica" Karajan, Berlin Phil.
138.803 - BEETHOVEN - Symphonie No. 4 Karajan, Berlin Phil.
138.804 - BEETHOVEN - Symphonie No. 5 Karajan, Berlin Phil.
138.805 - BEETHOVEN - Symphonie No. 6 "Pastoral" Karajan, Berlin Phil.
138.806 - BEETHOVEN - Symphonie No. 7 Karajan, Berlin Phil.
138.811 - STOCKHAUSEN - Kontakte - Chant de la jeunesse Réalisation de la Radio de l'Allemagne de l'Ouest, Cologne.
138.815 - MOZART - Symphonie No. 41 "Jupiter" Symphonie No. 40 - Boehm, Berlin Phil.
138.820 - J.S. BACH - Concertos pour violon - Concertos pour violon Nos. 1, 2 et concerto pour 2 violons et cordes. David & Igor Oistrakh.
138.822 - TCHAIKOVSKY - Piano Concerto, No. 1 S. Richter, Vienna Symph. Karajan.
138.823 - HAYDN - Symphonies No. 88, 98 Jochum, Berlin Phil.
138.824 - MOZART - Piano concertos Nos. 6, 22 A
138.853 - MOZART - Concerto pour flute, harpe et Orchestre en C Zabaletta.
138.864 - HANDEL - Musique pour Royal Freworks Water Music suite Kubelik, Berlin Phil.
138.865 - MAHLER - Das Lied der Erde (Song of the Earth) - (chant de la terre) Jochum.
138.866 - KARL HOEHM CONDUIT RICHARD STRAUSS - Till Eulenspiegel, Festival prelude pour Organ & Orchestre. Don Juan Danse des sept voiles de Salome. Boehm, Berlin Phil.
138.870 - MOZART - Piano Concertos Nos. 16, 23 Anda.
138.888 - GRIEG - Piano concerto - SCHUMANN - Piano concerto. Anda.
138.890 - NICANOR ZABALETA JOUE - J.S. Bach, Handel, Corelli M. Albeniz, Zabaleta (Harp)
138.907 - KARL RICHTER JOUE BACH - Toccato & fugue en D Mineur S. 565 Prélude & fugue en D, S.532 K. Richter (Organ).
138.920 - STRAVINSKI - Le sacre du printemps Karajan, Berlin Phil.
138.921 - TCHAIKOVSKY - Symphonie No. 6 "Pathetique" Karajan, Berlin Phil.
138.922 - DVORAK - Symphonie No. 9 "Nouveau Monde" - Karajan, Berlin Phil.
138.924 - BRAHMS - Symphonie No. 1 Karajan, Berlin Phil.
138.925 - BRAHMS - Symphonie No. 2 Karajan, Berlin Phil.
138.926 - BRAHMS - Symphonie No. 3 Haydn Variatios. Karajan, Berlin Phil.
138.927 - BRAHMS - Symphonie No. 4 Karajan, Berlin Phil.
138.930 - BRAHMS - Violon Concerto. Ferras, Berlin Phil. Karajan.
138.934 - BEETHOVEN Bagatelles, Kempff.
138.935 - BEETHOVEN - Piano sonatas Nos. 1, 12, 19, 20 Kempff.
138.936 - BEETHOVEN - Piano Soantas Nos. 2, 3 Kempff.
138.937 - BEETHOVEN - Piano Sonatas Nos. 5, 6, 7 Kempff.
138.938 - BEETHOVEN - Piano Sonatas Nos 4, 9, 10. Kempff.
138.939 - BEETHOVEN - Piano sonatas Nos. 11, 13, 27 Kempff.
138.940 - BEETHOVEN - Piano sonatas Nos. 16, 18, 22. Kempff.
138.941 - BEETHOVEN - Piano sonatas No. 8 "Pathetique" - No. 14 "Claire de lune" - No. 15 "Pastoral" - No. 24 - Kempff.
138.942 - BEETHOVEN - Piano Sonatas - No. 17 - "Tempete" - No. 26 "Les Adieux" - No. 28 - Kempff.
138.943 - BEETHOVEN - Piano Sonatas No. 21 "Saldstein" No. 23 "Appassionata" No. 25 - Kempff.
138.944 - BEETHOVEN - Piano Sonatas No. 29 "Hammelavier" No. 30 - Kempff.
138.945 - BEETHOVEN - Piano Sonatas Nos. 31, 32 Kempff.
138.949 - MOZART - Piano Sonatas Nos. 12, 13 Kempff.
138.964 - BERLIOZ - Symphonie fantastique Karajan, Berlin Phil.
138.973 - SIBELIUS - Symphonie No. 5 Karajan, Berlin Phil.
138.974 - SIBELIUS - Symphonie No. 4 Karajan, Berlin Phil.
138.996 - MOZART - Clarinette Quintet en A, K.581 - oboe quartet en F, K.370 Berlin Phil. Soloist.
139.002 - MOZART - Symphonies Nos. 29, 33 Karajan, Berlin Phil.
139.003 - BARTOK - Concerto pour orchestra. Karajan, Berlin Phil.
139.005 - J.S. BACH - Brandebourgeois concerts 1-3 Karajan, Berlin Phil.
139.006 - J.S. BACH - Brandebourgeois concerts 4-6 Karajan, Berlin Phil.
139.007 - J.S. BACH - Suites pour orchestre Nos. 2, 3. Karajan, Berlin Phil.
139.008 - MOZART - Divertissement No. 17 (k.334) Karajan, Berlin Phil.
139.010 - RAVEL - Bolero - MUSSORSGSKY - Pictures at an exhibition Karajan, Berlin Phil.
139.013 - MOZART Divertissement Nos. 10, 11 Karajan, Berlin Phil.
139.016 - SIBELIUS - Finlandia, Les cygnes de Tuanela Tapiola, Valse triste Karajan, Berlin Phil.
139.017 - TCHAIKOVSKY - Symphonie No. 4 Karajan, Berlin Phil.
139.018 - TCHAIKOVSKY - Symphonie No. 5
139.020 - SHOSTAKOVITCH - Symphonie No. 10 Berlin Phil. Karajan.
139.021 - BEETHOVEN - Violon Concerto. Ferras, Berlin Phil. Karajan.
139.022 - RIMSKY-KORSAKOV - Scheherazade Karajan, Berlin Phil.
139.028 - TCHAIKOVSKY - Violon concerto, Capriccio Italian Ferras, Berlin Phil. Karajan.
139.029 - TCHAIKOVSKY - 1812 Overture Romeo & Juliette, Marche Slave. Karajan, Berlin Phil.
139.030 - TAHCIKOVSKY - Casse-noisette, ballet suite serena de pour cordes. Karajan, Berlin Phil.
139.038 - MOZART - Les 4 cors concerto. Seifert, Berlin Phil. Karajan.
139.043 - SCHUBERT - Symphonie No. 7 Les grands. Karajan, Berlin Phil.
139.044 - DVORAK - Concerto pour violoncelle - TCHAIKOVSKY - Rococo variations pour violoncelle etOrchestre. Rostropacich, Berlin Phil. Karajan.
139.113 - MOZART - Piano concerto No. 26 "Coronation" Piano Concerto No. 12 - Anda.
139.15p - VIRTUOSO HAUTBOIS CONCERTOS - Bellini, Salieri, Cimarosa Donizetti. Nicolet.
139.159 - MOZART - Symphonie No. 31 "Paris" - Symphonie No. 2634. Boehm, Berlin Phil.
139.160 - MOZART - Symphonie No. 36 "Linz" - Symphonie No. 39 - Boehm, Berlin Phil.
139.162 - SCHUBERT - Symphonie No. 8 "Non completee" - Symphonie No. 5 - Boehm, Berlin Phil.
139.166 - RODRIGO - Concerto de Aramajuez - CASTELNUOVO-TEDESCO - Concerto pour guitar & Orchestre.
139.167 - RÉDITAL DE GUITAR - Behrend
139.181 - DVORAK - Symphonie No. 8 Kubelik, Berlin Phil.
139.196 - MOZART - Piano conterts No. 14, 24 Anda.
139.300 - BEETHOVEN - No. 8 "Pathetique" No. 14 "Claire de lune" - No. 23 "Appassionate"
139.301 - BEETHOVEN - Piano Sonatas - No. 21 "Waldstein" - No. 15 "Pastoral" - No. 24, 25. - Kempff.
139.331 - MAHLER - Symphonie No. 1 "Titan" Kubelik, Bavarian Radio, Symph. Orch.
139.339 - MAHLER - Symphonie No. 4 Kubelik, Bavarriam Radio, Symph. Orch. - Morison.
139.358 - J. HAYDN - Violoncelle Concertos en D, en C Fournier, Lucerne Festival, Cordes.
139.362 - ORFF - Carmina Burama - Fisher-Dieskau, German Opera.
139.364 - SOR - 24 Preludes pour guitar. Yepes.
139.365 - SPANISH GUITAR MUSIC DE 5 DIECLES 1 - Yepes.
139.366 - SPANISH GUITAR MUSIC DE 5 SIÈCLES 2 - Yepes.
139.383 - CHOPIN - Piano concerto No. 1 - LISZT - Piano Concerto No. 1 Argerich, London Symph. Abbado.
139.393 - MOZART - Piano Concert a Nos 11, 15 Anda.
139.397 - BRAHMS - Piano quintet en F Mineur Eschenbach, Amadeus quartet
1394 06 - MOZART - Symphonies Nos. 28, 29. Boehm, Berlin Phil. 139.419 - LA HARPE - C.P.E. Bach, Viotti, Salzedo, Caplet, Prokofiev Zabaleta.
139.420 - CHOPIN - Polonaises nos. 1-7 Cherkassky.
139.424 - PAGANINI - Violon concertos No. 1, 2 Ashkenasi, Vienna Symph.
139.440 - RODRIGO - Concerto de Aranjuez Fantaisie pour un Gentilhomme Yepes
139.447 - MOZART - Piano concert s No. 1, 27 Anda.
139.453 - MOZART - Piano concertos No. 2, 9 Anda.
139.455 - J.S. BACH - Goldberg, Variations. Kempff.
25 80.021 - SIBELIUS - Symphonie No. 2 Kamu, Berlin Chil.
2530.023 - TORELLI - 4 trompettes concertos en D - A. SCARLATTI - Cantata pour Sôprano Scherbaum.
2530.061 - EMIL GILELS JOUE MOZART - Piano sonatas Nos. 3, 8. Fantasie pour piano K.397 & variations K.398 Gilels.
2530.069 - BOCCHERINI - 3 Quintets pour guitar & cordes (Nos. 4, 7, 9) - Yepes, Melos Quartet.
2530.074 - ORFF - Catulli Carmina Auger.
2530.096 - YEPES JOUE BACH - Prelude en C mineur S.99. Chaconne en D Mineur du Partita No. 2 Sarabande & double en B Mineur du partita No. 1 (J.S. BAch) etc.
Yepes.
2530.102 - HOLST - Les planetes. Steinberg.
2530.112 - TCHAIKOVSKY - Piano concerto No. 1 Argerich, Kiroi Phil. Dutoit
2530.127 - DVORAK - Symphonie No. 7 Kubelik, Berlin Phil.
2530.135 - BEETHOVEN - Violon Sonatas No. 8 & 9 "Kretzer" Menuhin, Kempff.
2530.140 - YEPES JOUE VILLA-LOBOS - 12 etudes pour guitar. 5 préludes pour guitar (VillaeLobos)
Yepes.
2530.144 - ROSSINI - Ouvertures Karajan, Berlin Phil.
2530.148 - SCHUBERT - Piano sonatas en C Mineur D 958 et en B, D.575.
Kempff
2530.186 - BIZET - Symphonie No. 1 Martinon, Orff. Orch.
2530.196 - A.B. MICHELANGELI JOUE DEBUSSY - Images pour piano, livres 1 & 2 le coin des enfants. Michelangeli.
2530497 - A.B. MICBELANGELI JOUE BEETHOVEN - Piano sonata No. 4 Michelangeli.
2530.199 - OFFENBACH - Gaiete parisienne Gounod. Ballet music et valses de Faust. Karajan, Berlin PHhl.
2530.200 - BALLET MUSIC DES OPÉRAS - Karajan, Berlin Phil 2530.207 - BEETHOVEN - Pianotries No. 1, 2 Szeryng, Fournier, Kempff.
2530.208 - STOCKHAUSEN - Mantra. Alfons & Aloys Kontarsky 2530.216 - SCHUBERT - Symphonies No. 1, 2 Boehm, Berlin Phil.
2530.230 - MUSIQUE DE HARPE ESPAGNOLE - Granada. Zaragoza. Mallorca. Asturias. Tango Espagnol. (I. Albeniz) Serenead Andaluza (de Falla) Toccata & fugue (Turina) Apunte Betica (Guerra) etc. Zabaleta.
2530.236 - MICHELANGELI JOUE CHOPIN - Prelude en C sharp, ballade en G minaur. Scherzo en B flat mineur. Mazurkas Nos. 20, 22, 25, 34, 43, 45, 46, 47, 49.
Arturo Benedetti, Michelangeli.
2530.252 - STRAVINSKY - Le sacre du printemps Tilson Thomas.

ALBUM 2 DISQUES

2707.005 - DVORAK - Requiem chante en Latin. Stader, Borg. Haefliger Czech Phil. Ancerl.
2707.011 - R. STRAUSS - Elektra Opera complet en allemand. Borkh, Schech, Fisher-Dieskau, Saxon State, Orch. Boehm.
2707.013 - BEETHOVEN - Symphonie No. 9 "choral" - Symphonie No. 8 - Karajan, Berlin Phil. Janowitz, Roessel-Majdan, Berry, Kmentt, Vienna, Singverein.
2707.023 - BERG - Wozzeck - Opera complet en allemand. Fisher-Dieskau, Wunderlich, Lear, German Opera, Chorus & Orch. Boehm.
2707.030 - BEETHOVEN - Missa Solemnis - Chante en latin - Karajan, Berlin Phil. Janowitz, Ludwig Wunderlich, Berry, Vienna Sinverein.
2707.036 - MAHLER - Symphonie No. 3 Kubelik, Bavarian Radio Symph. Orch. Women's Chorus, Thomas.
2707.037 - MAHLER - Symphonie No. 6 Adagio de la symphonie No. 10 Kubelik, Bavarian Radio Symph. Orch.
2707.038 - MAHLER - Symphonne No. 9 Kubelik, Bavarian Radio Symph. Orch.
2707.039 - STOCKHAUSEN Hymnen (National Anthems in electronic and concrete sounds.
Electronic Realisation of West German Radi, Cologne.
2707.043 - MAHLER - Symphonie No. 2 "Resurrection" Kubelik, Bavarian Radio Chorus & Orch. Mathis, Procter.
2707.044 - J. HAYDN - La Creation - Oratoire complet en allemand Karajan, Berlin Phil. - Wunderlich Fisher-Dieskau.
2707.045 - STOCKHAUSEN - Kurzwellen - Stockhausen, Kontarsky, Fritsh
2707.053 - aSCRIABIN - Complete Piano Sonatas Vol. 2 Szidon
2707.061 - MAHLER - Symphonie No. 7 "le chant de la nuit" kubelik, Bavarian Radio Symph. Orch.
2707.062 - MAHLER - Symphonie No. 8 Kubelik, Bavarian Radio Symph. Orch. Arroyo, Mathis, Fisher-Dieskau.

ALBUM DE 3 disques

2709010 - VERDI - La Traviata - Opera complet en Italian Scotto, Raimondi, Bastianini, La Scala, Chorus & Orch. Votto.
2709.011 - Il Travatore - Opera complet en Italien Stella,
2709.011 - VERDI - Il Trovatore - Opera complet en Italien Stella, Vinco, Cassato, Bergonzi, La Scala Chorus & Orch. Serafin.
2709.014 - VERDI - Rigoletto opera complet en Italien. Fisher-Dieskau, Scotto, Bergonzi, La Scala Chorus & Orch. -Kubelik.
2709.017 - MOZART - La flute magique Opera complet en allemand incluant dialogue parle. Wunderlich, Lear, Hotter, Fisher-Dieskau, Crass, King, Talvela, Berlin Phil. Boehm.
2709.028 - J.S. BACH - Sonatas et partitas completes pour violon Inacompagne Szeryng.
2709.031 - BEETHOVEN - Fidelio. Opera complet en allemand. Janes, King, Mathis, Adam, Talvela, Schreier, Dresden State Opera, Chorus, Dresden State Orch. Boehm.

Albums de 4 disques

2711.003 - VERDI - Don Carlos. Opera complet en Italien Stella, Cassato, Bastianini, Labo, La Scala Chorus & Orch. Santini.
2711.006 - MOZART - Don Giovanni. Opera complet en Italian Fisher-Dieskau, Nilsson, Grist, Arroyo, Talvela, Prague Nationa Theatre Orch. Keilberth.
2711.007 - aMOZART - Le mariage de figaro. Opera complet en Italien Janovitz, Prey, Fisher-Dieskau, Mathis, Troyanos, German Opera Chorus & Orch. Boehm.
2711.008 - WAGNER - Tannhausser. Opera complet en allemand. Windgassen, Nilsson, Adam, Fisher-Dieskau, Germain opera Chrus & Orch. Gerdes.

ALBUMS DE 5 disques

2713.001 - WAGNER - Tristan & Isold Opera complet en allemand. Nilsson, Bayreuth, Festival Chorus & Orch. Boehm.
2713.002 - WAGNER - Die Walkuere Opera complet en allemand Crespin, Veassey, Janovitz, Stewart, Wickers, Talvela, Berlin Phil. Karajan.
2713.003 - WAGNER - Siegfried. Opera complet en allemand. Berlin Phil. Karajan.
2713.004 - WAGNER - Parsifal. Opéra complet en allemand. King, Bayreuth Festival Chorus & Orch. Boulez.
2713.005 - WAGNER - Lohengrin. Opéra complet en allemand. Bavarian Radio Chorus & Orch. Kubelik.

ALBUMS DE 6 disques

2716.001 - WAGNER - Goetterdaemmerung. Opéra complet en allemand Dernesh, G erman Opera Chorus, Berlin Phil. Karajan.

ARCHIVES ALBUMS 2 disques

2708.002 - J.S. BACH - L'Art de la fugue Walcha (Organ)
2708.005 - J.S. BACH - Les 4 suites pour Orchestre K. Richter, Munich Bach Orchestra.
2708.011 - J.S. BACH - 6 Sonates pour violon & Harpsichord (S.1014-1019) Scheniederhan, K. Richter.
2708.013 - J.S. BACH - Les 6 Brandebourgeois concertos. K. Richter, Munich Bach Orchestra.

ARCHIVES ALBUMS DE 3 disques

2710.001 - J.S. BACH - Messe en B. Mineur complete, chante en Latin. Stader, Topepper, Haefliger, Engen, Fisher-Dieskau, Munich Bach Choir & Orch. K. Richter.
2710.002 - J.S. BACH - La Passion selon St. Jean complete chantee en allemand Lear, Topepper, Haefliger, Prey, Engen, Munich Bach Choir & Orch. K. Richter
2710.008 - VIVALDI - L'estro Armonica, 12 concerti Op. 3 Lucerne Festival, Strings.
2710.011 - CORELLI - 12 concerti Grossi op. 6 Gracis, Scarlatti Orch. Maples.

ARCHIVES ALBUMS 4 disques

2712.001 - J.S. BACH - La Passion selon St. Matthieu complete chantee en allemand Seefried, Topepper, Haefliger, Fisher-Dieskau, Munich Bach Choir & Orch. K. Richter.

ARCHIVES ALBUM DE 5 disques

2714.001 - HANDEL - Le complet d'Organ concertos 16 organ concertos Mueller, Schola Cantorum, Basiliensis.

NOUVEAUTÉS

WARNER Prix sug. 6.29 Sp. 4.99
MS 2072 - JETHRO TULL - Thick as a Brick, St-Olede Chronicle, etc.

WARNER Prix sug. 6.29 Sp. 4.99
BS 2573 CLOCKWORK ORANGE Bande sonore du film.

DERAM Prix sug. 3.98 Sp. 3.29
Z 001 - LES OISEAUX DU QUÉBEC - Guide sonore avec la participation de Jean Bédard.

CAPITOL x sug. 6.29 Sp. 4.99
SW 8911 - LEON RUSELL - CARNEY

LONDON Prix sug. $2.98 Spéc. 2.39
SDD 2163 - NARCISCO YEPES - Joue Rodrigo, Concerto de Aranguez.

BARCLAY Prix sug. $5.98 Spéc. 4.79
80132 - DANIELLE LICARI - Melodies pour une voix - Les parapluies de Cherbourg - Tristesse de Chopin - Prelude pour un amour - Tout autour de la terre

BARCLAY Prix sug. $5.98 Spéc. 4.79
80130 - LEO FERRE - Avec le temps - La Vie d'artistes - A toi - L'Amour fou - etc.

WARNER Prix sugg. 10.58 Sp. 8.49
2 COC 2900 - ROLLING STONES - "Exile on Main St.

REPRISE Prix sugg. 6.29 Sp. 4.99
2094 - FRANK ZAPPA - Big Swifty - your mouth - Waka/Jawaka

COLUMBIA Prix s. 6.49 Sp. 5.29
KC 31308 - CARLOS SANTANA & BUDDY MILES ! - Live !

COLUMBIA Prix sugg. 6.49 Sp. 5.29
KC 31102 - CHICAGO V

COLUMBIA Prix sugg. 7.98 Sp. 6.38
KG 31120 - BOB DYLAN - Greatest hits vol. II

LONDON Prix sugg. 5.98 Sp. 4.79
UFS 9005 - FRIDA BOCCARA - Berceuse pour Luciana - Jeremie - Rossini et Beaumarchais - John Brown - Au matin de mon premier amour - Trop jeune ou vieux - Mille fontaines - Le wisky de Papa - Un coeur dans un port - celui qui viendra lundi.

BARCLAY Prix sugg. 5.98 Sp. 4.79
80135 - JEAN FERRAT - A moi l'Afrique - une femme honnête - A l'ombre bleue du figuier - La leçon buissonnière - Paris an 2000 - Hau hau - mettons-nous - Ils volent volent volent . . .

VALABLE JUSQU'AU 25 NOVEMBRE

AIGUILLES

Nous pouvons vous fournir toutes sortes "d'aiguilles" pour vos appareils stéréphoniques, qui vous permettrons de prolonger la durée de vos disques. Apportez ou expédiez nous votre vieille "aiguille" nous pouvons vous la remplacer par un saphire ou un diamant de longue durée. ***VÉRIFICATION AU MICROSCOPE GRATUITEMENT.***

COMMANDES POSTALES
50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxe en plus. Suggérez un deuxième choix.

CENTRE DU DISQUES
MONTROSE
3162 est, Bélanger 729-2831
Montréal 408

Brandt mène l'ostpolitik à son terme

BONN (AFP) – A une semaine et demie des élections du 19 novembre en RFA, le chancelier Willy Brandt est arrivée au bout de son Ostpolitik. Le cabinet fédéral de Bonn et le conseil des ministres de Berlin-Est ont formellement approuvé hier le traité qui doit régler fondamentalement les relations futures entre la RFA et la RDA.

La signature, le 12 août 1970, du traité de non-agression avec l'URSS avait sanctionné l'existence de deux Etats allemands. Le traité du 7 décembre 1970 avec la Pologne avait réglé la question des frontières sur l'Oder-Neisse. Le traité RFA-RDA constitue maintenant la dernière étape de la marche de M. Willy Brandt sur la voie de la détente avec les pays de l'Est. En trois ans, le chancelier aura ainsi réglé les problèmes qui se posaient à la RFA depuis plus de vingt ans à l'Est.

C'est avec une rare ténacité que M. Willy Brandt a recherché la conclusion des négociations entre les deux Allemagnes. Depuis le mois d'avril dernier, précisément à cause de l'Ostpolitik, il n'avait plus de majorité au Bundestag. Son secrétaire d'Etat, M. Egon Bahr, n'en a pas moins poursuivi pendant cinq mois de difficiles négociations avec Berlin-Est.

L'aboutissement des négociations sur le traité RFA-RDA, qui sera paraphé aujourd'hui apparaît comme un couronnement de l'Ostpolitik. Le chancelier se flatte d'avoir normalisé les relations entre les deux Etats allemands, qui se regardaient depuis 23 ans en chiens de faïence, sans avoir pour autant reconnu à perpétuité la division de l'Allemagne.

A son avis, il a ainsi préservé l'essentiel. Avec le maintien des droits et responsabilités sur l'ensemble de l'Allemagne des quatre (Etats-Unis, URSS, France, Grande-Bretagne) et avec la présence des trois Occidentaux à Berlin-Ouest, la fiction de l'unité allemande est sauvegardée, en l'absence d'un traité de paix.

Et une lettre sur l'unité allemande sera adressée à Berlin-Est pour réserver le droit à l'autodétermination. Les principes seront ainsi saufs, même si le traité RFA-RDA ouvre la voie à la reconnaissance internationale de Berlin-Est par les pays tiers et à l'admission des deux Etats allemands à l'ONU.

Dans l'immédiat, rien ne s'oppose donc plus à la convocation, le 22 novembre, à Helsinki, de la réunion préparatoire de la conférence européenne sur la sécurité et la coopération, dont les délibérations auraient été hypothéquées par des querelles d'Allemands s'il n'y avait pas eu d'accord préalable entre les deux Allemagnes.

Cependant, la partie n'est pas encore entièrement gagnée par le gouvernement socialiste-libéral de Bonn. M. Willy Brandt devra se contenter pour le moment du paraphe du traité fondamental. Un paraphe ne lie que le gouvernement qui a négocié le document, alors qu'une signature aurait engagé aussi son successeur.

Les 40 millions d'électeurs qui iront aux urnes le 19 novembre se prononceront donc aussi sur le traité RFA – RDA. Il appartiendra au prochain gouvernement de le signer et de le faire ratifier par le nouveau Bundestag.

Le chef de l'opposition chrétienne-démocrate, M. Rainer Barzel, n'avait pas encore pris connaissance du traité et de ses annexes, lorsqu'il s'est présenté hier après-midi à la presse à Bonn. Il a donc réservé sa position, tout en condamnant la manière dont le gouvernement Brandt avait placé l'opposition devant un fait accompli en pleine campagne électorale. M. Barzel a laissé entendre que si l'examen des textes fait apparaître qu'ils sont inconciliables avec les intérêts supérieurs de la liberté et de la patrie, il reprendrait les négociations avec Berlin-Est pour obtenir un meilleur résultat.

Pour les observateurs, il est toutefois évident que M. Barzel, s'il arrive au pouvoir, ne pourra faire autrement que de continuer la politique engagée à l'Est par M. Willy Brandt. Quant à ce dernier, même si les électeurs devaient le désavouer ce qui n'est absolument par certain il aurait la consolation d'avoir accompli, pendant les trois ans de son gouvernement, une mission historique que l'attribution du prix Nobel de la paix en 1971 a déjà mise en lumière.

L'accord est acquis. Le maire de Berlin-ouest félicite le négociateur ouest-allemand, M. Egon Bahr (à droite), en présence du chancelier Willy Brandt. (Téléphoto AP)

• le traité interallemand

BONN (par AFP) – Le traité interallemand réglant fondamentalement les relations entre la RFA et la RDA sera paraphé aujourd'hui à 15h.00 à la chancellerie de Bonn, a annoncé M. Ruediger Von Wechmar, porte-parole gouvernemental adjoint.

M. Von Wechmar a ajouté que les deux négociateurs, les secrétaires d'Etat Egon Bahr (RFA) et Michael Kohl (RDA), qui procéderont au paraphe pour leur gouvernement respectif, étaient tombés d'accord sur la date et l'heure, ce qui était confirmée quelques instants plus tard par l'agence est-allemande ADN.

La cérémonie, à laquelle les milieux gouvernementaux ouest-allemands conférent une importance historique, aura donc lieu à peine vingt-quatre heures après que le cabinet du chancelier Willy Brandt et le conseil des ministres est-allemand présidé par M. Willi Stoph auront entériné les termes du traité.

Ce traité fondamental qui, selon M. Conrad Ahlers, secrétaire d'Etat à l'information, sera véritablement plébiscité par les élections législatives ouest-allemandes du 19 novembre, comprendra un préambule et dix articles. Il sera accompagné, indique-t-on de source autorisée à Bonn, d'un paquet d'annexes représenté par une série de lettres qu'échangeront les deux parties. Ces dernières réglementeront divers point de détail relatifs aux futures relations entre les deux Etats allemands.

En ce qui concerne le traité proprement dit, le préambule évoque le problème de l'unité de la nation allemande en mentionnant que les parties contractantes ont des avis différents sur le sujet. Par contre, la notion de nationalité n'est pas abordée et fera l'objet de pourparlers ultérieurs.

Pour le reste, le document, qui part du principe de l'existence de deux Etats allemands, reprend des concepts qui figurent déjà dans les traités germano-soviétique et germano-polonais de 1970 (égalité de droits, respect de l'indépendance et de l'intégrité territoriale, pas d'ingérence dans les affaires intérieures et extérieures, reconnaissance du droit à l'autodétermination).

Le traité, ajoute-t-on de source autorisée, stipule qu'aucun des deux Etats ne pourra représenter l'autre sur le plan international.

Les lettres annexes qui seront échangées portent d'abord sur l'annonce de la candidature des deux Etats à l'ONU. L'une mentionne que Bonn et Berlin-Est sont tombés d'accord sur l'échange de chargés de mission qui jouiront des immunités diplomatiques usuelles. La qualité d'ambassadeur n'a toutefois pas été employée pour ne pas évoquer la notion de reconnaissance formelle que Bonn ne voulait pas voir introduire.

Une lettre précisera que la RFA est habilitée à représenter Berlin-Ouest et ses habitants au titre de l'accord quadripartite sur cette partie de l'ancienne capitale allemande.

D'autres annexes porteront sur l'introduction d'un petit trafic frontalier le long de la ligne de démarcation (possibilités de visites quotidiennes pour un total annuel de 30 jours), la formation de commissions mixtes pour la coopération économique et technique et l'envoi en RFA d'enfants séparés de leurs parents. L'intensification des échanges commerciaux, ainsi que l'accréditation en RDA de journalistes ouest-allemands feront également l'objet d'échanges de lettres.

En dépit de la conclusion du traité et de l'accord signé la veille à Berlin réaffirmant les droits et les responsabilités des quatre grandes puissances à l'égard de l'Allemagne divisée, on ne s'attend pas à l'ONU à ce que les deux Etats allemands deviennent membres de l'organisation internationale avant septembre 1973.

A moins de dispositions tout à fait exceptionnelles, la ratification du traité inter-allemand ne pourra pas être effectuée par le Bundestag, qui viendra d'être constitué au lendemain des élections du 19 novembre, à temps pour la clôture de l'assemblée générale de l'ONU fixée au 19 décembre.

Or, la constitution de la République fédérale allemande exige que la candidature de Bonn aux Nations unies découle d'une telle ratification. De son côté, la charte de l'ONU ne prévoit pas la possibilité qu'une candidature soit posée sous réserve de ratification parlementaire.

Zale Light of Peace exposé à New York

NEW YORK (AFP) – Le plus gros diamant du monde taillé en poire, après le célèbre Cullinan I de la couronne britannique, le zale Light of Peace, une pierre de 130.27 carats, a été présenté pour la première fois à New York.

De la pierre brute de 435 carats extraite en Afrique occidentale, qui a servi pour la taille du Zale Light of Peace, 12 autres diamants totalisant 42 carats ont également été tirés.

Le défi d'Amine relevé

L'évacuation des Asiatiques est achevée à la date limite

LONDRES (AFP) – La Grande-Bretagne a relevé avec succès le défi du général Idi Amine: elle a pratiquement achevé le rapatriement des Asiatiques britanniques à la date limite – 8 novembre – imposé par le président de l'Ouganda pour leur expulsion il y a trois mois.

Le 7 novembre, les autorités britanniques à Kampala avaient en effet délivré environ 28.000 certificats d'entrée aux Asiatiques détenteurs de passeports britanniques, dont environ 23,000 sont déjà arrivés en Grande-Bretagne, les autres ayant choisi de se rendre en Inde, au Canada ou ailleurs.

Ainsi prend fin la première étape de l'offensive lancée par le général Amine en vue de l'africanisation urgente et radicale de son pays, qui a bouleversé la vie d'un grand nombre de familles établies en Ouganda depuis de longues décennies à l'abri du drapeau britannique.

Privés de leurs possessions, démunis d'argent pour la plupart, les Asiatiques ont été reçus en Grande-Bretagne dans 14 centres d'accueil, d'où ils s'acheminent lentement vers les villes de leur choix, souvent celles qui sont déjà surpeuplées d'immigrants de couleur. Leur arrivée a provoqué de sérieux remous politiques, les adversaires de l'immigration (dont le chef de file est M. Enoch Powell) agitant l'épouvantail de l'invasion en masse de 60.000 Asiatiques, chiffre qui s'est révélé exagéré. Leur campagne a été cependant contrebalancée par les actes individuels de générosité de nombreux Anglais de toutes conditions sociales qui ont offert d'héberger les réfugiés. Le gouvernement a octroyé d'importants crédits aux municipalités intéressées pour assurer le logement et développer les services scolaires et médicaux en vue de l'afflux des immigrants. L'opinion générale est que les Asiatiques, industrieux, cultivés et travailleurs, finiront pas s'intégrer dans la communauté nationale, au grand avantage de cette dernière.

Cependant, relève-t-on à Londres, le général Amine se prépare déjà à lancer la deuxième phase de son offensive qui vise les quelque 4 à 5.000 Britanniques de souche européenne résidant en Ouganda. Il s'apprête, dit-on, pour commencer, à racheter les fermes d'une poignée de Britanniques de l'Ouganda occidental puis, vraisemblablement, les grandes plantations de thé appartenant à des compagnies britanniques. Son objectif déclaré est de débarrasser l'Ouganda de la domination économique britannique, aussi ses récentes protestations d'amitié à l'égard de la Grande-Bretagne sont-elles accueillies avec méfiance à Whitehall.

Dans ces conditions, le gouvernement britannique, qui a déjà suspendu son aide financière à l'Ouganda, environ dix millions de livres pour une période de deux ans, s'apprête à retirer, au besoin, tout le personnel technique et enseignant de l'Ouganda et, éventuellement, à conseiller à tous ses ressortissants de quitter le pays. Mais, même au dernier moment, on espère à Londres que le général Amine hésitera à pousser à l'extrême sa campagne d'africanisation qui risque estime-t-on d'entraîner l'écroulement de l'économie ougandaise.

GENEVE (Nations Unies)– Le C.I.M.E. (comité intergouvernemental des migrations européennes) a fait savoir hier par son porte-parole à Genève qu'il cherchait désespérément à faire transiter par l'Europe 1260 Asiatiques ougandais pour lesquels il n'avait pas encore trouvé de possibilités d'accueil.

Sur les 5.000 Asiatiques démunis de passeport britannique qui s'étaient présentés hier matin à l'office des Nations Unies de Kampala, 2200 ont déjà quitté l'Ouganda, 1080 à destination de l'Italie, 900 de l'Autriche, 200 de la Suisse et 20 à destination du Danemark. Le C.I.M.E. assurera également le transport de 1.560 autres personnes à destination de l'Italie (660), de la Belgique (400), de l'Autriche (300) et de Malte (200).

MAROC

Onze condamnations à mort pour le raid contre l'avion royal

RABAT (AFP) – La conjuration mise au point par le général Oufkir et qui devait déboucher le 16 août sur l'attaque du Boeing royal et le mitrallage de l'aéroport de Rabat, a trouvé son épilogue hier soir devant le tribunal militaire de Kenitra.

Les onze principaux acteurs de la tragédie, qui a coûté la vie à treize personnes, ont été condamnés à la peine capitale.

Il s'agit du lt-colonel Amokrane (bras droit d'Oufkir et coordonnateur de l'agression), du commandant Kouera et des lieutenants Ziad et Boukhalif (qui, en plein ciel marocain, tentèrent d'abattre le Boeing royal), du capitaine Larabi (qui se trouvait à la tour de contrôle, auprès d'Amokrane, durant les opérations), du sous-lieutenant Lyazidi Midaoui (qui avait accompagné Amokrane dans sa fuite à Gibraltar), ainsi que des adjudants-chefs Belkacem et Mehdi, et des sergents-chefs Benoi, Bahraoui et Kamoune (tous les cinq ayant attaqué le Palais des hôtes).

Ces onze accusés ont été reconnus coupables d'avoir attenté à la vie du souverain et de celle de membres de sa famille, d'avoir comploté contre le régime et la sécurité intérieure de l'Etat, enfin, d'être responsables de destructions ayant entraîné la mort de personnes.

Des peines de vingt ans de détention ont frappé cinq mutins de l'air.

Le capitaine Achad, qui dirigeait la patrouille des trois F-5 non armés, chargés d'escorter l'avion du souverain, s'est vu infliger cette peine, parce qu'il ne fit rien pour porter secours au Boeing.

Le lieutenant Touil, officier armurier, avait armé les F-5; pour sa part, le lieutenant Zemmouri, chef de piste, s'était occupé ce jour-là de leur entretien.

L'adjudant-chef Makouti, aux commandes de son F-5, avait survolé, toutefois sans le mitrailler, l'aéroport de Rabat-Sale au moment où atterrissait le Boeing royal.

Enfin, le 5ème accusé frappé de 20 ans de détention, est le sergent-chef Mahaj Allal, qui avait été chargé de filmer l'aéroport après l'attaque contre l'avion du souverain.

Le tribunal militaire a d'autre part condamné à 10 ans de réclusion le capitaine Wafi, qui appartenant à la base de Meknes, se trouvait à Kenitra le jour de la conjuration.

La cour qui a en outre prononcé trois peines de cinq ans et 23 de trois ans de prison, a acquitté tous les autres inculpés, doit 177 sous-officiers et soldats de l'armée de l'air qui ont été tous immédiatement libérés sur ordre du président.

Le tribunal militaire qui a siégé durant trois semaines exactement, était présidé par le conseiller Abdennebi Bouachrine, et était composé du général Belarbi, de l'état-major, et des colonels Ahmed Dlimi (chef des aides-de-camp du roi) et Cherkaoui (commandant de la brigade légère de sécurité) et du lieutenant-colonel Skirej (aide-de-camp du roi Hassan II).

Peron rentrera le 17 novembre

BUENOS AIRES (AFP) – L'ancien président Juan Peron a déclaré hier qu'il désirait rentrer en Argentine, dans la mesure où sa présence y serait considérée comme un gage de paix et de compréhension, et pour rendre sans doute un ultime service à la patrie.

Peron, qui est âgé de 77 ans, a fait part de son intention dans un message à la nation argentine diffusé par son représentant personnel à Buenos Aires, M. Hector Campora, à l'issue d'une réunion du conseil supérieur du parti justicialiste.

Peu avant la publication du message, M. Campora avait annoncé que la date du retour de l'ancien président avait été fixée au 17 novembre.

Dans son message, l'ancien président explique les raisons de son retour. J'ai peine à comprendre, dit-il, pourquoi les Argentins n'arrivent pas à trouver les solutions que le peuple et le pays réclament. La normalisation institutionnelle ne peut comporter d'inconvénients si elle est établie en toute bonne foi.

Après dix-huit années d'exil et malgré mon grand âge, ma conscience me pousse à prendre la décision de revenir avec la ferme intention de servir.

Le consul Tur succombe à ses blessures

SARAGOSSE Espagne (Reuter) – M. Roger Tur, consul de France à Saragosse, est mort hier à l'hôpital des suites de ses blessures après l'attentat commis par trois jeunes gens au consulat il y a cinq jours.

M. Tur, 67 ans, avait été brûlé au troisième degré sur tout le corps par l'explosion d'une bombe incendiaire que ses assaillants avaient allumée après qu'ils l'eurent attaché dans son bureau.

Le consul a subi en vain plusieurs transfusions de sang hier matin à la suite d'une hémorragie interne qui s'était déclarée durant la nuit.

Trois étudiants, extrémistes, maoïstes, membres d'une organisation clandestine intitulée "collective du marteau et de la faucille" sont actuellement entendus par les autorités militaires espagnoles qui enquêtent sur l'attentat.

Au cas où ils seraient inculpés et reconnus coupables par un tribunal militaire, ils risquent la peine de mort.

Faites vos réunions d'affaires dans "l'isolement" le plus agréable!

S.V.P. Ne pas déranger.

Assurez le succès de vos réunions d'affaires, congrès, séminaires, en profitant de quelques jours "d'isolement" au Montréal Aéroport Hilton. C'est un moyen sûr d'obtenir toute l'attention de vos participants, de les soustraire à leurs tracas quotidiens de transport, téléphones, distractions, dans une atmosphère propice à l'imagination et à la productivité. Vous accomplirez plus en deux ou trois jours qu'en une semaine dans un cadre ordinaire.

Nous pouvons accommoder jusqu'à 650 personnes dans des salons de petites et de grandes dimensions, avec de l'équipement d'études, des projecteurs d'audio-visuel, des systèmes d'intercommunication, des tableaux et un service de téléphone. Le stationnement est gratuit. Transport gratuit entre l'hôtel et l'aérogare. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec notre directeur commercial en composant 631-2411.

MONTRÉAL AÉROPORT HILTON

Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'Hôtel Vancouver et Le Reine Elizabeth à Montréal, deux hôtels du CN, le Toronto Airport Hilton et Québec Hilton (ouverture au milieu de l'année 1973). Réservations: consultez votre agent de voyage, tout hôtel Hilton ou du CN, ou le service de réservation Hilton.

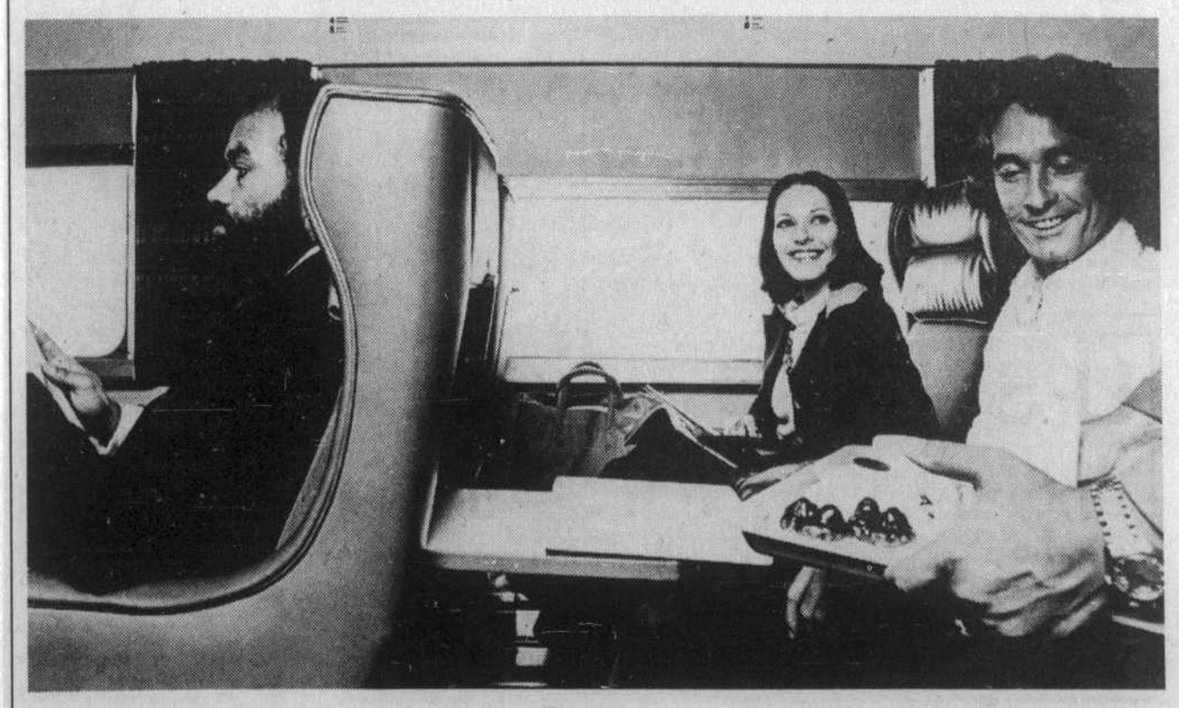

Les trains du CN... de bons moments sur toute la ligne

Des menus qui mettent l'eau à la bouche. Des repas complets et délicieux servis à votre siège. Des boissons rafraîchissantes... c'est ce que vous offre le CN dans ses voitures club-restaurant entre Montréal et Ottawa, Montréal et Québec, Montréal et Toronto. Rien à débourser pour les repas qui sont inclus dans le prix du billet club.

Voitures club-restaurant du CN... une bonne table, de bons moments... les compléments indispensables de tout bon voyage d'affaires ou d'agrément.

CN vivez moderne voyagez CN

Les 55 ans de la Révolution

Un défilé d'armes redoutables déployées avec quelque réserve

MOSCOU (AFP) – Moscou a fêté hier le 55ème anniversaire de la révolution d'Octobre avec un déploiement impressionnant de fusées tactiques et stratégiques lors du traditionnel défilé militaire sur la Place Rouge.

Le secrétaire général du parti communiste, M. Leonide Brejnev, entouré des membres du Politburo, du haut du mausolée de Lénine, a regardé passer sous la neige une collection d'engins de toutes tailles, armés de petits tubes gris ou d'énormes tubes verts, où les spécialistes ont reconnu des armes nucléaires tactiques, des missiles d'échelon divisionnaire, des ABN (Galosh, selon la terminologie de l'OTAN) des Sawfly, analogues aux Polaris, des SS114 à trois étages et, pour finir, deux mastodontes, des SS-9 que l'Otan appelle Scarps.

Une certaine réserve semblait toutefois avoir présidé à ce déploiement redoutable, comme il convient quand l'heure est à la détente. Les experts ont estimé que les armes présentées, dans l'ensemble, étaient du même type que l'an dernier, et ont même noté l'absence cette année de SS-11.

L'ensemble du défilé militaire, fantassins au pas de parade en capotes grises, bleues ou noires, parachutistes aux gants blancs, troupes de frontière, les blindés, l'artillerie, a duré moins d'une demi-heure.

Des coups de canon dans le lointain et les cinq cents instruments de la fanfare en face du mausolée, soulevaient des nuages d'oiseaux noirs qui tourbillonnaient lentement au-dessus du Kremlin.

Puis, les forces armées ont laissé la place aux traditionnels gymnastes, vêtus tout de rouge ou de vert, déployant dans l'air glacé des forêts de drapeaux, puis au défilé tumultueux et joyeux des travailleurs.

Quelques dizaines de fois les quinze membres du bureau politique du haut du mausolée ont pu voir défiler devant eux leurs quinze portraits, en tête celui de M. Brejnev, brandis bien haut au-dessus des têtes.

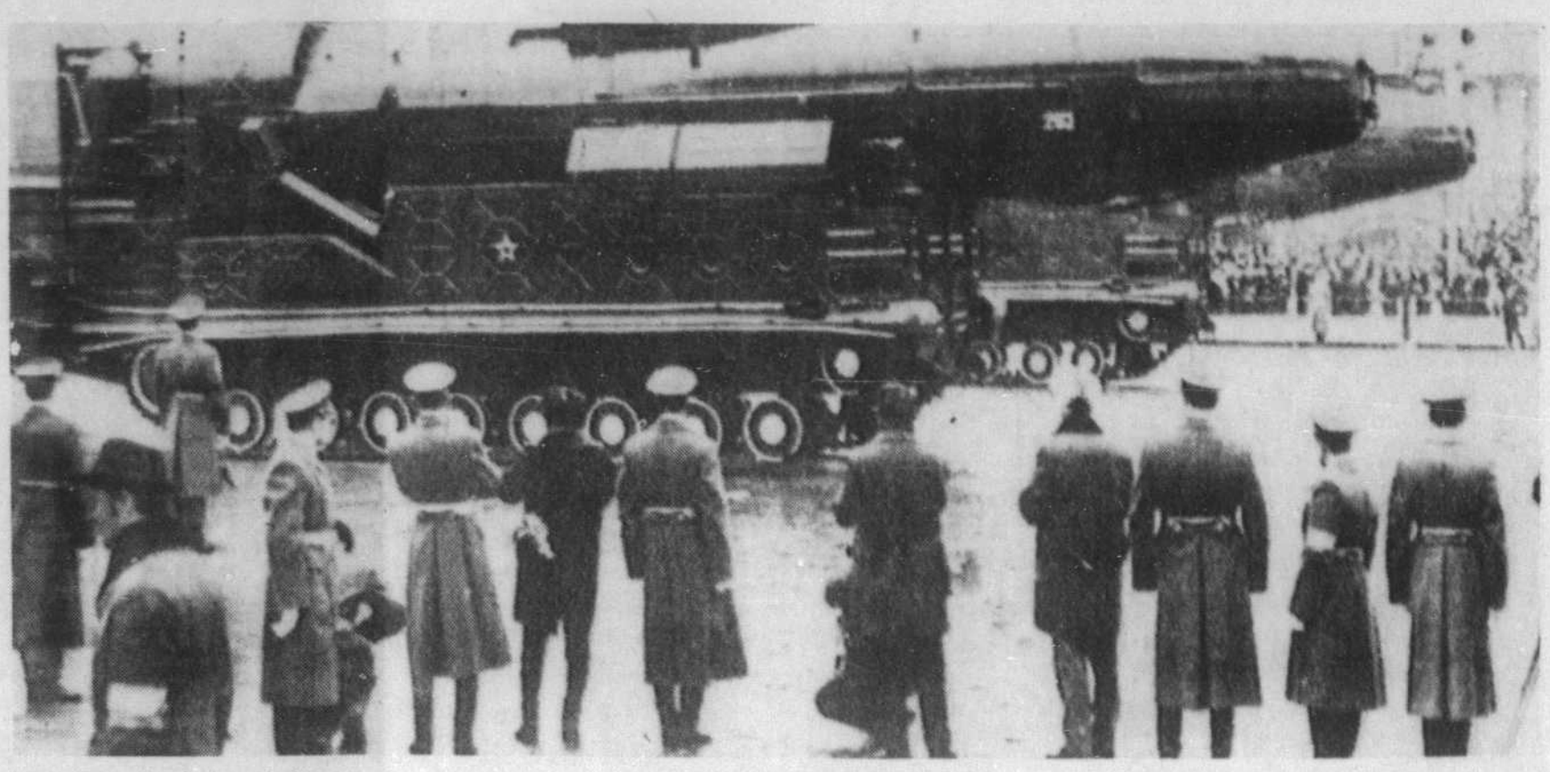

Le passage des fusées géantes au défilé sur la Place Rouge, à l'occasion du 55e anniversaire de la Révolution d'octobre. Selon les spécialistes, il n'y avait pas toutefois de "grosse vedette" à la parade . . .
(Téléphoto AP)

Gretchko ferme et souple

MOSCOU (AFP) – Le maréchal Andrei Gretchko, ministre soviétique de la défense, a prononcé hier pendant la revue militaire sur la Place Rouge le discours traditionnel pour l'anniversaire de la révolution d'Octobre. Analysant brièvement la politique extérieure de l'URSS, il en a donné la définition suivante: ferme riposte opposée à l'impérialisme, associée invariablement avec la réalisation des principes de coexistence pacifique des Etats à régimes sociaux différents.

Le maréchal a fait ensuite le point de la situation internationale. Il a affirmé que l'URSS, agissant de concert avec les pays frères du socialisme, s'oppose fermement à la politique d'agression et d'oppression, est favorable à la liquidation des foyers de guerre et à la consolidation de la paix et de la sécurité internationale. Fidèle à son devoir internationaliste, a-t-il poursuivi, l'URSS a toujours apporté et continuera à apporter toute l'aide nécessaire aux peuples du Vietnam, des Etats progressistes arabes et d'autres pays qui luttent pour la liberté, l'indépendance nationale et le progrès social.

Le maréchal Gretchko a estimé qu'un certain relâchement de la tension s'est manifesté ces derniers temps dans le monde grâce à la politique extérieure ferme mais souple de l'URSS, des autres pays socialistes, et grâce aussi à l'action des forces progressistes internationales. Il a indiqué également que des conditions favorables ont été créées pour la préparation de la conférence paneuropéenne sur la sécurité et la coopération

À la réception à Pékin, rien que des vice-ministres chinois

PEKIN (AFP) – La fête nationale soviétique a été célébrée hier soir à l'ambassade d'URSS à Pékin aux accents de "Nous avons besoin de paix", chantée par Irene Bogachev, de l'opéra Kirov de Leningrad venue spécialement en Chine pour cette occasion.

Comme c'est la coutume depuis le refroidissement sino-soviétique, aucun discours n'a été prononcé. Les invités les plus importants de M. Vassili Tolstikov, ambassadeur d'URSS, ne dépassaient pas le titre de vice-ministres: MM. Yu Chan, chef de la délégation chinoise aux négociations frontalières, Chou Hua-min, vice-ministre du commerce extérieur et Wang Shucken, vice-ministre de la défense nationale. Par contre, M. Chi Peng-fei, chef de la diplomatie chinoise, qui se fait un devoir d'être toujours présent aux réceptions offertes à l'occasion des fêtes nationales des pays accrédités à Pékin, n'était pas à l'ambassade soviétique.

Lundi encore, le maréchal Yen Chienying, numéro quatre du politburo chinois et principal responsable de l'armée, avait réaffirmé au cours d'un banquet offert en l'honneur d'une délégation militaire albanaise que le social-impérialisme révisionniste soviétique était plus dangereux que l'impérialisme classique, c'est-à-dire celui des Etats-Unis.

Au cours de la réception d'hier, les diplomates soviétiques démentaient toutefois, en privé, que leur chef ait reçu du Kremlin l'instruction de se montrer plus dur. Ils prévoyaient cependant qu'après l'interlude musical la polémique allait reprendre.

Des amendes pour infraction au blocage des prix et salaires

LONDRES (AFP) – Le blocage réglementaire des prix et des salaires proposé par le gouvernement de M. Heath sera accompagné d'une série de mesures de contrôle qui permettront d'infliger des amendes aux personnes ou organisations qui en menaceraient l'application. Le contrôle du blocage des prix sera assuré par le ministère du commerce et de l'industrie pour les produits manufacturés et celui de l'agriculture pour les denrées alimentaires. Les deux ministères pourront demander à toute personne ou organisation de leur fournir tout document justificatif ou explicatif.

Lorsqu'une infraction sera constatée, le contrevenant pourra être condamné à une amende pouvant aller jusqu'à 400 livres après jugement sommaire et à une amende supérieure dont le plafond n'est pas spécifié s'il est traduit devant les tribunaux. Le projet de loi précise par ailleurs que toute entreprise ou organisation sera rendue responsable des infractions éventuelles de ses employeurs ou employés.

Certaines exceptions au blocage des prix seront toutefois autorisées. Ainsi, selon un livre blanc publié lundi par le ministère des finances, une entreprise qui ne pourra pas supporter des augmentations de coûts sur sa marge bénéficiaire pourra dans certains cas demander une autorisation pour relever ses prix. Le gouvernement s'engage, en revanche, à maintenir bloqués les prix des sociétés nationalisées et donc à soutenir leurs efforts financiers.

Ottawa voudrait d'abord savoir si son rôle est indispensable à la trêve

OTTAWA (d'après CP) – Le Canada n'acceptera de participer à une éventuelle opération de surveillance de la trêve au Vietnam que si l'utilité de son rôle est clairement démontrée et pourvu que l'entreprise soit promise au succès.

Toute décision ne sera prise qu'à la lumière de l'expérience plutôt malheureuse qui fut celle du Canada au sein de la Commission internationale de contrôle, créée en 1954 par les accords de Genève.

Ces jours derniers, le ministre des affaires extérieures, appelé à commenter l'hypothèse d'un recours aux services du Canada, a donné un accord de principe, assorti de certaines réserves. Mais, dans l'entourage du ministre, les hauts fonctionnaires expriment des réserves plus nombreuses et plus fortes.

Ils font notamment observer que le Canada n'a pas été informé pleinement de la marche des négociations sur le cessez-le-feu entre le Nord-Vietnam et les Etats-Unis, en dépit du fait que le gouvernement canadien ait été prié de se mettre à la disposition des belligérants pour surveiller, le cas échéant, l'application de la trêve.

Ils ajoutent que le ministère n'est pas encore en mesure, faute d'informations, de concevoir clairement le rôle que le Canada serait appelé à jouer dans cette opération. Aucune communication émanant de Washington n'a été transmise au gouvernement canadien qui n'en sait pas plus sur l'état des pourparlers que ce qui a été publiquement annoncé.

Prié de dire si le gouvernement canadien a invité Washington à lui transmettre des renseignements plus précis, un porte-parole du ministère a dit que "certains entretiens" ont eu lieu, mais il n'a pas voulu en dire davantage.

C'est donc en raison de l'incertitude qui prévaut qu'Ottawa n'est pas en mesure de s'engager davantage et d'indiquer s'il consentira à prêter son concours.

Situation de nouveau sérieuse au Cambodge

PHNOM PENH (AFP) – Le haut commandement militaire du gouvernement de Phnom Penh considère que la situation est de nouveau sérieuse pour ses troupes sur les fronts sud et sud-ouest du Cambodge.

Les artilleurs du camp adverse ont en effet bombardé à plusieurs reprises au cours des dernières vingt-quatre heures la capitale provinciale de Takeo située à 50 milles de Phnom Penh. Selon le haut commandement, quatre personnes ont été tuées et dix autres blessées. Les forces d'extrême gauche ont simultanément attaqué la position de Prey Sandek qui défend Takeo au sud et elles ont harcelé la localité d'Angtassom à l'ouest.

Sur le front ouest, les combats continuent pour le contrôle de la route Phnom Penh-Kompong Son (Sihanoukville) coupée depuis le 1er novembre par un régiment nord-vietnamien appuyé par des éléments du FUNK. Ces derniers ont lancé hier à l'aube une puissante attaque dans la région de Mohassaing, à une trentaine de milles de Phnom Penh.

Sur le front nord, l'armée de Phnom Penh s'efforce toujours de dégager un tronçon de route situé entre la capitale et Kompong Chnang et occupé depuis plus d'un mois par ses adversaires. Selon les sources militaires de Phnom Penh, il reste encore trois milles à dégager.

Le père crucifié... parle du Vietnam

CITE DU VATICAN (AFP) – Paul VI a reçu le père Paul Carat, le missionnaire français, qui, selon de fausses informations diffusées dans la presse occidentale, a été crucifié par le Vietcong.

Je prie pour le Vietnam: il faut beaucoup prier pour qu'il triomphe de ses difficultés, a dit le pape au religieux en évoquant les pourparlers en cours.

Le RP Carat, qui est membre des Missions étrangères de Paris, a accordé ensuite une interview à l'AFP.

Missionnaire à Dak To, au nord de Kantum, il a passé cinq mois en territoire contrôlé par l'armée nord-vietnamienne, après l'offensive de mars. Il n'a jamais été maltraité. Le peuple français est pour nous. Le gouvernement français nous est favorable. Nous devons bien vous traiter, lui avait dit un commissaire politique.

Le religieux pense que la nouvelle de sa crucifixion, annoncée par M. John Paul Vann, conseiller américain de la deuxième région militaire, vient du fait qu'il fut emmené, avec un confrère, le RP Gabriel Brice, de Konghrinh, où il s'était réfugié avec 20,000 fidèles. La raison donnée par les autorités nord-vietnamiennes fut leur protection des bombardements américains.

Le Vietcong, dit-il, ne déteste pas que les Américains diffusent des canards sur les atrocités subies par les catholiques, car on peut ensuite les convaincre d'imposture.

Il n'en reste pas moins que les populations civiles ont fui cette année devant la poussée nord-vietnamienne. Le RP Carat l'explique par les exécutions commises en 1968, surtout à Hué après la prise de la ville.

Et la paix? Le père Carat, qui a passé 12 ans au Sud-Vietnam, ne pense pas que ce dernier, s'il peut voter librement, se prononcera en majorité en faveur des communistes, ni semble-t-il du régime Thieu. Le nombre des catholiques a doublé en dix ans au Vietnam, précise-t-il.

Quant au nord, le RP Carat passa de 1954 à 1960 à Hanoi et dans ses environs. Il fut un des derniers missionnaires étrangers à partir. La liberté religieuse n'y est que la liberté du culte, dit-il Nous n'avons plus d'écoles mais enseignons encore le catéchisme dans les églises, sous forme de prière. Sur 3,500 catholiques de ma paroisse, j'avais 500 enfants une fois par semaine. Il n'y a toutefois plus de séminaires, en dehors du grand séminaire de Hanoi, où les ordinations seraient relativement rares. L'évêque, Mgr Joseph-Marie Trin-Nhu-Kue, s'est opposé à l'enseignement du marxisme dans les séminaires. Mais il conseille à ses fidèles: soyez des citoyens parfaits. Ne refusez rien aux autorités, sauf si c'est contre votre foi. Ainsi, les catholiques seraient-ils devenus des citoyens modèles. Il existe cependant une quinzaine de prêtres pour la paix, ralliés à l'idéologie marxiste, qui ont été interdits par l'épiscopat.

Plus généralement, la RDV compte actuellement environ un million de catholiques, dont une quinzaine d'évêques, tous Vietnamiens, qui préfèrent actuellement ne pas quitter le pays, même pour se rendre à Rome, de crainte de ne pas recevoir de visa de retour.

Le RP Carat, qui a été libéré en août, compte passer six mois de congé dans sa province natale, à Valence, avant de regagner le Vietnam.

ÉTUDIANTS
ET
ENSEIGNANTS

COMME COMPLÉMENT À VOS ÉTUDES, LE DEVOIR S'IMPOSE!

Nous vous proposons un abonnement pour la nouvelle année scolaire. Aussi nous vous invitons à remplir ce coupon et à nous le faire parvenir dès maintenant accompagné de votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal 101.

Les tarifs sont les suivants:

DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
7 MOIS	$22.00	$24.00
8 MOIS	$24.00	$27.50
9 MOIS	$27.00	$31.00
10 MOIS	$30.00	$34.50

Ci-inclus $ . . . . . pour un abonnement de . . . . . mois
à partir du 1972
NOM . . . . . .
ADRESSE
. . . . . .

PORT DE MER
AU METRO LONGUEUIL
Prestige, élégance et luxe à la portée de tous sur les bords du St-Laurent.
3½, 4½, 5½
A partir de
$163, $219 et $266
BUREAU DE LOCATION DANS LA STATION MÉTRO LONGUEUIL
SEMAINE: 10 h. 00 a.m. à 9 h 00 p.m.
SAMEDI: 10 h 00 a.m. à 6 h 00 p.m.
DIMANCHE: 11 h 00a.m. à 5 h 00 p.m.
679-6010

la faune
vie et moeurs des animaux sauvages

Offrez-vous, chaque semaine, la plus passionnante des aventures: celle de merveilleux safaris-couleurs au coeur de ce monde étrange des animaux sauvages des 5 continents.

Chaque fascicule est abondamment illustré.

La collection complète en comprendra 150.

Soit: 3000 pages et 5000 illustrations en couleurs.

Vous trouverez la faune dans tous les bons magasins d'alimentation au même étalage que votre encyclopédie alpha.

Conservez votre collection la faune dans de magnifiques reliures mobiles de luxe.

Chacune peut contenir 15 fascicules.

Au nombre total de 10, ces reliures feront de votre collection la faune l'orgueil de votre bibliothèque.

Chaque reliure: $2.99

GRATIS avec chaque reliure un poster géant en couleurs.

l'alpha de la nature

LPS® cours de conversation
anglais-espagnol-allemand
$99.00 (10 SEMAINES) 878-2821

Les "bleus" de l'impôt...

. . . prendront une teinte plus gaie, si vous diminuez vos impôts et préparez vos "vieux jours" à l'aide d'un plan enregistré d'épargne-retraite. Vous pouvez toujours en parler avec l'agent de la Manufacturers. C'est un ami . . . qui s'y connaît!

ANDRÉ MAILLOUX
Édifice C.I.L.
Suite 1658
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 101
875-5540

ManuLife
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

Prêt d'honneur: bourse de $8,000 à Pierre-A. Mathieu

Le Prêt d'honneur, qui avait l'an dernier accordé sa première bourse de recherche postdoctorale à M. Pierre Laurin, des HEC, annonçait hier que le deuxième bénéficiaire de cette bourse de recherche est M. Pierre-A. Mathieu, docteur en génie bio-médical. Chaque bourse a une valeur de $8,000 et correspond à l'orientation nouvelle que se donnait il y a deux ans le Prêt d'honneur. Depuis 1944, cet organisme fondé par la SSJB de Montréal a favorisé la poursuite des études à un grand nombre de Canadiens français; par décision de ses directeurs, le Prêt d'honneur entend désormais multiplier les occasions données a des Canadiens d'expression française d'effectuer des recherches une fois atteint le niveau du doctorat.

Cette année, la campagne du Prêt d'honneur est sous la présidence d'honneur de Me Jean-Joffre Gourd, homme d'affaires et actionnaire majoritaire de plusieurs postes de radio de l'Abitibi.

M. Pierre-A. Mathieu

La recherche de M. Mathieu portera sur un "Modèle d'oscillateurs biologiques simples", c'est-à-dire qu'il étudiera chez un mollusque la "décharge en bouffée de quelques neurones d'Aplysie" (rythme biologique cellulaire qui pourra inspirer les chercheurs pour d'autres observations dans la nature ou chez l'homme).

Les hypothèses de travail de M. Mathieu le conduisent à préférer ce modèle simple mais il explique, dans son projet de recherche, l'importance que peut revêtir, par exemple, la connaissance des facteurs de migration des oiseaux ou, plus concrètement, la croissance accélérée de céréales pour contrer la famine.

La connaissance approfondie d'un tel rythme biologique a son intérêt si l'on peut le synchroniser avec des forces artificielles pour faire avancer les domaines connexes à la science médicale, par exemple.

Les nouvelles directives sur l'immigration

Les Portugais de Montréal sont inquiets

par Clément Trudel

Bon nombre de membres de la colonie portugaise de Montréal se disent inquiets et angoissés par la nouvelle attitude du ministère canadien de l'immigration face aux "visiteurs" – le ministre Bryce Mackasey a annoncé vendredi dernier, en effet, que les immigrants devraient dorénavant inscrire leur demande dans leur pays d'origine et y attendre qu'elle soit acceptée, au lieu de se rendre au Canada comme visiteurs, comme c'était permis jusqu'au 3 novembre.

Un télégramme a été adressé dimanche soir au ministre, au terme d'une assemblée qui a réuni 300 personnes de diverses associations portugaises tels l'Association portugaise, le Mouvement de la Jeunesse portugaise, le Mouvement démocratique Portugais et le Club Portugais. "De par les modifications apportées à la loi sur l'immigration, dit le télégramme, de nombreux Portugais demeurant actuellement à Montréal et qui avaient l'intention de procéder. . .aux démarches nécessaires pour l'obtention d'un visa d'immigrant. . . se trouvent dans une situation fort préoccupante".

Les porte-parole du groupe ont demandé une entrevue avec le ministre Mackasey, qui n'avait pas encore accusé réception du télégramme, hier.

La réunion de dimanche s'était tenue au Centre de référence et de promotion sociale portugais, au 4440 rue Clark. Au nom de ce centre, il a bien été précisé hier que l'on comprenait fort bien le souci qu'avaient les autorités canadiennes de ne pas laisser durer indéfiniment un état de faits qui pouvait être préjudiciable aux citoyens canadiens mais, suggère-t-on, il pourrait y avoir un délai accordé aux personnes déjà en place au Canada pour leur permettre de régulariser leur statut.

"visiteurs" portugais, sans compter les chances meilleures de réussite – à Lisbonne, un travailleur non spécialisé peut gagner aussi peu que 2,000 escudos par mois ($70) tandis qu'un ouvrier spécialisé, comme un charpentier ou un électricien, comptera sur une rémunération moyenne de $4 à $7 par jour!

Quant aux autres "visiteurs", ils auraient le temps de se documenter sur les nouvelles dispositions de la loi canadienne.

On estime à 35,000 le nombre de Portugais qui vivent dans la région de Montréal. La plupart d'entre eux ont la citoyenneté canadienne mais il se trouve parmi eux de nombreux "parents et amis" que peut gêner la nouvelle loi.

Certains des Portugais au statut douteux sont très jeunes; leur présence ici équivaut parfois à un aveu d'objecteur de conscience ou de dissident face à la politique de Lisbonne vis-à-vis de ses territoires africains. Autant de facteurs expliquant l'afflux de

L'attrait de Montréal pour de tels travailleurs informés par des amis est sans doute très fort, si l'on prend la peine de mentionner le salaire minimum d'ouvriers du même type de ce côté-ci de l'Atlantique.

De là également la préoccupation des autorités canadiennes à ne pas provoquer une avalanche de demandes qui parfois entrainent d'amères déceptions, car ce ne sont pas là les seules considérations retenues par les préposés à l'immigration et leur "cotation" des candidats à l'immigration.

Un technicien assistera l'anesthésiste

QUEBEC Les médecins anesthésistes pourront désormais être assistés, dans leurs activités médicales, par des techniciens en anesthésie-inhalothérapie qui auront reçu une formation spécifique en ce sens. Ces techniciens seront formés dans les cegeps suite à des initiatives du ministère des affaires sociales et du ministère de l'éducation, visant à offrir une meilleure utilisation des ressources humaines au sein d'équipes multidisciplinaires.

Le programme de formation du technicien en inhalothérapie, actuellement dispensé par les cegeps, sera modifié de façon à permettre aux étudiants qui termineront leurs études en 1974 de remplir cette nouvelle tâche et de se qualifier aussi comme techniciens en anesthésie.

Entre-temps, des programmes de recyclage seront également offerts aux techniciens en inhalothérapie qui sont actuellement à l'emploi des centres hospitaliers, afin de leur permettre d'acquérir cette nouvelle qualification et d'assister les médecins anesthésistes.

Des centres hospitaliers désignés après consultation entre les deux ministères apporteront leur collaboration à la formation clinique des étudiants dans les cegeps qui dispenseront ce nouveau programme.

La CECM au 9

A compter de cette semaine, la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) diffusera chaque vendredi, de 19h15 à 19h30, une émission de nouvelles au canal 9 de la National Cablevision. Le programme comprendra la revue des principales nouvelles de la semaine et des entrevues avec des membres du personnel de la CECM. La présidente de la CECM, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a également promis que des étudiants et des parents seraient invités à venir discuter de questions les touchant tout particulièrement.

Version oecuménique du Nouveau Testament

PARIS (AFP) – Deux maisons d'édition, l'une catholique (le Cerf) l'autre protestante (Les bergers et les mages) viennent de co-éditer un Nouveau Testament dans une version oecuménique, c'est-à-dire réalisée en commun par des exégètes catholiques, protestants et orthodoxes. De son côté, l'Alliance biblique universelle a repris la même traduction pour une édition en format de poche, sans note ni commentaire.

Le projet de cette édition oecuménique avait été lancé en 1964. Sa réalisation est une première mondiale et déjà 137 traductions semblables sont en chantier de par le monde. C'est pour la traduction et l'interprétation du Nouveau Testament que l'accord était le plus difficile à trouver entre les diverses confessions chrétiennes. Pour l'Ancien Testament, les difficultés seront moindres. Les responsables prévoient cependant que le travail durera jusqu'en 1975.

Fame Pereo veut recueillir $1 million pour les lépreux

A l'occasion du 10e anniversaire de Fame Pereo, cet organisme fondé par le cardinal Léger pour aider les lépreux, veut recueillir cette année et les années subséquentes la somme de $1,000,000.

Le président de Fame Pereo, M. Bernard Benoit, écrit à ce propos dans le dernier bulletin de l'organisme: "Nous voulons aider 40 pays africains. Nous voulons satisfaire 160 postes. Nous voulons soigner 300,000 lépreux. Nous voulons 100,000 bienfaiteurs. Nous voulons $1,000,000 par année".

M. Bernard Benoit poursuit: "A la fin d'une lecture émouvante, précisant l'état lamentable des lépreux souffrant non seulement de cette terrible maladie, la lèpre, mais en plus de la faim, le cardinal Paul-Emile Léger, suffoquant de tristesse, décida, lui, Prince de l'Eglise, mais missionnaire de coeur et d'âme, de la fondation d'un organisme pour aller au secours de ces plus malheureux du monde".

Depuis 1962, ajoute-t-il, "20 pays africains sont bénéficiaires, annuellement de sommes d'argent généreuses pour leurs lépreux, de Fame Pereo; 80 postes sont aidés par Fam Pereo; 50,000 bienfaiteurs sont l'actif inestimable de de Fame Pereo; 1,000, 2,000, 5,000 missionnaires? - personne ne le sait - des Pères, des prêtres, des religieuses, des frères, des garde-malades, des médecins, des laïcs, consacrent leur vie à ces lépreux, les plus aimés et les favoris de Fame Pereo; 9 administrateurs bénévoles et 10 travailleuses, - pas plus que ça, - sont les responsables, jour après jour, de ce chantier d'amour pour ces personnes humaines, les lépreux, que nous aimons tant à Fame Pereo".

M. Benoit ajoute en postscriptum qu'aucune célébration ne marquera le 10e anniversaire de Fame Pereo. Il précise en outre que "le cardinal Paul-Emile Léger n'a fondé qu'une seule oeuvre pour aider les lépreux: Fame Pereo".

"Le plus émouvant des léproseries, écrit-on plus loin dans le bulletin, n'est pas le spectacle de la misère corporelle, de cette lente agonie d'hommes et de femmes aujourd'hui qui observent, à longueur de journée, leur personnelle destruction... Le plus émouvant, c'est la consécration des bons Samaritains que sont des prêtres, des religieuses, des laïques auprès des lépreux. Ne cherchez une justification humaine à leur dévouement; elle n'existe pas. "Il faut voir le Christ derrière chacun de ces malades".

Le conseil d'administration de Fame Pereo est formé de MM. Bernard Benoit, Charles Laparé, Marcel Boyer, Lambert Toupin, Maurice Gravel, industriel, Robert Comtois, ptre, Jean Roquet, ingénieur, Raymond Dionne, p.b., Jean-Paul Charbonneau, ptre.

Jean-Marc Brunet

Un dossier fluor

M. Jean-Marc Brunet a publié hier aux Editions du Jour un "dossier fluor" qui explicite vigoureusement les principaux arguments énoncés jusqu'à maintenant contre la fluoration de l'eau. La page couverture illustre d'ailleurs très bien l'intention de l'auteur: on y voit une tête de mort derrière un robinet d'où coule un peu d'eau fluorée.

Les principaux arguments du Dr Brunet sont les suivants: d'abord, la fluoration de l'eau est une forme de pollution puisque le fluorure de sodium qu'on ajoute à l'eau n'est pas un produit naturel. Seul le fluorure de calcium, beaucoup moins toxique, existe à l'état naturel.

Deuxièmement, il rappelle que le fluorure de sodium est un poison extrêmement violent. Les directives très sévères à l'endroit des employés responsables de la fluoration qui ont à manipuler le produit en font foi de façon extrêmement éloquente. Même employé à faible dose, cela reste un poison dangereux, dit-il.

Troisièmement, plusieurs chapitres de l'ouvrage tentent de démontrer que la campagne pour la fluoration de l'eau a été lancée aux Etats-Unis par de grosses compagnies d'aluminium qui ne savaient comment se débarrasser de ce sous-produit hautement toxique. Les nombreux faits qu'il rapporte tendent à prouver que les laboratoires et même les organismes gouvernementaux américains ont été achetés ou indument influencés par le "lobbying" des grandes compagnies qui fournissent aux caisses électorales.

Dans ces conditions, soutient-il, beaucoup d'autres organismes prestigieux ont ensuite suivi le courant sans faire eux-mêmes d'études sérieuses de la question. Même le jugement de l'Organisation mondiale de la Santé est suspect à ses yeux, d'une part à cause des pressions des mêmes intérêts et, d'autre part, parce que cet organisme n'a consulté que les médecins "conventionnels" (allopathes).

"On n'y trouve, dit-il, aucune représentation des médecines parallèles telles que l'homéopathie, la chiropratique, la naturopathie, l'ostéopathie, etc. etc. Or il apparaît de plus en plus évident aux observateurs que la médecine allopathique est absolument incapable de comprendre la toxicité des doses infinitésimales."

Avant de citer de nombreux témoignages d'hommes de science, d'hommes politiques et de groupes sociaux, d'hommes politiques et de groupes sociaux contre la fluoration de l'eau, le Dr Brunet s'attarde à citer les recherches qui ont démontré la nocivité de la fluoration. Il mentionne aussi plusieurs éléments qui infirment les conclusions des études qui ont conclu à l'inocuité de la fluoration. Dans certains cas, pourtant, le lecteur s'interroge sur le contexte exact de certaines conclusions citées dans le livre.

Une hausse de 12% des mises en chantier

OTTAWA (PC) – La Société centrale d'hypothèques et de logements rapporte qu'il y a eu 183,609 mises en chantier, de janvier, soit une hausse de 12% comparativement à la même période l'an dernier.

Parmi celles-ci, 20,998 l'ont été dans les villes au cours du mois de septembre, et 151,737 depuis le début de l'année.

A peu près 151,500 Québecois fument des Peter. C'est du monde!

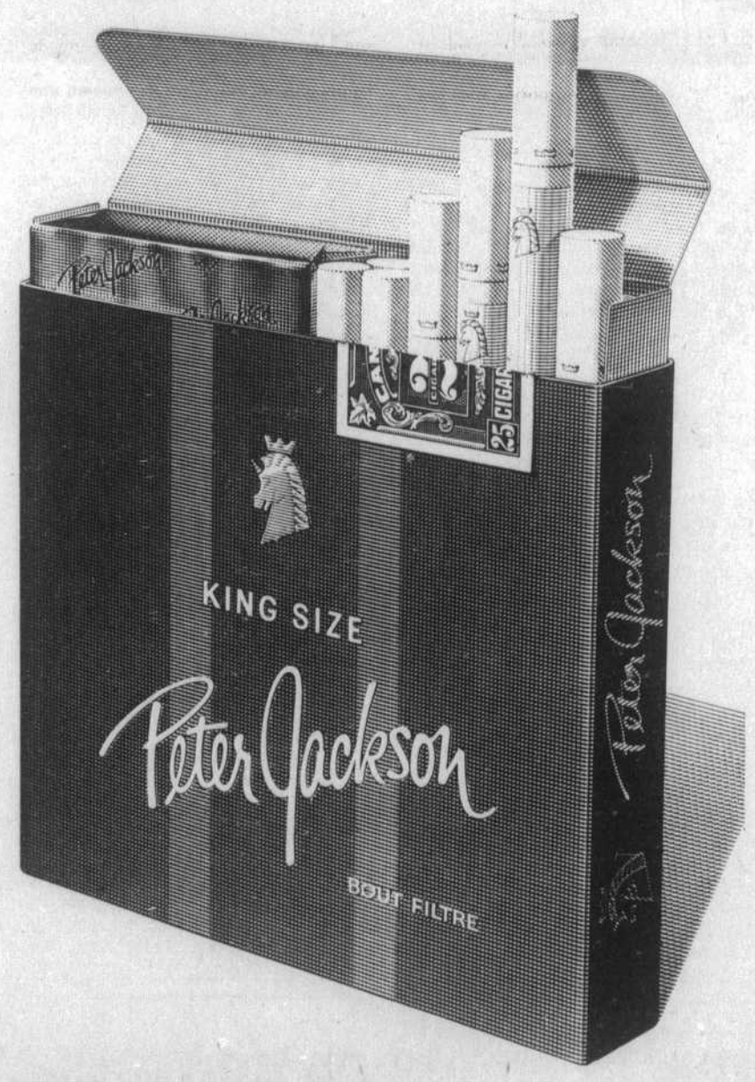

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Paie sur les dépôts de 5ans 7 3/4 %

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
909 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL • 866-9841
10 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL • 844-3961

Compétence: M. Louis P. Bertrand

Vous pouvez utiliser ce coupon et le poster avec votre chèque à l'un de nos bureaux.

Ci-inclus mon chèque au montant de $..... (minimum $500.00) pour lequel vous voudrez bien émettre un certificat de dépôt garanti pour une durée de 5 ans, au

Nom de .....

No ..... Rue .....

Ville .....

Signature ..... Date .....

Ces taux sont susceptibles de changer sans avis mais n'affectent pas ceux déjà consentis.

N.B. – Ces intérêts peuvent être versés automatiquement dans votre compte d'épargne, au Trust Général, et rapporter eux-mêmes 5% d'intérêt.

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, mercredi 8 novembre 1972

La réélection de Nixon

Les USA conserveront leur rôle mondial de super-puissance active

WASHINGTON (AFP) – La réélection triomphale du président Nixon garantit que, pendant quatre ans, les Etats-Unis vont conserver leur rôle de super-puissance active à travers le monde malgré leur souci de ne plus se laisser entraîner dans un autre Vietnam.

Les électeurs américains n'ont pas choisi de garder M. Nixon à la Maison-Blanche pour des considérations de politique étrangère. Mais il n'est pas douteux que la majorité d'entre eux a fait davantage confiance à la fermeté vigilante du président républicain qu'aux promesses de désengagement global du sénateur George McGovern pour défendre les intérêts des Etats-Unis.

Pendant toute la campagne électorale, M. Nixon a dénoncé avec un évident succès les projets de réduction radicale des dépenses militaires des Etats-Unis et de paix par abandon au Vietnam exposés par son adversaire démocrate.

Comme il l'a fait depuis quatre ans, le président Nixon va chercher à consolider la paix et la stabilité dans le monde en améliorant progressivement les relations avec l'Union soviétique et la Chine populaire plutôt que par un retrait unilatéral des Etats-Unis.

A partir de cela, il est possible de prévoir les grandes orientations de la politique étrangère des Etats-Unis pendant les années à venir:

1) **En Asie:** la fin de la guerre du Vietnam ne va pas entraîner le désengagement total des Etats-Unis en Extrême-Orient. En application de la doctrine Nixon, les Etats-Unis vont continuer à aider, même militairement, leurs alliés et amis asiatiques à préserver leur indépendance. Ils vont également prendre une part prépondérante dans les efforts internationaux de reconstruction de l'Indochine.

2) **En Europe:** le président Nixon va s'employer très rapidement à resserrer les liens des Etats-Unis avec les pays d'Europe occidentale. Il veut redonner plus de poids et de cohésion à l'Alliance atlantique en vue des grandes négociations Est-Ouest. Il veut aussi éviter que les relations entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale soient dominées par leurs sérieuses rivalités économiques.

3) **Au Moyen-Orient:** maintenant que les élections sont passées et qu'il n'y a plus à courtiser le vote juif, les Etats-Unis vont pouvoir reprendre leurs efforts de médiation dans le conflit israélo-arabe. On va sans doute les voir prendre une plus grande distance avec les positions intransigeantes d'Israël afin de rouvrir avec l'Egypte le dialogue que le secrétaire d'Etat William Rogers avait établi en 1970 et en 1971.

4) **Armements et stratégie:** la fin de la guerre du Vietnam ne va pas se traduire par une réduction des dépenses militaires des Etats-Unis. Ils vont reconstituer et rénover leur arsenal conventionnel affaibli par la guerre. Ils vont poursuivre le développement et la production de nouveaux types d'armement stratégique tant que la seconde phase des négociations SALT avec l'Union soviétique n'aura pas abouti à un accord définitif.

5) **Equilibre des grandes puissances:** le développement de relations équilibrées avec l'Union soviétique et avec la Chine Populaire implique le règlement plus ou moins rapide du problème de Cuba et du problème de Taiwan.

Bien que ce soit le président Nixon lui-même qui définisse les objectifs de la politique étrangère de son gouvernement, leur poursuite sera influencée par le maintien ou le départ de M. Henry Kissinger qui en a été le principal exécutant depuis quatre ans.

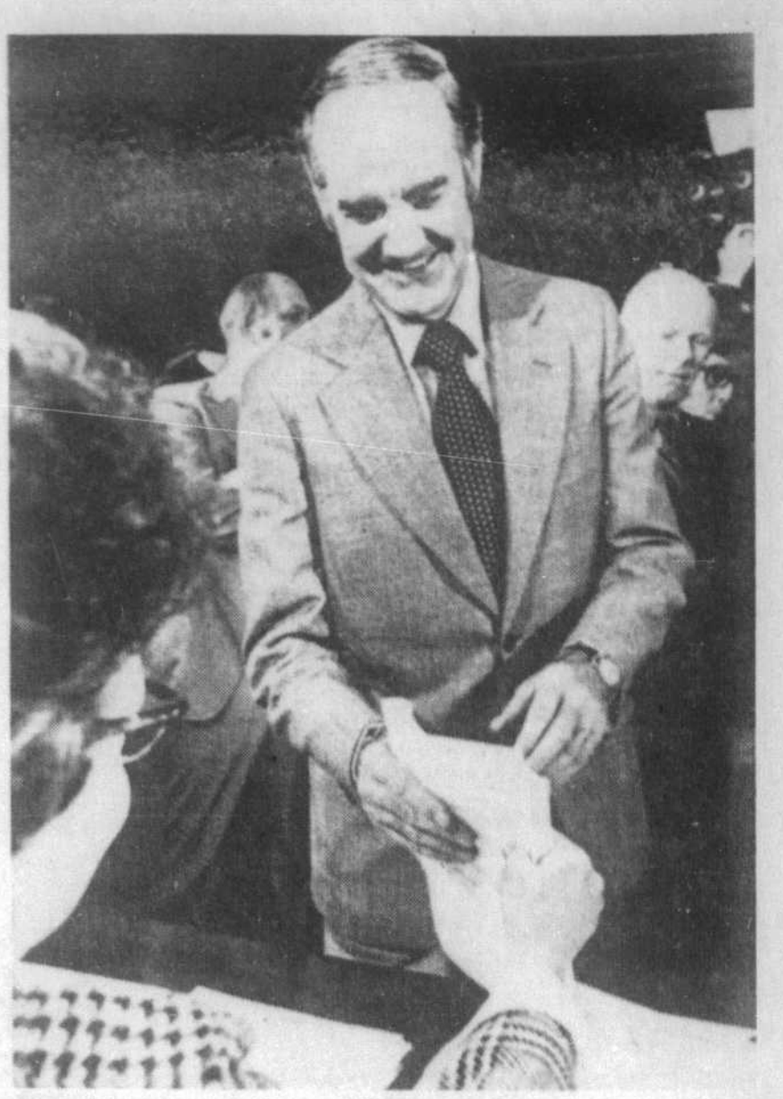

Le candidat démocrate, George McGovern, que l'on voit ici recevant son bulletin de vote à Mitchell, au Dakota du Sud, s'est empressé hier soir d'expédier un télégramme au président réélu le félicitant de sa victoire et l'assurant de son soutien. (Téléphoto AP)

Pour Nixon le mal aimé, le verdict n'est pas une déclaration d'amour

WASHINGTON (AFP) – La victoire du président Richard Nixon sur le sénateur George McGovern constitue sa revanche définitive sur un sort qui lui avait été contraire pendant de longues années et qu'il n'avait pu conjurer que d'extrême justesse en 1968.

Pourtant, le doux parfum de cette victoire n'est pas sans dissimuler peut-être un arrière-goût d'amertume, un regret certainement: celui d'avoir eu pour adversaire un homme trop facile à battre. La revanche de Richard Nixon aurait été double s'il avait eu affaire à un démocrate plus représentatif du centre modéré de son parti, comme ce fut le cas de M. Hubert Humphrey il y a quatre ans. Elle aurait été un véritable triomphe s'il s'était agi du sénateur Edward Kennedy.

M. Nixon a la réputation d'être un président mal aimé et le verdict que viennent de rendre les électeurs américains à son endroit n'est pas tout à fait une déclaration d'amour.

Car la réélection du président est due, en partie à la grande peur qu'ont suscitée les projets de réforme à la fois draconiens et vagues du sénateur du Sud-Dakota, sa réputation de radical et les légions de jeunes et de contestataires de toutes sortes qui l'ont suivi et appuyé. Le mouvement qui a permis cette réélection correspond en effet à un recul d'une partie de l'électorat démocrate devant les positions jugées extrêmes de leur parti plutôt qu'à un pas en avant vers quelqu'un qui comblerait tous leurs voeux.

Cela dit, M. Nixon a tout lieu de se féliciter de ce qu'il vient d'accomplir et qu'il appelle le rassemblement d'une nouvelle majorité, faite de républicains, de démocrates et d'indépendants. Cette majorité vient de s'exprimer et il n'est donc plus permis de la qualifier de silencieuse comme on le faisait il y a deux ans encore.

Le vainqueur de cette journée du 7 novembre a d'autres raisons encore de se féliciter. Pour un homme qui a toujours eu à manoeuvrer pour se faire une majorité et qui a vécu dans l'obligation constante de lutter contre sa réserve naturelle pour tâcher de séduire et de convaincre, M. Nixon se voit soudain libéré d'un carcan qui lui a toujours pesé. Son prochain mandat sera le dernier et il n'a donc plus besoin de plaire. Désormais, il sera son propre maître et c'est à partir d'aujourd'hui, disent certains observateurs, qu'on verra vraiment quelle sorte d'homme il est.

M. Nixon est un homme secret qui n'aime pas montrer ses émotions. Beaucoup d'Américains doutent d'ailleurs qu'il en éprouve et c'est ce qui explique, sans doute, que bon nombre des émissions de propagande électorale passées à la télévision au cours de sa campagne avaient pour but de faire voir que Dick était un homme de chair et d'os. On l'a vu jouant du piano au côté de Duke Ellington et plaisantant en compagnie de Chou En lai.

Mais quand il n'est pas sur le petit écran, le président ne se mêle pas souvent à la foule et ses intimes sont peu nombreux. A quelques heures des élections, son porte-parole se refusait encore à qualifier l'état d'esprit de son patron, pourtant à deux doigts d'une victoire dont il était déjà persuadé dans son for intérieur.

Un quatrième raz de marée

NEW YORK (AFP) – Richard Nixon, en écrasant son adversaire démocrate George McGovern, est devenu le quatrième président des Etats-Unis, après Franklin Roosevelt, Lyndon Johnson et Woodrow Wilson, à remporter l'un des plus foudroyants raz de marée dans l'histoire des élections présidentielles américaines.

En 1936, Roosevelt, élu pour la seconde fois, devait écraser son opposant républicain Alfred Landon, en s'attribuant 523 voix électorales (27.751.597 suffrages) contre 8 seulement au candidat du Grand Old Party, qui n'avait recueilli que 16.679.583 des votes. Roosevelt avait réussi le tour de force consistant à arracher 46 des Etats sur les 48 qui existaient à l'époque. Hawaii et l'Alaska ne figurant pas encore sur la liste.

Vingt-huit ans plus tard, Lyndon Johnson, successeur de John Kennedy, triomphait du candidat républicain conservateur Barry Goldwater en obtenant 486 voix électorales, soit 43.126.506 suffrages, contre 52 votes électoraux réunis par le sénateur de l'Arizona (27.176.-799 suffrages).

En 1912 un candidat démocrate, Woodrow Wilson, avait aisément balayé son adversaire Théodore Roosevelt, candidat libéral (progressive) en s'adjugeant 435 voix électorales contre 88, soit 6,286,214 suffrages alors que Roosevelt n'en recueillait que 4,216,020.

Le Kremlin a misé sur Nixon

MOSCOU (AFP) – Les résultats des élections américaines n'ont certainement jamais été suivis avec autant d'intérêt par les dirigeants soviétiques et la certitude de la réélection du président sortant ne fait que confirmer, estiment les observateurs, la justesse de la politique étrangère de M. Leonid Brejnev.

L'URSS a, depuis le 24ème congrès, misé sur une forme d'entente avec les Etats-Unis et le sommet de Moscou n'était significatif que dans la mesure ou M. Richard Nixon obtiendrait un nouveau mandat. La stabilité de la direction américaine ne fait qu'assurer le succès de la politique de coopération entre pays à régimes sociaux différents.

Dans l'absolu, le programme présenté par M. McGovern serait davantage en accord avec l'idéologie professée par le Kremlin, mais les raisons politiques ont voulu que l'URSS soutienne sans hésitation la candidature de l'homme qui a été l'initiateur du dialogue soviéto-américain.

La dernière expression de ce soutien date du 6 novembre, quand M. Kyril Mazourov, à l'occasion de la célébration du 55ème anniversaire de la révolution d'octobre, a omis d'accuser directement Washington de ne pas avoir signé l'accord américano-nord-vietnamien.

Les milieux d'affaires sont maintenant tout à fait rassurés

par Georges Deschodt

NEW YORK (AFP) – La forte hausse de Wall Street au cours des dernières séances est la meilleure illustration qui soit de la satisfaction profonde avec laquelle les milieux d'affaires américains ont accueilli la réélection à la présidence des Etats-Unis de M. Richard Nixon.

Sûrs de la victoire de M. Nixon, à qui les sondages donnaient une avance insurmontable à une semaine des élections, les investisseurs ont estimé inutile d'attendre le résultat du vote de mardi pour prendre position. Du coup, la semaine dernière a été la meilleure qu'ait connue le marché boursier cette année. Les perspectives de cessez-le-feu au Vietnam ont certes contribué à la hausse mais il est très probable que l'existence d'un accord de principe entre Hanoi et Washington aurait été insuffisante pour sortir le marché de son hésitation des dernières semaines si l'issue du scrutin avait paru douteuse.

L'incertitude est l'ennemie des affaires et, sauf peut-être lorsque la situation est vraiment mauvaise, ce qui n'est nullement le cas actuellement aux Etats-Unis, industriels et banquiers préfèrent généralement ce qui existe à l'inconnu. Cette année, avec le sénateur George McGovern, le visage de l'inconnu leur paraissait particulièrement dangereux.

Pour eux, le danger venait bien sûr des idées avancées par le candidat démocrate dans des domaines comme la redistribution des revenus ou les dépenses militaires, idées que les plus critiques qualifiaient d'insensées et les moins sévères d'utopiques. En outre, d'une manière plus simple et plus générale, les milieux d'affaires reconnaissent que la politique économique du président Nixon a été efficace et craignaient qu'un changement d'administration et de méthode compromette le succès de l'expérience de relance de l'économie et de freinage de l'inflation au moment même où celle-ci est en passe de réussir.

Depuis le coup de force du 15 août 1971, l'assainissement de l'économie américaine a été remarquable. Le rythme annuel de l'inflation est tombé de 5 pour cent environ à quelque trois pour cent. La stagnation s'est transformée en une expansion vigoureuse. Le blocage des marges bénéficiaires et le contrôle des prix n'ont pas empêché les bénéfices d'augmenter fortement en raison de l'accroissement des ventes. La dévaluation du dollar a amélioré la position concurrentielle des produits américains sur les marchés mondiaux. Tous les experts prédisent que l'inflation restera relativement faible et que l'expansion se poursuivra à une allure rapide en 1973.

Cela ne signifie pas que les milieux d'affaires n'éprouvent aucune inquiétude pour les mois qui viennent. Les chefs d'entreprises se demandent ce que deviendra la politique des prix et des salaires lors de l'expiration des contrôles en avril prochain, craignent une nouvelle crise du crédit l'an prochain, redoutent une renaissance de l'inflation en 1974.

Mais ces incertitudes sont mineures auprès de celles qu'aurait apporté une élection du sénateur George McGovern. Entre la continuation d'une politique qui a fait ses preuves au cours des quinze derniers mois et ce qui leur paraissait une aventure, les hommes d'affaires américains avaient fait leur choix depuis longtemps. Ils sont bien sûr heureux que ce choix l'ait emporté.

Soulagement à Londres mais sans enthousiasme

LONDRES (AFP)–La victoire de M. Richard Nixon, qui ne faisait aucun doute, a été accueillie avec soulagement, bien que sans enthousiasme, par la majorité de l'opinion publique britannique. Le président des Etats-Unis aura désormais le loisir de se consacrer davantage aux problèmes qui intéressent les Europeens: la liquidation honorable de la guerre au Vietnam, la résorption de l'immense déficit américain, l'établissement d'une détente réelle et sobrement conçue dans les relations avec l'Est, estime-t-on généralement. Cela n'exclut pas une certaine méfiance à l'égard des initiatives éventuelles d'un homme réaliste, résolu et tenace qui, débarrassé du souci de briguer un troisième mandat, pourrait s'acharner à défendre les intérêts des Etats-Unis au point de nuire parfois à ceux de leurs partenaires et alliés.

Tel qu'annoncé à la TV

INDISPENSABLE

COMBATTRE LA POLLUTION C'EST NOTRE SPÉCIALITÉ

1- UNE FOIS POUR TOUTES, RÉGLEZ VOS PROBLÈMES DE MAISON AVEC LE PURIFICATEUR D'AIR ERZON.
2- LE SEUL PURIFICATEUR D'AIR AVEC LAMPE À MERCURE GENERAL ELECTRIC
3- AVANT D'ACHETER UNE IMITATION DE PURIFICATEUR, CONSULTEZ VOTRE DÉPOSITAIRE ERZON, RECONNU PAR DES MILLIONS DE CLIENTS SATISFAITS.

ERZON ÉLIMINE

- Toutes senteurs
- Fumée (cigares, cigarettes)
- Odeurs (cuisine)
- Humidite
- Poussière
- Pas plus gros q'un radio
- Aucun produit à ajouter Aucune installation
- Moins de 5¢ par semaine
- Satisfaction garantie

DEMANDEZ UN ESSAI GRATUIT
ERZON - Siège social : 445 Jean Talon ouest, Suite 407 - 273-7734
DISTRIBUTEURS ERZON
POUR VILLE DE QUÉBEC ET ENVIRONS : 626-5036
POUR TROIS-RIVIÈRES : 979 RUE STE-URSULE, TÉL. : 375-0542
CÔTE NORD, HAUTERIVE - 589-9827 ou 787-8039
POUR DRUMMONDVILLE, Studio Drummond, Place Drummond, 472-4888

Sans obligation de votre part postez ce coupon dès aujourd'hui pour obtenir plus de renseignements.
Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .
Ville . . . . . Tél. : . . . . .
L.D.

Tu as raison
d'acheter des
Obligations d'Epargne
du Canada
7.30%
rendement annuel moyen
à l'échéance

Carrières et Professions

SOUSCRIPTEUR

Compagnie d'assurances générales requiert les services d'un souscripteur bilingue. Les candidats doivent avoir une expérience de 5 à 10 ans dans la souscription des risques commerciaux. Préférence accordée aux candidats membres de l'Institut d'Assurance.

Kemper Insurance
844-2621

La Commission Scolaire des Mille-Iles
demande un
professeur - enfance inadaptée
classe de recyclage - niveau 10 à 12 ans

Qualification requise:
Brevet d'enseignement spécialisé en enfance inadaptée ou un permis annuel d'enseignement pour l'enfance inadaptée.

Communiquer avec:

M. André Chaput
625-6951 poste 297

Société canadienne recherche
INGÉNIEUR-CHEF GÉNIE CIVIL

Exigences:
- Diplôme universitaire au niveau de la maitrise.
- Aptitude à diriger une équipe d'ingénieurs de spécialités diverses et à rédiger des rapports techniques.
- 10 ans d'expérience minimum.
- Citoyenneté canadienne.

Salaire:
Salaire à discuter. Devrait intéresser les personnes désirant au moins $18,000, plus indemnités et avantages divers.

Poste en Afrique du Nord pour une période de 12 à 18 mois.

Adresser curriculum vitae à:
Case 1895, Le Devoir, Montréal

La Commission Scolaire Davignon
demande un
DIRECTEUR DE CENTRE
Éducation permanente

Qualifications requises:
- Autorisation personnelle et permanente d'enseigner ou autorisation appropriée à l'éducation des adultes.
- Diplôme universitaire exigeant au moins 16 ans de scolarité ou l'équivalent.
- 6 années d'expérience pertinente dont au moins 3 ans dans l'éducation des adultes et de préférence de l'expérience dans un poste de direction.

N.B. Le directeur de centre est également appelé à travailler le soir.

Adresser le curriculum vitae avant le 17 novembre 1972 à:

M. Jean-Claude Vaillant,
Directeur du personnel,
Commission Scolaire Davignon,
112, rue John,
Cowansville, Qué.

Centre de musique canadienne
Canadian Music Centre
ADMINISTRATEUR
(à temps plein)

Un administrateur bilingue est requis pour la nouvelle division montréalaise du Centre de musique canadienne qui ouvrira ses portes au printemps de 1973.

Une bonne connaissance de la musique, particulièrement de la musique canadienne, est essentielle. Expérience administrative désirable. Salaire, aux environs de $11,500, à déterminer selon qualifications et expérience.

Écrire, avant le 22 novembre, en donnant curriculum vitae, à:

Case postale 156,
Station "E"
Montréal 151, Qué.

UNITED AIRCRAFT DU CANADA LIMITÉE

FISCALITÉ

Nous recherchons un comptable qualifié pour occuper un poste de responsabilité dans notre service fiscal. Le titulaire relèvera directement du chef du service fiscal. Il devra posséder de l'expérience pratique en fiscalité, connaitre notamment la préparation des comptes fiscaux et pouvoir interpréter les lois et règlements fiscaux fédéraux et provinciaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum complet, qui sera traité avec la plus entière discrétion, à l'adresse suivante:

Responsable principal,
Bureau d'Embauche

United Aircraft
DU CANADA LIMITEE

B.P. 10, Longueuil, Québec.

CONTRÔLEUR-ADJOINT

Notre entreprise est une importante compagnie canadienne qui offre des services professionnels à travers le monde. Notre groupe de compagnies a atteint un stade où il est en mesure d'offrir d'intéressantes occasions de carrières à des personnes compétentes et dynamiques.

Nous recherchons un contrôleur-adjoint qui ne tardera pas à accéder à l'échelon supérieur de ce poste. Le candidat retenu, outre être bilingue, possédera au moins de 3 à 5 ans d'expérience comme comptable agréé depuis la fin de ses études, aura évolué rapidement dans sa carrière ou sera une personne possédant des qualités semblables. Au début, il sera appelé à diriger un personnel de 25 employés, à accroitre l'efficacité et à développer des systèmes d'informatique. Avec le temps il devra démontrer des compétences qui contribueront à la réputation du groupe de compagnies dans les milieux financiers.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Directeur du Personnel,
Surveyer, Nenniger & Chenevert Inc.,
1550 ouest, boul. de Maisonneuve.
Montréal 107, Qué.

La clinique externe de l'Hôpital Marie-Clarac
recherche:
PHYSIOTHÉRAPEUTE-CHEF
PHYSIOTHÉRAPEUTES
(à temps partiel, soir de 5h 30 à 9h 30)

S'adresser à:

Service du personnel,
Mme Langelier,
Tél.: 321-8800 poste 318

CITÉ DE ST-LÉONARD
COMMISSAIRE INDUSTRIEL

La Cité de St-Léonard requiert les services d'un commissaire industriel.

L'HOMME:
Il est parfait bilingue, jouit d'une formation universitaire, possède une expérience pertinente, personnalité dynamique.

SALAIRE:
Selon expérience et qualifications.

Adresser curriculum vitae à:

CITÉ DE ST-LÉONARD,
a/s de M. Gaston Pion,
Secrétaire-trésorier,
6025 est, boul. Métropolitain,
St-Léonard 458, P.Q.

Nous recherchons, pour le compte d'une des plus importantes entreprises manufacturières au Canada, un jeune et bilingue

AVOCAT

qui apportera une aide générale au secrétaire de la Compagnie. C'est un poste nouvellement créé et qui permettra à la personne choisie d'acquérir une expérience rapide et vaste des différentes fonctions de secrétaire, des affaires légales et administratives de corporation, au sein d'une entreprise progressive.

Les demandes devront provenir de membres récemment diplômés du Barreau du Québec ou de l'Ontario (1-3 ans) dont l'expérience à date comporte clairement un intérêt qui se dirige vers une carrière dans l'industrie.

Endroit: Montréal.

Salaire initial: $13,000.-$15,000.

GORDON BRYSON & COMPANY Ltd.
Conseillers en personnel de gestion
1110 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 110
845-1256

Spécialiste en programmoïde

AGE: Entre 20 et 30 ans.

Langue: Français.

Expérience:
3 ans d'Assembler.
2 ans de "Software".

Salaire:
Ouvert et bénéfices marginaux avantageux.

Envoyer curriculum vitae au:

Service du personnel,
La Commission de l'Industrie de la Construction,
3530 ouest, rue Jean-Talon,
Montréal 301, Qué.

LA VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX, QUÉ.
(BANLIEUE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL)
GÉRANT MUNICIPAL

1965 · Dollard-des-Ormeaux avait une population de 12,000 âmes et une évaluation de $39,000,000.
1972 · Dollard-des-Ormeaux a une population de 32,000 âmes et une évaluation de $150,000,000.

Cette jeune municipalité, en plein progrès, est à la recherche d'une personne qui devra accepter un défi administratif.

Ce candidat devra être bilingue et posséder un minimum de cinq (5) ans d'expérience municipale ou l'équivalent et avoir de solides connaissances dans les concepts de l'administration moderne, les contrôles budgétaires et les techniques de la planification.

Il devra être dynamique et avoir une grande habileté dans la communication et l'innovation, il aura la responsabilité complète de l'administration et fera rapport au Maire et au Conseil Municipal.

Les demandes d'emploi, accompagnées d'un curriculum vitae, seront traitées confidentiellement, et devront être adressées à:

W.M. Tremayne, Ing.
Ville de Dollard-des-Ormeaux,
4139 Boulevard des Sources,
Dollard-des-Ormeaux, P.Qué.

Université du Québec à Montréal

DIRECTEUR DE MODULE: ÉTUDES URBAINES

Fonctions:

Sous la responsabilité du vice-doyen aux sciences humaines:
— planifier la mise sur pied et l'organisation du programme d'études urbaines;
— diriger les étudiants dans le programme d'études urbaines;
— assurer les enseignements en études urbaines;
— assurer les relations entre le module d'études urbaines et les divers organismes de l'université;
— assurer les relations entre le module d'études urbaines et les organismes extra-universitaires.

Exigences:

Diplôme universitaire dans le domaine des études urbaines. Expérience pertinente.

Traitement:

Selon l'échelle des professeurs de l'UQUAM.
Prime de direction de module.

Faire parvenir votre candidature au:

Doyen du premier cycle,
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888,
Montréal 101, Québec

avant le 27 novembre 1972.

ASSELIN, BENOÎT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE, INC.
EXPERTS-CONSEILS
DEMANDENT
INGÉNIEURS

Des postes intéressants sont disponibles (à tous les échelons de responsabilité) à des ingénieurs professionnels spécialisés dans les champs d'activité suivants:

GÉNIE CIVIL
BÉTON
CHARPENTES

MÉCANIQUE DES SOLS

Design et supervision de travaux de fondations et de structures en terre et en enrochement, tels que forages, pieux, injections, contrôle de sols, digues, barrages.
LES CANDIDATS DOIVENT ÊTRE BILINGUES.
Travail à Montréal et possibilité de séjour à l'extérieur.

TRAITEMENT:
A être déterminé suivant l'expérience et les aptitudes du candidat.

Toute demande d'emploi sera gardée confidentielle. S.V.P. faire parvenir curriculum vitae ou résumé à:

SERVICE DU PERSONNEL
ASSELIN, BENOÎT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE, INC.
4200 ouest, boul. Dorchester
Montréal 215, P. Qué.

NOTRE RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires.

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 30¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à :

LE DEVOIR
211 St-Sacrement
Montreal - Tel. : 844-3361

Compétence :
Bernard Lutz

AGENT DE DÉVELOPPEMENT DU LOISIR

Champ d'action prioritaire: le secteur public
Le tâche:
devra assurer une présence active auprès des corps publics dans la région métropolitaine, spécialement auprès des municipalités et des commissions scolaires, par des programmes d'étude, d'information, d'animation et d'expérimentation en loisir.

Exigences:
- Age minimum: 25 ans.
- Formation universitaire en sciences humaines ou l'équivalent.
- Connaissance de la région métropolitaine et des structures du loisir.
- Aptitudes, connaissances et expériences reliées à la tâche.
- Bonne maitrise du français et de l'anglais.

Salaire:
Selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 22 novembre 1972 à:

SERVICE régional DES LOISIRS DE MONTRÉAL
1207, rue Saint-André
Montréal 132.

Les plus grands spécialistes de distribution au Canada

CHEF DU LIBRE SERVICE DE GROS

Nous sommes présentement prêts à accepter des candidatures au poste de **Chef des Opérations,** pour une organisation de **libre service de gros;** à neuf filiales et de plusieurs millions de dollars dans la région d'Ottawa.

Le candidat idéal devra posséder quelques années d'expérience en ce qui touche de près à la technique marchande du libre service de gros, préférablement dans l'industrie alimentaire. Le bilinguisme est un atout sérieux. Travaillant sous l'autorité du Directeur général adjoint de la division d'Ottawa, le **Chef du libre service de gros,** joue un rôle très important et direct dans le développement des ventes illimitées de la division. Le salaire sera établi d'après l'expérience, et de nombreux bénéfices sociaux sont inclus.

Faire parvenir demande à: M. T.S. Riley, Chef du Personnel, M. Loeb Limited, 419, Industrial, Ottawa, Ontario.

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

DIRECTEUR GÉNÉRAL PROJETS SPÉCIAUX

Traitement jusqu'à $31,000

Office national de l'énergie

Ottawa

L'Office national de l'énergie est un organisme du gouvernement fédéral qui exerce des fonctions de réglementation et de consultation relativement aux questions énergétiques qui relèvent de la compétence du Parlement canadien. Il cherche à pourvoir à son nouveau poste de Directeur général, Projets spéciaux.

FONCTIONS: Le candidat reçu sera comptable au Président de l'Office. A titre de membre de l'équipe de la haute direction, le titulaire devra diriger la planification et la coordination de projets spéciaux d'une grande importance et dont l'exécution entraine la participation de spécialistes de diverses disciplines. Il devra également planifier, mettre en oeuvre et coordonner de grands programmes d'action, et représenter l'Office lors de discussions et de rencontres avec les autorités du gouvernement et de l'industrie de l'énergie.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire, de préférence en gestion des entreprises, commerce, économie ou génie, ou accréditation à titre de membre d'une association ou d'une société reconnues de juristes ou de comptables; connaissance étendue du secteur de l'énergie et, plus particulièrement, de ce qui a trait au pétrole, au gaz naturel et à l'électricité; aptitude à conseiller, à faire des recommandations et à prendre des décisions relativement aux mesures et aux programmes d'importance majeure; qualités de chef et aptitude à travailler efficacement avec des hauts fonctionnaires et des directeurs de l'industrie de l'énergie. La connaissance de l'anglais ou du français est suffisante.

Les demandes d'emploi ou de renseignements seront traitées confidentiellement et doivent être adressées comme suit:

MONSIEUR A.E. RUSSELL
PROGRAMME DE RECRUTEMENT du PERSONNEL DE DIRECTION
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA (ONTARIO) K1A OM7

Référence à rappeler: concours No 72 012.

DEMANDES D'EMPLOI

SITUATION RECHERCHÉE

Personne dynamique, dans la cinquantaine, efficace auprès des jeunes. Dix-sept ans de scolarité, formation professionnelle en éducation. Grande expérience dans les associations. Souhaiterait seconder un responsable dans le domaine de l'administration ou de l'enseignement. A temps partiel ou à temps plein. Aucun bénéfice marginal nécessaire.

Écrire à: Case 1897 Le Devoir

REPRÉSENTANT DES VENTES - PAPIERS FINS
(Salaire - $9,000 à $15,000 + auto)

Notre client, un manufacturier canadien, est à la recherche d'un représentant des ventes pour la région de Montréal.

Le candidat choisi rendra compte au Gérant régional des ventes. Il doit avoir l'expérience de la vente de papiers fins ou de l'imprimerie. L'âge n'est pas limité mais le bilinguisme est essentiel.

Prière de soumettre sa candidature par écrit à Paul Mignault, 630 ouest, boul. Dorchester, Suite 2560, Montréal 101, Qué., mentionnant: Concours A-2349. A-2349.

SAMSON BELAIR RIDDELL STEAD INC.
conseillers en administration
membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration
QUEBEC • MONTREAL • OTTAWA • TORONTO • VANCOUVER

Contrat d'affiliation

Le recteur de l'université de Montréal, M. Roger Gaudry (à gauche) et le directeur de l'Institut de réhabilitation de Montréal, le Dr Gustave Gingras, ont signé hier, à Montréal, le premier contrat d'affiliation de cet hôpital à une université. Les deux institutions ont en fait "officialisé leurs relations en contractant un mariage de raison", a dit le Dr Gingras, au cours d'une brève cérémonie qui avait lieu hier midi à l'Institut de réhabilitation. Actuellement, huit catégories de spécialistes forment l'équipe multidisciplinaire de réadaptation: le physiatre, l'infirmière, le physiothérapeute, le psychologue, l'orthophoniste, le prothésiste, le travailleur social et l'ergothérapeute. En plus, les étudiants en médecine de l'université de Montréal y font des stages, afin de mieux connaître la réadaptation. Au niveau scientifique, cette affiliation permettra un échange de chercheurs et une intensification des travaux dans le domaine du génie bio-médical.

La guerre des poils aura-t-elle lieu...?

PARIS (AFP) – La guerre des poils aura-t-elle lieu? Les responsables du comité d'expansion de la fourrure ont réuni la presse féminine pour la mettre en garde contre l'emploi abusif de la terminologie réservée aux professions de la fourrure: apprêteurs, pelletiers, fourreurs, etc... au bénéfice de fibres synthétiques qui se veulent des imitations de la plus belle conquête de la femme et n'hésitent pas à se parer de poils qui ne leur appartiennent pas. "Il ne s'agit pas de "vétiller" sur les mots", a dit le président Jacques Détourbay, "mais de respecter une loi sur la répression des fraudes du 1er juillet 1905, édictée pour protéger le public".

Les fourreurs s'opposent donc, avec la plus farouche énergie, à des appellations abusives telles que fourrures synthétiques, fourrure artificielle, fourrure acrylique et ne tolèreront plus que celle d'imitation fourrure.

Les fourreurs accusent d'ailleurs en termes à peine voilés les fabricants de ces faux poils à la chaîne, d'orchestrer les campagnes diffamatoires dans le genre de celle sur le massacre des bébés-phoques, alors que cette pelleterie n'est plus exploitée en France depuis de longues années. Ils ajoutent que les imitations fourrures sont causes de nuisance préjudiciable à l'environnement du fait même de leur origine: des industries de synthèse du pétrole.

En ce qui concerne enfin les espèces en voie de disparition, les fourreurs soulignent qu'ils sont les premiers intéressés à la conservation des espèces puisqu'ils en vivent.

Ils ont été d'ailleurs les premiers à alerter les pouvoirs publics. Des dispositions étaient prises dès 1911 pour protéger les loutres de mer, en 1926 en faveur des chinchillas. Actuellement, la Fédération française des industries de la fourrure soutient avec la Fédération internationale une action auprès des gouvernements consommateurs pour interdire l'importation de peaux des espèces en danger: tigre, léopard des neiges, léopard-tortue, loutre de la Plata et loutre du Brésil. A ce propos, la Suisse, qualifiée de professeur de vertu pour les autres, a été vivement invitée à suivre les règles de prohibition édictées par les organisations communautaires de Bruxelles.

Le vice-président du CTC

Le contrôle des prix et salaires est une menace pour les ouvriers

OTTAWA (PC) – Le contrôle des prix et des salaires constitue une menace à l'endroit de tous les salariés, a déclaré, hier, le vice-président exécutif du Congrès du travail du Canada, M. Jean Beaudry, dans un communiqué remis à la presse.

Il commentait ainsi les rumeurs d'un éventuel contrôle des prix et salaires par le gouvernement, comme moyen de combattre l'inflation.

Selon M. Beaudry, "on permet tranquillement aux prix, aux intérêts et aux profits de grimper, pendant que l'on maintient un contrôle rigoureux et systématique des salaires".

Le leader syndical a ajouté qu'aux Etats-Unis, une tentative analogue a entraîné des hausses accentuées des profits, des impôts, des prix du logement et des loyers alors que seuls les salaires étaient réellement maintenus à des niveaux inférieurs.

Par ailleurs, M. Beaudry a fustigé "les nationalistes enragés" qui ont déclaré une guerre sainte contre les syndicats internationaux.

Il a cité, notamment, deux des dirigeants du Comité pour un Canada indépendant, MM. Walter Gordon, ancien ministre libéral, et Eddie Goodman, ancien président du parti progressiste-conservateur.

"Personnellement, je commence d'en avoir jusque là du pleurnichage de ces philosophes de tours d'ivoire qui s'enveloppent du drapeau canadien pour partir en guerre sainte contre les syndicats nord-américains", a dit encore M. Beaudry.

Celui-ci a précisé que le CTC ne fait aucune distinction entre les syndicats nationaux et nord-américains.

Pour cette centrale syndicale qui représente 1,700,000 travailleurs, ce qui importe, c'est de savoir si ces syndicats servent l'intérêt de leurs membres et du mouvement syndical dans son ensemble, a expliqué M. beaudry.

affaires sociales

Distribuer le texte de la loi

L'Alliance des travailleurs réservistes du Québec qui comprend des avocats populaires, des chômeurs et des assistés sociaux demande au ministre des affaires sociales, M. Castonguay, dans une lettre rendue publique cette semaine, que le texte de loi 26 sur l'aide sociale soit distribué dans tous les bureaux d'assistance sociale, et par conséquent, accessible à tous les bénéficiaires. L'Alliance soutient que la majorité des assistés sociaux sont ignorants de leurs droits et hésitent à réclamer les sommes qui leur sont dues. Le but de l'Alliance est d'amener les citoyens à participer eux-mêmes dans les différents organismes mis à leur disposition. Une vingtaine d'avocats populaires travaillant à l'intérieur de l'Alliance des travailleurs réservistes bénéficient présentement de subventions à l'intérieur du programme fédéral des Initiatives locales.

Recyclage des infirmières

Les infirmières qui ont abandonné la profession pendant une période variant entre cinq et quinze années consécutives pourront retourner au travail, à condition de suivre un cours de recyclage professionnel. En effet, le projet de cours prepare par l'Association des infirmières et infirmiers de la province de Québec a reçu l'assentiment du ministère de l'éducation. Ce dernier a codifié ledit programme d'études et l'a inscrit parmi les cours afferts par le Service d'éducation permanente de son ministère. Les infirmoères intéressées à s'inscrire à ce programme doivent se présenter au Centre de la main-d'oeuvre le plus rapproché de leurs domiciles d'ici le 30 novembre 1972.

Services d'urgence réaménagés

Les services d'urgence de l'hôpital Maisonneuve seront complètement réaménagés. Une aide pour la psychiatrie sera également ajoutée à l'hôpital Rosemont. Ces deux hôpitaux, connus sous le nom de Maisonneuve-Rosemont depuis l'affiliation, a été autorisé par le ministère des affaires sociales du Québec à porter de $5 millions à un peu plus de $6 millions le coût des travaux d'agrandissement et de transformation actuellement en cours dans cette institution. Les travaux comportent le réaménagement des locaux du service d'urgence, la transformation de la résidence des infirmières en locaux pour l'administration et les consultations externes, la construction de laboratoires ainsi que le réaménagement du bloc opératoire et du bloc de radiologie. La résidence des infirmières du pavillon Rosemont sera aussi transformée et une aile pour la psychiatrie sera ajoutée au complexe hospitalier Maisonneuve-Rosemont.

PARENTS

Donnez à votre enfant l'occasion de prendre des responsabilités.

Suggérez-lui d'offrir ses services pour faire la distribution du **DEVOIR** le matin.

En plus de recevoir une rémunération intéressante, ce travail lui permettra d'acquérir de l'initiative et le sens des affaires.

Si votre enfant a dix ans ou plus, il peut rejoindre nos agents-distributeurs en composant

844-3361 poste 240

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. heure de tombée. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

RAYMOND, Rév. Père Jean-Marie. A St-Jérôme le 6 novembre 1972 à l'âge de 61 ans est décédé, le Révérend Père Jean-Marie Raymond, de la Compagnie de Jésus. Né à St-Benoit, Comté Deux-Montagnes, professeur de philosophie et de psychologie et spécialiste en psychothérapie. La dépouille mortelle est exposée à la Maison des Jésuites de St-Jérôme, où les funérailles auront lieu mercredi le 8 novembre à 4:30 heures Et de là au cimetière de la Communauté, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Père J-M. Raymond S.J.

Le Père Jean-Marie Raymond, de la Compagnie de Jésus, est décédé, le 6 novembre, à Saint-Jérôme, après une longue maladie, à l'âge de 61 ans. Le Père Raymond était né le 13 juin 1911 à Saint-Benoit, Comté des Deux-Montagnes. Après ses études classiques au Séminaire de Sainte-Thérèse, il entrait au noviciat de la Compagnie de Jésus le 7 septembre 1932. Il était ordonné prêtre le 15 août 1943. Il avait fait sa régence au collège de Saint-Boniface (Manitoba). Il a enseigné la Philosophie au collège des Jésuites de Québec, puis à Montréal aux collèges Sainte-Marie et Brébeuf, ainsi que la psychologie expérimentale à la Faculté de philosophie du Scolasticat de l'Immaculée-Conception. Depuis nombre d'années, il était conseiller en psychothérapie. Sa dépouille mortelle est exposée à la maison des Jésuites, 175, boulevard des Hauteurs, à Saint-Jérôme (sortie 28 de l'autoroute, vers Saint-Hippolyte), où auront lieu ses funérailles, mercredi, le 8 novembre, à 4h30 de l'après-midi.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

AIDES DOMESTIQUES DEMANDEES

AIDE DOMESTIQUE pour prendre soin bébé d'un an et menus travaux, 5 jours par semaine, chambre non fournie, références souhaitées. Tél.: après 7 p.m. **270-1060.** 13-11-72

AMEUBLEMENTS A VENDRE

SOFA, Fauteuil, deux bureaux. Cause départ. Tél.: **737-6876.** 13-11-72

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 212 Beaubien est. Tél. **276-9067.** 1-1-73

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES: (argent comptant) Claude Morrier. Jour **331-0251** soir **667-0774.** J.N.O.

ACHATS ANCIENS, meubles de style, vieux livres et tableaux canadiens, bronzes, horloges grand-père, etc. Tél.: jour: **727-7390,** soir: **279-6566.** 1-12-72

APPARTEMENTS A SOUS-LOUER

COTE-DES-NEIGES: 3½, équipé, moderne, taxes payées, garage inclus. Libre le 1er décembre. $160. par mois. Tél.: **737-2819.** 11-11-72

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT
50 WILLOWDALE
NOUVEL IMMEUBLE

- Immeuble en béton, insonorisé
- 2 ascenseurs - balcons
- Taxes payées - sun-deck.

Visites après 3:00 P.M.

3½ - $170
Tél: 273-4451
J.N.O.

AHUNTSIC
Sauvé

Près Christophe-Colomb, beau, grand 3½ pièces modernes, 220, 2 balcons, face arrêt d'autobus-métro Sauvé. Près de toutes commodités. $65 par mois. **Idéal pour 1 ou 2 adultes.** Libre 1er décembre.

Tél.: 387-1368
entre 5:30 et 7 p.m.
J.N.O.

AUTOS A VENDRE

VOLKSWAGEN
1971

Wagonnette - 9 passagers, excellente condition.

$2,475.00

Roger Automobile Ltée
4269 ouest, Ste-Catherine
932-2925
"Dépositaire Peugeot"
11-11-72

PEUGEOT 304
1972

Sédan, traction avant, pneus Michelin - 4 saisons, radio AM-FM-cassette.

$2,195.00
Roger Automobile Ltée,
4269 ouest, Ste-Catherine
Tél.: 932-2925
"Dépositaire Peugeot"
11-11-72

RENAULT 12, 1972, automatique, 10,000 milles. Cause départ. Tél.: **737-6876.** 13-11-72

RENAULT 10, 1968, moteur neuf, freins neufs, pneus d'hiver neufs. Tél.: **731-6204.** 11-11-72

FEMMES DEMANDEES

SECRÉTAIRE BILINGUE
Localité Toronto

Nous recherchons une secrétaire bilingue pour un Vice-président de notre compagnie. De préférence francophone, les candidates doivent maîtriser suffisamment le français et l'anglais pour les prendrent en sténographie et traduire de l'un à l'autre.

Cette position comporte une intéressante variété de travail en plus d'offrir un salaire supérieur, des conditions attrayantes et des avantages sociaux excellents.

Pour entrevue veuillez appeler:

UNION CARBIDE
La compagnie des découvertes

Monsieur Claude Lamarche
Union Carbide du Canada Limitée
Montréal
Tél.: (514) 351-6140
ou 645-5311

AUTOS A VENDRE

PEUGEOT 504
1970

Sédan, toit ouvrant, radio, transmission manuelle.

$1,995.00
Roger Automobile Ltée,
4269 ouest, Ste-Catherine
932-2925
"Dépositaire Peugeot"
11-11-72

MEILLEURE ALLOCATION POUR VOTRE ÉCHANGE

VOLVO 1970, 142S
Toute équipée **$2495.**
VOLVO 1970, St-wagon
Très propre **$2795.**
VOLVO 1968, 142S
En bonne condition **$1595.**
VOLVO 1967, 144S
Automatique, radio **$1295.**

up-town Automobiles ltée
400 boul. DÉCARIE,
(Nord boul. Métropolitain)
748-8807 11-11-72

CHALETS A LOUER

STE-AGATHE: luxueux Tyrol, 5½, chauffé, foyer de pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, télévision. Prix réduits semaine, fin de semaine - novembre au 10 décembre, seulement. Tél. **256-6825** ou **1-819-326-5836.** 1-12-72

ST-SAUVEUR: Saison-ski, chalets suisses, 3 et 4 chambres à coucher, meublés. Foyer pierre des champs. Commodités de ville. Tél.: **489-2970,** fin de semaine **1-227-2260.** 13-11-72

LAC L'ACHIGAN: chalet, 8 pièces avec foyer, grand terrain à 2 milles pentes de ski. Location: $1,200 pour 6 mois. Tél.: **622-1598.** 20-11-72

CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE bien meublée, dans logis tranquille. Sur Van Horne près Légaré, privilège de cuisine. Pour homme d'affaires désirant un chez-soi confortable. Tél.: **738-4422** avant-midi. 9-11-72

COMMERCES A VENDRE

COMMERCE D'ARTISANAT à vendre, cause maladie. Prix à discuter. Tél.: **324-0051** après 4 p.m. 13-11-72

COURS PRIVES

Cours privés en STENO-DACTYLO: Secrétaire d'expérience demandée pour enseigner, 2 fois par semaine, à étudiante. Doit être domiciliée à Outremont. Tél.: entre 16 et 18 heures **276-3122.** 10-11-72

APPRENEZ L'ANGLAIS: rapidement, sans effort, avec personne ayant diplôme et expérience d'enseignement. Leçons particulières à prix très raisonnable. Tél.: **937-6275.** 13-11-72

ENTREPRENEURS

MEMC CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieure. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave, en sous-oeuvre. Neuf-garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél. **388-2137, 669-2547.** 3-1-72

Brique, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, galeries, escaliers. Réparons fondation, creusons cave, enrayons eau des murs. Assurance incluse. Estimé gratuit. Tél. **642-4077.** 18-12-72

DUPLEX A LOUER

COTE-DES-NEIGES: rue Fendall, haut-duplex, 7 pièces, chauffé, libre 1er décembre. Tél.: soir **735-1469.** 11-11-72

FEMMES DEMANDEES

SECRÉTAIRE

- Secrétaire bilingue
- Agée de moins de 30 ans
- Avec esprit d'initiative
- Possédant aptitudes dans la partie administrative et commerciale
- Pour maison d'éditions

Salaire suivant l'expérience

Tél: 849-6384
9-11-72

FERMES A VENDRE

CANTONS DE L'EST: entre Ayerscliff et Stanstead, 270 acres, étable, grange, garage, dépendance, maison entièrement reconstruite, style Tudor, entièrement équipée, tout confort, meublée, lave-vaisselle, surgélateur, cheminée centrale, 3 ouvertures, cuisine-bar, terrasse, ski-doo. Propriétaire vend à particulier. $50,000. Tél.: **844-4721.** 13-11-72

HOMMES DEMANDES

AUX REPRÉSENTANTS HAUTEMENT QUALIFIÉS SEULEMENT

Nous offrons une excellente opportunité de revenus très élevés avec programme d'avance et bénéfices à des représentants d'expérience, dynamiques et intègres.

Tél.: M. Haggar
384-3350
9-11-72

INSTRUMENTS - MUSIQUE

AMPLIFICATEUR: Fender, 2-15 pouces, 145 Watts-RMS. Trois mois d'usure. Prix à discuter. Tél.: **384-0777** après 5 p.m. demandez Yves. 11-11-72

LOGEMENTS DEMANDES

COUPLE sans enfant, désire logement chauffé, 7 pièces avec garage, secteur Outremont. Occupation mars si possible. Tél.: après 7 p.m. **467-4004.** 11-11-72

LOGEMENTS A LOUER

DEUX PIECES confortables, chauffées, meublées, entrée privée. Tél.: **255-8746** après 6hres p.m. 9-11-72

VERDUN 1ère avenue: 3½, grande cuisine, gaz, 220, 3e étage, 1er mois gratuit. Tél.: après 7 p.m. **769-0473** ou **769-8102.** 11-11-72

MAISONS DEMANDEES

OUTREMONT

Client-diplomate désire louer pour 3 ans, occupation printemps 1973, cotage, 4 chambres à coucher, belles pièces de réception, beau jardin.

ISABELLE LAFRENIÈRE INC,
courtiers
482-1381
11-11-72

MAISONS DE CAMPAGNE A LOUER

MAISON, 5 pièces, chauffée, tout confort, cave, près de Rawdon. Endroit idéal pour motoneige et ski. Tél.: **728-3159.** 9-11-72

ON DEMANDE

PIANO demandé pour étudiante. Tél.: **273-0255** ou **273-6297.** 10-11-72

PERSONNEL

DU BONHEUR ENRG. Agence but amical, social, matrimonial. Veufs (ves) personnes seules. Ecrire Case Postale 101, Station Rosemont, Montréal, Québec, Informations: **729-0680.** 9-11-72

SEUL (E) laissez l'agence Marie-Josephe, fondée en 1953, vous apporter un amour durable. Tél.: **321-6785** Québec. **683-7961.** (6 à 9 p.m.). 9-11-72

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 525 est, rue Sherbrooke, suite 2, Marthe Gaudette, b.a., b. péd., b. ph., lès lettres. Tél.: **288-2332** de 3h. à 8h. p.m. J.N.O.

PROPRIETES DEMANDEES

OUTREMONT EN HAUT: désire acheter maison, occupation prochaine, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, jardin, garage. Rue tranquille, près parc. $30,000 à $50,000. Pas d'agence. E. Klaesi, ingénieur, bureau: **384-6881.** 10-11-72

PROPRIETE A REVENU A VENDRE

RUE ST-HUBERT: 25 petites pièces, bon revenu, pourrait être augmenté. Tél.: **276-8911.** 24-11-72

VENDRAIS ou ECHANGERAIS propriété, bon revenu. Conditions faciles. Pour renseignements s'adresser: 6652 Christophe-Colomb de 1 p.m. à 10 p.m. 29-11-72

TRIPLEX DETACHE avec rez-de-chaussée et sous-sol transformés et équipés pour bureau d'architectes ou d'ingénieurs. 5220 rue Mentana, face au parc Laurier. Tél.: **274-4449.** 9-11-72

PROPRIETES A VENDRE

CHAMBLY: attrayant split-level, 5½, foyer, garage, intérêt 6¼%, C.I.T. – $135. Paysagé. Propriétaire **658-4047.** 9-11-72

LONGUEUIL: luxe, discret. Bungalow surélevé 10 pièces, 4 chambres, 2 salles de bains sundeck réservé à la chambre des maîtres, salle de séjour, étude, vaste piscine 10 pieds de profondeur, tout ceci sur magnifique terrain boisé et paysagé, de 15,420 pieds carrés. On demande $50,000. Rita Boumer **679-8220** ou **353-3014.** Immeubles Westgate, courtiers. 9-11-72

ST-BRUNO: 2 terrains vacants dans un beau site résidentiel, superficie 29,554 pi. ca. Prix $8,900. Mme H. Girouard **653-2496** ou **653-0947.** Immeubles Westgate, courtiers. 9-11-72

PROPRIETES A VENDRE

ST-BRUNO: Merveilleux bungalow brique et céramique, 3 chambres, grand salon avec foyer, salle à dîner, situé dans secteur central sur grand terrain boisé. On demande $32,000. M. L.S. Nicole Tanguay, **653-2496** ou **653-2568.** Immeubles Tremblay, courtiers. 9-11-72

ST-BRUNO: $17,720. Bungalow 1972, 6 pièces, situé secteur central, près écoles et centre d'achats. Comptant $2,170. Beau terrain. Nicole Tanguay, **653-2496** ou **653-2568.** Immeubles Westgate, courtiers. 9-11-72

À VENDRE

IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
Cité
POSSÉDEZ VOTRE MAISON DE RAPPORT!

Revenu net près de $4,000. par année. Situé sur Clark près Boul. St-Joseph, quadruplex en excellente condition; escaliers intérieurs, fenêtres et portes en aluminium - offert à $25,000. M.L.S. G. Tremblay 935-8541, 937-6597.
9-11-72

REMBOURRAGE

TENTEZ L'EXPERIENCE: Faites rembourrer vos vieux meubles et antiquités par un spécialiste européen. Tél.: **670-2801.** 14-11-72

TERRAINS A VENDRE

LONGUEUIL: terrain commercial en L, borné par St-Charles, St-Jacques et Ste-Elisabeth. 22,700 pieds carrés. Pour bureaux, magasins ou immeuble-appartements. Tél.: **274-4449.** 9-11-72

les MOTS CROISÉS du Devoir

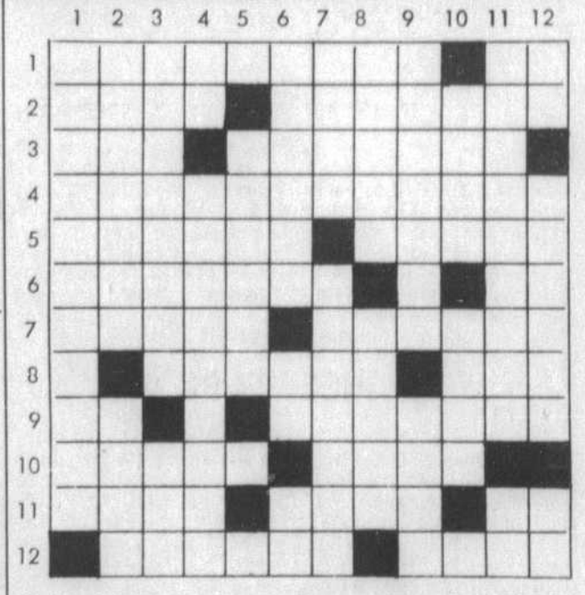

Horizontalement

1 – Fierté qui se manifeste par des manières hautaines, méprisantes. – Terbium.
2 – Pronom personnel – Ensemble des voiles d'un navire.
3 – Favorable. – Sécrétion de l'urine.
4 – Contra par lequel un débiteur remet au créancier, en vue de garantir le paiement de sa dette, un immeuble ou un meuble.
5 – Donne aux terres un troisième labour. – Résultat de la soustraction.
6 – Etre surpris en chemin par la nuit (s'). – Iridium.
7 – Plante grimpante de la famille des papilionacées. – Pénétrer.
8 – Chaume qui reste sur place après la moisson. – Conscience.
9 – Seul. – S'inquiéter (se).
10 – Tamise. – Couche pigmentaire de l'iris.
11 – Dieu de l'amour. – Etre ouvert. – Baryum.
12 – Marquer une note d'un dièse. – Herbe coupée et séchée pour la nourriture des animaux domestiques.

Verticalement

1 – Qui produit des avantages.
2 – De Rome. – Graminacée commune dans les prés.
3 – Qui cause la ruine par des dépenses excessives. – Pronom personnel.
4 – Charpente du corps humain. – Etat de chagrin, de mélancolie.
5 – Action de dicter.
6 – Informée. – Usages. – Béryllium.
7 – Pronom personnel. – Louer de nouveau.
8 – Enduire de cire. – Qui n'a pas encore servi (fém).
9 – Milieu favori. – Ruminant de la famille des cervidés.
10 – Utilises. – Ligne quelconque.
11 – Qui est contenu trente fois dans un tout. – Bismuth.
12 – Béryllium. – Mettre de la nouvelle terre au pied d'une plante. – Douze mois.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	O	U	S	I	N	E	R	■	D	O	■
2	E	C	R	O	U	T	A	■	B	R	O	U
3	■	C	O	R	D	A	G	E	■	A	M	I
4	P	A	L	E	■	L	E	U	■	T	I	R
5	I	S	O	L	O	I	R	■	E	N	■	■
6	S	I	G	■	S	A	■	R	E	H	O	N
7	T	O	U	R	A	N	G	E	A	U	■	I
8	A	N	E	E	■	I	N	C	L	I	N	E
9	R	N	■	N	U	S	■	R	T	E	L	■
10	D	E	T	O	N	A	T	E	U	R	■	L
11	■	R	O	M	A	N	E	E	■	E	V	E
12	B	A	T	■	U	T	E	R	U	S	■	R

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

La BNC acquiert la collection Claude-Champagne

Plus de 3,500 manuscrits, lettres et autres effets ayant appartenu au compositeur canadien Claude Champagne (1891-1965) ont été acquis par la Bibliothèque nationale du Canada.

Cette collection comprend, notamment, les partitions autographes de la "Symphonie gaspésienne", de "Altitude" et de la "Suite canadienne", ainsi que des ébauches et des partitions d'oeuvres et d'arrangements moins importants. On y trouve également près de 1,100 lettres adressées à Champagne ou écrites par lui, y compris la correspondance qu'il a échangée avec ses collègues Wilfrid Pelletier, Clermont Pépin et Henri Gagnon.

Ajoutons à cela des centaines de photographies du compositeur et de sa famille, près de 600 coupures de journaux qui nous renseignent sur sa carrière, et une copie d'un inventaire détaillé de son activité pédagogique et de sa participation à diverses associations musicales.

Né à Montréal, Claude Champagne a vécu pendant une dizaine d'années à Paris, durant la période de l'après-guerre. De retour au pays, il a été l'un des fondateurs des conservatoires de musique et d'art dramatique de la province de Québec.

La liste de ses élèves témoigne aujourd'hui de sa vitalité et de sa contribution importante à l'essor de la musique canadienne citons, entre autres, Violet Archer, Alexander Brott, Maurice Dela, Marvin Duchow, Richard Eaton, Serge Garant, Roger Matton, le regretté Pierre Mercure, François Morel, Clermont Pépin, Gilles Tremblay, Robert Turper et Jean Vallerand.

Le Groupe de la Nouvel'Aire se produira dans son studio

Le Groupe de la Nouvel'Aire inaugurera sa saison de danse vendredi et samedi prochains à son studio du 551 est rue Mont-Royal, avec six chorégraphies originales sur des musiques dont quatre sont dûes à des compositeurs québécois. Déjà présentées au théâtre Port-Royal au cours de la saison dernière, ces chorégraphies ont été légèrement modifiées par leurs auteurs.

Le programme, qui sera repris les 24 et 25 novembre à Saint-Jérôme ainsi que les 1er et 2 décembre à Québec, comprend les oeuvres suivantes: Rituel (de Michel Longtin), Trakadie (de Micheline Coulombe-Saint-Marcoux), Evanescence (d'André Prévost) et De Profundis (de Léonard Salzedo), dont les chorégraphies sont signées Martine Epoque-Poulin; ainsi que Lingual (de Michel Dintrich) et Mi-é-Méta (de Michel Longtin), dans des chorégraphies de Philippe Vita et Paul Lapointe.

Le spectacle sera suivi d'un débat entre la troupe et l'auditoire.

En janvier, la troupe se rend à Ottawa où elle doit participer à un concert de l'orchestre du Centre national des arts sous la direction de Pierre Hétu.

Cette première moitié de la saison comprend en outre du travail pour la télévision. C'est ainsi que le 24 décembre, les Beaux dimanches de Radio-Canada (canal 2) présenteront une chorégraphie de Paul Lapointe dont l'enregistrement a été fait en août dernier. La compagnie a participé également en compagnie du groupe de la Place royale à une émission d'une demi-heure de la série "L'Art au présent", dont la diffusion est prévue pour le printemps ou l'automne 1973.

Le groupe de la Nouvel'Aire, fondé en décembre 1968, s'est voué à la promotion de la danse contemporaine par le spectacle et l'enseignement. Il a produit beaucoup de spectacles dans les institutions d'enseignement et dirige une école de 400 élèves, dont les objectifs sont de former des danseurs, des chorégraphes et des professeurs québécois, ainsi qu'un public averti.

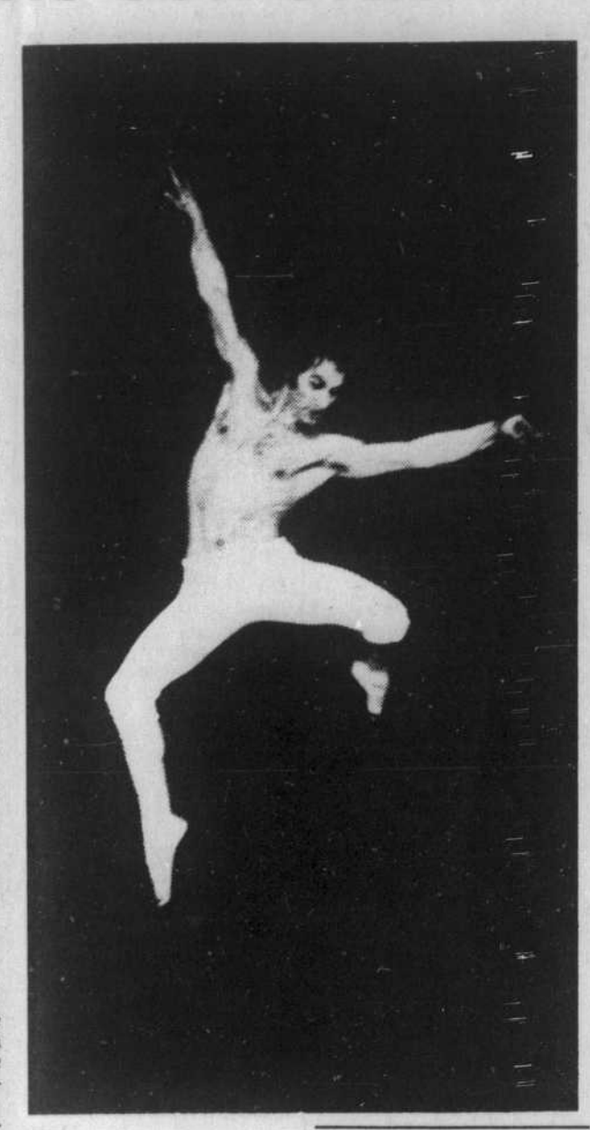

Le Gala des orphelins aura lieu le 17 déc.

Le Gala des orphelins, conçu il y a dix ans par l'Association des pompiers de Montréal, sera organisé cette année en collaboration avec plusieurs autres sociétés, dont Radio-Canada et les Galeries d'Anjou qui en feront une émission spéciale de la série télévisée "Boubou" le 17 décembre prochain de 15 à 17 heures.

La fête se déroulera simultanément au centre Maisonneuve (animateur Paolo Noël) et aux Galeries d'Anjou (animateur Jacques Boulanger), où les places seront occupées exclusivement par des milliers d'enfants orphelins, handicapés ou socialement défavorisés, invités à profiter ainsi de "l'ambiance des Fêtes". La distribution des cadeaux commencera une heure avant la partie télévisée.

Plusieurs artistes participeront bénévolement à ce gala: Michel Louvain, Dominique Michel, Joël Denis, Gilles Latulippe, Jacques Salvail, Steve Fiset, Michel Pilon, Mimi Hétu, Robin (le nouveau René Simard), etc.; sans compter des bouffons, des acrobates et... le père Noël. Ce dernier voyagera en vaisseau spatial, à l'instar des astronautes de la dernière mission Apollo qui seront alors en route vers la terre et dont la mission a inspiré le thème de l'émission.

Autre changement à l'OSM

Après avoir annoncé le remplacement du chef d'orchestre et compositeur italien Bruno Maderna par son collègue américain Lukas Foss, qui dirigeait hier soir un concert d'importance à la salle Wilfrid-Pelletier, l'Orchestre Symphonique de Montréal est forcé d'annoncer un nouveau changement. Les concerts de gala du 14 et 15 novembre seront assurés par Charles Mackerras du Sadler's Wells Opera de Londres, et non pas par Karel Ancerl qui devait diriger "Ma Vlast" de Smetana au pupitre de l'Orchestre Symphonique de Toronto. Le programme musical de ces soirées n'a pas encore été déterminé.

parutions

Les soulèvements populaires en France au XVIIe siècle, Boris Porchnev (Flammarion, 1972, 443 p.). A partir d'importantes archives conservées à Léningrad, l'historien soviétique tente d'appliquer le schéma marxiste à la France de Louis XIII, de Richelieu et de Mazarin.

●

Natural Resource Policy in Canada, Thomas L. Burton (McClelland & Stewart, 1972, 174 p.). L'auteur, qui fut conseiller en matière d'écologie et de planification régionale auprès de l'ONU et qui vague présentement à des fonctions de professeur à l'Université de Waterloo, présente d'un bloc l'ensemble des perpectives qui ont cours au Canada en matière d'exploitation et de sauvegarde des ressources naturelles. Un chapître compare les points de vue de trois des partis politiques nationaux.

qui fait quoi

Les éditions du Jour lancent aujourd'hui le "Guide du chat et de son maître" des docteurs-vétérinaires Louise Laliberté-Robert, et Jean-Pierre Robert. Le volume, qui se présente sous une jolie couverture bleu ciel, sera présenté au public à 17 heures.

●

Quatre heures plus tard, au cinéma Le Parisien de la rue Ste-Catherine, les maisons de production Cinépix et Transcinéma offriront en première un film intitulé "La maison des amants", et dont les premiers rôles sont tenus par Anna Gael ("Thérèse et Isabelle") et le Québécois Benoît Girard.

●

Le prix Aujourd'hui, décerné en France pour couronner un "ouvrage d'histoire contemporaine", sur recommandation d'un jury de journalistes "de toutes opinions", vient d'être remporté par l'écrivain-journaliste Jean Mauriac, de l'AFP, pour son "Mort du général de Gaulle". Jean Mauriac, quoique moins connu que son frère Claude, essayiste et critique de cinéma, est le fils du célèbre romancier. On sait que François Mauriac, comme André Malraux, vouaient au général de Gaulle une grande admiration, et reconnaissaient en lui un frère spirituel. Jean Mauriac est à l'Agence France-Presse depuis 1944.

●

Les éditions La Presse viennent de mettre sur le marché leur description complète du "match du siècle", le championnat des échecs Fischer-Spassky. Il a été réalisé à partir du volume publié récemment par le New York Times, et se vend $3.50.

●

"Un soleil pas comme les autres", un film de 47 minutes de Léonard Forest, produit par l'ONF, sera utilisé d'ici le 15 décembre comme instrument d'animation dans les quatre grandes régions acadiennes du Nouveau-Brunswick, dont les chefs-lieux sont Bathurst, Fredericton, Moncton et Edmunston. Le film retrace le mouvement de contestation survenu en février dernier à partir d'une marche sur le bureau d'assurance-chômage à Bathurst. Le cinéaste a ensuite réuni des Acadiens impliqués dans la situation sociale pour qu'ils réfléchissent collectivement devant la caméra sur les problèmes qu'affronte la communauté acadienne. Mathilda Blanchard est de la partie.

●

Au Festival international du film de New York, le cinéaste Daniel Bertolino vient de remporter la médaille d'argent pour son documentaire "Me No Savey" (Moi pas savoir) sur les Papous de la Nouvelle-Guinée face à la civilisation. Le film fait partie de la série "Les Primitifs" dont un autre documentaire, "Ces hommes qui viennent du ciel" (Amazonie), réalisé par l'associé de Bertolino, François Floquet, a remporté une médaille d'or au Festival d'Atlanta en octobre dernier.

Le musée McCord de Montréal, rattaché à l'université McGill, recevra une subvention de $84,000 du secrétariat d'Etat, "en vue de poursuivre son programme d'expositions spéciales". Le Secrétaire Gérard Pelletier a annoncé par la même occasion que le gouvernement distribuera au total une somme de $597,046 à des organismes de ce genre au pays, dans le cadre de la nouvelle politique nationale des musées.

●

Les films pornographiques, ou simplement "violents", viennent d'être bannis aux Philippines, sur directive du président Ferdinand E. Marcos. La prohibition légale s'applique aussi bien aux sociétés cinématographiques étrangères, qu'aux compagnies filipinas.

●

A la suite d'un second concours tenu dans le cadre du programme "Connaissance du Canada", le Conseil des Arts accorde des octrois à 38 individus et six institutions, totalisant près de $230,000. Parmi les projets d'intérêt québécois, on note un livre sur les personnalités du monde des affaires montréalais (Don Bell, $7,000); des volumes intitulés "Le personnel politique québécois", "Le retard du Québec et l'infériorité économique des Canadiens-français", et "L'éducation au Québec" (Editions du Boréal Express, $3,000); une biographie d'Honoré Mercier (Charlotte Savary, $7,600); à Toronto, des livres titrés "The essential Laurendeau; from Groulx to Bourassa and beyond"; "L'abbé Groulx: variations on a nationalist theme".

●

En première partie des Beaux dimanches demain au canal 2, un fascinant retour aux sources: "Des singes, des animaux et des hommes", un film de la National Geographic Society, nous présentera en effet le témoignage d'une zoologiste sur les chimpanzés, le travail d'une femelle chimpanzé artiste peinte, le témoignage d'une autre zoologiste sur les gorilles, et le comportement d'un bébé singe orphelin. La suite des Beaux dimanches se fait avec les Pink Floyd et un téléthéâtre d'André Langevin.

vient de paraître

Les racines du hasard, Arthur Koestler (Calmann-Lévy, 1972, 192 p.). L'auteur s'interroge sur les possibilités de la parapsychologie dont il oppose les principes et l'orientation aux caractéristique de la physique quantique.

●

L'empire du soleil levant, John Toland (Calmann-Lévy, 1972, 345 p.). Un livre majeur, dû à la plume d'un spécialiste des questions japonaises, sur la période cruciale qui s'est écoulée de 1936 à 1945 et qui a marqué tantôt la gloire tantôt la chute de l'empire nippon.

●

Engagements – The Prose of Irving Layton, Seymour Mayne (McClelland & Stewart, 1972, 336 p.). Seymour Mayne présente ici divers documents du célèbre poète et critique canadien: nouvelles, correspondance, articles de critique...

Demain au Parisien

les colombes
un film de jean-claude lord
jean besré • lise thouin • jean duceppe
3e MOIS! RIVOLI 6906 ST. DENIS 277-4129
CINEMA LAVAL CENTRE D'ACHATS LAVAL 688-8200
GREENFIELD PARK PLACE GREENFIELD PARK 671-6129
CAPITOL St-Jean | DORION Dorion | BELLERIVE Valleyfield

4 heures d'amour POUR TOUS avec ROMY SCHNEIDER
EN COULEURS
Moins de 14 ans $1.00
D'une série de trois films, voyez maintenant . . .
SISSI I et II au même programme!
BIENTOT 3ème épisode: "SISSI face à son destin"
LA BEAUTE D'UNE GRANDE ROMANCE
Si vous ne devez assister qu'à un programme dans l'année, celui-ci est le plus réussi et le plus digne d'être vu et revu.
PAUL REBOUX Cannes - Midi
CANADIEN 523-5180 PLAZA 274-6155

théâtre du rideau vert
DES DEMAIN
knock
Comédie de Jules Romains
Mise en scène ROLAND LAROCHE
avec GERARD POIRIER, BEATRICE PICARD, MARTHE THIERY, PIERRE BOUCHER
Décors: Guy Neveu
Costumes: François Barbeau
Rés.: 844-1793
4664, rue St-Denis
Metro Laurier, sortie Gilford

Michel Gelinas présente JEUDI 23 NOVEMBRE
ANDRE GAGNON
JOUE LES QUATRE-SAISONS
LES TURLUTERIES
L'ORCHESTRE DE CHAMBRE MCGILL
ALEXANDER BROTT
Billets en vente chez Sauvé Frères (...) au Centre Laval (332-4641) aux Galeries d'Anjou (351-6810) et au Montreal Trust, Place Ville Marie
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal 18, 842-2112

SZINDBAD
de ZOLTAN HUSARIK couleurs
v.o. Hongroise sous-titres Français
QUE VEUT SZINDBAD...
VIVRE, VIVRE; DANS TOUT, PAYSAGES, FEMMES, OBJETS
7:00 — 9:00 p.m. POUR TOUS
L'ÉTÉ CAPRICIEUX
de JIRI MENGEL
couleurs — v.o. Tchèque s.t. Français
LIBERTINAGE et RHUMATISME
7:00 — 9:00 p.m.
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est St Paul 861-7863
Devenez membre de notre KINOCLUB
100 films pour $18

L'Amérique aux Indiens!
BILLY JACK
V.O. ce soir 7:30 - 9:30
verdi 5380 St-Laurent 277-3233

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
CE SOIR, MERCREDI 8 NOVEMBRE
7:00 DERNIER ÉTÉ
9:30 JE SUIS CURIEUSE (BLEU)
DEMAIN, JEUDI 9 NOVEMBRE
7:00 MAX ET LES FERRAILLEURS
9:30 ENTERTAINING MR. SLOANE
OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145

HENRY MILLER'S
"Quiet days in Clichy"
Soirs: 7:30 - 9:30. Dimanche 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
489 5559 FESTIVAL 525-8600

LAISSEZ-PASSER NON ACCEPTÉ
Moins de 12 ans $1.00
3e Semaine
POUR TOUS
yvon deschamps denise filiatrault
DANS
le p'tit vient vite
UN FILM DE louis-georges carrier
SCÉNARIO ET DIALOGUES yvon deschamps
FLEUR-DE-LYS 288-3303
CINEMA DE PARIS 861-2990
JEAN-TALON 725-7000
MAISONNEUVE 525-2174
À L'AFFICHE À TRAVERS LE QUEBEC
MONTRÉAL — QUEBEC — TROIS-RIVIERES — SHERBROOKE
CHICOUTIMI — HULL — DRUMMONDVILLE — GRANBY — VICTORIAVILLE
THETFORD MINES — ALMA — JONQUIÈRE

SALLE RESNAIS EASTMANCOLOR
14 ANS
un film de CLAUDE CHABROL
Docteur Popaul
EN 3 SEMAINES, DR. POPAUL A DEJA FAIT RIRE PLUS DE 300,000 PARISIENS
avec JEAN-PAUL BELMONDO, MIA FARROW
élysée 35 MILTON / 842-6053 SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
3e mois EASTMANCOLOR
LES MALHEURS D'ALFRED
UN FILM DE PIERRE RICHARD

Micheline Lanctôt — Donald Pilon
14 ANS
La vraie nature de BERNADETTE BROWN
Un film de Gilles Carle EN COULEUR
1590, ST-DENIS 845-3222
pierrot
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

Annie Girardot Philippe Noiret
14 ANS
COULEUR
La Mandarine
Un film de Edouard Molinaro
1590, ST-DENIS 845-3222
chevalier
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

Cinémas ODEON
Michel Galabru
Claude Brasseur
le Viager
EN COULEURS
POUR TOUS
un film de PIERRE TCHERNIA
l'histoire drôle d'une mauvaise affaire
LUN. AU VEN. 7:30 - 9:30
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577
FESTIVAL SERGIO LEONE
3e MOIS
POUR TOUS
"IL ETAIT UNE FOIS... LA RÉVOLUTION"
EN COULEURS
CE SOIR 8:00
MERCIER STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

Renoir 11e MOIS 14 ANS
"IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"
EN COULEURS
CE SOIR: 8:00
McLaren CLINT EASTWOOD 14 ANS
"POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS"
le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-8060
CE SOIR: 7:30 - 9:30 EN COULEURS

5e MOIS
POUR TOUS
un Violon sur le Toit
en couleurs
CREMAZIE ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210
AUJOURD'HUI 1:30 - 5:00 - 8:30

Quatre bébés sont nés

Le risque des traitements contre la stérilité est une nouvelle fois souligné

PARIS (AFP) – En mettant au monde, lundi soir, à la clinique Marie Louise à Paris quatre bébés, Mme Marie-France Chemin a illustré une nouvelle fois les risques des traitements contre la stérilité.

La jeune mère suivait en effet depuis un certain temps un traitement à base d'hormones gonadotropes qui, sécrétées par l'hypophyse, sont parfois en quantité insuffisante dans la circulation sanguine, ce qui rend impossible le déclenchement de l'ovulation.

En effet, à dose trop faible, ces hormones gonadotropes sont incapables de provoquer l'ovulation tandis qu'à dose trop forte, la femme peut mener plusieurs ovules à maturation au cours d'un seul cycle ovarien. Si ces ovules sont fécondés par des spermatozoides, il s'ensuit obligatoirement des naissances multiples, dont la fréquence s'est considérablement accrue au cours de ces dernières années.

En France, à Toulon, une femme de 33 ans mettait au monde, le 2 octobre 1957, trois filles et deux garçons qui n'ont pas survécu. On connait déjà la naissance de sextuplés, de septuplés et d'octuplés, mais le record du monde des naissances multiples est détenu par une Australienne qui accouchait, le 12 juin 1971, de neuf enfants qui sont tous morts.

En dehors du probleme crucial de la survie des enfants pour lesquels le pronostic est généralement très réservé en raison de leur prématurité et de leur très faible poids de naissance, les spécialistes sont de plus en plus préoccupés par le rebond de fertilité qui suit les traitements hormonaux.

Actuellement, un groupe de chercheurs australiens étudie le moyen d'éviter ces naissances multiples tout en essayant d'obtenir un taux élevé de conceptions, et cela, par une surveillance régulière du taux des oestrogènes présents dans l'urine.

■ télévision

CBFT 2

9.10 Ouverture et horaire
9.15 Plein air
9.30 Les Oraliens c
9.45 Les 100 tours de centour c
10.00 Clark c
10.15 En mouvement c
10.30 Personnalité féminine c
11.00 Le gourmet farfelu c
11.30 Invitation au loisir c
12.00 Madame et son fantôme c
12.30 Boubou c
1.30 Téléjournal c
1.35 Femme d'aujourd'hui c
2.30 Cinéma:
"Mystère Koumiko" (documentaire français)
4.00 Bobino c
4.30 Fanfreluche c
5.00 Cent filles à marier c
6.00 Ma sorcière bien-aimée c
6.30 Actualité 24
7.30 Le travail à la chaine c
8.00 La soirée du hockey
"Toronto à Montréal" c
10.30 Téléjournal c
11.00 Appelez-moi Lise c
12.00 Nouvelles du sport c
12.05 Cinéma:
Le coeur battant (comédie - français 1960)
1.30 Téléjournal

CFTM 10

7.40 Horaire-Bienvenue CFTM c
7.45 Les P'tits Bonshommes c
8.00 Bonjour Montréal c
8.45 36-24-36 c
9.00 Les "Tanants de Chez-Nous" c
10.00 Pour vous Mesdames c
11.30 Personnalités c
12.00 Le 10 vous informe
12.15 Y'a du soleil c
1.00 Ciné-Mercredi:
"Equipée de choc" (espionnage - Italien 1967)
2.30 Ciné-Mercredi:
"Divorce" (drame social - Mexicain)
4.00 Les bouts d'chou c
4.30 Le cirque du capitaine c
5.30 Studio 10 c
6.00 Madame est servie c
7.00 Le 10 vous informe c
7.30 Le ranch à Willie c
8.00 Les grandes productions:
"Chasseurs de scalpes" (Western - Américain 1969) c
10.00 Auto-Patrouille c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 La couleur du Temps c
11.15 En pantoufles:
"Sait-on jamais" (drame - français 1956) c
12.45 Le 10 vous informe c

CBMT 6

8.18 Standby six c
8.30 Mr. Dressup c
9.00 Quebec School Telecast c
10.30 Friendly Giant c
10.45 Chez Hélène . . .
11.00 Sesame Street c
12.00 Courtship of Eddie's father c
12.30 Elwood Glover's luncheon date . c
1.00 One o'clock report c
1.15 Rap around c
1.30 The Galloping gourmet c
2.00 Paul Bernard, psycpatrist c
2.30 Mothers-in-law c
3.00 Take Thirty
3.30 The Edge of Night c
4.00 Family Court c
4.30 Drop-In c
5.00 Treasure of the Dutch c
5.30 Get Smart c
6.00 The Lucy show c
6.30 Hourglass c
7.30 The sorrow and the pity (France 1940-44)
12.00 The National c
12.21 Ciné-Six: "Woman who wouldn't die" (drame - 1965)
1.45 Final report and weather.

CFCF 12

5.57 Sign-On
6.00 University of the air c
6.30 Romper room c
7.00 Canada A.M. c
8.30 Hercules
9.00 Yoga c
9.30 Trouble with Tracy c
10.00 Eye bet c
10.30 The home front c
11.00 The community c
11.20 The Lucille Rivers Show c
11.30 McGowan and Co. c
12.00 The Flintstones c
12.30 Matinee with Joe Van:
"Houseboat" (drame - 1958) . . c
2.30 Somerset c
3.00 Another World c
3.30 What's the good word c
4.00 Anything you can do c
4.30 The Flinstones c
5.00 Truth or Consequences c
5.30 The New Beat the Clock c
6.00 Pulse c
7.00 Musical friends c
8.00 Hockey night in Canada:
"Toronto à Montréal" c
10.30 Know your sports c
11.00 The CTV National News c
11.18 Pulse
12.00 Wednesday night feature movies:
"Mysterious Island" (science-fiction - 1961) c

■ cinéma

ALOUETTE: "Le frisson de Vampire" 2.40, 6.00, 9.20 et "Requiem pour un Vampire" 1.00, 4.20, 7.40.
ARLEQUIN: "Les smattes" 1.00, 3.55, 6.45, 9.40 et "Comment réussir en amour" 2.25, 5.15, 8.10
ATWATER: (Cinéma II) "Duck you sucker" 8.00
ATWATER: (Cinéma I) "Joe Kidd" 12.45, 3.25, 5.30, 7.35, 9.40.
AVENUE: "A delivrance" 12.55, 2.55, 5.00, 7.05, 9.20.
BERRI: "La dernière séance" 2.15, 6.00, 9.00 et "La chouette et le pussycatt" 12.30, 4.15, 8.00.
BIJOU: "L'Insatisfaite" 12.25, 3.40, 6.35, 9.50 et "Solo" 1.53, 5.08, 8.23.
BONAVENTURE: "World sex report" 1.25, 3.05, 4.45, 6.25, 8.05, 9.40.
CANADIEN: "Confession d'une folle d'amour" 12.30, 3.25, 6.45, 9.50 et "L'Odeur des fauves" 2.05, 5.10, 8.20.
CAPITOL: "The darwin Adventure" 1.30, 3.10, 5.15, 7.25, 9.45.
CHAMPLAIN: "Frenesie" 2.00, 6.00, 10.05, et "Le clan des irréductibles" 12.05, 4.00, 8.00.
CHATEAU: "Les machines du diable" 2.35, 5.55, 9.25 "Chaudes amours d'une mineure" 1.00, 4.15, 7.40.
CHEVALIER: "La Mandarine" 1.05, 3.13, 5.21, 7.29, 9.37.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "Young Winston" 8.30.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Butterflies are free" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CINEMA DE PARIS: "Le p'tit vient vite" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
CINEMA V: "Quiet days in Clichy" 7.30, 9.30.
CREMAZIE: "Un violon sur le toit" 2.00, 8.00.
DAUPHIN: (Salle Renoir) "Il était une fois dans l'Ouest" 8.00 (Salle Mc-Laren) "Pour une poignée de dollars" 7.30, 9.30.
ELECTRA: "Les abeilles diligentes du bouc joyeux" 12.45, 3.50, 6.50 et "Les hôtesses de l'air" 2.30, 5.25, 8.20.
ELYSEE: (Salle Resnais) "Les malheurs d'Alfred" 7.30, 9.30 (Salle Eisenstein) "La vieille fille" 7.30, 9.30.
FESTIVAL: "Quiet days in clichy" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
FLEUR DE LYS: Voir cinéma de Paris.
IMPERIAL: "On est toujours trop bon avec les femmes" 1.25, 3.35, 5.45, 6.55, 10.05.
JEAN-TALON: "Le p'tit vient vite" 6.00, 8.00, 10.00.
KENT: "Straw dogs" 2.15, 6.00, 9.40 et "The graduate" 12.30, 4.15, 8.00.
LOEWS: "Blue Beard" 10.25, 12.35, 2.45, 4.55, 7.05, 9.25.
LUCERNE: "Krome and hot leather" et "Hard lide" 6.30.
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon.
MERCIER: "Il était une fois la révolution" 8.00.
MIDI-MINUIT: "Jeunes filles chez le gynécologue" 12.45, 3.40, 6.35, 9.30 et "L'amour par la porte de service" 2.10, 5.05, 8.00.
MONKLAND: "Dirty Harry" 2.45, 6.10, 9.45 et "Portnoy's complaint" 1.00, 4.25, 8.00.
OUTREMONT: "Dernier été" 7.00 et "Je suis curieuse" (2e volet: bleu) 9.30.
PALACE: "What the people saw" 1.10, 3.15, 5.20, 7.25, 9.30.
PAPINEAU: "Chien de paille" 1.00, 5.05, 9.15 et "Qu'est-il arrivé à tante Alice" 3.05, 7.15.
PARISIEN: "Le temps d'une chasse" 12.55, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.
PIERROT: "La vraie nature de Bernadette" 5.16, 7.14, 9.12.
PIGALLE: Voir Midi-Minuit.
PLACE DU CANADA: "Fiddler on the roof"
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "Slaughter house five" 12.15, 2.05, 4.00, 5.55, 7.50, 9.55.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "The ruling class" 1.00, 3.35, 6.20, 9.00.
PLAZA: Voir Canadien.
PUSSYCAT: "The house near the prado" 12.00, 2.30, 5.00, 7.35, 10.10 et "A Hard man's good to find" 1.15, 3.45, 6.20, 8.55.
RIVOLI: "Les colombes" 12.40, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.
SAINT-DENIS: "Steve à toi de crever" 12.40, 4.20, 8.00 et "Des roses blanches pour ma soeur noire" 2.24, 6.04, 9.44.
SEVILLE: "Thunderball" 12.35, 5.00, 9.20. et "You only live twice" 2.50, 7.55.
SNOWDON: "The gold rush".
VAN HORNE: "Action in the harth Atlantic" 2.00, 5.45, 9.30 et "Conflict" 12.30, 4.15, 8.00.
VENDOME: "Fritz the cat" 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.
VERSAILLE: (Salle rouge) "Les machines du diable et "Chaudes amours d'une mineure" 6.05.
VERSAILLE: (Salle bleue) "Hôtesses de l'air" et "Abeilles diligentes du Bouc Joyeux" 6.50.
VERDI: "Billy Jack" (de T. Laughlin, v.a.) 7.30, 9.30.
VERDUN: "Les petites chattes sont gourmandes" 6.30, 9.50 et "Run Angel run" 8.00.
VIDEOGRAPHIE: "Eusèbe et Melanie" et "Monsieur tout le monde" 8.00.
VIEUX MONTREAL:
STUDIO A: "Un été capricieux" 7.00, 9.00.
STUDIO B: "Szindbad" 7.00, 9.00.
VILLERAY: "Le Viager" 7.30, 9.30.
WESTMOUNT: "The Godfather" 1.30, 5.00, 8.30.
WESTMOUNT SQUARE: "Separate piece" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.50.
YORK: "Everything you always wanted to know about sex" 1.50, 3.45, 5.35, 7.30, 9.30.

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: "Arsenal" (d'Alexandre Dovjenko - U.R.S.S. 1929) 7.30, et "Où êtes-vous donc" (de Gilles Groulx - Canada 1968) 9.30.

■ théâtre

LE PATRIOTE: Jacques Michel 21h.
LA POUDRIERE: "The man most likely to..." de J. Rayburn 20h.30.
REVUE THEATRE: "Corybantus" D. Arleigh Peterson 21h.
LE RIDEAU-VERT: Relâche
THEATRE DU NOUVEAU-MONDE: "Le procès de Jean-Baptiste M." de R. Gwrick 20h.
THEATRE DE QUATSOUS: Relâche
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: "Don Juan" de Molière 19h.30

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: Orchestre symphonique de Montréal, 20h30.
THEATRE MAISONNEUVE: Relâche
SALLE PORT-ROYAL: Relâche

■ féminin pluriel

Beaucoup d'entre nous ont raté l'émission d'une heure que "Femme d'aujourd'hui" consacrait récemment à Anais Nim, l'un des écrivains les plus appréciés et les plus fascinants à l'heure actuelle. Plusieurs ont souhaité que l'émission, excellente, nous a-t-on dit, soit reprise en soirée. En attendant le son et l'image, voici qu'à son tour, le magazine "Châtelaine", dans sa livraison de novembre, nous fournit l'occasion de mieux connaître celle qui, il y a cinquante ans, commençait son journal devenu aujourd'hui un important témoignage sur la femme au vingtième siècle. Cet entretien signé Hélène Fecteau constitue une bonne introduction à la lecture de l'oeuvre complète du Journal d'Anais Nim qui compte cinq tomes. A ne pas manquer.

•

Cinq cents métiers, cinq cents carrières... Comment choisir quand on a 14, 15, 16 ans. Trop peu d'orientation se fait encore auprès des adolescentes. Pour les aider à appuyer leur choix sur des connaissance, les étudiantes des cours secondaires IV et V qui désirent entreprendre des études universitaires sont invitées à participer à des séances d'information sur les carrières. La Résidence Montboisé, en collaboration avec l'Association des femmes diplomées des universités (Montréal) organise une série de rencontres qui auront lieu les samedis matins et après-midi, du 11 novembre au 2 décembre.

Des femmes de carrière expliqueront les divers aspects théoriques et surtout pratiques d'une trentaine de professions. Chaque carrière sera présentée sous forme de séminaire qui durera environ une heure. On peut s'inscrire à plusieurs séances. Certaines rencontres seront complétées d'une visite du milieu de travail. Pour plus de renseignements: 733-1781 ou 733-3098.

•

Vous avez encore de jeunes enfants à la maison? Pourtant, vous aimeriez bien vous inscrire à des cours. Les deux ne sont pas incompatibles. Le YWCA du boulevard Dorchester songe à organiser, si la demande est suffisamment grande des cour de jour à l'intention des meres de famille. Elles pourront pendant ce temps confier leurs enfants qui n'ont pas l'âge scolaire à la garderie du Y. Une initiative à encourager. En tout cas, il vaut la peine d'aller voir quels cours on offre. L'adresse: 1355 ouest, boul. Dorchester. Le numéro de téléphone: 866-9941.

•

Puisqu'il est question de garderie, on nous en signale une toute nouvelle qui vient d'ouvrir ses portes au 3485, rue Rouen. On y accueille les enfants de un mois à six ans, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h. Les services d'une jardinière et d'une puericultrice diplômée, des aides expérimentées prennent en charge tous ces bouts de choux assurant aux parents une sécurité maximum tout en permettant à l'enfant de se developper dans un milieu favorable. Tout ça pour un coût modique.

•

Vous êtes invités à visiter la première "foire de bienfaisance" qui aura lieu à la **Plaza Alexis Nihon**, samedi prochain, 11 novembre, dans le mail central, au niveau du métro, entre 19h et 17h. Cette journée est organisée au profit des quelque vingt organismes qui y participeront. On y vendra des cartes de Noël, des objets d'artisanat, des travaux à l'aiguille et au crochet, des jouets, des gâteaux et biscuits maison, des marinades et confitures, des bonbons, etc. Il y aura plusieurs formes de divertissements et de l'information sur les organismes participants sera donnée au public. L'entrée à cette foire de bienfaisance est gratuite.

•

Vous recherchez les beaux bijoux, intéressants, différents? Madeleine Dansereau qui a étudié la joaillerie pendant quatre ans avec Philippe Vauthier, joaillier suisse, présente jusqu'à samedi prochain, une collection de bijoux en or et en argent à la boutique Ferroni, rue Crescent. Vous y verrez bagues, pendantifs, bracelets, ceintures, dessinés et exécutés par l'artiste elle-même. Madeleine Dansereau conçoit son oeuvre comme étant dans la pensée traditionnelle de la parure antique, tout en s'inspirant de thèmes contemporains.

•

Faudrait pas croire que Pierre Cardin donne son nom à un bas-culotte ordinaire... Oh non! affirme son publiciste, et nous ne sommes pas loin de le croire. Chaque femme peut maintenant acheter un bas-culotte qui lui va comme sur "mesures". Sur une roulette, au comptoir des bas, vous faites coincider votre hauteur et votre tour de hanche et vous obtenez selon que vous avez le jambe mince ou forte, la grandeur voulue. Chacune des 8 tailles est présentée dans un emballage de couleur différent. Une fois que vous avez trouvé celle qui vous convient le mieux, vous n'avez plus qu'à vous souvenir de la couleur du barillet. Il y a deux modèles - slip bikini et slip confort - et cinq teintes: champagne, cognac, taupe, nautique et slate. Le bas-culotte Pierre Cardin se vend $2.00, mais il en vaut la peine.

•

Des boutiques, il y en a partout! Des boutiques en bouquet. En rangée. Adossées les unes aux autres. En tout, il y en a 60. Où ça? Au Viaduc de la Place Bonaventure. Qu'y trouve-t-on? De tout: aliments naturels, accessoires pour le bar ou la fabrication du vin, appareils électroniques, perruques, ustensiles de cuisne, accessoires nautiques, pipes, jeux pour adultes. Soixante boutiques qui s'ajoutent aux 90 boutiques déjà existantes d'un centre unique au monde. Avec ses 55,000 pieds carrés, Le Viaduc donne à la Galerie des boutiques un nouvel essor. Il ouvre ses portes au grand public dès demain, jeudi, juste à temps pour permettre aux Montréalais d'y faire d'intéressantes trouvailles à offrir en cadeau de Noël.

•

Parlant Noël, signalons que les cartes de voeux et les calendriers Unicef sont maintenant en vente en différents endroits du Québec. Le calendrier-agenda, d'un format nouveau cette année, a pour thème "L'enfant à travers les âges".

Dans la série dessins, graphismes et peintures des Esquimaux du cap Dorset, qui illustrent plusieurs des cartes de voeux 73, signalons la charmante composition intitulée "Le repas des oies".

Les cheveux redeviennent courts courts courts

C'est le retour aux cheveux courts. Pas un peu plus courts, mais tres courts. Les avant-gardistes les ont deja fait couper a un pouce du cuir chevelu. Soyons realistes, peu de femmes auront le courage de voir tomber, sous les ciseaux du maitre-coiffeur, cette masse de cheveux tres soyeux qu'elles portaient longs, lisses, qui avaient mis tant de temps a atteindre la longueur voulue. C'est pourquoi Charles Booth qui vient de s'associer a Peter Green pour ouvrir un nouveau salon qui s'appelle La Coupe, suggère de le faire par étape. Pour les plus craintives, les tres longs cheveux sont taillés pour leur donner la forme du "page-boy" classique photo de gauche) qui encadre le visage avec souplesse. Un peigne en écaille accentue le mouvement très seyant de cette coiffure mi-longueur. Pour celles qui "osent", mais pas tout a fait, la coupe du centre dégage complètement le cou et la nuque, mais les cheveux sur le dessus de la tete restent encore assez longs pour retomber en boucles sur le front. La encore, on retrouve les peignes, ce nouvel accessoire de la mode pour les cheveux. Les plus audacieuses adopteront carrément la coupe très près du cuir chevelu (à droite). Il faut être jeune, jolie, avoir de beaux traits pour accepter de se mettre ainsi a nu. Mais c'est combien facile d'entretien et pratique: finies les mises en plis... un saut sous la douche, les cheveux sont brossés et c'est fait. Et surtout, n'oubliez pas que les cheveux, ça repousse... environ un pouce chaque deux mois. Les retours en arrière sont toujours possibles.

Le règlement sur la publicité destinée aux enfants entrera en vigueur samedi

Le ministre des institutions financières, compagnies et coopératives, M. William Tetley, a annoncé hier que le règlement concernant la publicité destinée aux enfants sera en vigueur à compter du samedi 11 novembre 1972, date de sa publication dans la Gazette officielle du Québec.

M. Tetley a ajouté qu'en vertu de ce nouveau règlement qui précise l'article 102, (0), de la loi de la protection du consommateur, nul ne pourra au Québec, préparer, publier ou faire publier de la publicité destinée aux enfants qui est déloyale, fausse, trompeuse ou fallacieuse. Ceci, a déclaré le ministre, s'adresse aux média d'information, aux agences de publicité et aux entreprises qui font affaires au Québec.

Dans le même sens, le règlement prohibe l'annonce d'un médicament ou d'une spécialité pharmaceutique, l'annonce d'une vitamine sous forme liquide, en poudre ou en comprimé, et l'emploi d'une personne ou d'un personnage que les enfants ont appris à connaître par l'intermédiaire d'un programme ou d'une publication qui leur sont destinées.

Tout ce qui exagère la nature d'une marchandise, la décrit au moyen de superlatifs, de diminutifs et de comparatifs est interdit; de même tout ce qui déconsidère l'autorité des parents ou représente des habitudes de vie familiale reprehensibles.

M. Tetley a précisé que la mesure condamne nettement toute publicité qui incite formellement un enfant à acheter ou à inviter une autre personne à acheter une marchandise, c'est-à-dire tout bien faisant l'objet ou non d'un contrat ou d'un crédit.

Le règlement écarte de plus, a-t-il dit, la publicité qui est présentée de façon à réduire l'importance de l'âge requis pour faire usage d'une marchandise et qui annonce un produit qu'un enfant de moins de 13 ans ne devrait pas utiliser.

M. Tetley a de nouveau insisté sur les dimensions complexes et difficiles de la mise en application d'un tel projet: "contrôler toute la publicité destinée aux enfants implique d'avoir un droit de regard et de surveillance sur des programmes qui proviennent d'autres provinces et souvent même des Etats-Unis: ceci est impossible car notre juridiction ne nous permet pas de telles interventions."

Le Conseil de la protection du consommateur et moi-même avons cru cependant, a repris le ministre, qu'il était de notre devoir d'agir à l'intérieur des limites de notre juridiction et que nous devions tenter, en nous inspirant du règlement facultatif du Bureau consultatif de la publicité au Canada, de mettre un frein à certains abus.

Le ministre a souligné qu'une plus grande uniformité des lois et règlements touchant ce domaine serait grandement souhaitable pour toutes les provinces. Il a déclaré avoir déjà entamé des pourparlers avec certains membres de parlement d'autres provinces.

Vite! Changez de programme...

C'est toute une débandade au foyer quand Pestroy paraît à l'écran. La soirée est gâchée pour des téléspectateurs indésirables tels que rongeurs, fourmis, puces et lépismes. Ils savent que Pestroy n'emploie que des experts consciencieux et compétents. Le service est rapide, garanti et sans ennuis. S'il s'agit de nuisances, appelez Pestroy de jour ou de nuit. Obtenir des renseignements, ne vous oblige à rien, bien entendu.

Pestroy

336-6110

1655 Bd. Edouard Laurin, St-Laurent, Montréal 379
Exterminateurs pour Foyers, Commerces ou Industries
Membre de:
L'Association canadienne des Exterminateurs et de l'Association nationale des Exterminateurs des E.-U.
13F

L'OSM: Un investissement

L'Orchestre symphonique de Montréal tient un rôle de tout premier plan dans la vie de la communauté montréalaise

Il a en ce moment un besoin urgent de votre contribution pour obtenir les

$400,000.

essentiels au financement de ses multiples projets

PARTICIPEZ

à sa campagne de souscription et

ADRESSEZ-LUI UN DON*

à

Orchestre symphonique de Montréal,
Place des Arts
Montréal 129

*Les dons sont déductibles du revenu imposable suivant la loi (fins d'impôt); un reçu vous sera envoyé à cette fin.

Les donateurs dont la contribution dépasse $150 verront leur nom publié dans le programme régulier de l'OSM.

Après trois ans de marasme

À quand la relance des fonds mutuels?

TONROTO (PC) – Les fonds mutuels, appelés le "géant qui dort" dans le domaine de l'investissement, se préparent, après trois années de marasme, à s'engager dans une ère nouvelle.

Tel est l'avis de certains dirigeants de fonds mutuels. Ces derniers, populaires au cours des années 50 et 60, ont connu dans les trois à quatre dernières années peu ou pas de croissance.

Tout en dépouillant les résultats du troisième trimestre, les dirigeants des fonds mutuels procèdent à un examen de conscience. Des changements sont intervenus dans la conception de la vente, on a créé des fonds plus spécialisés et l'on est en voie de rationaliser les structures de l'industrie.

"Ce n'est pas l'effet du hasard, mais d'une volonté bien déterminée" déclare M. Michael Bell, directeur de l'Association des fonds mutuels canadiens, AFMC, dont les 60 membres détiennent 90 p.c. des $3 milliards d'actif de ce secteur de l'économie canadienne.

"On se prépare" ajoute M. Bell, et nombreux parmi nous sont ceux qui estiment que les clients ne vont pas tarder à affluer vers les fonds.

La clientèle actuelle des fonds mutuels – 720,000 personnes – est inférieure en nombre à celle de 1969, car, depuis, les liquidateurs ont été plus nombreux que les acheteurs.

C'est vers la mi-1969 que les fonds mutuels, emboîtant le pas à la Bourse des valeurs, ont commencé à péricliter. Cependant, tandis qu'à la mi-1970 le marché boursier reprenait, les fonds mutuels eux, continuaient de marquer le pas.

Au cours du premier semestre de cette année, les membres de l'AFMC ont vendu un total de $155,805,000 de parts, mais les liquidations ont atteint presque le double de ce chiffre, soit $296,802,000. Rien que pour le deuxième trimestre, elles représentaient un taux annuel de 21 p.c. de l'actif total des membres de l'Association.

"Les liquidations traduisent la déception du petit épargnant, déclare M. Warren Goldring, vice-président de AGF Management Ltd. Je ne crois pas que la valeur intrinsèque des fonds mutuels soit en cause".

AGF Management, qui gère un portefeuille de près de $350 millions, a annoncé en octobre, sa décision de se porter acquéreur de Canadian Securities Management, dont le portefeuille s'élève à $80 millions.

Au début de cette année, Gdn Management Ltd, avec un porte-feuille de $32.5 millions, s'est assuré le contrôle de MGF Management Ltd, qui gère un portefeuille de près de $90 millions.

D'autres fusions seraient envisagées dans ce secteur.

Les dirigeants espèrent que les changements intervenus cette année dans la législation fiscale seront de nature à raviver l'intérêt dans les fonds mutuels. En effet, le montant que le contribuable est autorisé à déduire de son revenu imposable aux fins d'investissement dans un plan d'épargne enregistré, passe de $1,500 à $2,500.

Par ailleurs, l'application de l'impôt sur les gains de capitaux devrait rendre les fonds mutuels plus séduisants, puisqu'ils simplifient la comptabilité de l'investisseur.

M. James Prendergast, président de l'United Funds Management, deuxième en importance parmi les groupes de fonds mutuels au Canada, estime qu'une certaine inefficacité s'est installée dans ce secteur, pour lequel toutefois il prédit une croissance plus ordonnée.

Dans les années 60, dit-il, les fonds mutuels recueillaient entre 25 et 30 p.c. de l'épargne totale. "Maintenant, nous serions heureux d'en avoir ne serait-ce que 15 p.c."

Prévisions '73

Les investissements augmenteront de 10% au Canada

OTTAWA (PC) – Selon une étude faite sur 200 grandes sociétés, les investissements en immobilisations devraient augmenter de près de 10 p.c. au cours de l'année prochaine, a annoncé hier le ministère fédéral du Commerce et de l'Industrie.

Les sociétés, interrogées le mois dernier, ont situé à $7.96 milliards le total de leurs investissements en immobilisations pour l'année 1973, contre $7.25 milliards en 1972.

Mais, il s'agit là de chiffres globaux. Certaines industries – comme celle de l'électricité – vont augmenter leurs investissements dans des proportions allant parfois à 22.7 p.c., tandis que d'autres notamment les industries minières – prévoient des baisses pouvant atteindre, dans certains cas, jusqu'à 30.8 p.c.

L'étude, destinée a donner des indications préliminaires sur les tendances probables dans le domaine de l'investissement, couvre les entreprises de construction, d'équipement et de machines. Les 200 firmes interrogées représentent pres des deux tiers de l'investissement extra-agricole au Canada.

L'an dernier, à la même époque, une étude similaire avait indiqué une hausse limitée à 3 p.c. seulement pour l'année 1972, par rapport à 1971.

Le ministère ne donne pas de détails des prévisions des investissements par région. Il se contente d'affirmer que les plus fortes hausses sont à prévoir dans les Prairies et en Ontario, tandis qu'ailleurs elles seront plus modérées.

Défiant la tradition

Brunet-Lasalle émet 400,000 actions

par Denis Giroux

La Brunet-Lasalle Corporation de Montréal va devenir la première société de taxis en Amérique du Nord à devenir société publique et elle va le faire de façon originale, a révélé hier au cours d'une conférence de presse M. Gérard Brunet, président de la compagnie.

M. Brunet entend en effet émettre 400,000 actions ordinaires au prix de $2.20 mais il va en donner une partie à ses employés et va vendre le reste SANS l'aide d'un courtier comme souscripteur à forfait.

Habituellement, une société qui émet des actions les vend à forfait à un courtier qui les lui paie à l'avance en bloc et se charge ensuite de les distribuer sur le marché en réalisant des gains très intéressants qui ne vont pas à la compagnie émettrice. Aussi, pour éviter cela, M. Brunet sera le principal vendeur des actions de Brunet-Lasalle Corporation et il ne touchera, pour se faire, aucune commission.

Autre point original, tout chauffeur ou propriétaire de taxis ayant plus de trois ans de service à la compagnie recevra 15 actions ordinaires gratuitement, plus trois autres pour chaque année supplémentaire d'ancienneté.

M. Gérard Brunet prévoit que les actions de la compagnie seront inscrites à la Bourse Canadienne sous peu, tout en continuant à appartenir pour la plus grande partie (83%) à la famille de M. Brunet et aux employés de Brunet-Lasalle Corporation.

Le Brunet-Lasalle Corporation est une société de portefeuille et de placement dont les principales filiales sont: Taxis Lasalle (1964) Inc. qui groupe 1,001 propriétaires de 1,253 voitures taxis de Montréal, Station de service Lasalle Inc. et Garage Rockland Ltée.

De plus, une première tranche de 250,000 des 400,000 actions vendues sera consacrée à l'achat de la Sterling Insurance Company of Canada, compagnie d'assurance générale qui desservira les propriétaires de taxis Lasalle et que Brunet-Lasalle Corporation a convenu d'acheter pour environ $500,000.

Brunet-Lasalle Corporation a enregistré des ventes de $3,724,553 en 1971 et de $1,812,322 pour les six premiers mois de 1972. Ses bénéfices nets en 1971 furent de $5,406 tandis que pour le premier semestre 1972 ils ont été de $16,045. L'actif de la compagnie était de $6,932,641 selon le bilan pro-forma du 30 juin 1972.

Notons en terminant que le fait qu'aucun courtier ne soit souscripteur à forfait ne signifie pas qu'ils ne peuvent vendre des actions de Brunet-Lasalle Corporation. Cela signifie seulement qu'ils devront se procurer ces actions qu'ils veulent vendre de M. Brunet lui-même, plutôt que de leur participation à un syndicat d'émission.

Expo-profits : des inventeurs à la recherche d'acheteurs

Les premiers efforts du gouvernement du Québec pour favoriser le développement ou l'application dans la province de technologies originales semblent porter fruit, si l'on en juge par le contenu de la quatrième reprise d'Expo-Profits qui se tient présentement à l'Hôtel Windsor de Montréal.

Ministre d'état en charge de l'élaboration d'une politique scientifique pour le Québec, M. Guy Saint-Pierre, également ministre de l'industrie et du commerce, a en effet ouvert officiellement hier ce qui s'annonce être une mine d'idées nouvelles possiblement rentables et exportables.

Pourtant admet-on à Québec, il y a quelques années cela était impensable et même tout récemment, alors que M. Guy Saint-Pierre annonçait que la SGF aurait pour rôle principal de s'associer à des partenaires ayant un know how dans des domaines à technologie avancée, certains n'ont pu s'empêcher de sourire en affirmant que ce nouvel objectif était illusoire et qu'une telle technologie n'était pas disponible.

Expo-Profits qui se déroule à l'Hôtel Windsor jusqu'à jeudi risque de surprendre plus d'un visiteur à cet égard. Non seulement y sont exposées des inventions amusantes du type "gadget", mais on y retrouve un écran cathodique perfectionné ("terminal" pour ordinateur), un moteur de type nouveau, un chargeur lourd pour avions etc... tous avec des chances de rentabilité.

Sont à l'origine de ces inventions: le CRIQ (Centre de recherche industrielle du Québec) et Innovation Québec. Le premier organisme est un laboratoire gouvernemental créé en décembre 1972 et qui s'occupe de recherche en sciences appliquées, de la mise au point de produits ou procédés et de la collection et diffusion d'information technologique et industrielle; par opposition, Innovation-Québec est issu d'un programme d'Initiatives locales financé par Ottawa et appuyé par Québec.

Existant depuis mars 1972 seulement, Innovation-Québec compte 88 employés et a à son actif 1,410 projets d'inventions s'appliquant aux secteurs de la santé, de l'automobile de l'aviation, de la construction, des sports, de la maison etc...

Une brochure émise hier par Innovation Québec remarque très judicieusement que sur "100 idées ou projets d'inventions soumis à la Société canadienne des Brevets et d'Exploitations, 45 se rendent à la demande de brevet, 36 l'obtiennent, 25 inventions brevetées sont une perte totale pour l'inventeur, 7 réussissent à couvrir leurs frais et 4 rapportent des profits, à l'inventeur. En réalité, moins de 1% sont de réels succès financiers".

Ce qui veut dire que pour un Bombardier, il y a 99 inconnus plus ou moins frustrés sans compter que même pour ceux qui réussissent, le succès est long à venir: environ huit ans estime Innovation-Québec.

MAIN LINE auto leasing

$169 PAR MOIS

Location 34 mois sans obligation d'achat. 50,000 milles GRATUITS. 5¢ du mille additionnel. Ne comprend pas assurances et entretien.

Cadillac 1973, Coupé de Ville, transmission automatique, servo-direction et servo-freins, vitres électriques, sièges à commande électrique à 6 positions, air climatisé, radio AM-FM, vitres teintées, toit vinyl, pneus à flanc blanc, amortisseur de parechoc, couvre-tapis.

Livraison immédiate

MAIN LINE AUTO LEASING OF CANADA LTD.

3585, RUE BERRI, MONTRÉAL

Nord de Sherbrooke

Ouvert tous les soirs jusqu'à 8 hres du lundi au jeudi, samedi jusqu'à midi. 514-844-1058

23 centres de location au Canada et aux États-Unis pour mieux vous servir

■ montréal

Hausse générale

Tous les compartiments ont monté hier à la Bourse de Montréal où l'activité a été modérée.

Le nombre total des transactions à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne s'est élevé à 1,864,200 actions comparativement à 1,514,900 lundi.

Les hausses l'ont emporté sur les baisses par 130 contre 108 alors que 90 valeurs demeuraient inchangées.

L'industrielle la plus active a été S and L Diversified, à la hausse de 1-8 à $12 1-8 en 26,400 actions transigées.

La mine la plus active a été Muscho, à la baisse de 1 cent à 29 cents, en 433,000 actions.

A la Bourse de Montréal, Southam Press a monté de 1 à $30 et Canadian Imperial Bank of Commerce, de 3-4 à $28 3-8 tandis que Falconbridge Nickel perdait 1 7-8 et passait à $57 et que Ashland Oil baissait de 3-4 à $12 3-4.

A la Bourse Canadienne, Aquablast Ltd., a monté de 3-8 à $6 1-8 en 25,050 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Acres Ltd.	10000	$16	16	16	
Alfa Gas T	5704	$15½	15	15½	+ ½
Alcan	7370	$21¼	21	21⅛	+ ⅛
Alcan pr	400	$24¼	24¼	24¼	— ¾
Algoma St	350	$12¾	12⅝	12¾	+ ⅛
Andres Wn	2900	$30½	29½	30½	+1
Anglo—Cn	400	$6⅞	6⅞	6⅞	
Asbestos	498	$18½	18¼	18¼	— ½
Astral	300	180	180	180	—20
Atl Sugar	200	$5¾	5¾	5¾	
Bank Mtl	26143	$21	20¼	20⅞	+ ⅝
Bank NS	3575	$38¾	38⅜	38¾	+ ¼
Banq CN	3783	$16½	16¼	16½	+ ⅜
Bq Deprg	1275	$20¼	20⅛	20¼	
Bq Pv Can	5355	$17¼	17	17¼	+ ¼
Bell Canad	9559	$43¾	42¾	43⅝	+ ⅞
Bell A pr	175	$50	50	50	+ ⅛
Bell B pr	25	$52½	52½	52½	+ ½
Bombrder	1200	$7½	7¼	7½	+ ¼
Border C	1000	$7¼	7	7¼	+ ⅛
BP Can	5725	$16⅜	16	16⅜	+ ½
Brascan	1476	$20⅛	20	20	
BC Forest	100	$20	20	20	
BCT 7.04	100	$23	23	23	+ ½
Brinco	600	$5¾	5½	5⅝	
CAE Ind	800	$9½	9¼	9¼	
Campeau	3350	$6⅜	6¼	6¼	— ¼
Can Cem L	163	$51	50½	51	+1
CD Sugar	625	$26¾	26½	26½	+ ½
Canforge	200	$5⅝	5⅜	5⅜	+ ⅜
Can Perm	4100	$21¼	21¼	21¼	— ½
C Arena	100	$16½	16½	16½	
Cdn Brew	3000	$5⅞	5¾	5⅞	
C Im	5886	$28⅜	27¾	28⅜	+ ¾
C Int Pw	524	$12⅛	12	12	— ⅛
C Javin	100	930	930	930	—15
CPI pr	175	$22¾	22¾	22¾	— ½
Cdn Res	100	530	530	530	+40
Cdn Tire A	5175	$54½	54	54½	
Canron	5100	$24¼	24¼	24¼	— ¼
CPLtd	7680	$15	14½	15	+ ½
CP A p	1000	$11	11	11	
Celanese	400	355	350	355	+5
Cel 175	100	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Columbi p	100	150	150	150	
Cominco	1020	$25½	25⅜	25⅜	
Con Bath	795	$14¾	14⅜	14¾	+ ¼
C Bath 68 w	525	505	505	505	—75
CBath Pr	200	$19	19	19	
C Text	300	370	370	370	+10
Cons Gas	1725	$16⅞	16⅞	16⅞	— ⅛
Coplnd	450	250	240	240	—10
Corpex	675	$13⅛	13	13⅛	— ⅜
Cr Fonc	100	$90¼	90¼	90¼	+ ⅛
Crush Int	1200	$16½	16⅜	16⅜	+ ⅜
Danmont	525	145	145	145	
Distl Seag	9795	$38	37¾	37¾	— ¼
D Coal pr	125	$34	34	34	
Dofasco	1561	$28	27¾	27¾	— ¼
Dom Glass	131	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
D Textile	2510	$9	8⅝	8⅝	— ⅜
Domtar	2855	$16¾	16½	16½	
Donohue	200	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Donohue Pr	200	$18	18	18	
Du Pont	75	$29¼	29	29	
Fairview	900	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
Fal Nck	622	$57	55	57	—1⅞
Fin Coll	700	$13	12⅝	13	
Francana	2950	$15¼	14¼	14¾	+ ⅜
Fraser	320	$14¾	14⅜	14⅝	+ ⅛
Fulcr 6p	100	$8	8	8	
Gaz Metr	200	$5	5	5	+
Genstar L	300	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
GL Paper	975	$16	16	16	
Grey Cmp	200	130	130	130	—5
Gulf Can	944	$36½	36	36½	+ ½
Home A	985	$39	38¾	39	+ ⅜
Home B	100	$38	38	38	+2¼
Huds Bay	1050	$20	19⅞	19⅞	— ⅛
H Bay Co	900	$17⅛	17	17⅛	
Husky Oil	1800	$17	16½	17	+ ½
IAC	6863	$20½	20¼	20⅜	— ⅛
Imp Oil	1892	$42⅜	42	42⅜	
Imasco Ltd	2260	$27⅞	27¾	27¾	+ ⅜
inglis	300	$19½	19½	19½	
Inf Nickel	4871	$32	31⅞	31⅞	
Int Util	2550	$23¼	23	23⅛	+ ⅜
Intpr Pipe	508	$29	28⅞	29	+ ⅛
Inv Group	100	$10¼	10¼	10¼	— ⅜
Inv Grp A	1100	$11	11	11	
Inv Grp 5 p	400	$24	24	24	+ ⅛
Lacroix	150	$6¼	6¼	6¼	
Lau Fin	200	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
La Veren	550	$6¾	6¾	6¾	
Lob Co B	500	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Logistec C	100	$13	13	13	
MB Ltd	3120	$23⅜	23⅜	23⅜	
Maislin	150	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Maritime	100	$23	23	23	+ ⅛
Markel	300	$10½	10½	10½	— ¾
Mass Fer	1696	$17½	17⅜	17½	
Melchers	897	$6¾	6⅝	6⅝	+ ⅛
Mercanti	300	$23¼	23	23¼	+ ¼
MBk Rts	275	550	550	550	
Micc Inv	21088	$27	26	27	+1
Micrsyst	1336	$8½	8⅛	8½	+ ½
Mitch A	100	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛
Molson A	2040	$28⅞	28¾	28⅞	— ⅛
Monenco	600	$9⅜	9⅜	9⅜	+1⅛
Mnt Trst	500	$20	20	20	— ¼
Moore	500	$49½	49¼	49¼	
Murphy	300	$8½	8½	8½	
NB Tel	276	$14½	14⅜	14⅜	
Nfld LP	3400	$14⅜	14⅜	14⅜	
Noranda	4829	$39¾	39¼	39¾	+ ¾
Nordair	6200	$6	6	6	
Nor Ctl G	591	$12	11⅞	12	+ ⅛
NCtlG e	100	$25	25	25	— ½
Orangeroof	300	350	350	350	
Oshawa A	200	$11	11	11	
Pac Pete	700	$41½	41¼	41¼	— ¾
Pan Ocean	1461	$16½	16⅜	16½	— ⅜
Peopl St	2930	$17	16⅝	16⅞	+ ⅛
Petrofina	220	$27¾	27¾	27¾	
Phillips Cb	1800	$12¼	12	12	+ ¾
Placer	100	$36	36	36	
Pow Corp	16665	$13⅝	12⅝	13⅜	+ ⅝
Pow C 5 pr	1650	$13⅜	12⅞	13⅜	+ ¾
Price Com	2537	$11⅞	11⅝	11⅞	+ ¼
Provigo	510	$8⅜	8⅜	8⅜	
QSP Ltd	4300	$12½	11¾	12	+ ¼
Rapid D	14090	$13⅞	13¼	13⅞	+ ⅜
Reed shaw	14800	$11⅛	10⅞	11⅛	+ ⅛
Reitman A	400	$13	12¾	13	+ ⅜
Rio Algom	185	$19½	19½	19½	
Rolland	560	$6⅜	6⅜	6⅜	
Rolland B	200	$6	6	6	
Roll 4¼p	200	$51	51	51	
Ronald Fd	200	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Rothmn w	1000	505	505	505	
Royal Bank	4347	$35⅜	34¾	35⅜	+ ⅜
Royal Trst	59	$43¾	43¾	43¾	— ¼
St L Cem A	200	$44½	44½	44½	
Shell Can	485	$55¼	54¾	55¼	+ ¾
Simpsons	1075	$29½	29	29	— ½
Slater W	570	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Southam	7200	$30	29¾	30	+1
Steel Can	8310	$32½	32¼	32⅜	
Steinbg A	80	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Sup Elec	1900	240	230	235	+5
Texaco	25	$53¾	53¾	53¾	+ ⅛
Tor Dm Bk	697	$33	32½	32⅞	+ ⅜
Tot Pet A	2700	810	805	810	+5
Traders A	425	$20¾	20½	20¾	+ ⅛
Tr Can PL	1035	$46¾	46⅜	46¾	+ ¼
Tr C C pr	75	$57	57	57	
Tr C A pr	1001	$86½	86½	86½	— ½
Trans C Pl	50	$40½	40½	40½	— ½
Trizec Crp	1000	$17	16⅞	17	+ ⅜
Trizec w	500	51	51	51	+1
Unican Sec	200	$5¾	5¾	5¾	
Unigesco b	1100	335	330	330	
Union Oil	300	$50½	50	50½	+2
Velcro	910	$16	15¾	15¾	— ¾
Villager	800	$8	7¾	8	+ ⅜
Wajax	2625	$10	9¾	10	+ ⅜
Walk GW	955	$50½	50	50½	+ ½
Warn Her	9176	$9¼	8¾	8⅞	+ ⅛
Weldwod	100	$12¼	12¼	12¼	+ ½
Wstburne	800	$15	14½	15	+ ¼
Weston	543	$20⅛	20	20	
Zodiac	1100	400	390	400	+20

Les indices de Montréal

	65 Industr.	13 Serv.publ.	7 Banq.	8 papiers	85 Comb.
Changement	+ 0.50	+2.21	+5.21	+0.47	+1.32
Clôture	229.60	157.15	270.20	92.21	219.92
Semaine der.	221.74	150.88	260.09	88.50	212.12
Mois dern.	234.03	156.66	268.44	91.49	222.97
1972 haut	234.03	167.87	281.30	101.97	224.89
1972 bas	187.56	150.88	227.56	81.22	186.08

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Belg Stand	4350	$26¼	25¾	26¼	— ⅛
Berncam	3650	$17	16½	17	
Bio Vita	5080	$7½	7	7	
Cantol	100	$7	7	7	
C Plum	700	275	275	275	
Com Hold	3000	215	215	215	+10
Comodor	2220	$16	16	16	
Crawfd Al	2200	355	350	355	+5
Davis Ds	1000	250	240	240	—35
Drumetco	400	70	70	70	
Fiscal pr	200	16	16	16	—2
Hambro	100	$33½	33	33	
Int Atlas	680	30	30	30	+4
Nat Nursing	500	230	230	230	+40
Nat Nursing	100	40	40	40	—5
Paco Cp	100	425	425	425	+15
Prefac	300	190	180	190	+10
Proflex	6150	245	240	245	+10
Reprox	19100	465	445	450	+5
Sangamo	100	$35	35	35	
SXL Div	26400	$12¼	11⅞	12⅛	+ ⅛
SMA Inc	500	105	105	105	+5
Spart Air	8300	41	40	40	
Supack	100	380	380	380	—20
Ut Fund	400	105	105	105	+5
Val Mr.A	1850	395	395	395	
Mines et pétroles					
Acroll Ltd	8314	80	79	80	+1
AIS	28800	245	210	245	
Ajax Min	46000	37	32	36	+3
Albar	1500	23	20	23	+3
Alld Min	1000	305	305	305	—25
Americ	2000	6	6	6	—1
Am Eagle	3500	95	95	95	+1
Arno	8000	8	8	8	— ½
Atl Tung	8500	33	30	30	—2
Avilla	3000	38	37	38	—1
Beltere	1000	17	17	17	—1
Bison Pet	4017	700	700	700	
Bluewtr	5000	210	201	210	—40
Boralis	500	35	35	35	
Burnt Hill	8500	11	10	10	—1
Cabot	11900	119	116	119	+2
Cadillac Ex	1000	60	60	60	—5
Can Keeley	1000	4	4	4	+ ½
Canadore	500	13	13	13	—3
Cannon	500	10	10	10	—4
Capri	4000	18	17	18	—1
Castle Oil	100	170	170	170	
Cedarv	2000	12	12	12	—3
Chib Cop	19500	28½	25	28	+1
Clero	21000	15	14	15	+2
C Daer	500	13½	13½	13½	+ ½
Con Dev	2000	60	60	60	
C Dolsan	1500	11	11	11	
C Mogadr	1500	12	12	12	—2
Credo Min	10000	14	12	14	+3
Dasson	2000	7	7	7	+ ½
Dauphin	2000	6½	6½	6½	— ½
Dumont	3000	38	36	38	
Dynco	7000	35	35	35	
Emp Min	2000	5	5	5	—2
Expo Ung	1000	25	22	25	+5
Fab Met	1000	2½	2½	2½	
Fall Min	69550	470	430	460	+20
Fannex	1571	60	60	60	
Flint Rk	1650	135	120	135	
Gold Hk	14000	27	24	26	—1
Grandroy	1000	6	6	6	+1
GL Nickl	1600	230	225	225	—20
Gr Coast	1300	495	475	490	+50
Invictus	5500	54	51	54	+1
James B	2000	12	12	12	
Jamtown	2212	60	60	60	
Jamex	3000	62	60	62	—4
Kal Res	1000	56	56	56	+1
Kingswd	2500	20	20	20	+1
Kontiki	16000	7	7	7	
Lederic	51000	119	118	118	—1
Louanna	8500	5	5	5	— ½
Lynx CEx	100	100	100	100	—19
Mdonld M	1200	23	23	23	—7
Maclan Expl	700	243	242	242	+42
Mal Hygd	3340	230	215	225	
Mrshl Bn	1200	15	15	15	+1
Menorah	16500	12½	10	11	—2½
Min Exp	500	19	19	19	—3
Miro	1000	3	3	3	
Mt eagle	14600	76	72	76	+3
Mt Laur U	1100	90	90	90	
Mt Jamie	500	11	11	11	—1
Muscocho	433000	30	27	29	—1
N Glacier	1000	7	7	7	—1
N Insco	22300	45	42	42	+1½
N Ungava	2250	30	28	30	
Newrich	3000	8	8	8	+2
NA Rare	15000	36	34½	36	— ½
Norse	1000	35	35	35	+10
NQN Min	9000	25	23	25	+2
Pat Silv	2500	4	4	4	
Peso Silv	3000	28	28	28	
Phoenix	300	715	700	715	+15
Que Expl	4500	31	30	30	—1
Queenstn	1000	22	22	22	
Roy Agas	4000	43	42	42	—2
St Lucie	2500	20½	20	20	—1
Scandia	1000	15½	15½	15½	
Scimnx	2500	53	53	53	
Slocan	4900	253	248	249	—3
S Dufault	179000	19	16	19	+3
Stand Gld	7000	25	23	25	
Statrd	58875	41	33½	37½	+1
Surluga	1000	18	18	18	+1
Terrex	500	8	8	8	+ ½
Torcan	64366	25	22	25	+3
Toronado	3000	20	18	18	—2
Transtere	1000	28	28	28	—1
Twent C	1400	105	100	100	+10
Univl Mi	3000	18	13	13	—2
Viewpt	700	100	95	100	—7
Viking Res	900	450	435	435	—25
West Hill	1000	23½	23½	23½	+ ½
Wh Star	1000	17½	17	17	—1

Les bénéfices de CAE atteignent $921,000

Les bénéfices nets après impôts de CAE Industries au cours du premier semestre terminé le 30 septembre 1972 se sont élevés à $921,000, ou 44 cents par action ordinaire, un gain de 30 pour cent au regard de la même période l'an dernier alors que les bénéfices avaient été de $709,000, ou 34 cents par action ordinaire.

Les revenus consolidés ont augmenté de 15 pour cent passant de $26,449,000 a $30,462,000 à $1,772,000. Le fonds de dis que les bénéfices d'exploitation sont passés de $1,420,000 à $1,772,000. le fonds de roulement demeure au-dessus de $10,000,000.

Le président de la compagnie, M. C.D. Reekie, a déclaré que le meilleur rendement témoignait du maintien de la tendance à la hausse depuis le milieu de 1970 et qu'il était confiant que les progrès réalisés au cours du premier semestre se poursuivraient durant le second semestre de l'exercice.

Plusieurs projets d'importance, lesquels sont présentement en cours à CAE Electronic de Montréal, entraîneront une plus forte activité au début de 1973, bien que le secteur manufacturier soit présentement à un niveau d'activité assez bas.

Un certain nombre de contrats pour la réparation et la remise en état d'avions à la CAE Aircraft de Winnipeg ont permis à la compagnie de fournir du travail à son personnel et de conserver sa main-d'oeuvre qualifiée, bien que les programmes visant à assurer la viabilité à long terme de la base, auxquels se sont engagés Air Canada et le gouvernement canadien, ne se soient pas encore réalisés.

La fabrication des avions et les services de modification se poursuivent selon l'horaire prévu à la Northwest Industries d'Edmonton et la perspective de cette compagnie est encourageante, tandis que toutes les filiales engagées dans le traitement des métaux continuent à avoir un rendement satisfaisant.

Forte hausse des profits de Power

Les bénéfices consolidés de Power Corp. of Canada se sont élevés à $14.8 millions pour les neuf mois terminés le 30 septembre, au regard de $6.3 millions pour la période correspondante de l'an dernier.

Ces bénéfices équivalent à $1.02 l'action, comparativement à 27 cents l'action un an plus tôt.

Les bénéfices du troisième trimestre s'élevaient à $6.2 millions ou 45 cents l'action, au regard de $2.6 millions et 13 cents en 1971.

Union Carbide

Les ventes d'Union Carbide du Canada Limitée ont atteint un chiffre record de $52,207,000 au cours du troisième trimestre de 1972, soit une augmentation de sept pour cent par rapport aux ventes de $48,762,000 pour la même période l'année dernière.

Le revenu net était de $2,571,000, un gain de 43 pour cent par rapport à $1,797,000 obtenus lors du troisième trimestre de 1971. Pour les neuf premiers mois de 1972, les ventes d'Union Carbide s'élèvent à $155,499,000, soit une amélioration de six pour cent par rapport au chiffre de $146,539,000 obtenu en 1971. Le revenu net était de $8,355,000 soit 29 pour cent de plus que les gains

toronto

Baisse des pétroles

Sauf certaines valeurs en pétrole et en gaz qui ont baissé, la plupart des autres compartiments de la Bourse de Toronto ont enregistré hier des gains solides au cours de la cinquième séance active d'affilée.

La plupart des analystes prédisent que la poussée post-électorale se maintiendra à moins d'un événement économique ou politique imprévu.

Les valeurs à la hausse ont dépassé de beaucoup celles à la baisse.

L'activité a été grande et 3.06 millions d'actions ont changé de mains comparativement à 3.81 millions lundi. La valeur totale des transactions s'est élevée à $27.33 millions comparativement à $28.32 millions lundi.

Les compartiments qui ont enregistré les plus forts gains sont les banques, les aliments, les pipe-lines et les biens immobiliers tandis que les communications, la construction et les matériaux, les grands magasins, les compagnies de fiducie et les compagnies de prêt étaient légèrement à la baisse.

Gold Crest Products, la valeur la plus active de la journée, a clôturé à $9 1-8, à la hausse de 1-8, après avoir annoncé une forte augmentation de ses profits pour les neuf premiers mois de l'année.

Falconbridge Nickel, qui a rapporté un déficit pour les neuf premiers mois de l'année comparativement à un profit de $13.5 millions l'année précédente, a monté de 7-8 à $58.

McIntyre Porcupine, qui détient 37 pour cent des actions de Falconbridge, a clôturé à $43, à la baisse de 2 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	5271	$9⅜	9½	9⅜	
Acklands	250	$12	12	12	+ ⅛
Acklnd 2p	z100	$15	14¼	14¾	
Acres Ltd	1220	$16	15¾	16	+ ¼
Acres A pr	480	$45	44⅜	45	+ ¼
Acres wt	3054	420	390	410	+25
A.G.F.M	200	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Agra Ind	2150	$13¼	12⅜	12¾	— ¾
Ahed M	1200	450	425	450	+55
Alta Gas A	5888	$15½	15	15⅜	+ ½
Alta Gas p	165	$69	69	69	— 1
Alta G D p	30	$170	170	170	+ 3
Alta Nat	z20	$19¾	19¾	19¾	
Alcan	3650	$21¼	20⅞	21⅛	+ ⅛
Alcan pr	1350	$24⅝	24	24⅛	+ ⅜
Algo Cent	3000	$11½	11¼	11⅜	
Algoma St	3175	$12¾	12⅜	12¾	
Allarco Dv	1150	$5¾	5⅝	5¾	
Alliance B	2185	$7½	7⅛	7½	+ ⅛
Alpa Ind	790	$11⅜	11¼	11¼	— ⅛
Alumin pr	z50	$18	18	18	
Almin 2p	35	$36¼	36¼	36¼	
Andres W	3310	$31	30	30⅞	+1⅜
Ang CT 265	30	$34⅛	34⅛	34⅛	— ⅞
Ang CT 315	z5	$40	40	40	
Aquitaine	600	$25¾	25½	25½	— ½
Argus	100	$16⅛	16⅛	16⅛	
Argus B pr	25	$34½	34½	34½	
Argus C pr	2100	$12¾	12¾	12¾	
Asbestos	285	$18½	18½	18½	
Ashland C	100	$12½	12½	12½	— ¼
Atco Ind	125	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
Atl Sugar	150	$5¾	5¾	5¾	
Atl Sug pr	z10	$61	61	61	
Auto El	700	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Auto Hard	100	$10½	10½	10½	
Bad Boy	2200	$17	16¾	17	+ ¼
Bk Mtl	11621	$21	20¼	21	+ ⅜
Bk Ns	17399	$38¾	38⅜	38¾	+ ¼
B Cdn Nat	155	$16¼	16¼	16¼	
Baton B	200	$10½	10½	10½	
Bay Mills	200	$6½	6½	6½	
Beavr Eng	800	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Belding L	300	$10½	10½	10½	
Beldng w	400	200	190	190	—10
Bell Can	15544	$43¾	42¾	43½	+ ⅜
Bell A pr	391	$50	49½	49⅝	+ ⅛
Bell B pr	3320	$52⅜	51¾	51¾	— ¼
Biltmore A	400	440	440	440	
Block Bros	6200	280	270	275	+ 5
Bomac A	105	$7	7	7	
Bombrder	950	$7½	7¼	7½	+ ¼
Bovis Cor	1301	215	210	215	+10
Bow Val	20620	$38	36	36½	— 3
Bowater	200	490	490	490	—60
BP Can	16771	$16½	15⅞	16⅜	+ ¾
BP Can A	z5	$71	67	67	
Braior Res	2710	215	205	215	+10
Bramalea	4100	380	355	380	+25
Bramal w	800	225	200	225	+10
Brascan	5150	$20	19⅞	20	
Bright	4550	$24	23¾	24	+ ¾
Brinco	1622	$5¾	5½	5¾	+ ⅛
Br Am Bnk	300	$15	15	15	
BC Forest	z50	$20	20	20	
BC Frest p	150	$39½	39½	39½	+ ½
BC Pack B	125	$33¼	33¼	33¼	+ ¼
BC Sugar	2800	$20	19¾	20	+ ¼
BC Phone	340	$59½	57¾	59½	+2½
BCPh 4¾ p	40	$60	60	60	— 1
BCPh 4½ p	z10	$56¾	56¾	56¾	
BCPh 5¾ p	60	$73	73	73	
BCPh 4.84	100	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
BCPh 5.15	75	$65	64¼	64¼	— ¾
BCPh 6.80	z50	$21¾	21¾	21¾	
BCP 7.04 p	300	$22½	22½	22½	— ⅜
Bruck B	z25	$7⅛	7⅛		
Budd Auto	1350	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
Budd A w	100	960	960	960	+20
Burns Fds	4400	$19	18½	19	+ ½
Cad Dev	17275	$10¼	9⅞	10¼	+ ½
Cad Dev b p	z40	$21½	21½	21½	
CAE Ind	2935	$9½	9¼	9¼	— ⅛
Calgary P	3150	$26¼	26	26	— ¼
Calvrt Dle	4500	235	230	235	+ 5
Cambridg	1500	$9⅛	9	9	— ⅛
Campeau	8498	$6⅜	6⅛	6¼	
CD Sugar	275	$26½	26⅛	26⅛	+ ⅛
Can Cem L	2627	$50½	50¼	50½	+ ½
C Cem L p	167	$19	19	19	
Can Malt	860	$31	31	31	
C Packrs	100	$22	22	22	+ ¼
Can Perm	1000	$21¾	21¼	21¼	— ¼
C Safway p	z10	$83	83	83	
Cdn Brew	9440	$6	5¾	5¾	— ⅛
C Brew Ap	265	$28⅜	28	28	+ ⅜
C Brew Bp	50	$35	35	35	
C Cablesy	540	$19¼	19¼	19¼	
C Cable w	1506	585	585	585	+ 5
Cdn Can A	225	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
CC Man A	1000	$18¾	18¾	18¾	
C Curtis	1500	86	82	82	— 3
Cdn Equty	9400	$11½	11½	11½	+ ⅜
Cn Food 2p	z20	$48½	48½	48½	
C Found	z8	350	350	350	
C Found pr	z2	$9¼	9¼	9¼	
CGE	25	$31½	31½	31½	+1½
CGE pr	125	$31½	31	31	
CG Invest	50	$78	78	78	— ¼
C Goldie	4195	$8¼	7¾	8	
C Hydr	900	$11¾	11½	11⅜	+ ½
C Im B	10203	$28⅜	27¾	28⅛	+ 1
C Ind Gas	6302	$11	10¾	10¾	— ¼
CIL	z50	$16	16	16	
CIL pr	z15	$51	50½	50½	
C Intrurb p	250	$9¼	9⅛	9¼	+ ¼
C Manoir	140	395	395	395	
C Marconi	400	485	485	485	+ 5
C Occdental	100	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
CP Inve pr	1585	$23	22¾	22¾	— ⅛
CP Inve w	5300	270	265	265	— 5
CP Ltd	12645	$14⅞	14½	14⅞	+ ⅜
CPL A p	250	$11	11	11	+ ¼
Cdn Salt	z60	$19	18¼	19	
Cdn Tire	75	$54½	54½	54½	— 1
Cdn Tire A	4575	$54½	54	54½	+ ¼
C Utilties	200	$14½	14⅛	14½	+ ¼
C Util 4¼ p	100	$58	58	58	+ ¾
CUtil 6 pr	z10	$81⅝	81⅜	81⅝	
C Util $1.25	2175	$29	28¼	29	+ ⅛
C Util w	1100	560	555	560	+10
CWN G 4 pr	192	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
CWN 5½ p	z115	$15	14¾	14¾	
Canron	150	$24	24	24	— ¼
Canron pr	25	$70	70	70	
Cap Div	169949	60	55	55	
Cara	z50	$8⅜	8⅜	8⅜	
Carrier JD	200	$6	6	6	+ ¼
Cassidy L	600	$6½	6½	6½	
CC Yachts	350	425	425	425	
Celanese	335	355	350	350	
Celan 175 p	z15	$19	19	19	
CFCN	100	$10	10	10	+ ¼
Chat-Gai	z15	$25½	25½	25½	
Chrysler	1001	$34½	34¼	34¼	— ⅛
CHUM B	534	$11¾	11½	11½	— ¼
City Sav T	1400	$11¼	11	11¼	+ ¼
Columbia	200	75	75	75	
Columbi p	1550	150	145	150	+ 5
Cominco	3317	$25½	25⅜	25⅜	
C Holiday I	310	$12⅝	12⅝	12⅝	+ ⅜
Compro	1300	360	355	355	+ 5
Computel	575	$9½	9½	9½	
Con Bath	1025	$14½	14½	14½	— ⅛
Con Bath p	2700	$19	19	19	
Con Bath w	3300	62	62	62	— 3
C Bath 68 w	100	530	530	530	
C Bldg	11865	235	230	235	
Con Textle	100	360	360	360	—15
Con Distrb	1750	$32¼	32	32¼	+ ¼
C Gas	12132	$16⅞	16¾	16⅞	+ ⅛
Con Gas B	50	$79⅛	79	79⅛	
Cooper C	950	$17½	17¼	17¼	— ¼
Corby vt	z50	$22½	22½	22½	
Corby B	100	$21¼	21¼	21¼	— ⅜
Cornat Ind	1800	230	225	230	+ 5
Cr Food A	120	$32⅛	32⅛	32⅛	— ⅜
Costin R w	z160	270	270	270	
Crain R L	730	$13¾	13½	13¾	+ ¼
Cresstbrk	100	320	320	320	—10
Crush Intl	775	$16½	16¼	16¼	— ⅛
Dawson D	1000	$6¾	6⅜	6½	
Debhld B p	75	$79¾	79⅛	79⅛	— ¼
Delta Ben	210	$6⅛	6¼	6¼	+ ¼
Distl Seag	7360	$38	37⅜	37¾	— ⅛
Doman I	600	$13¼	13	13¼	+ ¼
Dome Pete	425	$39¼	39	39¼	+ ¼
D Bridge	200	$31¼	30¾	30¾	— ⅛
D Citrus	525	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
D Coal pr	800	$34	34	34	
Dofasco	907	$28	27⅞	27⅞	— ⅛
Dofasco p	50	$73¼	73¼	73¼	+ ¼
Dom Glass	z100	$14	14	14	
Dom Store	1005	$14¾	14½	14½	— ⅛
Domtar	4288	$16¾	16½	16½	
Domtar pr	z25	$14½	14½	14½	
D Textile	3231	$9	8⅜	8⅞	— ⅛
Dover pr	200	$7¾	7½	7½	— ½
DRG Ltd	z25	$8	8	8	
Du Pont	150	$29¼	29	29¼	+ ¼
Dustban	20200	$5½	5¼	5¼	— ⅛
Dylex Ltd	500	$19	19	19	— ¼
Dylex L A	3500	$19	18½	18⅞	+ ½
Eddy Mtch	z60	$12¼	12¼	12¼	
E-L Fin	900	$9¼	9¼	9¼	
E-L Fin w	100	350	350	350	
Electro ltd	1385	$18½	18¼	18½	+ ⅛
Erie D	300	$11	10⅜	10⅞	— ⅛
Erie D A	200	$6½	6½	6½	— ½
Exquisite	z25	370	370	370	
Exquite pr	z60	$6⅜	6¼	6⅜	
Fairview	900	$14⅜	14¼	14¼	
Falcon	5533	$58	54¾	58	+ ⅞
Fed Grain	6150	$9⅛	9	9	
Fidelty M S	110	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Fields S	4100	$17¼	17	17¼	+ ¼
Finning T	1490	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ¼
F City Fin	2500	$15⅛	15	15	
Fittings	100	$14½	14½	14½	+ 1
Fleet Mfg	1400	170	165	165	
Foodex S	2560	$27⅜	26¾	27	+ ¼
Ford Cnda	210	$97	96	97	+ 1
F Seasons	100	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
F Sea A pr	200	$12½	12½	12½	
FPE Pion	910	$20¾	20½	20¾	+ ¼
FPE Pn pr	25	$82	82	82	+1½
Fraser	650	$14¾	14½	14¾	+ ½
Fruehauf	400	$13½	13	13½	+ ⅛
Gaz Metr	500	$5	5	5	+ 5
Gaz M 63w	500	55	55	55	— 5
Gaz M 66w	200	195	190	195	+ 5
Gen Distrb	100	$30½	30½	30½	— ⅜
GMC	596	$79	77½	79	+1½
Genstar L	1360	$15¼	15⅛	15¼	
Gnstar L w	840	480	475	475	+25
Gesco Dis	400	$7	6¾	6⅞	+ ⅛
Glendale	1260	$11¾	11½	11½	
Glengair	1300	165	165	165	— 5
Gleng B p	400	300	300	300	
Gleng A w	400	35	35	35	— 5
Gold C	22733	$9⅛	8⅜	9	+ ¼
GL Paper	500	$16¼	16	16	— ¼
GL Power	1570	$22¼	22⅛	22⅛	+ ⅛
GN Capital	300	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
GNGas A p	z25	$21½	21½	21½	
Gt W Life	100	$73½	73½	73½	— ½
Gt West S	200	$6⅜	6⅜	6⅜	
Greyhnd C	400	130	125	130	+ 5
Greyhnd	2800	$22¾	22½	22¾	+ ¾
GSW Cl A	z20	$18½	18½	18½	
GSW Cl B	310	$18½	18	18	— 1
Guar Trst	8106	$14¼	13⅞	14¼	+ ⅜
Gulf Can	2254	$36½	36	36½	+ ½
Halifax D	2300	200	195	200	+ 5
H Group	4450	$15	14¾	14⅞	
Ham Tr	2200	$16½	16½	16½	— ¼
Hardee	1050	105	105	105	
Hard Crp A	150	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅛
Harlequin	1525	$11¾	11⅜	11¾	+ ⅛
Harris J S	200	265	265	265	
Harveys F	1825	125	120	120	
Hawker pr	40	$63	63	63	— ⅛
Hays Dna	870	$22	21½	22	— ⅛
Hedway C	500	495	495	495	+ 5
Home A	2821	$39½	38⅛	39⅛	+ 1
Home B	122	$38½	38½	38½	+1½
Horne Pit	1025	350	335	335	— 5
H Bramor	500	$8¾	8¾	8¾	
Hoden DH	600	$7¼	7¼	7¼	— ¼
H Bay Co	4600	$17¼	17	17¼	+ ⅛
HB Oil Gas	3767	$49¼	48½	49¼	+ ⅜
H D C L pr	100	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Huron Eri	305	$32⅛	32	32	— ½
Husky Oil	5627	$17	16½	17	+ ½
Husky A pr	z20	$42¾	42¾	42¾	
Husky B pr	215	$44	44	44	+ ¾
Husky D w	700	495	490	495	+20
Husky E w	2500	600	585	600	+15
IAC	11225	$20½	20	20½	+ ¼
IAC w	250	900	900	900	
Imaco	15310	$27⅞	27½	27¾	+ ⅜
Imasco A p	1170	450	450	450	+ 5
Imp O	13041	$42⅝	42	42⅝	
Indal Can	805	$15¼	15	15¼	+ ⅜
Indusmin	1100	$10	10	10	+ ⅜
Ind Adhes	125	$17½	17½	17½	
Inland Gas	850	$11¾	11½	11¾	
Inland G p	133	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Inter-City	1000	$9¾	9¾	9¾	
Inter C B p	100	$20	20	20	
Intmt	11200	365	345	360	+15
IBM	101	$377	372⅛	377	— 3
IMC	z50	$24	24	24	
Inco	10443	$32	31¾	31⅞	
I Util	10010	$23¼	23	23¼	+ ⅜
Interpool	350	$15⅞	15⅞	15⅞	
Int Div	2700	345	340	345	+15
Intpr Pipe	3959	$29	28¾	29	+ ⅛
Int Pipe w	200	$12⅞	12⅞	12⅞	
Ipsco	9141	$15¼	14⅞	15⅛	+ ⅛
Inv Group	500	$10⅜	10¼	10¼	— ¼
Inv G A	16165	$11	10⅞	10⅞	
Inv Grp 5 p	1300	$24	23⅞	24	+ ¼
Irwin Toy	405	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Island Tel	764	$11	11	11	+ ½
ITL Ind	400	250	250	250	
Ivaco Ind	500	$21½	21½	21½	+ ⅛
IWC Ind	100	345	345	345	— 5
Kaiser	11300	225	215	225	+ 5
Kaps Tran	760	$11	10⅞	10⅞	
Keeprite B	5363	$13½	13¼	13¼	— ¼
Kenting	200	$9	9	9	
Koffler	1150	$18⅜	18½	18⅜	— ⅛
Koffler A p	200	$9½	9½	9½	
Koffler w	1000	835	825	825	— 5
Labatt	285	$29½	29⅜	29⅜	— ⅛
Labatt pr	250	$29¾	29¾	29¾	+ ⅛
Laidlaw M	1235	$13	12⅞	13	+ ⅛
Lailaw A p	100	$38½	38½	38½	+ ½
Lailaw B p	750	$12¼	12	12¼	+ ¼
LOnt Cem	1100	315	300	315	+ 5
Laura Sec	300	$12¾	12⅝	12⅝	
Lau Fin	1139	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
Lau F 1.25	725	$16	16	16	— ⅛
Lau Fn 140	400	$19	19	19	— ¼
Lau F 2.00	300	$26½	26¼	26½	
Leigh Inst	7480	$9	8⅞	9	+ ⅛
Leons Frn	200	$16⅛	16⅛	16⅛	
Life Inves	400	$7	7	7	— ⅛
Life Inv w	200	75	75	75	
Livingsto	5300	$11¾	10¾	11½	+ ⅛
Living w	276	760	750	760	+10
Lob Co A	450	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Lob Co B	1085	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Lob Co pr	z6	$31⅜	31⅜	31⅜	
Lob Inc	100	$5¾	5¾	5¾	
Loeb M	2600	405	400	400	
Maclarn A	225	$18	18	18	— 1
Mclan H A	920	$16¼	16	16	
MH Cable	2000	$16	15½	16	— ¼
MB Ltd	7535	$23¾	23½	23⅜	+ ⅛
Magna El	2650	$8	7¾	8	— ¼
Magnason	1100	$14¼	14	14	— ⅛
Magnetcs	1000	105	105	105	+ 5
Maher pr	300	$8¼	8¼	8¼	
Maislin I	150	$13⅜	13⅜	13⅜	
Major H D	400	250	250	250	—10
M Lf Mills	100	$16¾	16¾	16¾	
Maritime	1912	$23	23	23	
Markboro	1600	$8½	8⅜	8½	
Markel F	400	$10½	10½	10½	
Mass-Fer	6024	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
McGraw H	2000	$7	7	7	
McLaghln	5900	$14½	14¼	14½	+ ⅜
McLagn w	900	750	725	750	+100
MEPC	225	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
MEPC p	100	$20	20	20	
MEPC w	400	320	315	315	— 5
Melchers	225	$6¾	6⅝	6¾	+ ¼
Mercantil	623	$23⅛	23⅛	23⅛	+ ⅛
Mercant r	2721	555	545	550	— 5
Met Stores	700	$20½	20½	20½	— ½
Met Trust	4972	$20¼	20	20	— ⅛
MICC	400	$27	26½	27	+ 1
Microsyst	3459	$8¾	8	8¾	+ ⅜
Micrsys w	1600	345	310	345	+30
Milt Brick	100	460	460	460	+15
MLW Wor	100	$16	16	16	+ ¼
Molson A	4758	$29½	28¾	29½	+ ⅜
Molson B	200	$28¼	28¼	28¼	+ ¼
Mon Life	100	$38½	38½	38½	— ¼
Monenco	3680	$9⅝	8½	9½	+ 1
Mnt Trst	350	$20	19¾	20	
Moore	3515	$49½	49⅛	49¼	+ ¼
Morse A	300	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Morse B	200	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅜
MG Inv p	110	$14¼	14¼	14¼	— ¾
MTS Inter	1300	80	76	78	+ 2
Murphy	2900	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Murritt P	1050	385	385	385	—15
NaChrs I	3725	$5⅝	5½	5½	— ⅛
Nat Drug	z20	$6¼	6¼	6¼	
N Hees Ent	162	280	280	280	+10
N Nuring H	750	230	230	230	
Nat Trust	445	$42⅞	42¼	42¼	— ¾
Neonex	3250	460	445	450	+10
NB Tel	1593	$14¾	14½	14¾	+ ⅜
N Provid D	1200	35	31	31	— 3
Nfld LP	600	$14⅜	14¼	14⅜	
Noranda	4747	$39¾	39⅛	39¾	+ ¾
Nordair L	400	$6	6	6	
Nor Ctl G	3449	$12	11⅞	12	
Nor Cl A p	z50	$22	22	22	
Nor Ctl B p	95	$25½	25⅜	25½	
Nor Ct 150 p	1300	$25¾	25	25½	
Nor Ctl w	700	500	490	500	+10
Nor Tar Ch	340	$7	7	7	
NW Util p	z20	$53½	53½	53½	
Nowsco W	3100	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
NSI Mark	7700	$11½	11⅜	11½	— ¼
NuWest D	1070	$9	8¾	8¾	— ¼
NWL Fin	209	295	295	295	— 5
Ocdentl Pt	230	$13⅜	13	13	— ¼
Okanagan	1400	$10¾	10⅜	10¾	+ ⅜
Ontario Tr	1850	$10	9⅝	9⅞	— ¼
Orlando R	200	$9¾	9¾	9¾	
OSF Ind	1545	$10	9¾	10	+ ⅛
Oshawa A	3020	$11¼	10⅞	10⅞	— ¼
Oshawa w	1000	95	95	95	+ 5
Pac Pete	1900	$41¾	41	41½	— ¼
Pac West A	1625	$23	22¾	22¾	+ ¼
Pac WA A p	75	$46	46	46	+ 1
Pancana I	2500	300	295	300	+ 5
Paulin	800	$5¼	5⅛	5¼	+ ¼
Peel Elder	450	$23½	23	23½	
Pembin A	2000	$6⅜	6⅜	6⅜	
Penningtn	z50	$19⅞	19⅜	19⅞	
PC Jwl A	500	$22¼	22¼	22¼	
P Dept S	9080	$17	16⅝	17	+ ⅜
Petrofina	110	$27½	27½	27½	+ ¼
Phillips Cb	5400	$12¼	11⅞	12¼	+ ½
Photo Eng	700	$25	24½	25	
Pitt Eng C	200	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Pow Cp	21897	$13⅜	12⅝	13⅛	+ ½
Pow Crp pr	150	$32¼	32¼	32¼	— ¾
Pow C 5 pr	870	$13¼	12⅞	13¼	+ ½
Pre Cable	340	$18½	18⅜	18⅜	
Prem Iron	100	170	170	170	+30
Price Com	3300	$11¾	11⅝	11¾	+ ⅛
Prov B Can	500	$17¼	17¼	17¼	+ ½
Q Brdcast	100	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Que Tel B p	350	$12¼	12¼	12¼	
Quinte C	100	150	150	150	
Quinte A	2300	150	150	150	
Rank Org	7900	$23⅞	23	23¼	
Readers D	8165	$30½	30	30½	+ 1
Realty C w	500	325	325	325	+ 5
Reed Oslr	1489	$11	11	11	
Reichhold	400	$22	22	22	+ ½
Reitman	z40	$14⅜	13¾	14⅜	
Reit A	20766	$13	12⅜	13	+ ½
Rileys D	1500	165	160	160	— 5
R Little	700	$6½	6½	6½	
Ronald Fd	300	$22¼	22	22	— ⅛
Rothman	650	$18⅜	18	18¼	— ½
Rothmn w	2300	505	485	485	—15
Rothm A p	100	$87	87	87	+ ⅛
Rothm 2p	1010	$22	21½	21¾	+ ¼
Royal Bnk	5191	$35¼	34¾	35¼	+ ½
Royal Trst	313	$44	43¾	44	
Russel A	1389	$12¼	12	12⅛	— ¼
Russl H p	200	$48	48	48	
StL Cem A	150	$44½	44	44½	— ½
St Maurice	1700	94	90	90	
Sayvette	600	$5⅞	5¾	5⅞	
Schneid b p	1425	$12	12	12	
Scintrex	900	180	180	180	
Scot York	5875	$17	16¾	16¾	
Scot Lasal	200	465	460	465	+ 5
Scot Mis pr	100	$11½	11½	11½	
Scotts	500	$19½	19½	19½	+ ⅛
Seaway M	200	$6¼	6	6	+ ⅜
Seaway pr	z50	$5	5	5	
Seco Cem	200	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ¼
Secur Cap	4100	130	125	125	
Selkirk A	2300	$13	12¾	13	
Shaw LE A	z25	$7¼	7¼	7¼	
Shaw Pipe	950	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
Shell A	1378	$55⅛	54¾	55⅛	+ ⅜
Shore To S	300	370	370	370	+10
Shully's	300	415	410	410	
Sifton Pro	100	$6¼	6¼	6¼	
Silverwd A	300	$13½	13½	13½	
Simps	11454	$29½	28⅛	28⅛	— ⅜
Simpson S	2963	$40	39¾	40	+ ¼
Sklar M	3840	$8¼	8	8⅛	+ ¼
Sklar W	500	550	550	550	—25
Skyline H	2300	$6¼	6	6¼	
Slater Stl	680	$13	12

Johnny Bench, le joueur le plus utile dans la LN; Marshall 10e

NEW YORK (PA) – Johnny Bench s'est prouvé à lui-même ainsi qu'à tous les amateurs de baseball qu'il pouvait effectuer un beau retour. Et il en a été récompensé hier en étant choisi le joueur le plus utile à son équipe, pour la saison 1972 dans la ligue Nationale.

C'est la 2ème fois que le receveur des Reds de Cincinnati se mérite un tel honneur. Agé de 24 ans, Bench l'avait en effet obtenu après une saison 1970 phénoménale. Mais l'an dernier, il fut loin d'être à la hauteur de la situation en ne conservant qu'une moyenne de .238 au bâton. Il a expliqué ses déboires par une activité trop grande sur le circuit des banquets après-saison".

Bench, avec 263 points et 11 premières places, a assez facilement distancé les voltigeurs Billy Williams, des Cubs de Chicago (211 - 5), et Willie Stargell, des Pirates de Pittsburgh (201 - 2). Mike Marshall, le brillant lanceur de relève des Expos de Montréal, vient au 10ème rang avec 22 points, mais au 2ème rang chez les lanceurs. Il n'a été distancé que par Steve Carlton, des Phillies de Philadelphie, déjà gagnant du trophée Cy Young comme lanceur par excellence dans la LN et 5ème avec 124 points.

***

LE MONTREALAIS LUCIEN LAURIN, entraîneur de Riva Ridge, vainqueur du Derby du Kentucky, a révélé hier que Ron Turcotte, le jockey habituel du grand champion, ne le monterait pas lors de l'Internationale de Washington, samedi à Laurel (Maryland). Il sera remplacé par le jockey panamien Jorge Velasquez. Aucune raison n'a été fournie pour ce changement.

***

FRANK CLAIR, le directeur général des Rough Riders d'Ottawa, vient de décider que même si les Chats-Tigres de Hamilton ont hérité du premier rang, pour fins éliminatoires, et des bonis qui s'y rattachent, dans la section Est de la ligue Canadienne de football, en dépit du fait que les deux clubs aient terminé sur un pied d'égalité, ses joueurs méritaient quelque chose à la suite de leur excellente saison. C'est ainsi qu'il comblerait la différence de quelque $2,000 entre le boni accordé à chaque joueurs du Hamilton par la LCF pour leur titre et celui accordé aux Riders pour une 2ème position. Ceci incitera sans doute ses joueurs à fournir leur plein rendement, samedi après-midi à Ottawa, lors de leur match demi-final contre les Alouettes de Montréal. Advenant une victoire, les Riders passeront en finale, une série de deux parties au total des points, contre des Chats-Tigres qui les ont battus trois fois en autant de rencontres régulières cette saison.

***

JEAN-PAUL ALARY, de Beloeil, vient d'accéder à la présidence de la section québecoise de l'Association des golfeurs professionnels du Canada pour la saison 1973. Il y remplace Jack Bissegger, du club Vallée-du-Richelieu, qui avait accepté un mandat de deux ans à pareille date l'an dernier, mais qui a préféré se désister parce que son club sera la scène de l'Omnium canadien l'été prochain. Alan Ogilvie et Norman Hunt seconderont Alary, respectivement comme 1er et 2ème vice-présidents.

***

TIM MCCARVER, qui a été échangé avant-hier par les Expos aux Cardinaux de St-Louis en retour pour le jeune voltigeur Jorge Roque, s'est déclaré très heureux de revenir à son ancienne équipe après trois saisons d'absence. Il s'attend à être utilisé comme frappeur d'urgence gaucher, comme receveur suppléant et même comme joueur de 1er but. Quant à Roque, les partisans des Expos verront dans l'uniforme de leur équipe un joueur qui, à son circuit initial au baseball majeur en septembre dernier, avait procuré une victoire de 5-4 en prolongation aux Cardinaux sur les Expos, au parc Jarry.

***

JOHNNY UNITAS, le célèbre vétéran quart-arrière, croit fermement que ses jours sont comptés avec les Colts de Baltimore. A la suite d'une victoire de 24-17 des siens sur les Patriotes de la Nouvelle-Angleterre, avant-hier soir devant 60,999 spectateurs à Foxboro (Mass.), Unitas, qui n'a pas été utilisé du tout à la faveur du jeune Marty Domres, était très déçu de la façon dont le nouvel instructeur John Sandusky le traite depuis quelque temps. Néanmoins, les Colts ont mis fin à une série de quatre revers d'affilée dans la LNF, tout en prolongeant à cinq celle des Patriotes et du brillant quart-arrière Jim Plunkett.

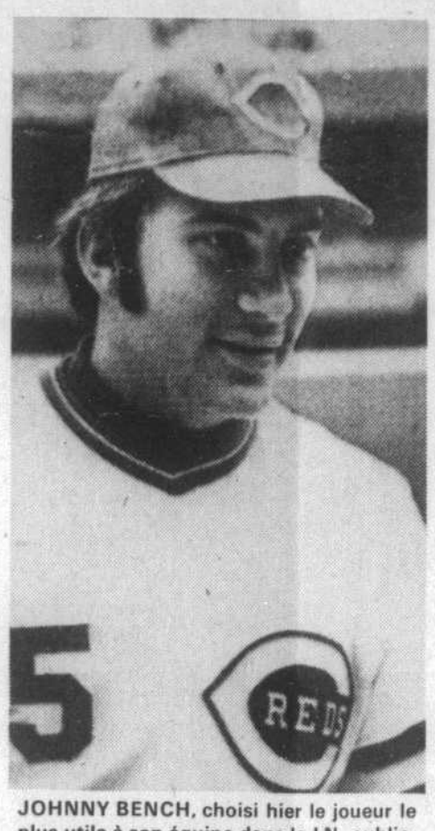

JOHNNY BENCH, choisi hier le joueur le plus utile à son équipe dans la LN, oubliera ainsi plus facilement les déboires des Reds de Cincinnati contre Oakland, lors de la dernière Série Mondiale.

(Téléphoto PA)

***

LE VOILIER "470", qui a fait l'objet de championnats du monde en août dernier au club nautique de Vaudreuil, sur le lac des Deux-Montagnes, sera tout probablement admis aux prochains Jeux Olympiques de 1976, en même temps que le Tornado, un catamaran. On sait que cette compétition sera disputée à Kingston. Le comité permanent de l'Union internationale de compétition de yachting doit entériner cette décision, vendredi à Londres, lors de son assemblée annuelle. Pour faire place à ces deux nouvelles catégories, les voiliers Star et Tempest seraient éliminés.

***

AU BRIDGE DUPLICATA, les gagnants de la semaine dernière au club Visitation furent: Nord-Sud, Michel Boileau et Jean-M. Hay (1ers), Cécile Alix et Robert Billette (2èmes), Phil et Jim Katsouros (3èmes); Est-Ouest, M. et Mme Jean-Paul Daigle (1ers), M. et Mme Raymond Lussier (2èmes), Blanche Duguay et Irène Latour (3èmes). Le club Visitation se réunit chaque mardi soir à 7h30, au sous-sol de la caisse populaire du Sault-aux-Récollets (coin Papineau et Henri-Bourassa).

***

Aux Loisirs du Bon-Pasteur de Laval, le club de bridge duplicata qui a vu le jour la semaine dernière tiendra sa 2ème séance hebdomadaire ce soir, à 7h30, au 395, boul. des Prairies à Laval-des-Rapides, sous la direction de Robert Billette (renseignements: 681-1901).

***

LES ATHLETES de la Palestre Nationale ont été très actifs en fin de semaine alors qu'ils participaient à quatre compétitions dans les sports de badminton, escrime et judo. En badminton, la Palestre était représentée par Daniel Lauzui, Michel Barrette, Louis Giyon et François Landry, tandis que Jean-Pierre Burdet, Roger Beauregard, Gaëtan Lavoie, Robert Gratton et Réal Landry prenaient part

***

LES PROCHAINS JEUX D'ETE du Canada seront présentés en août 1973 dans la banlieue de Vancouver. Après le Québec en 1967, la Nouvelle-Ecosse en 1969, et la Saskatchewan en 1971, la Colombie-Britannique assumera en effet la continuité de cette manifestation sportive interprovinciale survenant tous les deux ans, mais avec une invervalle de quatre années entre les jeux de même nature. Ainsi, ceux de Vancouver seront les seconds ayant lieu l'été et ils se situent au début d'un nouveau cycle de confrontations majeures dont les points culminants sont, dans l'ordre: les Jeux du Commonwealth (1974); les Jeux Panaméricains (1975); et les Jeux Olympiques (1976).

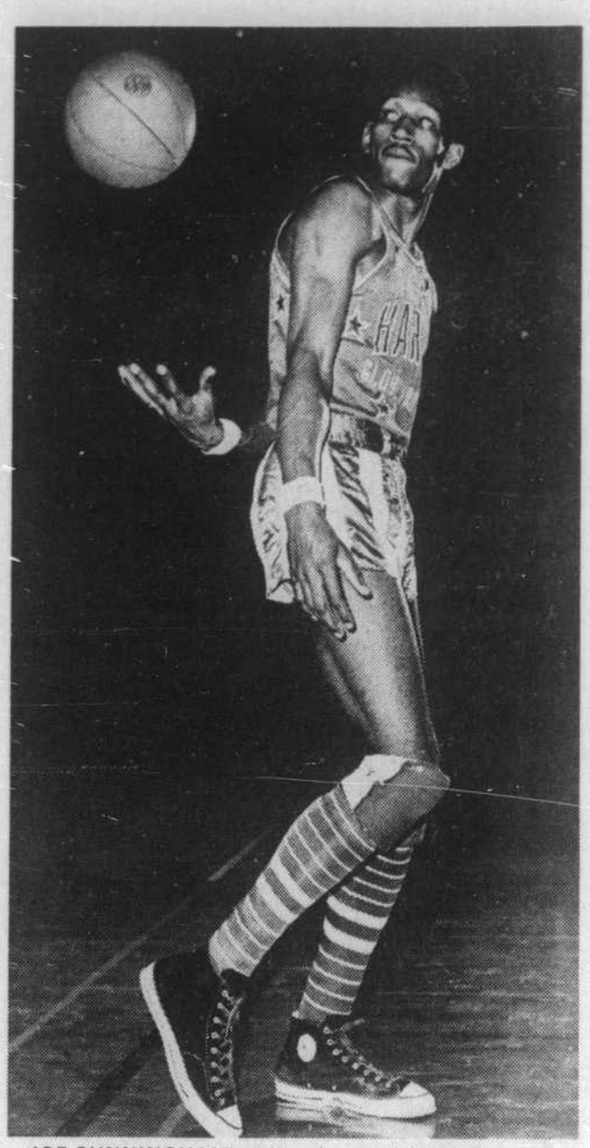

JOE CUNNINGHAM est l'un des magiciens joueurs de ballon panier qui font partie de la célèbre équipe des "Harlem Globetrotters" qui sera au Forum vendredi soir de la semaine prochaine.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT 1210" concernant:

REMISE EN ÉTAT DES DÉFENSES EN BOIS (PROGRAMME DE L'ANNÉE 1973), CANAL DE WELLAND, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'OUEST

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 330 rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au 508, avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, jusqu'à 15 heures, heure normale de l'Est, mardi, le 21 novembre 1972.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9, Québec, ou au Secrétaire, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au directeur de la construction, 508, avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, contre le versement de cent dollars ($100.00), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, ou 25,000 dollars plus cinq pour cent (5 p. 100) de la différence entre le prix de la soumission et la somme de 250,000 dollars, en conformité des conditions de la formule de soumission, au une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, devenant nulle s'il passe un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et fournit des garanties à la satisfaction de l'Administration.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus base.

Le secrétaire,
L.E. Béland.

ADMINISTRATION DE LA VOIE
MARITIME DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, le 6 novembre 1972.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT 1207" concernant:

PEINTURE DES PORTES BUSQUÉES, ÉCLUSE NO 1 (PROGRAMME DE L'ANNÉE 1973), CANAL DE WELLAND, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'OUEST

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au 508, avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, jusqu'à 15 heures, heure normale de l'Est, mardi, le 21 novembre 1972.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9, Québec, ou au Secrétaire, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au directeur de la construction, 508, avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, contre le versement de cent dollars ($100.00), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, ou 25,000 dollars plus cinq pour cent (5 p. 100) de la différence entre le prix de la soumission et la somme de 250,000 dollars, en conformité des conditions de la formule de soumission, au une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, devenant nulle s'il passe un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et fournit des garanties à la satisfaction de l'Administration.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus base.

Le secrétaire,
L.E. Béland.

ADMINISTRATION DE LA VOIE
MARITIME DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, le 6 novembre 1972.

Ministère Travail et Main-d'oeuvre

LOI DES DECRETS DE
CONVENTION COLLECTIVE
(S.R.Q. 1964, ch. 143 et am.)

Matériaux de construction (blocs de béton) – (Québec)

Projet de modification

Le ministre du travail et de la main-d'oeuvre, monsieur Jean Cournoyer, donne avis par les présentes, conformément à la Loi des décrets de convention collective (S.R.Q. 1964, ch. 143 et am.), que les parties contractantes à la convention collective de travail relative à l'industrie des matériaux de construction au Québec, section IV (blocs de béton), rendue obligatoire par le décret 2203 du 6 décembre 1960 et modifications, lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du lieutenant-gouverneur en conseil les modifications suivantes audit décret:

1. Remplacer "L'Association du béton du Québec", partie contractante de première part par "L'Association québécoise des fabricants de tuyau de béton Inc." et "L'Association québécoise des fabricants d'éléments de maçonnerie en béton Inc."

La publication du présent avis ne rend pas obligatoire les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoire ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la Gazette officielle du Québec.

Durant les 30 jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle du Québec, le ministre du travail et de la main-d'oeuvre recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le sous-ministre,
REAL MIREAULT, C.R.I.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Avis est par les présentes donné que, selon l'Acte Cession-transport des comptes recevables enregistré au Bureau du Registraire pour la Division d'Enregistrement de la Ville de Montréal sous le numéro 2380922, la Banque de Montréal, (ci-nommée "la Banque") a cédé, réassigné et retransféré à Imperial Pants Company Limited, (ci-nommé "le Client"), 5333 rue Casgrain, Montréal, fabricants, tous les droits, titres et intérêt de la Banque sous cette Cession-transport des comptes à recevoir faite par le client à la Banque, datée du 24 août 1965 et enregistrée au Bureau d'Enregistrement de la Division de Montréal, sous le numéro 1853490.

Daté le 27e jour du mois d'octobre 1972.

BANQUE DE MONTREAL
R. E. Kerr
Directeur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES POUR LE
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)

NO. 12-024828-72

SPIROS THOMAS PAPAYANATOS, résidant dans la Cité de Dollard Des Ormeaux, District de Montréal,

-vs- requérant

MARIANTHI DEMBONERA, de lieux inconnus,

intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée, Marianthi Dembonera, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTREAL, le 30 octobre, 1972

JACQUES PERRON, registraire

Me Leonard Liverman,
Suite 950,
1450 City Councillors St.
Montreal 111, P.Q.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCL-72-10389
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
mardi 28 novembre 1972

Dépôt Kingsey, Kingsey Falls, Cté Drummond, P.Q.

FOURNITURE DE PIEUX EN "H" EN ACIER.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no. 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 26 octobre 1972.

AVIS EST PAR LES PRESENTS DONNE SELON LA SECTION 5, LOI DU CHANGEMENT DE NOM QUE ALEXANDROS VASILIKIOTIS, COMPTABLE AGREE, DE 2991 RATHWELL STREET, LACHINE, QUEBEC, DEMANDERA AU LIEUTENANT GOUVERNEUR EN CONSEIL POUR L'ADOPTION D'UN DECRET DE CHANGER SON NOM A ALEXANDER VASIL. LE CHANGEMENT DE SON NOM BENEFICIE A SA FEMME ET SES ENFANTS DE LA MEME ADRESSE.
MONTREAL, OCTOBRE 19, 1972
MTRES HADJIS ET FENG, AVOCATS,
1117 RUE STE-CATHERINE OUEST.
LES PROCUREURS
DU REQUERANT.

Formule 109E

Formule d'avis de
nouvelle cession et transport

Avis est donné par les présentes qu'en vertu d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2384407, la Banque de Montréal ci-après appelée la Banque a de nouveau cédé et transporté à American White Uniform Ltd ci-après appelé le client, 3655 St. Lawrence Blvd. Montreal, Que. Manufacturiers d'Uniformes pour Hommes, tous les droits, titres et intérêts de la Banque en vertu d'un acte de transport de l'universalité des recevables consenti par le client en faveur de la Banque en date du 10 février 1969 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2118183. Donné à Montréal, ce 23ème jour d'octobre 1972. LA BANQUE TORONTO-DOMINION, Gérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL
No: 12-025134-72

LILY SMITH, domiciliée et résidant dans les Cité et District de Montréal,

Requérante

-vs-

ANDRE FRIOU, présentement de lieux inconnus

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimé ANDRE FRIOU est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 3 novembre 1972

JACQUES PERRON
Régistraire

Mes Archambault, Gingras & Riou, avocats
10 St-Jacques, s. 512,
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 05-007848-72

Lucien Laforest et Laurent Laforest, comptables, résidant en les cité et district de Montréal,

Demandeurs es-qualité

-vs-

Dame Sandra Dale Candy Pétrie, épouse séparée de biens de Thomas M. Pétrie, et Thomas M. Pétrie, imprimeur, autrefois résidant au 8090 - 57ième avenue, Laval Ouest, district de Montréal, et maintenant de résidence inconnue,

Défendeurs

-et-

Le Régistrateur de la division d'enregistrement de Laval,

MIS-EN-CAUSE

Avis est par les présentes donné aux défendeurs qu'en date du 6 octobre 1972 jugement a été rendu en la présente cause déclarant les demandeurs es-qualité propriétaires seuls et incommutables de l'immeuble situé au 8090 - 57ième avenue, Laval Ouest, district de Montreal (lots 213-241 et 213-242 des plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Dorothée).

Avis leur est de plus donné que dans les trente (30) jours suivant la dernière publication des présentes, copie du dit jugement sera enregistrée, au bureau de la division d'enregistrement de Laval, contre le dit immeuble.

MONTREAL, le 2 novembre 1972.

(s) MARIUS D'AMOUR, protonotaire.

VALIQUETTE, BLOUIN & KOCHENBURGER
Procureurs des demandeurs es-qualité,
612 ouest, rue St-Jacques, suite 703,
Montréal 101, Québec.

"Prenez avis que le contrat en date du 31 Octobre 1972 par lequel EMOCEE TRADERS LTD. a cédé et transporté à la Société Financière pour le Commerce et l'Industrie S.F.C.I. LTEE toutes ses dettes de livres, créances, demandes et réclamations actuelles et à venir, à titre de garantie a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal le 2 Novembre 1972 sous le Numéro 2386931 Société Financière pour le Commerce et l'Industrie S.F.C.I. LTEE, le 3 Novembre 1972".

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 octobre 1972 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à AMERICAN WHITE UNIFORM LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 2ième jour de novembre 1972, sous le numéro 2386930.

Ce 2ième jour de novembre, 1972
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS JURIDIQUE
RE: LONDON LOOK LIMITED

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (S.Q.R. 1964, c. 275), que la garantie créée par l'acte de fidéicommis comportant privilège, hypothèque, cession et transport exécuté par London Look Limited, devant Me Hyman Rosenfeld, notaire, le 28 février 1972, et enregistré au bureau d'enregistrement du District de Montréal, le 3 mars 1972, sous le numéro 2332015 (laquelle garantie s'étend aux créances droits et réclamations en faveur de London Look Limited en plus d'autres biens et actifs de ladite compagnie), est devenue exécutoire.

Canada Permanent Trust Company
Fidéicommissaire en vertu dudit acte
de fidéicommis

Par: Canadian Affiliated Financial Corp.
Agent dûment autorisé

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No.: 05-011004-72

DAME PAULINE TOUSIGNANT, épouse séparée de biens de M. Jacques Brunet, résidant et domiciliée au 8011 Place Spalding, Ville d'Anjou, district de Montréal,

Demanderesse

-v-s-

JACQUES BRUNET, ingénieur technicien, autrefois domicilié au 8011 Place Spalding, Ville d'Anjou, district de Montréal, et présentement de résidence inconnue,

PAR ORDRE DE LA COUR

JACQUES BRUNET est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 6 novembre 1972

CLAUDE DUFOUR
Registraire

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No.: 8-001128-72 EX PARTE

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT,

demanderesse

-vs-

Monsieur ROGER E. DEGUIRE,

défendeur

AVIS

A:– Monsieur Roger E. Dequire autrefois résidant et domicilié au 13,110 Sherwood Drive, Pierrefonds, province de Québec.

AVIS VOUS EST DONNE selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal dans le dossier No. 18-001128-72 Ex Parte, en date du 3 novembre 1972 que l'avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040a et suivants du Code Civil de la province de Québec a été déposé au bureau du Protonotaire. Ledit avis de 60 jours concerne une propriété connue comme étant le lot: 107-335 aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de St-Geneviève avec maison y érigée portant le numéro civique 13,110 Sherwood Drive, Pierrefonds, province de Québec. Selon cet avis, si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la date du premier avis en défaut décrit dans ledit Avis ci-haut mentionné, la SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

CLAUDE DUFOUR
Protonotaire de la Cour Supérieure

PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE
Me. ALBERT SIAG,
2350 Chemin Manella,
Ville Mont-Royal, P.Q.

Avis est donné par les présentes que le contrat de vente en date du 31 mars 1971 à CAMERON FACTORS LTD. de toutes dettes présentes ou futures, payable à CLEAR PACK INC. a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 13 avril 1971. sous le numéro 2266504.

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 30 octobre 1972 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PIZAZZ INDUSTRIES CO. LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 2ième jour de novembre 1972, sous le numéro 238629.

Ce 2ième jour de novembre 1972
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présents donné selon la section 5, loi du changement de nom que ZISIS VOUITSOPOULOS, fourreur, de 4989 rue Notre-Dame, Chomedy, Laval, Québec, demandera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret de changer son nom à ZESES VOUITSIS. Le changement de son nom bénéficie à sa femme et ses enfants de la même adresse.

Montréal, le 30 octobre 1972,
Mtres Hadjis et Feng, avocats
1117 rue Ste-Catherine,
Les procureurs du requérant.

CHARLES SACKS CONSULTANTS
CORPORATION

AVIS est par les présentes donné que CHARLES SACKS CONSULTANTS CORPORATION, une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, et ayant son siège social dans les Cité et District de Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec, pour obtenir l'abandon de sa Charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies de Québec.

Daté à Montréal, le 6 novembre 1972.
MRS. ANNE SACKS
Président.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571D du code civil, est par les présentes donné qu'une cession transporte et le tranfert de toutes créances de livres et autres créances recevables, présentes et futures, de North American Livestock Exporters, Inc. dont la principale place d'affaires est à Farnham, Québec, à la Banque Mercantile du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 30ième jour de juin 1972 ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 7 juillet 1972 sous le numéro 2362209, daté à Montréal le 6 novembre 1972.
LA BANQUE MERCANTILE DU CANADA

AVIS

Avis est par les présents donné selon la section 5, loi du changement de son nom que Demetre Bouitsopoulos, fourreur, de 1770 Vallière Avenue, Chomedey, Laval, Québec, demandera au liteutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret de changer son nom à Demetrios Vouitsis. Le changement de son nom bénéficie à sa femme et ses enfants de la même adresse.

Montréal, octobre 30, 1972.
Mtres, Hadjis et Feng, advocates,
1117 rue ouest Ste-Catherine
Les procureurs du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

ASSISTANCE JUDICIAIRE
COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No.: 12-024752-72

DAME GISELE CHENETTE, ménagère, épouse commune en biens de JULES GOSSELIN, domiciliée et résidant au numéro civique 8810 est, rue Sherbrooke, Montréal, district de Montréal,

Requérant (e)

-vs-

JULES GOSSELIN, journalier, dont le domicile et la résidence sont actuellement inconnus de la requérante,

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé (e) JULES GOSSELIN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 6 novembre 1972.

(S) JACQUES PERRON
REGISTRAIRE

De "L'histoire des Globetrotters de Harlem" à celle de Lemon

Lorsque les sportifs montréalais envahiront le Forum vendredi soir le 17 novembre pour voir les célèbres Globetrotters de Harlem au jeu contre les Shamrocks de Boston, leur point de mire sera sans doute aucun l'as-joueur-comédien Meadowlark Lemon. . . et ces mêmes gens pourront difficilement croire que leur héros ne put même pas se tailler une place sur le club de son école supérieure à sa 1ère tentative! Meadowlark persévéra toutefois et il fit si bien à sa seconde chance qu'il en vint en fin de compte à la carrière que l'on sait et cela a été depuis une rare source de joie pour son ami de toujours Spike Corbin.

Vous ne connaissez sûrement pas Corbin, mais il est néanmoins celui qui est responsable de la carrière brillante de Lemon. A l'école de Williston, il y a déjà de longues années, le jeune Meadowlark luttait pour obtenir la position de centre avec un joueur géant du nom de Juke Johnson. Ce dernier, grâce à sa taille phénoménale, obtint le poste. Lemon, lui, quitta même l'école.

Grâce à l'encouragement de Corbin, il ne se découragea pas toutefois et quand le géant Johnson quitta l'école à son tour, Lemon y retourna pour être la grande vedette du club de basket de l'endroit.

Les choix à Blue Bonnets du "Grand pronostiqueur"

Avant-hier soir, notre selectionneur a choisi deux gagnants (qui payerent respectivement $12.90 et $15.70) ainsi la 1ere ($8.60) et la 3eme ($15.70) quinielas. Il a maintenant un total de 220 vainqueurs en 856 courses pour une moyenne de 25.6%.

Voici maintenant pronostics pour le programme de ce soir:

1ère course: 1 – Two Mountains Fury (3); 2 – Lindy Lobell (9); 3 – Dean Adios (8).

2eme course: 1 – Her Irish (9); 2 – Showells Adios (7); 3 – Rokare (1).

Paris doubles suggeres: 3-9, 3-7, 3-1, 3-4.

3eme course: 1 – Frisky Chip (7); 2 – Smokeway Lad (6); 3 – Matthew Hanover (1).

4eme course: 1 – David B. Brook (8); 2 – West River Harry (9); 3 – Lauras Theme (6); 4) Overlord Lobell (7).

Quinielas suggerees: roulette 6-7-8-9.

5eme course: 1 – Victory Knox (2); 2 – Miss Adios Patch (3); 3 – Senator Roan (4).

6eme course: 1 – City View Jet (5); 2 – Perfection Mir (6); 3 – Mr. Bomb (1).

Quinielas suggerees: roulette 1-3-6.

7eme course: 1 – Molly Sue (7); 2 – C.F. Adio (6); 3 – Charlie G. (1).

8eme course: 1 – Miranda Gril (9); 2 – Jolie Richelieu (1); 3 – Nardin s Brewer (3).

Quinielas suggerees: roulette 1-3-9.

9eme course: 1 – Speedy Satan (2); 2 – Hawaiian Champ (1); 3 – Georgia Barmin (7).

10eme course: 1 – Assiduous (6); 2 – Miloy's Shoe (9); 3 – Fridays Painter (2).

Exactas suggerees: 6-9, 6-2, 9-6, 9-2.

Tout a bien marché à Sherbrooke, M. Boutet?

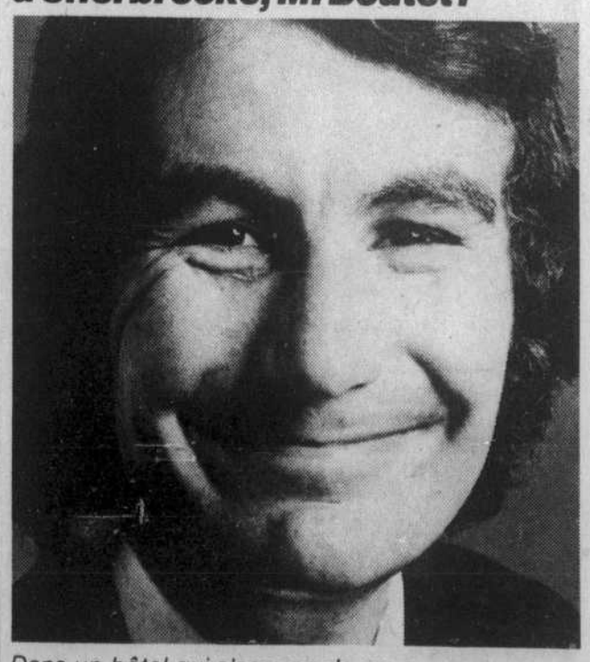

Dans un hôtel qui s'occupe de vous, vous pouvez voir à vos affaires à tête reposée. A Sherbrooke, c'est l'hôtellerie **Le Baron.**

Pour des réservations dans les 14 hôtels du Canadien Pacifique, ou leurs affiliés partout au Canada, appelez 866-3048.

CP Hôtels

Les Russes joueront 4 parties contre la Nationale en janvier

DETROIT (PC) – Une tournée de 4 parties hors-concours contre autant de clubs de la ligue de hockey Nationale, tournée qui mettra en vedette une sélection des meilleurs joueurs de l'Union Soviétique, a été approuvée, hier. L'événement aura lieu à la fin du prochain mois de janvier.

R. Alan Eagleson, directeur général de l'Association des joueurs de la ligue Nationale, a dit qu'il s'agissait "d'un projet conjointement conclu entre la fédération soviétique de hockey sur glace, les propriétaires de clubs de la ligue Nationale et, enfin, l'association des joueurs il y a déjà trois ans".

A la réunion d'hier, l'association des joueurs était représentée par son président Red Berenson, du club Détroit, son vice-président Stan Mikita, des Blacks Hawks de Chicago, et, évidemment, Me Eagleson. D'autre part, la ligue Nationale était représentée par Charles W. Mulcahy Jr., vice-président des Bruins de Boston; Bruce Norris, des Red Wings de Détroit; W. W. Wirtz, du Chicago, et le président Clarence Campbell.

"La suggestion a été approuvée et nous entrerons immédiatement en pourparlers avec la fédération soviétique afin de régler tous les détails de cette tournée", a encore dit Eagleson. "L'un des trois meilleurs clubs de la 1ère division russe sera choisi pour jouer dans quatre villes de la ligue Nationale qui seront évidemment représentées par leur propre équipe mais qui n'ont pas encore été désignées".

Avant-hier, Me Campbell avait dit que ces rencontres devraient être présentées parce que "les Russes existent et ils continueront d'exister, que cela soit à notre avantage ou non".

D'autre part et jusqu'à la décision prise hier, Eagleson ne s'était pas montré très enthousiaste. "Même si j'envisage ces rencontres avec un esprit ouvert, je suis peu enthousiasmé par la proposition soviétique, surtout si les quatre meilleurs clubs de la ligue Nationale, soit Montréal, New York, Boston et Chicago, sont impliqués", avait-il déclaré. "Si les Soviétiques battent ces équipes, ils pourront se considérer comme les meilleurs joueurs au monde. Je préférerais qu'ils rencontrent quatre des plus faibles clubs. Ainsi, s'ils battent les Golden Seals de la Californie, personne ne s'en souciera", a-t-il ajouté.

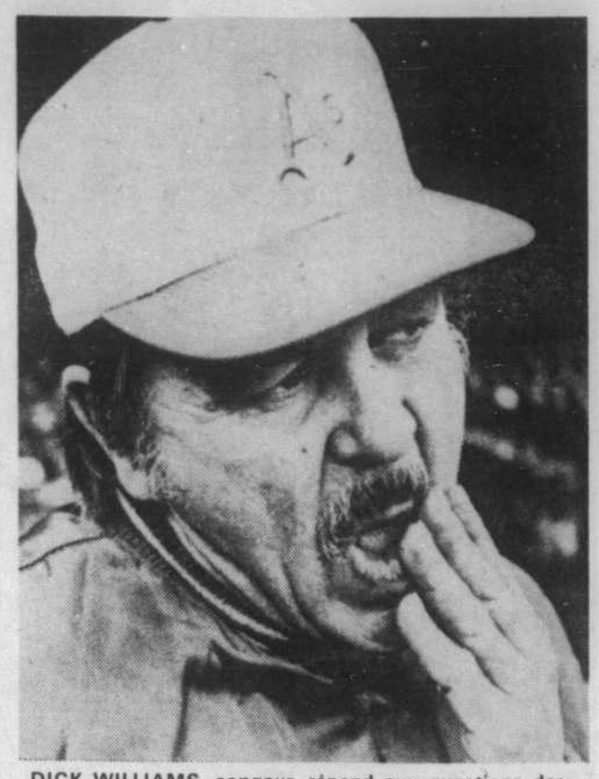

DICK WILLIAMS, songeur, répond aux questions des journalistes qui voulaient en savoir plus long sur la suspension de son as arrêt-court Bert Campaneris, au cours de la série éliminatoire de la ligue Américaine contre les Tigres de Détroit.

JOHN "BLUE MOON" ODOM est réconforté par son gérant Williams, après avoir été retiré au marbre en dernière manche, lors du 5ème match de la Série Mondiale gagné 5-4 par Cincinnati.

Les sports à la pige

JIM FANNING, directeur général des Expos de Montréal, a révélé, hier, que trois recrues de clubs affiliés ont été placées sur l'alignement dit d'hiver (ou de printemps) de l'équipe. Il s'agit du lanceur Dale Murray et du receveur Barry Foote, des Carnavals de Québec de classe AA, et du voltigeur Jesus "Bombo" Rivera du club West Palm Beach (classe A). Par la même occasion, Fanning a annoncé que cinq joueurs qui étaient sur la liste de l'an dernier en ont été retirés, ce qui porte à 33 le nombre de joueurs inscrits. Les joueurs soustraits sont le lanceur Paul Sullivan, l'arrêt-court Rich Hacker et le voltigeur Rick Down, tous trois des Whips de Peninsula de la ligue Internationale (classe AAA), le receveur Ron Brand, maintenant avec les Carnavals de Québec, et le voltigeur Stan Swanson qui veut se retirer. "Bombo" Rivera est un autre jeune voltigeur des Expos qui promet énormément. Il joue actuellement dans la ligue de Porto Rico avec le club Caguas et frappe pour une remarquable moyenne de .395. Parmi ses 15 coups sûrs, on note 4 doubles, 4 triples et 3 circuits. Comme quoi il a du "Bombo"! Le nouveau voltigeur Jorge Roque, 22 ans, obtenu avant-hier des Cardinaux de St-Louis en échange du vétéran receveur Tim McCarver, joue pour sa part avec le club Mayaguez et a jusqu'ici une moyenne de .310. Ron Woods, un régulier des Expos depuis deux ans, joue pour Santurce avec lequel il a déjà réussi 4 circuits. A ce sujet, disons encore que Pepe Mangual les a aussi 4 (pour Arecibo) et que Mike Jorgensen (Caguas) et Hal Breeden (Ponce) en ont 3 chacun. Soit dit en Roque sont tous natifs de ponce ou leurs familles demeurent.

* * *

BOBBY HULL, le joueur-instructeur des Jets de Winnipeg, dans l'association Mondiale de hockey, devrait connaître aujourd'hui la décision d'un juge lui permettant ou pas de revêtir l'uniforme de sa nouvelle équipe. Hull, qui ne peut même pas occuper son poste derrière le banc des joueurs à cause de l'injonction prise par les Black Hawks de Chicago qui ne veulent pas résilier son contrat, a déclaré que même si la cour lui ordonnait de retourner aux Hawks, il ne disputerait plus jamais un match de hockey pour eux. Il croit aussi que plusieurs joueurs présentement dans la LNH attendent la décision de la cour avant de décider de leur avenir.

* * *

JOHN BASSETT, président et actionnaire majoritaire des Argonauts de Toronto, et l'instructeur Leo Cahill doivent se rencontrer cette semaine afin de décider de l'avenir de ce dernier avec l'équipe. Les rumeurs veulent que Leo soit remercié de ses services, même s'il vient à peine de compléter la 2ème saison d'un contrat de quatre. On lui offrirait plutôt un poste dans l'administration des Argonauts.

* * *

ROSS BROOKS, la recrue de 35 ans, qui agissait comme gardien no 2 derrière Eddie Johnston, a été mis hors de combat par un dur lancer de Mike Walton, hier, lors d'un exercice des Bruins au Garden de Boston. Brooks, qui a remporté deux victoires et obtenu deux égalités à ses quatre premiers matches dans la LNH, a subi une fracture de la clavicule et devra prendre un long repos d'au moins deux mois. On ignore encore qui prendra sa place dans l'alignement bostonnais.

* * *

STAN SMITH, des Etats-Unis, a battu Ove Bengtsson, de la Suède, 6-7, 7-5 et 6-4, hier, en deuxième ronde du tournoi de tennis omnium de Stockholm. D'autre part, Nicola Pilic, de la Yougoslavie, a éliminé Jaime Fillol, du Chili, 6-4, 7-5. Dans des matches de 1ère tournée, Andres Gimeno a vaincu Gérald Battrick 6-0, 6-2; Roy Emerson a battu Barry Phillips Moore 7-6, 6-0; et Juan Gisbert a triomphé de Kjell Johansson 6-3, 7-6.

***

WILLIE BROSSART, un joueur de défense, a été envoyé par les Flyers de Philadelphie de la ligue Nationale de hockey au club Richmond pour une couple de semaines afin qu'il retrouve sa forme après avoir subi une blessure à l'épaule lors du 1er match de la saison il y a un mois. On a aussi révélé que l'ailier droit Ross Lonsberry avait une fracture à la joue à la suite du match de samedi soir dernier contre Buffalo. On lui fera porter un masque spécial et il pourra jouer, ce soir, à Pittsburgh. Dans l'association Mondiale, les Cougars de Chicago ont annoncé qu'ils avaient acheté le joueur de défense Larry Mavety des Blazers de Philadelphie. Le robuste Mavety, 30 ans, avait commencé la saison avec les Sharks de Los Angeles après avoir joué pour le Salt Lake City de la ligue de l'Ouest l'hiver dernier.

***

MANNY GONZALES, un poids moyen du Texas, a été engagé comme partenaire d'entraînement de Jean-Claude Bouttier en vue du combat que livrera le champion d'Europe contre l'Américain Emile Griffith le 18 décembre au Parc des Expositions de la porte de Versailles à Paris. Il figurera également au programme, en principe contre Gratien Tonna. Gonzales, un boxeur chevronné de 33 ans, a été l'adversaire des deux antagonistes du combat vedette, s'étant incliné aux points devant Griffith en décembre 1965 à New York pour le titre mondial des mi-moyens et ayant été battu de la même façon par Bouttier à Lyon au début de l'année mais à l'issue de 10 rondes seulement.

Un Toronto clopin-clopant

Il y a à peine trois semaines, l'instructeur Johnny McLennan se rappelait ses angoisses de l'an passé alors qu'il y avait toujours un ou deux joueurs de blessés pour la plus grande partie de la saison.

"J'aime mieux ne pas penser à ce qui arriverait si cela se produisait cette saison" avait dit McLellan.

Le lendemain, le centre Norm Ullman était mis au rancart par une blessure au genou et, au cours des deux prochaines semaines, pas moins de cinq autres joueurs allaient le rejoindre à la clinique.

Ces malheurs pourraient cependant avoir un bon côté, surtout pour les recrues des Leafs.

Les Maple Leafs, contrairement aux Canadiens qu'ils affrontent ce soir, ne possèdent pas un nombre appréciable de joueurs ayant une expérience de la ligue Nationale et donc capables de remplacer les joueurs réguliers blessés. Ainsi, les joueurs-recrues et les substituts des ligues mineures auront l'occasion de se familiariser quelque peu avec la LNH, ce qui pourrait être fort utile aux Leafs à l'avenir.

L'on cite en exemple le joueur de défense John Grisdale, qui remplace Bob Baun, blessé au cou.

A l'occasion, Grisdale commet des erreurs de nervosité, mais il semble bénéficier de l'expérience qu'il accumule.

ÇA ! C'EST DU NEZ À NEZ ! Frank Robinson, le brillant frappeur des Dodgers de Los Angeles, autrefois avec Baltimore et Cincinnati, joue actuellement dans une ligue de Porto Rico... où il a eu, avant-hier, cette charmante confrontation avec l'arbitre Ron Hansen. Est-il nécessaire d'ajouter que M. Robinson fut ensuite chassé du jeu par M. Hansen ? (Téléphoto PA)

ET ÇA, C'EST DU CHASSÉ-CROISÉ ! Un joueur de l'équipe de Milan vient en collision, autour d'un ballon, avec un riva! du Club Atlanta lors d'un récent match de soccer de la ligue majeure d'Italie, les gars de Milan gagnant par le compte astronomique (au soccer) de 9-3 ! (Téléphoto PA)

Les multiples facettes d'un Dick Williams qui fera un retour triomphal à Montréal

Le gérant Dick Williams, a récemment conduit les Athlétiques d'Oakland à la conquête des Reds de Cincinnati au cours de la Série Mondiale, sera l'un des invités d'honneur au 6ème dîner annuel des Célébrités sportives, qui aura lieu le vendredi 15 décembre prochain, en l'hôtel Reine-Elisabeth.

Le gérant moustachu est bien connu des Montréalais et a même connu des heures de gloire au cours des années 1953 à 1956, alors qu'il s'alignait pour les défunts Royaux. Il y a deux ans encore, Williams était l'un des adjoints de Gene Mauch chez les Expos, comme instructeur au 3ème coussin.

Durant la dernière Série fortes, en émotions de toutes sortes, Williams a prouvé hors de tout doute qu'il était un gérant des plus compétents. Mais il a sans cesse tenu à souligner qu'il devait une bonne part de ses succès à son année d'apprentissage sous Mauch, lui qui avait quand même piloté les Red Sox de Boston à la Série Mondiale en 1967.

Williams a eu une carrière mouvementée dans le baseball professionnel, passant pour un joueur polyvalent. Il a évolué, en effet, à toutes les positions, sauf celles de lanceur et receveur, dans des villes telles que Boston, Brooklyn, Cleveland, Kansas City et quelques autres.

Récemment choisi le gérant par excellence au baseball de calibre majeur, il en était à sa 2ème conquête du titre, qui lui avait d'abord été décerné en 1967. Au cours de la série contre Cincinnati, il n'a eu aucun scrupule à parader une soixantaine de fois au monticule pour encourager ou alterner ses lanceurs, en plus de démontrer tout son savoir-faire par un usage excellent de ses réservistes.

Williams sera en bonne compagnie au dîner des Célébrités, le lanceur Bill Stoneman et le coureur automobile Mark Donohue ayant déjà annoncé leur participation. On peut se procurer des billets pour ce dîner-bénéfice en communiquant avec Conni Harris (273-6311).

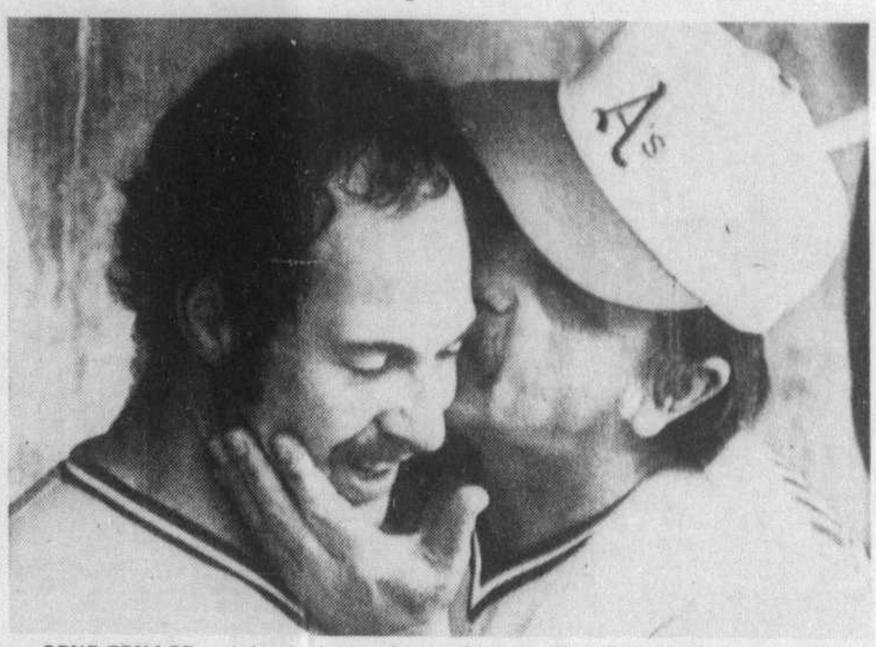

GENE TENACE, qui devait s'avérer le grand héros offensif des Athlétiques, reçoit la bise de Dick après avoir cogné son 4ème circuit de la Série, au cours du 5ème match.

LE POINT GAGNANT, qu'enregistre Tenace (no 38) à la 11ème manche du match initial de la série éliminatoire contre Détroit, est souligné de façon non équivoque par Williams et Mike Hegan (au centre). (Téléphotos PA)

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Est	g	p	n	bp	bc	pts
MONTREAL	9	1	4	55	24	22
RANGERS NY	8	4	1	49	36	17
BUFFALO	6	2	5	42	31	17
DETROIT	7	4	1	43	30	15
BOSTON	6	6	2	58	54	14
TORONTO	5	6	2	39	40	12
VANCOUVER	4	8	1	37	51	9
ISLANDERS NY	2	8	1	28	54	5
Ouest						
LOS ANGELES	8	6	0	54	43	16
PHILADELPHIE	6	5	2	39	41	14
CHICAGO	6	6	2	44	44	14
PITTSBURGH	6	7	1	47	49	13
MINNESOTA	5	5	2	34	31	12
ATLANTA	5	7	2	27	47	12
ST-LOUIS	2	5	5	31	39	9
CALIFORNIE	2	7	3	35	48	7

Hier soir
Los Angeles à St-Louis
Ce soir
Toronto à Montréal
Vancouver à Rangers de N.Y.
Islanders de N.Y. à Chicago
Philadelphie à Pittsburgh
Californie à Minnesota
Los Angeles à Atlanta

ASSOCIATION MONDIALE

	G	P	N	Pts	BP	BC
Est						
CLEVELAND	8	3	1	17	50	33
N.-ANGLETERRE	8	4	0	16	52	37
QUEBEC	7	4	1	15	44	35
NEW YORK	7	6	0	14	59	50
OTTAWA	6	4	1	13	51	48
PHILADELPHIE	2	11	0	4	37	67
Ouest						
LOS ANGELES	7	4	1	15	43	32
WINNIPEG	7	5	1	15	46	46
ALBERTA	6	6	1	13	40	47
HOUSTON	5	7	0	10	35	41
MINNESOTA	4	6	1	9	27	36
CHICAGO	2	8	1	5	25	36

Avant-hier soir
Winnipeg 2, Nouvelle-Angleterre 6
Hier soir
New York à Alberta
Houston à Chicago
Ce soir
Winnipeg à Québec
New York à Los Angeles

Statistiques
MEILLEURS POINTEURS
(parties d'hier soir non comprises)

	B	P	Pts	Pun.
Sheehan, New York	11	11	22	7
Ward, New York	11	10	21	4
Webster, N.-Angleterre	8	13	21	16
Labossière, Houston	8	11	19	20
Buchanan, Cleveland	6	12	18	2
Climie, Ottawa	8	9	17	2
Bordeleau, Winnipeg	10	6	16	2
Pleau, N.-Angleterre	10	6	16	9
Carleton, Ottawa	9	7	16	0
Block, New York	1	15	16	15
Beaudin, Winnipeg	8	7	15	2
Hall, Houston	4	11	15	12
Lawson, Philadelphie	8	6	14	14
Taylor, Houston	7	7	14	16
Martin, Ottawa	6	8	14	2
Tremblay, Québec	4	10	14	6
Rivers, New York	7	6	13	8
Parizeau, Québec	6	8	13	6
Ferguson, New York	5	8	13	2
Lacroix, Philadelphie	5	8	13	6
Pavette, Québec	3	10	13	2

MEILLEURS GARDIENS

	BC	Bl.	Moy.
Cheevers, Cleveland	21	2	2.29
Gillow, Los Angeles	15	1	2.31
Daley, Winnipeg	17	0	2.35
Landon, N.-Angleterre	13	0	2.39
Donelly, New York	21	1	2.73
Gardner, Los Angeles	16	0	2.74
Aubry, Québec	27	1	2.75

AVANT-HIER SOIR

JETS 2, WHALERS 6

1ère période
1—N.-Angleterre, Pleau (10), Webster, Cafferey 0.49
2—Winnipeg, Black (6), Boyer 9.35
3—N.-Angleterre, Webster (6), Jordan, Hurley 13.45
Pun. Hornung W 6:37, Cuddie W 12:37
2ème période
Aucun pointage.
Pun. Gratton W 3:36, Webster NA 6:59, Cuddie W 13:17, Earl NA 16:19
3ème période
4—N.-Angleterre, Green (2), Williams 3.27
5—Winnipeg, Boyer (2) 6.42
6—N.-Angleterre, Williams (3), Sheehy, Hurley 7.51
7—N.-Angleterre, Webster (7), Pleau, Cafferey 14.20
8—N.-Angleterre, Webster (8), Cafferey, Jordan 19.04
Pun. Hurley NA 14:34
Les lancers

Winnipeg	8	5	12—25
N.-Angleterre	6	7	7—20

Gardiens: Wakely, Winnipeg; Smith, Nouvelle-Angleterre.
Assistance: 7,831

LIGUE MAJEURE DU QUEBEC

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
QUEBEC	14	14	0	0	109	41	28
CORNWALL		13	3	0	89	53	26
CORNWALL	16	13	3	0	89	53	26
SHERBROOKE	14	7	6	1	64	72	15
LAVAL	15	7	7	1	71	91	15
SOREL	15	5	8	2	76	79	12
SHAWINIGAN	13	5	7	1	49	54	11
T-RIVIERES-RE	15	4	9	2	62	78	10
MONTREAL	13	3	9	1	56	57	7
DR'VILLE	15	3	12	0	59	100	6

Demain soir
Laval à Cornwall

LIGUE AMERICAINE

Est	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	8	3	0	45	34	16
PROVIDENCE	7	3	1	57	43	15
ROCHESTER	7	4	1	50	46	15
N.-ECOSSE	6	4	3	54	42	15
SPRINGFIELD	4	6	1	46	48	9
NEW HAVEN	2	12	2	47	85	6

Hier soir
Springfield à Baltimore
Cincinnati à Boston
Ce soir
Cincinnati à Hershey
Providence à New Haven
Baltimore à Richmond
Springfield à Virginie

HOCKEY
LIGUE NATIONALE
CE SOIR à 8h. p.m.
TORONTO
VS
CANADIENS
Billets disponibles et en vente maintenant
Nos restaurants et comptoirs ouvrent à 6h. 30 p.m.
FORUM

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph
274-6513

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél. : 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6 681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

la Baie D'HUDSON

DÈS JEUDI DE 9 H A.M. À 9 H P.M.

UNE VRAIE VENTE A TOUT CASSER

Centre-ville
Laval
Dorval
Rockland
Boulevard
Plusieurs articles à Snowdon

Procurez-vous le cahier spécial de réclames dans n'importe quel magasin La Baie dès aujourd'hui

LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE SONT DÉJÀ ACCEPTÉES

Composez

842-6261

jusqu'à 6h ce soir
jeudi de 8h30 a.m. à 9h p.m.

Laval 688-8970
Dorval 631-6741
Rockland 739-5521
Boulevard 728-4571

Vente de complets

(101) Veston deux boutons, larges revers, fente au dos. Pantalon de coupe évasée avec larges passants de 2" pour ceinture. Draps de flanelle ou pure laine peignée. Choix de deux styles terrien en tweeds, carreaux ou quadrillés, style classique, élégant, en flanelles sobres, habillées. Brun, beige, gris, marine, bourgogne ou vert. Tailles 38 à 46 (standard); 38 à 44 (courte) ou 40 à 46 (élancée).

$64 2/$119

S.v.p. pas de commandes par téléphone. La Baie. Complets d'hommes, rayon 301, au rez-de-chaussée, centre-ville, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.

Parka pour garçons

(102) Parka chaud, robuste en gros coutil de coton. Chaude doublure de peluche. Capuchon garni de simili-fourrure. Longue glissière devant, deux poches à rabat et poignets intérieurs. Vert. Tailles 8 à 18. **17.99**

Téléphoner à 842-6261. La Baie. Vêtements de garçons, rayon 437, au troisième, centre-ville, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.

Téléviseur noir et blanc 12" circuits intégrés

(103) Un petit appareil de haute qualité, *tous transistors *UHF et VHF - réception de toutes les stations *portatif - pèse seulement 16½ lb *solide poignée. **$107**

Téléphonez à 842-6261. La Baie - Téléviseurs et radios, rayon 681, au septième, centre-ville, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.

Manteau garni de fourrure

(104) Mode jeune, élégante, seyante. Modèle chaudement garni de fourrure à petit prix. Chamois au dos et triplure anti-froid. Vaste choix de tweeds chinés et carreaux à la mode. Tailles 8 à 16.

$68

S.v.p. pas de commandes par téléphone. La Baie. Manteaux pour dames, rayon 101, au deuxième, centre-ville, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.

Du nouveau presto

avec un compte La Baie
Composez 844-1515. poste 214

...votre compte est tout prêt quand vous en avez besoin